PARIS, 13 prairial.
de Basle, 8 prairial ... Lacurie, aide

pour faire des conversions, et par l'influence des religieuses sur l'esprit de leurs élèves. Les loix actuelles permettent à tout catholique anglais, qui prête le serment du *test*, de vivre comme il veut. Il faut donc, pour empêcher que l'Angleterre ne se couvre d'ordres religieux, abolir ces nouvelles institutions, ou défendre aux catholiques anglais d'y entrer.

M. Jones connoît des parties du royaume dans lesquelles les prêtres papistes ne s'occupent qu'à convertir des esprits ignorans, faciles à égarer. Il approuve la générosité, dont les émigrés ont été l'objet; mais il croit que les mesures proposées par l'honorable baronnet, ne sont pas assez fortes, et si quelqu'autre membre ne le prévient, il croira de son devoir de faire des propositions à ce sujet.

M. Pitt admire les principes de libéralité, qui servent de base aux résolutions de l'honorable baronet. Quand ces résolutions tendroient à faire abolir les institutions monastiques, déja formées par les réfugiés français, elles n'auroient rien qui blessât l'esprit de tolérance de la constitution britannique; mais on propose simplement d'empêcher que de telles institutions ne soient, si l'on peut se servir de cette expression, recrutées de sujets anglais. — M. Pitt n'est point d'avis que le bill des étrangers puisse, dans cette circonstance, fournir les moyens de remédier au mal dont on se plaint. Les dispositions de ce bill permettent de renvoyer d'Angleterre, tout homme soupçonné d'agir contre la tranquillité de l'état, ou de vouloir porter atteinte à la constitution; elles ne pourroient, sans injustice, être mises en vigueur contre des hommes qui n'auroient pas même imaginé que leur conduite fût répréhensible, et qu'il seroit trop cruel d'arracher de leur seconde patrie, sans les avoir prévenus de la peine qu'ils pouvoient encourir. Il vaut infiniment mieux qu'ils soient avertis par un acte de la législature de ce qui leur est permis, et de ce qui leur

M. [illegible]

Une sentinelle en faction à bord du *Samson*, ... prison à Plymouth, fut emporté dernièrement dans ... par un coup de vent. Un officier Français prisonnier, Lefevre, s'étant apperçu de l'accident, se jetta à la mer ... le soldat. Dès que ce trait de courage a été connu du ... nement, il a envoyé à Lefèvre un passe-port pour retourner en France: le passe-port étoit accompagné d'un certificat de la belle action qu'il avoit faite.

Mercredi dernier, S. M. avant de tenir son lever de Saint-James, reçut à Buckingham-House, M... frère du roi de France, et M. le duc de Bourbon, accompagnés par le duc d'Harcourt, le marquis de Vibraye, et le ... de Puységur, qui furent introduits par lord Grenville.

Parmi les adresses, au nombre de plus de 200, qui furent présentées à S. M. mercredi dernier, se trouvoit celle de l'université d'Oxford, que le roi reçut sur le trône dans la salle du grand conseil. Elle fut présentée dans une boëte d'or par le duc de Portland, chancelier de ladite université, et accompagné par les grands officiers, les principaux et les professeurs des différens collèges de l'université d'Oxford.

Le *Morning-Cronicle* de samedi, disoit comme une nouvelle assurée, que la Russie et la Prusse avoient conclu ... offensif et défensif pour rétablir la paix sur le continent.

L'amiral comte de Saint-Vincent est encore à Torbay avec 26 vaisseaux de la grande flotte de la Manche, qui so... s'y réparer.

Il y aura demain à l'Opéra, un concert exécuté par les premiers artistes de Londres. Le produit doit en être appliqué à la construction d'un monument en l'honneur des braves ... anglais. Toutes les personnes qui devoient donner ... les ont suspendues ...



ÉLIXIR AMÉRICAIN.

ÉLIXIR

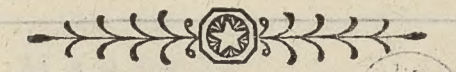
AMÉRICAIN,

Approuvé par le GOUVERNEMENT, et découvert par le S.r DECOURCELLES, Chirurgien-Accoucheur, Pensionnaire du Roi.

Cinquième Edition.

Augmentée de tous nouveaux faits constatant l'efficacité de cet Elixir, et d'un Traité sur la manière de conduire les Femmes en couche et les Enfans nouveaux nés.

La Brochure et l'Elixir ne se trouveront que chez l'AUTEUR à Vitry-le-François et dans ses dépôts.



A VITRY,

DE L'IMPRIMERIE DE FAROCHON,

RUE DES RÔTISSEURS.

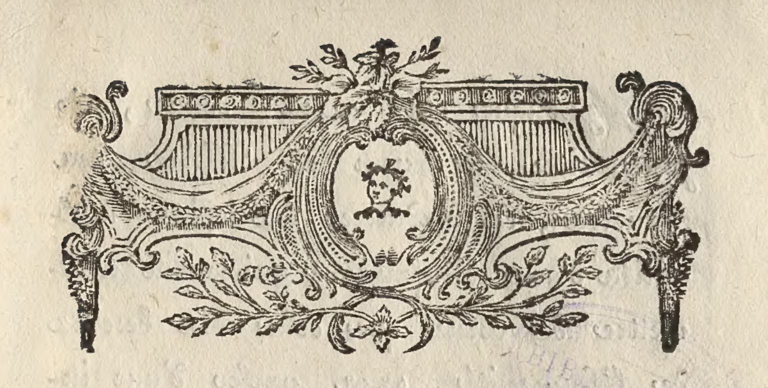
M. D. CCC. XII.



Nota. La Brochure se vendra 40 sous et la Bouteille de l'Elixir Américain, 3 livres.

Cet Elixir est ainsi nommé, parce que l'Auteur l'a découvert en Amérique, et depuis perfectionné en France.

L'on continuera d'en donner gratis aux pauvres connus, et aux inconnus sur un certificat de Messieurs leurs Curés.



A MADAME

ROUILLÉ D'ORFEUIL,

INTENDANTE

De la Province et Frontière de Champagne.

MADAME.

Je n'entreprendrai pas de faire ici l'éloge de votre ardente charité, il me suffit de joindre mon suffrage à la

voix publique qui vous donne, à juste titre, le nom de Mère des pauvres, et d'admirer les effets multipliés d'une bienfaisance qui semble n'admettre de borne que celle des besoins de l'Humanité, sans parler d'une infinité de secours que les indigens puisent tous les jours dans la source intarissable de vos libéralités : Qui ne sait les services essentiels que vous avez rendus à quantité de pauvres femmes, soit à Paris, soit à Plombières, soit dans cette Province de Champagne, en leur procurant l'Elixir Américain. Les recherches les plus exactes sur la vertu de ce remède, les bons effets que vous en avez vu par vous-même, les témoignages avantageux que vous en ont rendus les Dames les plus dignes de foi, vous ont fait conclure que vous pou-

viez, sans crainte, en continuer la distribution, et qu'il n'est pas possible que le Succès constant et soutenu d'un Remède salutaire, fût l'effet du hazard.

J'ai la confiance, MADAME, que je suis entré dans vos vues, en augmentant ce Mémoire, et en travaillant à l'éclaircir; j'y vois un nombre de lettres essentielles dont vous connoissez presque tous les Auteurs. De telles autorités me paroissent bien capables de dissiper les nuages que le doute et la défiance pourroient encore laisser dans certains esprits. Daignez donc, MADAME, l'agréer, le protéger et permettre qu'il paroisse sous vos auspices, plutôt pour le bien public que pour mon intérêt particulier.

Je serai, MADAME, au comble de mes vœux, si par la découverte de ce Spécifique, j'ai trouvé le moyen de prolonger vos jours, jours si chers à tous ceux qui, comme moi, ont vu de près vos rares vertus; c'est de quoi je vous prie d'être persuadée, aussi bien que du respect avec lequel je suis,

MADAME,

Votre très-humble et très-obéissant Serviteur,

DECOURCELLES.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Sur les vertus de l'Elixir Américain, et sur la manière de s'en servir, et Réponses aux Contradicteurs de ce Remède.

Le Remède que nous présentons au Public n'est ni nouveau ni inconnu : sa réputation est faite depuis plus de trente ans. Les guérisons multipliées et même étannantes qu'il produit dans les couches et dans toutes les maladies particulières au sexe, ont fixé l'opinion que l'on doit avoir de ce spécifique. La seconde édition du petit livre qui en indique les propriétés et la manière de s'en servir, étant épuisée, nous présentons au Public une nouvelle édition de cette brochure. Nous sommes entrés dans le plus grand détail sur les accidens des femmes en couches et leurs suites, et sur les maladies particulières au sexe et aux enfans : nous ne prétendons pas donner

des leçons aux gens de l'art, ils trouveront assez de secours dans les livres que l'on imprime fréquemment sur l'art des accouchemens; mais nous croyons que notre Ouvrage peut servir de manuel aux gardes des femmes en couches, aux Chirurgiens de campagne, aux Dames de Paroisses, et mêmes aux Curés. Lorsque nous invitons MM. les Curés à se mettre en état, par la lecture de notre petit Ouvrage, a procurer et même à administrer aux femmes en couches, sur-tout des campagnes, les secours dont elles ont besoin, nous ne faisons rien qui puisse blesser la dignité de leur état : l'Illustre Prélat que la Providence a élevé du diocèse de Châlons au siége de Paris, exhorte ses dignes coopérateurs, dans le rituel qu'il vient de donner à son diocèse, d'avoir une vigilance particulière sur les femmes en couches pour que leur fruit, dans les différens accidens de l'accouchement, ne soit pas privé du baptême; il exhorte même, *page* 71, dans le cas de la mort de la mère et de privation de tout secours, il exhorte le Pasteur ou tout autre Prêtre de faire lui-même l'opération pour tirer l'enfant du sein de la mère morte, lorsqu'il est probable qu'il vit encore, afin de lui administrer le baptême, et il a soin de rassurer

les Curés qui oseroient faire cette opération contre les terreurs de l'irrégularité qu'ils pourroient encourir : *Procul omne vani scrupuli terriculum.*

Nous entrerons donc dans les vues des personnes pieuses et charitables en leur communiquant un remède éprouvé depuis long-tems contre les accidens des grossesses. On frémit de voir les fausses couches, les avortemens si fréquens, je ne parle pas de ceux procurés par le crime ; mais dans l'état du mariage, combien de femmes, même dans les conditions les plus distinguées, font des fausses couches, soit par quelqu'imprudence, soit par foiblesse de tempérament, faute d'un remède qui, en fortifiant les parties sujettes à se relâcher, rendroit les imprudences moins dangereuses, et donneroit plus de ton et de ressort aux ligamens qui doivent arrêter l'enfant dans la matrice jusqu'au terme fixé par la nature ?

Notre remède n'est point, comme on dit vulgairement, une selle à tous chevaux, il est borné dans ses effets, son efficacité a ses limites ; les maladies particulières au sexe sont les seules de son ressort. sa vertu est depuis long-tems connue pour préve-

nir et guérir infailliblement, quand il est pris à tems, les maladies des femmes et les suites de couches accompagnées de symptômes si terribles et si affligeans. Il est destiné à concourrir à la conservation de ces mères de familles si précieuses pour l'état, si intéressantes pour leurs enfans, et à la conservation de ces nouveaux nés si fréquemment moissonnés dès leurs premiers instans : ces objets méritent la plus sérieuse attention. Il est assez commun et assez naturel que tout Auteur, tout inventeur, fasse valoir avec chaleur et avec une espèce d'enthousiasme son invention. Eloignés par caractère de toute ostentation, nous ne nous appésantirons pas sur l'éloge de notre remède, c'est à ceux qui en ont senti les salutaires effets à le louer : nous nous contenterons de mettre à la suite de notre Ouvrage, un certain nombre de Lettres et de consultations de personnes connues et même de gens de l'Art, qui attestent la vertu et l'efficacité de notre élixir dans les couches et les différens accidens des maladies du sexe.

Mais si nous avons eu l'avantage d'obtenir les suffrages des honnêtes gens, il ne faut pas dissimuler que nous avons eu, comme cela arrive toujours, quelques

censures à essuyer. La jalousie qui ne dort point, a fixé quelques-uns de ses regards sur nous; l'ignorance dont les vues sont si courtes, l'esprit d'intérêt qui aime mieux une longue maladie que tous les remèdes abrégeans, ont débité vaguement, sans preuves que notre élixir échauffoit la poitrine et nuisoit à l'embonpoint des Dames. Il y a apparance qu'ils ignorent qu'une femme en couche ne doit pas être rafraîchie, qu'elle ne recouvrera sa santé que lorsqu'il se sera établi de douces transpirations que l'on doit exciter et entretenir, autant qu'il est possible. Notre remède n'est point incendiaire, il ne porte avec lui que le dégré de chaleur nécessaire à son opération. Un heureux hazard nous fourni contre nos détracteurs deux preuves sans réplique que notre remède est innocent, et que l'abus qu'on en pourroit faire ne peut être nuisible. Un jeune enfant âgé de cinq ans, fille de M. Mermet, carossier, près l'Hôtel de-ville de Châlons-en-Champagne, profitant de l'absence de sa mère, but une bouteille entière de notre élixir, croyant que c'étoit quelque sirop, sans avoir ressenti aucune incommodité ni chaleur. Le fils de M. le chevalier de Beurges, ancien Officier des Grenadiers de France, demeurant à Bar, ville-haute, âgé, pour

lors, d'environ deux ans et demi, but également une bouteille toute entière qu'il avoit pris furtivement, et n'en a ressenti aucune incommodité. De plus, l'épouse de M. Vauthier, maître serrurrier rue de la Gravière à Châlons, voyant sa femme attaquée d'une fièvre continue avec transport au cerveau, lui donna le premier jour de sa couche deux bouteilles entières, en vingt-quatre heures le transport et la fièvre cessèrent, et elle s'est très-bien portée depuis; donc notre élixir n'échauffe pas.

Une nouvelle preuve de la plus grande authenticité que notre élixir n'échauffe pas et qu'il convient dans toutes les circonstances ci-après détaillées, c'est qu'en 1777, j'administrai à Madame la Marquise d'Avrincourt que j'allois accoucher à Paris, très-malade, et ayant essuyé une multid'accidens dans trois précédentes couches, par divers épanchemens de lait; j'administrai, dis-je, à cette Dame, mon élixir pendant six semaines et à quatre doses par jour, sous les yeux de M. de la Mothe son Médecin, un des plus habiles de la faculté de Paris; témoin des effets de ce remède, il a été non-seulement d'avis que je le continuasse, mais encore l'a ordonné à la même Dame dans d'autres circonstances.

En prouvant par des faits que mon élixir n'échauffe pas, c'est prouver également qu'il ne nuit point à l'embonpoint. Il est de notoriété publique que, de toutes les Dames que j'ai accouché et qui ont fait, à raison des circonstances, un usage constant de mon élixir, il n'en est pas une qui ne jouisse de la meilleure santé et d'un embonpoint parfait. Je parle de celles dont le tempéramment est d'avoir de l'embonpoint.

On trouvera dans le cours de cet Ouvrage la manière de se servir de notre élixir suivant les différentes circonstances et l'état des malades. Il se conserve tant que l'on veut, pourvû qu'on ne le laisse pas éventer. Pour ne pas être trompés par des contrefaçons, chaque bouteille sera coëffée d'un parchemin avec du fil rouge dont les extêmités seront prises sous le cachet pareil à celui qui se trouve apposé au bas de l'imprimé qui se donne avec la bouteille. On pourra le prendre en toute sûreté chez les Dames qui, pour le bien de l'humanité, ont bien voulu se charger du dépôt. On trouvera à la fin de la brochure les noms et les demeures dans les différentes Villes du royaume des personnes à qui il faut s'adresser.

La dose de cet élixir est d'une cuiller à café : on en peut prendre jusqu'à quatre par jour et même davantage dans les cas dangereux et pressans. On peut le prendre pur ; mais pour l'ordinaire on doit le prendre dans un véhicule, c'est-à-dire, le mêler dans une cuillerée de bouillon, de thé, de vin, de tisanne ou de lait d'amande.





ÉLIXIR AMÉRICAIN,

Par le secours duquel les Femmes préviendront et même guériront toutes espèces d'épanchemens de lait, ainsi que toutes les autres maladies particulières à leur sexe, si elles ne sont pas trop invétérées.

ARTICLE PREMIER.

Utilité de l'Élixir dans les maux de l'accouchement; dans quel temps et à quelle dose il faut le prendre.

Cet Elixir est d'un usage nécessaire dans les douleurs de l'accouchement : il a de commun avec l'eau des Carmes de fortifier la femme et d'accélérer l'accouchement; il rend le ton à la matrice, ce que ne fait pas l'eau des Carmes. Deux cas requièrent sur-tout la vigilance & l'at-

tention de l'accoucheur ; savoir : lorsque l'enfant est très-foible, ou qu'il est mort ; dans l'un & l'autre cas la mère se trouve affoiblie & sans douleur, parce que l'enfant ne faisant plus d'efforts, les douleurs cessent totalement, ce qui met la mère dans des risques évidens.

Pour obvier à ces risques pressans, il faut prendre cet élixir à une ou deux doses, pur s'il est possible, ou avec très-peu de liquide quelconque, & ne metrre qu'une heure ou deux d'intervalle entre chaque prise. Celles qui en auront pris plusieurs doses pour accélérer leur accouchement, n'en prendront que 10 ou 15 heures après l'accouchement. Il ne faut pas attendre qu'une femme soit sans douleurs pour le lui faire prendre, mais il faut lui administrer sur-tout dans le cas instant des derniers efforts qu'elle est obligée de faire, cè qui l'aide beaucoup en la fortifiant ; & la preuve du bien qu'il est susceptible de procurer, est renfermée dans un nombre infini de certificats & d'attestations en bonne forme que j'ai entre les mains, & dont une partie est insérée dans ce volume.

La dose de l'élixir est d'une bonne cuillerée à café ou moitié d'une cuiller à bouche. J'ose assurer que toutes les fois que j'ai fait prendre cet élixir dans les grandes douleurs, j'en ai vu un si grand bien, que je crois que, sans ce secours, les accouchemens ne se seroient pas terminés si heureusement.

Il est étonnant que, quoique, pour ainsi dire, à chaque page de cette brochure, il soit fait mention des doses & de la manière de prendre notre élixir, & que cependant la plupart des malades ne s'y conforment pas, néanmoins le

bien qu'elles en attendent dépend de-là : les unes le prennent avec de l'eau pure, & alors les esprits de l'élixir absorbés ne produisent plus que peu d'effet; les autres le prennent le matin, mais sans les précautions nécessaires pour favoriser la transpiration que doit procurer l'élixir. D'autres craignent d'en trop prendre, et se l'administrent à si petites doses, qu'il ne fait qu'un peu ou point d'effet. Que ces dernières personnes si timides & si tremblantes se donnent la peine de lire le Chapitre préliminaire, elles verront que des enfans de l'âge le plus tendre en ont pris des bouteilles entières, sans en ressentir la moindre incommodité.

Comme les manières défectueuses de prendre notre élixir le décréditent, parce qu'il manque le succès qu'on en attend, nous avons cru devoir donner la manière de le prendre avec profit. Il faut avoir pour principe que les moyens de guérison procurés par notre élixir ne s'opèrent qu'en purifiant la masse du sang par de douces transpirations & par les urines; pour parvenir à ces heureux effets, il faut donc : 1.° Ne point prendre, en usant de l'élixir, d'autres remèdes; les plus doux empêchent & troublent son opération. 2.° Il faut que l'estomac soit vuide ou au moins en partie, c'est-à-dire, qu'il ne faut le prendre que deux heures après un léger souper. 3.° Le mieux est de le prendre le soir, & déjà échauffé dans son lit, & y rester sans agitation & le plus tranquillement possible. 4.° Avoir un linge tout prêt pour changer à la moindre moiteur, sans se couvrir beaucoup plus qu'à l'ordinaire. 5.° Les personnes qui sont obligées de le prendre le matin doivent avoir les mêmes

précautions, c'est-à-dire, se tenir chaudement & tranquillement dans leur lit, & ne se lever & déjeûner que deux heures après avoir pris l'élixir; le reste de la journée elles se conduiront comme à l'ordinaire, n'ayant besoin d'observer d'autre régime que celui que leur état demande. 6.° Il faut avoir attention de ne joindre à l'élixir qu'une fois autant de liqueur quelconque, excepté de l'eau pure; les personnes qui voudront le prendre pur & sans mélange s'en trouveront encore mieux, la dose est d'une forte cuiller à café. Celles qui sont échauffées ou qui craignent de le devenir, le prendront avec une fois autant de lait d'amande ou d'orgeat, & garderont un gobelet de ce lait dans lequel on mettra une médiocre cuillerée de sirop violat au lieu de sucre, pour boire au premier réveil; toutes celles qui ont peine à transpirer, ce qui vient de ce que les pores de la peau sont crispés & ne se délatent pas aisément, se conduiront ainsi. Ceci néanmoins ne doit pas faire règle pour les femmes en couches qui trouveront ailleurs la manière de se conduire.

Art. II.

L'élixir prévient les épanchemens de lait & les accidens qui en sont les suites.

L'on a cru jusqu'ici, & plusieurs sont encore dans ce sentiment, qu'il faut laisser aller les choses tout naturellement chez une femme en couches; cela peut être dans des couches très-heureuses : mais lorsque le lait se sera fixé sur quelques parties, sans qu'on y ait rémédié, ou quand on y aura appliqué des remèdes inutiles,

laissera-t-on à la nature déjà épuisée par la fatigue d'un accouchement plus ou moins laborieux, le soin de jeter au dehors les parties excrémentielles du lait pour le rendre tel qu'il doit être pour la bonne santé de la mère et pour la nutrition de l'enfant? Voilà ce que produit notre élixir, il vient au secours de la nature épuisée, il concourt à l'évacuation du vice laiteux, & même empêche le lait excrémentiel de repasser dans le sang, accident qui cause la mort ou jette dans des états pires que la mort, un grand nombre de femmes.

Notre élixir remplit donc parfaitement les vues de la nature; il fait évacuer le lait avec aisance, & prévient le temps fixé de cette évacuation. On sait que, suivant le cours ordinaire, l'évacuation du lait ne se fait que du troisième au quatrième jour, & quelquefois du quatrième au cinquième; la nature est alors dans un état laborieux, la fiévre de lait se manifeste & procure une révolution plus ou moins considérable; la femme se trouve dans un état d'accablement, & la nature ne peut par elle-même opérer la secrétion nécessaire. C'est donc le cas d'avoir recours à un remède qui aide cette secrétion, & c'est la propriété de notre remède. Après quelques doses de notre élixir, les femmes seront agréablement surprises de voir le lait s'écouler sans obstacle & passer par les voies ordinaires trente-six heures après l'accouchement, ce qui ne doit naturellement s'opérer que vers le quatrième jour : par-conséquent, plus il se sera évacué de lait vicié avant la fiévre de lait, moins il y aura à craindre qu'il n'en repasse dans le sang. D'ailleurs le plus épais & le plus grossier étant évacué, l'en-

fant; supposé que la mère allaitte, ne se nourrira que du lait le plus pur & le plus approprié à son état.

Cet élixir préviendra donc tous les accidens que le lait pourroit occasionner, soit par son trop long séjour, soit par une évacuation trop lente, il suffira d'en prendre deux doses par jour jusqu'au quatrième inclusivement, & ensuite une seule prise tous les jours jusqu'à la fin de la bouteille. Il faut observer que, s'il y a eu dans une couche précédente un lait épanché ou d'autres accidens, il est nécessaire alors de continuer à prendre l'élixir, soit à deux doses par jour, soit à une dose seulement, suivant l'exigence des cas : cela dépendra de la quantité de lait qui se déposera dans les urines : on jugera par la continuation ou la cessation du dépôt, s'il faut continuer ou cesser l'usage de l'élixir. On peut le prendre dans les suites de couches, ainsi que dans tous les autres états, dans deux cuillerées de lait d'amande ou dans tout autre véhicule, comme thé, bouillon, &c.

L'on peut continuer l'élixir à deux doses chaque jour, même jusqu'à trois s'il y a quelques accidens, sur-tout s'il y a eu des épanchemens, soit dans les couches précédentes, soit dans la présente, & cela pendant quarante jours, qui est le temps fixé par la nature pour les évacuations ensuite de couches. Je ne saurois trop prier les personnes qui craindroient les trop fortes doses de se tranquiliser à cet égard; une longue expérience m'ayant appris que mon remède est absolument innocent, même à doses très-fortes, comme on peut le voir dans le chapitre préliminaire. Il est bon d'observer encore que l'usage

de l'élixir ne demande aucun régime particulier, qu'un régime sain analogue à la santé & à l'état de la personne qui en use. L'attention qu'on doit avoir est qu'il y ait un intervalle de deux heures entre la prise de l'élixir & le manger. Cette règle n'est pourtant pas pour tous les cas, puisqu'on en peut prendre pour les maux d'estomac après le repas; mais il est plus sûr d'observer cette règle, parce qu'alors l'élixir passe plus aisément & plus certainement dans la masse du sang pour en séparer le lait.

ART. III.

Usage de l'élixir pour prévenir les suppressions sanguines ou laiteuses après les couches. Précautions à prendre dans l'inflammation de matrice.

Il prévient les suppressions de l'une ou l'autre espèce, ou rétablit l'écoulement, en prenant une ou deux doses, ou même trois par jour, si les premières n'ont pas été suffisantes. C'est un avis général pour tous les cas mentionnés ci-dessus, que quand la première dose ne fera que calmer les accidens, sans en détruire la cause, il faudra réitérer les doses; cette réitération doit aussi avoir lieu quand les accidens sont pressans.

Si les accidens sont causés par un accouchement laborieux ou contre nature, il faut non-seulement faire usage de l'élixir, mais encore employer les cataplasmes de son, de froment cuit dans l'urine ou dans l'eau de goulard; ils préviendront l'irritation des vaisseaux de la matrice & rendront la souplesse nécessaire au couloir, pour que l'élixir ne trouve pas autant

d'obstacles à vaincre pour la guérison de ces suppressions. Alors il procure l'ecoulement de l'humeur par les urines, par la transpiration ou par les voies naturelles, ou enfin par les trois voies ensemble. Lorsqu'on a différé à faire usage de notre remède, il ne faut pas s'attendre à voir opérer sensiblement & sur le champ les évacuations par les voies naturelles; les humeurs étant épaissies & devenues sans ressort, il faut quelquefois quatre ou cinq jours pour rétablir les évacuations; néanmoins la malade se trouvera fort soulagée, parce que l'élixir fera une partie de son effet par une douce transpiration & par les urines. Si au contraire on ne donne pas le temps à cette humeur excrémentielle de se condenser en faisant usage du remède dans les vingt-quatre heures, les suppressions quoiqu'accompagnées d'accidens, cesseront bientôt, & les accidens n'auront plus lieu.

On a coutume, fort mal à propos, d'employer le sel de *duobus* ou autre pour combattre les suppressions & accélérer la sortie du lait. Une longue expérience m'a démontré que tous les sels sont pernicieux dans ces sortes de cas; ils irritent & picotent les houppes des nerfs de la matrice, & causent des inflammations plus ou moins considérables dans un accouchement naturel. Que deviendra donc une femme à qui on administre des sels, lorsque, par un accouchement laborieux, la matrice n'est déjà que trop disposée à l'inflammation, lorsque, dans une suppression, l'acrimonie que l'humeur acquiert par son séjour dans la matrice, cause à cette partie des irritations inflammatoires? Je ne pretends pas donner à mon remède plus d'efficacité qu'il n'en

n'a ; car, ni l'élixir, ni tout autre remède, n'empêcheront pas la gangrène, lorsque l'inflammation de matrice, soit après un accouchement laborieux & contre nature, soit à la suite de suppressions trop anciennes, est parvenue au dernier période. Mais notre remède préviendra certainement cet accident, lorsqu'il y aura des dispositions, c'est-à-dire, lorsqu'il y aura douleur & tension au bas-ventre avec fiévre continue : c'est-là le cas d'avoir recours à notre élixir, & d'aider son effet par des cataplasmes de son de froment cuit dans l'urine, ou des compresses imbibées d'urine tiède ; si l'on ne peut souffrir les cataplasmes, l'eau de goulard peut suppléer à l'urine.

Les lavemens avec l'eau de son & un peu de beurre frais sont indispensables. Il faut absolument rejeter les cataplasmes composés avec les mucilagineux, ils distendent les tégumens ainsi que les vaisseaux sanguins qui se prêtent de plus en plus à recevoir la colonne de sang qui leur est apportée, & perdent par conséquent de leurs ressorts à proportion de leur plénitude. Il sembleroit que, si les sels sont nuisibles dans ces cas-là, l'élixir dans lequel il entre de l'eau-de-vie, ne pourroit qu'allumer le sang de plus en plus : je réponds à cette objection, que tous les simples qui entrent dans cet élixir sont acides au premier degré, & que ces acides surpassent de beaucoup la petite quantité d'esprits qui se trouve dans une dose, & qui est absorbée par ces acides.

Que des gens, ou trop timides, ou mal intentionnés, cessent donc de dire que notre remède est nuisible, parce qu'il est échauffant,

Parmi des milliers de personnes qui en ont usé, nous osons défier qu'on en cite une à qui il ait été nuisible, comme échauffant, après l'avoir pris avec les précautions convenables. Nous certifions éternellement, comme un fait qui nous a nous-même étonné, que des enfans en ont pris la valeur de huit à neuf doses à la fois, sans avoir éprouvé le moindre échauffement.

Quelques médecins, en petit nombre, refusent à leurs malades la liberté de faire usage de ce remède, parce que, disent-ils, ils ne savent pas de quoi il est composé. Il faut croire qu'il n'est composé que d'ingrédiens bien salutaires, puisqu'il a tant d'efficacité pour le genre de maladies auquel il est appliqué; mais nous n'avons pas besoin d'être le prôneur de notre remède. Le Gouvernement vient de l'approuver de la manière la plus authentique & la plus flatteuse pour l'Auteur. Sa Majesté a daigné nous mettre au-dessus de tous les besoins, suivant notre état & notre condition. Le public bon, que nous aimons à servir, trouvera ici un témoignage de notre zèle à lui être utile & de notre reconnoissance envers notre Auguste Souverain, qui a bien voulu nous récompenser, parce qu'il est le Père de ses sujets, & que nous avons consacré notre vie à être utile à nos compatriotes. Quant à l'espèce de public ingrat, jaloux, malfaisant, il restera toujours tel qu'il a toujours été. Nous ne le bravons pas, mais nous voudrions pouvoir réussir à détromper, ne fusse qu'une seule persoune abusée, riche ou pauvre, & lui être utile. Nous nous trouverions suffisamment dédommagés de la peine que nous avons prise de justifier sans besoin & sans nécessité notre remède.

ART. IV.

Avis aux Nourrices, soit avant d'allaiter, soit pour faire tarir le lait.

Les nourrices ne sont pas plus exemptes des accidens que les autres femmes, notamment d'abcès au sein, parce que dans les commencemens le lait est encore épais, & ne s'est pas encore purifié par les voies inférieures : d'ailleurs l'enfant étant foible ne suce que la partie du lait la plus liquide : la partie la plus épaisse qui reste dans le sein, se mettra en fermentation & formera un ou plusieurs abcès, ou refluera dans la masse du sang ; le sang étant alors vicié, la nourrice tombera plus ou moins malade à raison du vice qui se sera introduit dans le sang, l'enfant n'ayant d'autre nourriture sera infecté du germe de toutes les maladies ; une seule dose de l'élixir par jour, pendant deux ou trois jours, auroit obvié à ces accidens qui sont grands, & pour la nourrice & pour l'enfant. La propriété de ce remède est de procurer, par les voies inférieures, l'évacuation de la partie la plus grossière & la plus épaisse du lait qui s'est échauffé & a acquis, par la chaleur naturelle, un degré de fermentation qui l'a coagulé au point que l'enfant ne peut le tirer : c'est ce lait fermenté & épaissi que l'élixir divisera & charriera par les voies inférieures. Si l'on veut agir prudemment pour l'avantage de l'accouchée & de l'enfant, pendant les quatre premiers jours l'enfant ne tettera pas, on lui donnera le premier jour une demi-once de sirop de fleurs de pêcher ; le second, le troisième & le quatrième du lait de vache coupé avec de l'eau d'orge.

Cette méthode m'a réussi à l'égard de plusieurs enfans pour les préserver des gourmes, catarres & convulsions : je puis même assurer qu'il est peu de ces enfans dont j'ai ainsi préparé les nourrices qui aient eu la petite vérole, & les nourrices ont été préservées de toutes espèces d'abcès & autres incommodités. Les nourrices ne doivent point craindre que l'élixir fasse tarir leur lait, car dès le premier jour qu'elles donneront à tetter, leur lait reviendra, mais nouveau & d'une bonne qualité, au point que l'enfant seroit bientôt rétabli quand même, par impossible, il auroit souffert de l'absence de sa nourrice. Voici la marche qu'elles doivent tenir : le premier jour de leurs couches elles prendront deux doses, ensuite une seule dose par jour jusqu'au quatrième inclusivement ; quand il leur arriveroit quelqu'accident, elles en peuvent continuer l'usage & continuer aussi de donner à tetter à leur enfant.

Lorsqu'une nourrice veut sévrer, elle devient sujette, non à tous les accidens qu'une femme en couche peut éprouver pour faire passer son lait, mais à plusieurs, ce qui la met dans le cas indispensable d'user de l'élixir : le lait n'étant plus tiré s'accumule dans le sein, cause des abcès, reflue dans la masse du sang & occasionne souvent diverses maladies : pour prévenir ces accidens il faut qu'une nourrice s'y prépare insensiblement en ne donnant plus à tetter pendant la nuit, qu'elle fasse usage de l'élixir pendant huit jours, & dans le cas où le sein, par une trop grande abondance de lait, deviendroit trop gonflé & trop dur, elle y appliquera des compresses d'urine tiède.

Les nourrices sont exposées à trouver de la difficulté à nourrir, lorsque le mamelon n'est pas formé ; elles doivent alors, avant leurs couches, se faire tetter ou appliquer le siphon destiné à former le bout du sein : pendant que la difficulté durera elles doivent faire usage de l'élixir, & si, après les couches, l'enfant ne peut vuider le sein, pour empêcher le lait de se grumeler d'où s'ensuivroit des abcès, elles appliqueront des compresses d'urine qui empêcheront les accidens qui ne sont que trop ordinaires.

Les mêmes accidens arrivent lorsque les bouts du sein crévassés ou emportés par la succion de l'enfant, il faut maintenir une chaleur douce, employer les compresses d'urine, continuer l'élixir qui fera passer, par les voies ordinaires, le lait superflu ; l'on appliquera sur les mamelons soit crévassés, soit en suppuration, parties égales de miel & d'essence de ténébenthine.

ART. V.

Des épanchemens de lait & de leurs remèdes.

Toutes les femmes qui ne nourrissent pas, prendront deux doses d'élixir par jour jusqu'au quatrième inclusivement, & continueront d'en prendre une dose par jour jusqu'à ce que la bouteille soit finie, & toujours le soir par préférence. Si, faute d'en avoir fait usage, il survient quelqu'épanchement de lait, il faut doubler & tripler la dose chaque jour jusqu'à la fin des accidens. Pour aider l'élixir à diviser l'humeur, il faudra mettre sur la tumeur des cataplasmes de son cuit dans l'urine, ou simplement des compresses imbibées d'urine tiède à laquelle on pourra substituer l'eau de goulard

aussi tiède, alors l'élixir divisera & fondera le lait caillé & condensé & le poussera par les conduits ordinaires, tant par les pores de la partie gonflée, que par une transpiration générale, soit aussi par les urines & par les voies naturelles.

Mais si l'on a eu trop tard recours au remède, si l'abcès est formé, il faut abandonner la voie de la résolution pour recourir au maturatif simple & ordinaire; la fiente de vache fricassée avec du sain-doux ou naturelle, mise entre deux linges est le maturatif le plus convenable, il fera ouvrir la tumeur naturellement, & il faut en continuer l'application jusqu'à ce que la matière soit évacuée, quand il y a ouverture on met sur la plaie l'onguent de la mer & par-dessus l'emplâtre le même cataplasme, jusqu'à ce que le sein soit ramoli, alors on quittera ce cataplasme auquel on substituera une compresse de vin chaud par-dessus l'emplâtre : mais pour parvenir à une guérison plus prompte & radicale, & pour évacuer le lait qui est, sans contredit, passé dans la masse du sang, il faut prendre, par jour, deux doses d'élixir qui poussera au dehors le lait & le pus qui pourroient rester dans la tumeur. Les Dames ne doivent point trouver mauvais que je leur indique des topiques qui peuvent paroître dégoûtans à quelques-unes d'elles; mais si elles savoient combien ces remèdes naturels & innocens peuvent leur épargner de douleurs, elles n'hésiteroient pas de s'abandonner à ce qu'une longue expérience m'a fait trouver de meilleur.

Les huilleux & les graisseux ne conviennent point à ces sortes de tumeurs : les cataplasmes indiqués, conjointement avec l'élixir, n'ont jamais manqué leur effet. Les cataplasmes de mie

de pain & de lait ne sont guères efficaces, celles cependant qui ne voudront pas se soumettre au traitement ci-dessus énoncé, pourront s'en servir.

Mais lorsque les épanchemens de lait sont anciens, que ce lait n'a formé aucun dépôt, qu'il s'est seulement transmis dans la masse du sang, la guérison n'en est pas aisée; dans ce dernier cas d'un sang très-vicié, il faut s'habituer à vivre avec son ennemi : mais un événement salutaire, pour les femmes qui sont dans ce triste état, seroit une nouvelle grossesse & un nouvel accouchement, alors on obtiendroit plus certainement une guérison radicale, parce qu'en ce cas le lait nouveau se réunissant avec l'ancien, sont entraînés tous deux ensemble avec le secours de l'élixir, c'est le cas où l'on en doit faire usage plus long-temps, & c'est faute de ce secours que des femmes ayant eu un ou plusieurs enfans sont restées néanmoins avec toutes les incommodités de leur lait épanché, souvent même augmentées par le nouveau.

On prendra cet élixir à une ou deux doses, à raison de la grandeur & de l'ancienneté des incommodités, & autant de temps que le lait déposera dans les urines, ce à quoi il faut faire attention.

Les femmes qui ont des laits épanchés & qui ne sont plus dans le cas de faire des enfans, n'auront pas de ressource de guérison aussi certaine; cependant elles pourront être sinon guéries, au moins très-soulagées, sur-tout si elles sont encore réglées : ce sera le temps propre pour faire usage de l'élixir; ensorte que deux jours avant ce temps périodique, elles le commenceront, continueront pendant la durée & deux

jours après sa fin, à une dose tous les soirs, & ce tous les mois jusqu'à ce qu'elles soient très-soulagées.

Celles qui sont également incommodées de laits épanchés, & qui ne sont plus reglées, trouveront aussi du soulagement quelqu'âge qu'elles aient, pourvu qu'elles le prennent pendant huit jours chaque mois dans le temps où elles étoient réglées. Les unes & les autres doivent nécessairement continuer plus ou moins de temps, selon l'état où elles se trouveront. Le dépôt laiteux qui se formera dans leur urine, leur indiquera combien de temps elles doivent en user. C'est une regle générale que tant que les urines déposent du lait, on doit conclure qu'il y en a encore, & qu'il en faut tarir la source. Il reste quelquefois des duretés au sein pour avoir été abcédé; pour les ramolir, il faut se servir ou de compresses d'urine ou d'eau de goulard.

Quoiqu'il soit dit plus haut, que les femmes qui ne sont plus en état d'avoir des enfans, ne doivent pas attendre une guérison radicale, n'ayant pas les mêmes ressources que les autres, cependant l'expérience récente fait voir que l'on ne doit pas perdre courage Voici un exemple frappant, qui prouve qu'il n'est point d'accident occasionné par le lait, quelqu'invétéré qu'il soit, qui ne puisse être guéri. M.r Guestre, médecin ordinaire de madame la comtesse de Vergenne, traitoit madame la baronne de Kurk-Mental, en son hôtel, rue d'Artois, malade depuis environ 24 ans, ayant des obstructions, le ventre au moins une fois plus volumineux que dans l'ordre naturel,

avec

avec fièvre & plusieurs autres accidens ; ce Médecin présuma que le lait étoit la cause de cette cruelle maladie ; en conséquence, il fit prendre à la malade l'élixir pendant quatre ou cinq mois, d'où s'est ensuivi une guérison radicale.

Il est aussi rapporté dans cette brochure plusieurs exemples d'anciens laits épanchés radicalement guéris, d'où est à conclure que l'on doit toujours tenter le secours de ce remède qui ne peut faire de mal en quel cas que ce puisse être ; mais il ne faut pas s'attendre dans ces circonstances que la guérison puisse s'opérer en peu de temps, il faut continuer à deux doses par jour, autant de temps que les urines déposeront, ce à quoi il faut faire attention.

ART. VI.

Contre les Tranchées à la suite des couches.

Les tranchées ne se font pas sentir ordinairement à la première couche, parce que, suivant toute apparence, les vaisseaux qui communiquent de la matrice à l'arrière-faix ne sont point encore assez dilatés, pour laisser passer une portion considréable de sang ; il ne se fait qu'une espèce de suintement qui s'écoule à mesure par l'orifice de la matrice ; au contraire, dans les couches subséquentes, ces mêmes orifices des vaisseaux étant beaucoup plus dilatés, le volume du sang sort plus abondamment qu'il ne peut s'évacuer par l'orifice de la matrice, alors ce sang plus ou moins refroidi, soit par la lenteur des douleurs de l'accouchement, soit parce que l'accouchée sera restée trop long-temps sans s'être

remise au lit, s'accumulera dans la matrice & occasionnera ces tranchées si douloureuses par la sensibilité des parties où elles se font sentir, que plusieurs femmes aimeroient mieux mettre un autre enfant au monde que de souffrir ces coliques insupportables.

Il est donc besoin d'un véhicule tel que notre élixir, qui puisse rendre le ton à la matrice, divise le sang caillé, & par cette fonte prévienne ou fasse cesser les tranchées. Si l'on a abandonné le tout à la nature, l'élixir ne produira pas son effet sur le champ, car le sang qui sera tombé en surabondance dans la matrice ne se liquéfiera promptement qu'autant qu'il n'y aura pas long-temps que les caillots seront formés : s'il y avoit trop long-temps qu'ils fussent formés, il faudroit aider l'élixir avec le cataplasme de son & d'urine, par cette opération facile la malade eprouveroit un plus prompt soulagement.

Mais si l'on a commencé à faire usage de l'élixir par précaution ou pour éviter la fièvre de lait & les tranchées, il est certain qu'elles n'existeront, ou point du tout ou foiblement. Dans le cas cependant où elles se feroient sentir, malgré les premières doses d'élixir, au lieu de deux doses par jour, l'on en peut donner trois doses dans deux ou trois cuillerées de café : cet avis n'est que pour le cas où les tranchées sont rebelles, ce qui arrive lorsque les vaisseaux fournissent plus à la matrice qu'elle ne peut évacuer, alors il se forme des caillots semblables au sang tiré dans une palette.

Sur toutes choses ne laissez point refroidir une femme en couche ; si, par des raisons qu'on ne peut prévoir, on est obligé de la laisser sur

le lit de misère, il faut l'y maintenir le plus chaudement possible avec des serviettes chaudes appliquées sur les parties les plus susceptibles de refroidissement. On ne doit rien craindre de faire prendre l'élixir dans du café à l'eau, parce que ce véhicule accélérant, ainsi que l'élixir, la circulation ne peut produire qu'un bon effet en rechauffant les parties internes qui auroient été refroidies par la longueur de l'accouchement, ou par l'intempérie de l'air. Si, malgré ces précautions, les tranchées existoient encore, on auroit recours aux cataplasmes ; on s'abstiendra du café aussitôt que les tranchées diminueront pour ne point trop échauffer la malade. En suivant ce qui est ici indiqué, on s'apercevra avec étonnement de la cessation des tranchées qui, jusqu'ici, ont résisté à tous les remèdes.

ART. VII.

Contre les gonflemens & douleurs du sein.

Il est nécessaire que le lait monte & se fasse sentir dans le sein, si cela n'arrivoit pas, ce seroit une preuve qu'il seroit passé dans le sang ou seroit fixé sur quelqu'autre partie ; mais ce gonflement du sein peut avoir des suites fâcheuses, il occasionne une tension considérable, douloureuse & gênante, une fièvre qui, quelquefois, dure plus que la fièvre de lait ; il cause des abcès au sein, parce que le lait s'y grumelle & ne peut seul reprendre sa fluidité pour repasser par les voies inférieures & par les pores du sein, en sorte que quand une femme nourriroit, l'enfant trop foible ne pourroit, par la succion, le fondre ni le délayer ; si le nourrisson y parvenoit,

il ne tireroit qu'un lait infecté & fermenté. Si l'on fait usage de l'élixir, il n'y aura aucun de ces accidens à craindre, pourvu que la femme soit tenue chaudement, & qu'on lui garnisse le sein avec une couple de serviettes d'un linge doux pliées en quatre; il ne faut les changer que le moins souvent possible & avec les plus grandes précautions, parce que les pores de la peau étant ouverts par l'effet de l'élixir, le moindre froid seroit dangereux.

Qu'on se garde bien de mettre aucun topique sur le sein, cela gâte la peau, relâche les tégumens, de manière que les femmes qui ont eu plusieurs enfans & qui ont suivi l'ancienne routine, n'ont que peu ou point de gorge, ce qui leur en reste a perdu toute espèce de ton, ainsi que la couleur ordinaire de la peau. Notre élixir fait & l'office d'un topique & celui de rendre le ton au point que presque toutes les femmes qui ont suivi exactement ma méthode, se sont trouvées, au relevé de leurs couches, dans un embonpoint auquel elles ne s'attendoient pas; c'est ce que pourroient assurer, si elles étoient consultées, la plupart des Dames que nous avons accouchées, & c'est ce dont on peut voir la preuve dans quelques-unes des lettres ci-jointes.

Si l'on s'aperçoit que le sein soit plus gonflé & plus douloureux que de coutume, faute d'avoir pris de l'élixir & les précautions ci-dessus indiquées, il faudra se mettre promptement à cet usage & le prendre à deux ou trois prises par jour, mettre sur le sein des compresses d'urine, & c'est le moyen d'empêcher les abcès; s'il y a du pus, pour avoir différé plusieurs jours, il faut se conduire, comme il est spécifié dans

l'article V pour le lait épanché, ceci regarde celles qui nourrissent & celles qui ne nourrissent pas.

Les femmes, nourrices ou non, sont exposées à des abcès qui causent les plus grandes douleurs, à cause de l'excessive sensibilité des parties : c'est un des cas où l'on doit le plus faire usage de l'élixir, pour empêcher qu'une partie du lait ne reflue dans le sang, & aussi pour en diminuer la quantité, en portant une partie de ce lait par les voies ordinaires, ce qui contribuera à guérir & cicatriser plus promptement l'abcès.

Les abcès ont encore pour cause un saisissement quelconque : le lait se trouvant en grande quantité dans le sein & mis en stagnation par cette cause, les glandes engorgées perdent de leur ressort, alors le lait doit se condenser, s'épaissir, se grumeler & donner lieu à un ou plusieurs abcès; alors, si l'on redouble les doses, si l'on a sur champ recours à des compresses d'urine, on évitera ces terribles inconvéniens.

ART. VIII.

Contre la Fièvre de lait.

Deux doses d'élixir par jour la préviennent ou la diminuent beaucoup, toujours à proportion de la plus ou moins grande évacuation qui précède cette fièvre. On ne doit pas lever la femme ni l'exposer à l'air pendant ni avant ce temps : la fièvre ne vient que de la trop grande quantité de lait & de la corruption qu'il acquiert par son trop long séjour dans les vaisseaux laiteux, source d'une infinité d'accidens. Cette fièvre étant une fermentation dans le sang avec grande chaleur,

doit nécessairement confondre la partie de l'humeur laiteuse avec le sang, & occasionner par conséquent des suppressions; si, après un tel bouleversement la nature ne se trouve pas assez puissante pour jeter au dehors cette partie laiteuse, excrémentielle, viciée par son séjour, il en résultera accidens sur accidens. On a cru que la fièvre de lait étoit nécessaire dans les suites de couches, mais aujourd'hui que l'on a trouvé un moyen certain d'évacuer cette humeur long-tems avant le terme fixé à l'arrivée de la fièvre, on épargne cet effort à la nature. Il convient donc d'éviter cette fièvre ou au moins de la diminuer considérablement, ce à quoi l'on ne parviendra pas, j'ose l'assurer, sans le secours de l'élixir. Ce qui confirme ce que j'avance, c'est qu'ordinairement, sans ce remède, le lait ne prend son cours par les voies inférieures que le quatrième & quelquefois le cinquième jour; au contraire avec l'élixir, il s'évacue, au plus tard, trente-six heures après l'accouchement. Si donc l'élixir produit une ample évacuation, l'on pourra s'assurer qu'il n'y aura point de fièvre : si l'évacuation n'a pas été complette, la fièvre existera tout au plus deux heures & très-foiblement. Voilà la source des accidens qui accompagnent ordinairement les couches, sinon détruite, au moins affoiblie & suspendue. Nous osons assurer les Dames que, sans cette précaution, on ne peut solidement compter sur des suites heureuses, parce que tout dépend de prévenir ou d'affoiblir cette espèce de fièvre que plusieurs Auteurs ont cru nécessaire, mais que l'expérience prouve être très-nuisible, & la source de tous les accidens qui arrivent à la suite des

couches. *Voyez ce qui a été dit plus haut à l'article deuxième.*

La fièvre de lait dure ordinairement vingt-quatre heures, plus ou moins, selon la force & le tempérammment de la malade. On voit souvent que la femme la plus forte, comme la plus foible, sont sujettes à des suppressions par la violence de la fièvre; si ces suppressions durent, l'humeur exrémentielle passera dans le sang, augmentera la fièvre & prolongera les suppressions, alors les malades seront exposés à des engorgemens plus ou moins considérables. Il vaut donc mieux profiter des moyens nouvellement découverts que de s'exposer aux risques d'une infinité d'accidens.

Cette fièvre a encore une autre cause qui vient de l'imprudence que l'on commet journellement, de lever une femme avant le tems fixé pour la fièvre de lait. On expose à l'air une femme dont les pores sont ouverts; la transpiration établie ou prête à s'établir, se répercute & occasionne une fièvre plus considérable; il ne faut donc lever une femme que vers la fin du quatrième jour, avec le secours de l'élixir elle évitera la fièvre & se rétablira promptement.

ART. IX.

Des Fievres continues après l'accouchement.

Si, comme on l'a dit plus haut, il est reflué dans la masse du sang une partie plus ou moins considérable de lait corrompu, la fièvre s'établira indubitalement & continuera nécessairement tant que cette humeur y résidera, car un tel corps étranger ne peut qu'allumer le sang & le mettre dans une fermentation considérable; cette

fièvre donnera lieu à la suppression totale ou des lochies ou du lait qui, refluant encore dans le sang, augmenteront la fièvre; de-là une infinité d'accidens. La fièvre peut encore être occasionnée par un accouchement dur & laborieux, ou par quelque portion de l'arrière-faix restée dans la matrice; l'on verra à l'*article XI* ce que l'on doit faire dans ces deux cas, si cette fièvre est occasionnée par les suppressions quelconques, l'on y remédiera en augmentant la dose de l'élixir chaque jour, jusqu'à cessation de la fièvre qui diminuera insensiblement, quand même les évacuations ne seroient pas sensiblement rétablies, ce qui n'arrive quelquefois que quatre ou cinq jours après l'usage de l'élixir, mais elles se font insensiblement par les voies des urines & de la transpiration.

On objecte que notre élixir échauffe & qu'il doit être nuisible dans ces sortes de fièvres dans lesquelles le sang est, dit-on, déjà assez allumé, sans en augmenter encore la fermentation. Je prouverai, dans l'*article XXIX*, que l'élixir n'échauffe point, mais, quand il échaufferoit, le quinquina n'échauffe-t-il pas? Il est cependant reconnu comme spécifique pour toutes les fièvres intermittantes. Au reste prétendra-t-on rappeler & rétablir les évacuations en rafraîchissant? Un lait caillé dont le plus fluide est passé dans le sang, & qui produit tous les ravages que l'on voit, reprendra-t-il du ressort avec des rafraîchissemens? Les rafraîchissans produiront-ils une douce transpiration par les pores de la peau? La transpiration si nécessaire pour expulser cette humeur laiteuse, ne s'établira que par une légère fermentation occasion-

née par un remède qui purifiera la masse du sang & rendra le ton aux solides. Les rafraîchissans sont mortels aux femmes en couches, & presque toutes celles qui sont mortes en couches ont péri pour avoir été trop rafraîchies, parce que les rafraîchissans fixent le lait, le condensent & le font grumeler. Au contraire, on les guérira en faisant fermenter ce lait, & en le tenant dans un mouvement perpétuel, mais insensible.

La fièvre peut être occasionnée par des humeurs, comme la bile qui sera mise en mouvement : il faudra continuer l'élixir & différer jusque vers le douze de la couche pour purger la malade avec des purgatifs fort doux. Je ne conseille pas de le faire plutôt. Voyez l'*article X*.

Quant aux fièvres intermittentes qui arrivent quelquefois après les couches, elles ne doivent pas faire craindre pour la malade ; par conséquent on peut aussi remettre le purgatif vers le temps indiqué plus haut. Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, on ne doit pas saigner, parce qu'en vidant les vaisseaux on fournit au lait le moyen de se porter de plus en plus dans le sang.

Il ne se rencontrera, à la suite des accouchemens, aucuns cas où l'on ne puisse administrer l'élixir ; il est prouvé qu'il calme toutes sortes de fièvres, & quand même il ne la suspendroit pas, il empêchera au moins l'humeur retrogradée dans le sang, de s'y accumuler & de le vicier.

Les indigestions peuvent aussi donner naissance à des espèces de fièvres dont les suites ne sont pas ordinairement dangereuses. L'estomac affoibli dans la suite des couches étant surchargé fait très-foiblement ses fonctions ; il

en doit résulter des mouvemens de fièvre plus ou moins forts en raison de sa surcharge & de l'espèce des alimens qu'on aura pris. Lorsque le cas est arrivé, il faut prendre de l'eau tiède qui est préférable au thé & avoir recours à l'élixir qui rendra le ton à l'estomac & aidera la digestion.

Art. X.

Contre les Dévoiemens après l'accouchement.

Les dévoiemens sont toujours occasionnés par les causes mentionnées ci-dessus ou par des indigestions : l'une & l'autre espèce est accompagnée & même précédée de suppressions. L'élixir augmenté d'une dose, si l'on a commencé par en prendre une simple ou une double dose, si l'on en n'a pas encore fait usage, rétablira les suppressions, fortifiera l'estomac, le débarrassera des corps étrangers, & fera cesser le dévoiement. En effet le dévoiement n'est occasionné que par le reflux de l'humeur laiteuse sur l'estomac ; elle s'y fixe, suspend l'aisance de la trituration & de la coction, vicie en totalité ou en partie les alimens qui ne peuvent ni se digérer ni faire un bon chyle, tant que ce lait corrompu séjournera & sera mêlé avec les sucs nécessaires à la digestion. De-là on comprend aisément que tous les astringens, purgatifs & autres ne guériront pas ces dévoiemens. Il faut, avant toute chose, en détruire la cause, c'est-à-dire, rétablir les évacuations, soit par les voies naturelles, soit par la transpiration ou les urines. Ceci est pour les dévoiemens qui arrivent les premiers jours de la couche.

Les dévoiemens qui prennent le cinquième ou sixième jour de la couche, n'étant occasionnés que

par des indigestions, ne peuvent devenir dangereux. L'élixir suffira en observant une diette raisonnable, il rendra le ton à l'estomac, la digestion sera meilleure & le dévoiement cessera insensiblement.

Dans l'un & l'autre de ces dévoiemens, il arrive souvent que l'humeur laiteuse qui, séparée par l'élixir & conduite au dehors par la voie des excrémens, est si viciée qu'elle est rendue comme corrosive, & procure des coliques dans le canal intestinal & dans les parties naturelles, & souvent irrite le sphincter de l'*anus*, de sorte que la malade y ressent des épreintes plus ou moins considérables; alors, pour adoucir l'acrimonie de l'humeur, & calmer les parties douloureuses, l'on donnera à la malade des lavemens faits avec du lait dans lequel on fera fondre un morceau de sucre de la grosseur d'une noix & autant de graisse de mouton, & l'on appliquera sur le ventre des cataplasmes de son cuit dans l'urine.

L'une & l'autre espèce de dévoiemens semblent indiquer le besoin d'un purgatif; mais outre qu'un purgatif deviendroit inutile, puisque le lait est la cause de cette maladie, & qu'il faut un remède propre pour l'évacuer, il pourroit devenir dangereux, sur-tout si on usoit de certains sels qui ne manqueroient pas de produire une inflammation de bas-ventre, ainsi qu'il est observé ci-dessus; *Article III*. Je m'abstiens d'employer les purgatifs même les plus doux, avant le douzième jour de la couche, & cela, d'après une longue expérience, qui m'a fait connoître qu'il arrive des accidens sans fin de purgatifs trop tôt administrés; ils troublent le travail de la nature, aggravent les suppressions

& transmettent dans le sang l'humeur supprimée : il est donc plus avantageux pour la malade d'attendre pour user de purgatifs, que la plus grande partie du lait soit évacuée, ce qui contribuera beaucoup à la cessation du dévoiement; comme aussi pour seconder l'élixir, il faut que la malade se couvre un peu plus qu'à l'ordinaire, suivant la saison, afin de mettre à profit la transpiration qu'il détermine, on peut l'aider en prenant des boissons un peu chaudes, comme du thé ou autres tisanes; car dans les dévoiemens de toutes espèces, la transpiration est toujours supprimée ; il faut donc chercher à la rétablir pour en obtenir la guérison.

Il peut arriver que les dévoiemens soient occasionnés par une débilité d'estomac qui ne peut digérer ; c'est le cas de faire bien attention à la nature des alimens : il faut les prendre dans le genre des farineux cuits avec de bon bouillon en petite quantité & souvent; ne pas craindre dans ce cas de donner deux ou trois doses d'élixir, même pur si la malade peut s'en accomoder; avoir soin de ne point surcharger l'estomac, que la malade se couvre & se tienne chaudement après avoir pris l'élixir, pour profiter des douces transpirations qu'il produira; mettre une flanelle sur son estomac afin de le tenir plus chaudement; par ce moyen on aidera la digestion, & le dévoiement cessera insensiblement à mesure que les forces augmenteront.

Cet état ne demande aucun purgatif, mais de continuer l'élixir jusqu'à ce que la digestion se fasse librement, ce qui àrrivera indubitablement. Ceci peut être pratiqué également dans les digestions paresseuses en toutes circonstances.

ART. XI.

De l'Arrière-Faix.

Le propre de notre élixir est de rendre le ton aux fibres de la matrice, ainsi qu'à toutes les autres parties du corps, & par conséquent d'en expulser les corps étrangers, en augmentant la contraction des fibres de la matrice, il poussera au dehors les parties de l'arrière-faix, si malheureusement il en est resté quelque portion; alors il faut doubler par jour les doses d'élixir jusqu'à ce que les accidens soient cessés. Tous les accoucheurs savent qu'il y a des cas qui ne permettent pas l'extraction totale de l'arrière-faix, soit parce que la matrice s'est déjà contractée, soit par un vice du placenta trop intimement adhérent, soit enfin par la désunion de ses parties causée par la putréfaction; les plus habiles avoueront que, malgré les soins les plus vigilans, ils se sont trouvés dans cette fâcheuse perplexité : c'est un fait aussi notoire qu'indubitable qu'une très-petite portion restée peut exposer une femme à de grands dangers, & même lui causer la mort avec une telle promptitude qu'on ne sait à quoi l'attribuer, il arrive aussi que la présence d'une de ces parties peut devenir l'occasion d'une perte plus ou moins considérable, parce qu'elle empêche, par son adhérence, les vaisseaux excrétoires de la matrice de se contracter parfaitement, ce qui donne de justes craintes.

Si la perte est considérable, il faut, jusqu'à ce que l'élixir ait suivi sa route dans la masse du sang & qu'il soit parvenu jusqu'à la matrice pour en détacher les corps étrangers & les jeter au dehors par les nouvelles & plus vigoureuses

contractions qu'il lui communiquera, mettre sur le ventre de la malade une compresse de vinaigre; mais si la perte n'est pas assez forte pour faire craindre ou des foiblesses ou le refroidissement des membres, l'on peut pour lors être tranquille, l'élixir seul fera l'opération.

Ce fait posé semble exiger qu'on prouve comment l'élixir peut agir sur la matrice. Nous croyons, comme il est dit plus haut, que l'élixir communique, par une vertu qui lui est propre, à toute habitude du corps & notamment à la matrice, les plus fortes contractions qui, formant un mouvement en tout sens & souvent réitéré, font détacher la portion ou la totalité de l'arrière-faix qui étoit adhérente à la matrice & la pousse au dehors; ce corps étranger étant expulsé, ses vaisseaux excrétoires auront la liberté de se contracter, & la perte, quelque considérable qu'elle soit, diminuera insensiblement par la vertu de l'élixir; au reste, de quelque manière que cette guérison s'opère, elle n'en n'est pas moins réelle : il y a tant de faits dans la nature dont la médecine ne peut pas donner l'explication qu'il faut nécessairement dans bien des cas, plutôt s'en rapporter à la vérité des faits, que d'en chercher l'explication & le mécanisme; il faut donc s'en tenir à l'expérience confirmée par des faits & des attestations incontestables, & mettre sa confiance au remède que nous proposons, puisque la médecine-pratique n'en fournit aucun autre aussi certain & aussi spécifique dans les cas dangereux que nous venons d'exposer.

Il est prouvé, par de nouvelles expériences, que, quand même le placenta ne se détacheroit

pas facilement & subitement, c'est-à-dire, qu'il resteroit adhérent en tout ou en partie, soit parce que la matrice trop foible ne seroit pas susceptible de contraction, soit que cet accident soit causé par un gonflement plus ou moins considérable, il ne faudroit pas s'alarmer pour cela. Il est arrivé que plusieurs femmes ont été 12 ou 15 jours sans être délivrées, & que, par l'usage de l'élixir, les parties du placenta se sont évacuées sans odeur cadavéreuse ni putréfaction, ce qui n'arrive pas lorsqu'on n'a pas mis l'élixir en usage.

L'élixir, pris à plusieurs doses & pur, fait dans ce cas-ci le même effet que dans les grandes douleurs de l'accouchement; en augmentant les contractions de la matrice, il fait expulser les corps étrangers. La même chose arrive dans les cas de suppressions sanguines ou laiteuses, & ce mécanisme a souvent effectué la sortie de plusieurs faux germes.

Nous observerons que ce n'est que dans les grands accidens que nous conseillons l'élixir à double & triple doses; dans les cas ordinaires une dose suffit, & l'on s'en abstiendra dès que la cause pour laquelle on le prend a cessé. Il est de la prudence de s'abstenir, sur-tout dans les grossesses, de toute espèce de remède, lorsqu'il n'est pas nécessaire.

ART. XII.

Des Pertes, soit après les couches, soit dans tout autre temps.

Les pertes forment la maladie la plus cruelle qui puisse arriver aux femmes, puisqu'elles peuvent leur occasionner la mort & en très-peu

de temps; elles arrivent ordinairement par la lésion des vaisseaux qui communiquent à la matrice; cette lésion sera tantôt la cause d'une perte, tantôt d'une suppression, selon que les vaisseaux sont dans un état de relâchement, de crispation ou d'obstruction; s'ils sont relâchés ou distendus ou qu'ils aient perdu de leur ton, comme il arrive presque toujours à la suite d'une couche, ils laisseront passer toute la quantité de sang qui se présentera à leur orifice : il faut donc un topique promptement administré, capable de fortifier ces vaisseaux & de leur rendre l'élasticité propre à resserrer & rétrécir, pour s'opposer à un écoulement qui ne finiroit que par la mort de la malade; si les vaisseaux excrétoires sont irrités, si le sphincter de ces vaisseaux est rétréci ou obstrué, soit par une humeur âcre contenue dans la masse du sang, soit après un accouchement laborieux, soit enfin par le froid, par une frayeur ou autre accident extérieur, on ne pourra alors rétablir le ton de ces vaisseaux qu'en diminuant les causes: *c'est ce qu'on verra expliqué à l'art. XXII.*

On voit clairement que ces deux maladies, les pertes & les suppressions si contraires en apparences, se guérissent par le même remède, si ce remède rend le ton & l'élasticité aux parties solides, s'il purifie la masse du sang de la partie acrimoniale qui se trouve confondue avec elle, si ce remède sur-tout ne fait son effet que par la transpiration & les urines qui sont les seules voies par lesquelles le sang peut se purifier de ses impuretés : or notre élixir est le seul remède connu qui puisse remplir toutes ces vues & opérer tous ces effets; il guérira donc l'une & l'autre de ces maladies, & nous pouvons hardiment

hardiment avancer qu'avec une bouteille nous avons guéri une mère d'une perte & sa fille d'une suppression : ces guérisons qui paroissent si contradictoires sont arrivées plusieurs fois, ainsi qu'on peut le voir par les lettres ci-jointes qui ne sont ni fabriquées à plaisir, ni apocryphes.

Les pertes sont aussi occasionnées par la mauvaise qualité du sang ; lorsque, contenant une trop grande quantité de lymphe, il est rendu trop fluide, il communique un relâchement à tous les vaisseaux, notamment à ceux de la matrice qui restent sans ressort & sans ton, de sorte que l'on les croiroit paralysés ; ce sang extrêmement fluide ne trouvant aucun obstacle de la part des vaisseaux, doit nécessairement former une perte plus ou moins considérable, cette perte continuera jusqu'à ce qu'on ait employé un remède qui produise, par la transpiration & les urines, l'évacuation de cette lymphe surabondante, & qui rende de plus le ressort & le ton à tous les vaisseaux & spécialement à ceux de la matrice : l'élixir remplit ces vues & rétablira indubitablement la malade.

Cependant, comme cet accident est occasionné en partie par la mauvaise qualité du sang plus ou moins dissous, il convient d'aider l'élixir qui ne peut dans ce cas que diminuer la lymphe ; il faut procurer au sang un épaississement convenable, en mettant toujours dans le bouillon de la malade la moitié d'un pied de bœuf : on continuera ce traitement non-seulement tout le temps que dureront les pertes, mais encore quelque temps après ; au lieu de sel on mettra dans ces bouillons un gros de gomme arabique : on a coutume d'employer l'eau & la crême de ris

dans ces sortes de cas, & l'on ne parvient pas à changer la nature du sang, parce qu'il ne suffit pas de l'épaissir, il faut encore le purifier en obtenant de douces transpirations ; cet usage du ris rafraîchit trop & empêche l'effet de l'élixir ; il faut donc s'en abstenir & se borner aux bouillons indiqués qui communiqueront une espèce de colle à toute la masse du sang capable de lui rendre le corps qu'il avoit perdu, ce qui guérira insensiblement les pertes conjointement avec l'élixir qui, comme l'on voit ci-dessus, fait tout son effet en purifiant le sang par la transpiration & par les urines, & en rendant le ton aux solides.

Il n'en sera pas de même des pertes occasionnées par la rupture des vaisseaux rongés par une humeur acrimoniale ou par des ulcères : on distinguera ces espèces de pertes par l'inspection des linges où l'on verra des taches de pus, d'ailleurs ces sortes de pertes sont presque toujours accompagnées de douleurs poignantes, & plus ou moins fortes, occasionnées par l'écoulement perpétuel qui se fait sur les excoriations de ces vaisseaux ; tout ce qu'on peut alors espérer de l'élixir se borne à un simple soulagement qui diminuera insensiblement l'âcreté du sang par la transpiration & les urines ; mais la perte sera toujours à peu près la même quoique moins douloureuse ; l'élixir n'ayant pas la faculté de procurer une régénération ni la cure de ces ulcères auxquels il n'est pas possible de faire parvenir des remèdes.

J'ai déjà dit qu'il ne falloit pas laisser beaucoup de temps sans porter remède à ces accidens : l'expérience prouve que si on laisse long-

temps ces vaisseaux sans ressort, ils deviennent comme paralysés, & la cure en devient impossible ou très-difficile : d'ailleurs, la malade devient quelquefois si foible, & tellement privée de chaleur naturelle, qu'il est presque impossible de la rappeler à la vie ; en ce cas, outre l'usage de l'élixir & les bouillons de pied de bœuf, il faut se servir de cataplasmes de son imbibé de vinaigre seulement, sans être cuit, & posé à froid sur le ventre.

Il arrive quelquefois que les femmes ont de la répugnance à user des bouillons de pied de bœuf, quoiqu'ils ne soient pas mauvais ; pour y suppléer on leur fera une forte gelée de corne de cerf dont elles prendront plusieurs cuillerées dans la journée, ce qui cependant est d'une vertu moins efficace que le bouillon indiqué.

Il est encore une espèce de perte à laquelle on ne peut remédier sur le champ, c'est lorsqu'une portion de l'arrière-faix est restée adhérente à la matrice, les vaisseaux fournissent à cette partie aussi abondamment que si la totalité du placenta existoit ; alors le sang s'écoulera dans la matrice qui ne pouvant en contenir qu'une certaine portion, le laissera s'échapper, & c'est ce qui forme cette espèce de perte qui existera tant que cette partie du placenta ne sera point expulsée. C'est-là le cas où il faut procurer à la matrice les contractions nécessaires, pour détacher ce corps étranger le plutôt possible par des doses réitérées qui opèreront en occasionnant un redoublement de perte qui ne doit point effrayer, attendu qu'il cessera bientôt, parce que l'orifice des vaisseaux se refermera dès que le corps étranger sera détaché.

Les topiques ne peuvent servir de rien dans ce cas, il n'y a que les secousses & contractions de la matrice qui puissent être efficaces; cette espèce de perte n'étant pas occasionnée par le vice du sang, il est inutile de tendre à le purifier; on distinguera cette espèce de perte par l'inspection de l'arrière-faix, dont l'extraction ne se sera pas faite en entier.

ART. XIII.

Des Suppressions sanguines & laiteuses.

Les suppressions après les couches sont sanguines ou laiteuses; l'évacuation sanguine qui paroît après l'accouchement est ce qu'on appelle lochies; dans les premiers momens elles sont plus ou moins fortes, par la raison que l'on a exposée à l'*Article XII au sujet des Pertes*; si d'abord cette évacuation est considérable, il n'y aura rien de surprenant; si on s'aperçoit d'une suspension de lochies, il faut avoir patience un jour ou deux, cette évacuation se rétablira indubitablement; cette suspension n'est causée que par la trop grande évacuation qui s'est d'abord faite, sur-tout si l'on a fait prendre à l'accouchée une dose d'élixir quatre ou cinq heures après l'accouchement; mais si on ne l'a pas fait, & que l'évacuation n'ait pas d'abord été considérable, alors ce ne sera plus une suspension, mais une suppression; on y remédiera en prenant l'élixir à deux ou trois doses.

Si, faute d'avoir employé l'élixir, il survient une suppression laiteuse, on pourra facilement rétablir cette évacuation, ainsi que nous l'avons dit plus haut, pourvu que cet état ne soit pas occasionné par des irritations, & que la sup-

pression ne soit pas trop ancienne ; si cela étoit, il faudroit plus de temps & prendre plus de précautions, car si les irritations des vaisseaux de la matrice donnoient lieu à cette suppression, ce que l'on connoîtroit par une tension & des dispositions inflammatoires causées par l'accouchement ou autre cause intérieure, alors, outre qu'il faudroit tripler les doses d'élixir, on doit encore employer les cataplasmes de son cuit dans l'urine ou des compresses imbibées d'urine, toujours chaudement, avec des lavemens de son préférables à tous les mucilagineux : ces lavemens doivent être répétés souvent pour que l'inflammation ne se communique pas dans tout le bas-ventre ; tant que l'inflammation & la tension existeront, il ne faut pas s'attendre à revoir sensiblement le rétablissement des évacuations, soit à cause de l'inflammation, soit à cause du temps qu'on aura laissé écouler sans faire usage du remède, l'inflammation se ralentira doucement, les évacuations passeront par les voies naturelles ou plutôt par les urines, & la transpiration & les accidens cesseront.

Mais si l'inflammation est à un période imminent, ni mon remède, ni ceux de la pharmacie indique ne produiront pas assez d'effet pour que cette maladie ne soit accompagnée des plus tristes accidens : c'est pourquoi il est plus sûr & plus aisé de prévenir ces accidens que de les guérir. En général, dans les cas d'inflammation très-dangereuse, on triplera la dose d'élixir, & on le prendra par préférence dans du lait d'amande ou du sirop d'orgeat, parce qu'alors, il existe dans le sang une chaleur contre nature, dont toute la capacité du

bas-ventre est le foyer, à cause de la fièvre qui pour lors est continue & souvent avec redoublement. La boisson ordinaire sera donc composée ou de lait d'amande ou d'orgeat, ou de limonade faite avec du citron ou des oranges : on doit sentir qu'il ne faut pas dans ces cas, employer beaucoup de sucre : quant aux cataplasmes, ceux indiqués plus haut sont préférables à tous les autres mucilagineux qui, comme je l'ai dit, *Article III*, sont très-préjudiciables; les personnes qui ne voudront pas se servir d'urine dans les cataplasmes, substitueront l'eau de goulard dans laquelle on fera cuire du son, ce qui ne fait cependant pas un effet aussi prompt que l'urine.

Il est des cas où les suppressions sont occasionnées par des dévoiemens ou par une trop grande abondance d'humeur. Dans le 1.er cas, il faut se contenter d'administrer l'élixir à deux ou trois doses, comme il est dit, *Article X*, & tâcher de rappeler la transpiration toujours arrêtée dans ces circonstances.

Dans le second cas, lorsqu'on s'aperçoit que les humeurs surabondent, il faut se borner à donner des lavemens faits avec du son de froment bien lavé & un peu de beurre frais. Il ne faut point de purgatifs, quelques doux qu'ils soient, ils forment une évacuation contraire à celle que la nature se proposoit, & pourroient augmenter la suppression. Les purgatifs trop tôt administrés sont souvent très-nuisibles, il est de la prudence de n'en point user avant le dixième ou douzième jour de la couche.

Le froid, le changement de linge & de lit donnent presque toujours occasion à des sup-

pressions, parce que mieux une femme se porte, moins elle se croit obligée de prendre des précautions. Les passions de l'ame, la colère, le chagrin, &c. y contribuent aussi.

ART. XIV.

De la Stérilité causée par suppression.

C'est une phénomène peu commun qu'une femme, quoique bien constituée & d'une bonne santé, devienne enceinte sans avoir été réglée; comme aussi il est peu ordinaire qu'elle le devienne lorsqu'elle ne l'est pas suffisamment, ou dans le temps indiqué par la nature. Outre que ces différens états sont un obstacle à la conception, ils sont encore un signe d'une santé valétudinaire. Soit donc qu'une femme n'ait pas encore été réglée, soit qu'elle le soit mal, il faut travailler à établir ses évacuations telles qu'elles doivent être; cela sera facile, si l'on considère les causes du désordre de la nature. Ces suppressions peuvent avoir deux causes, ou l'épaississement du sang, ou l'épuisement occasionné par quelque maladie ou par des saignées trop fréquentes. Les femmes, dont les suppressions sont occasionnées par un sang trop épais, se conduiront, comme il est dit à l'*Article XXII*, pour celles qui sont dans ce cas.

Celles, au contraire, qui éprouvent des suppressions occasionnées par épuisement ou par trop de saignées, il faut attendre de la nature qu'elle ait réparé l'épuisement en prenant de bons alimens, puis se conduire comme il est dit, *Article XII*, pour celles dont la masse du sang est trop fluide. Il est bon d'observer que la trop grande abondance des saignées est une

cause de stérilité, en ce qu'elles désemplissent les vaisseaux & diminuent la prépondérance du sang absolument nécessaire pour la conception du fœtus; & pour le rétablissement des évacuations, outre les traitemens ci-dessus indiqués, les femmes qui voudront recouvrer leur santé & se mettre en état de devenir mère, doivent se baigner souvent pour ramollir & relâcher les fibres des parties qui doivent concourir à la génération, qui, dans ces cas de suppression, sont pour l'ordinaire trop roides & trop tendues, & pour rafraîchir la masse du sang qui ne circule pas assez aisément. Pendant ce traitement on prendra l'élixir à une, deux ou même trois doses, à commencer deux jours avant, pendant & deux jours après le temps périodique, en se conformant à ce qui est dit *Article XXII.*

Que les personnes qui sont dans le cas, ne s'abusent pas en imaginant que c'est l'affaire d'un jour. On borne le régime à huit jours par mois, mais il faut le continuer jusqu'à ce qu'on soit parvenu à son but, ce qui arrivera infailliblement; du moins plusieurs dames y sont parvenues & ont eu le bonheur d'avoir des enfans, ce qui faisoit l'objet de leurs désirs: elles avouent qu'il faut avoir de la persévérance, & que c'est un assujettissement bien léger en comparaison de la bonne santé dont elles jouissent. Pendant les huit jours il faut en prendre deux doses, une le soir, l'autre le matin, & rester dans son lit pour favoriser la transpiration.

Il faut, outre cela, se mettre les pieds dans l'eau jusqu'aux genoux, s'il est possible. La composition de ce bain est de faire bouillir plein

deux assiettes de son de froment avec de l'eau, y mettre une forte poignée de sel commun, passer le tout avant de se mettre les pieds dans l'eau, & au sortir du bain se mettre chaudement au lit, il faut s'exposer à la vapeur le plus exactement possible, de sorte que cette vapeur puisse, en pénétrant dans le corps, distendre les vaisseaux excrétoires qui, pour l'ordinaire, sont obstrués. Après une bonne demi-heure de bain, il faut se mettre dans le lit bassiné, & prendre la dose d'élixir pur ou avec le moins de liqueur possible. La potion du matin se prendra au réveil avec les mêmes précautions, c'est-à-dire, qu'il faut se tenir tranquille, ne se lever & déjeûner que trois heures après l'avoir pris, si l'on veut profiter des moiteurs qui peuvent se présenter; sans cela on ne parviendra pas à purifier la masse du sang.

Il faut, outre cela, prendre une tisane faite avec une poignée de bois de buis, tel qu'il se trouve dans les jardins, coupé bien menu avec les feuilles, faire bouillir le tout jusqu'à diminution de la moitié dans trois chopines d'eau de rivière, avec un petit morceau de réglisse & un gros de sel de nitre: cette quantité de tisane suffira pour deux jours, ne se prendra pas les jours où l'on usera de l'élixir, mais dans les intervalles.

ART. XV.

De la Stérilité occasionnée par de trop grandes évacuations.

Nous avons dit qu'il falloit un juste équilibre dans les évacuations, non-seulement pour qu'une femme jouisse d'une bonne santé, mais encore

pour qu'elle puisse devenir mère: ainsi les femmes qui sont sujettes à des pertes ou qui ont des règles trop abondantes, ne jouiront pas d'une bonne santé, seront stériles ou sujettes à faire perpétuellement de fausses-couches. La plupart ne s'aperçoivent pas de ce dernier accident, parce que leurs évacuations se rapprochant plus ou moins entraînent avec elles ce que la nature avoit déjà formé. L'élixir, pris avec les précautions convenables, rétablit l'équilibre au période & à la quantité requise, rend la santé & la vertu génératrice : ceci concerne les femmes qui ont des pertes, & celles dont les règles sont trop fréquentes & trop abondantes ; voyez l'*Article XII.*

Celles qui sont sujettes à des évacuations de fleurs blanches assez copieuses pour refroidir & relâcher la matrice, ne jouiront pas non plus, ni d'une bonne santé, ni de la faculté de concevoir, parce que cet écoulement perpétuel affoiblit toute l'habitude du corps; outre cela, la matrice par où cette humeur passe continuellement, étant trop abreuvée, n'a plus de ressort, ne peut ni concevoir ni retenir le fœtus qui auroit commencé à se former. Celles qui désireront jouir dune meilleure santé & avoir des enfans, se conduiront, comme il est dit *Article XVIII.* Elles parviendront avec du temps à diminuer les fleurs blanches, à les épaissir, à fortifier les fibres de la matrice, à les réchauffer, à leur rendre le ton. On n'assure pas positivement que toutes les femmes qui suivront ce régime, auront certainement des enfans, parce qu'il peut y avoir d'autres causes de stérilité; mais on certifie que la possibilité existe & qu'elle

est vérifiée par l'expérience, y ayant rarement d'autre cause chez une femme bien constituée.

C'est ordinairement la mauvaise qualité du sang qui donne lieu aux évacuations trop abondantes. Cet accident arrive aux personnes pituiteuses dont la masse du sang porte une trop grande quantité de lymphe : c'est pour cela que ces personnes doivent encore plus que les autres se prêter à la transpiration que procure l'élixir. Ce ne peut être que par cette voie ou par les urines que le sang se dépurera : néanmoins ces personnes se conformeront à ce qui est prescrit à l'*Article XII.*

Les personnes qui sont dans ce cas jouiront rarement d'une santé parfaite : leur sang étant appauvri, les digestions doivent être mauvaises, le chyle vicié, la nutrition de toutes les parties du corps imparfaite, d'où il s'ensuit nécessairement un appauvrissement de tout individu.

Les personnes du sexe doivent user des saignées avec la plus grande circonspection, soit dans leurs grossesses, soit dans les changemens de tempéramment; plusieurs périssent d'hydropisie. Elles doivent en préférence se prêter à tout ce qui peut contribuer à la transpiration, soit par le secours de l'élixir, soit par tel autre moyen qui sera convenable.

ART. XVI.

Contre les Tranchées que les personnes du sexe éprouvent avant, pendant & après leur temps périodique.

Les tranchées dont il est question, sont causées par une grande âcreté dans le sang : lorsqu'il se présente aux orifices des vaisseaux excrétoires

de la matrice, il en irrite, par son acrimonie, les fibres, cause des tiraillemens & des errosions, de sorte que les douleurs sont plus ou moins vives, suivant le degré d'âcreté où se trouve la masse du sang. Il est donc à propos d'aller à la cause. Ce ne sera, comme je l'ai déjà dit, qu'en faisant passer par la transpiration cette humeur qui vicie la masse du sang. Par le secours de l'élixir on le purifiera & on l'adoucira, & par conséquent l'on rendra plus de souplesse aux vaisseaux excrétoires dont le ton est, pour ainsi dire, perdu par la roideur que cause l'irritation. On ne doit pas être surpris si on n'éprouve pas une guérison radicale dans le premier usage de l'élixir; car souvent la guérison complette ne s'opère que lorsque la seconde ou même la troisième révolution doit revenir. Pour donc enlever totalement l'humeur viciée, on prendra l'élixir à deux doses par jour, & deux jours avant l'apparition des règles, une le soir, l'autre le matin étant au lit pour profiter des douces transpirations que l'élixir procure : il faut aussi appliquer sur la matrice le cataplasme de son cuit dans l'urine; il ouvrira les pores de la peau, & concourera à débarrasser plus promptement, par la partie même, l'humeur qui cause l'irritation. L'élixir, dans ce cas, doit se prendre dans une demi-tasse de café à l'eau. On recommencera ce traitement à l'époque suivante pendant cinq ou six jours. J'ai vu des personnes qui ont été obligées de réitérer ce traitement pendant trois ou quatre mois, toujours en même-temps & avec les mêmes précautions, & qui ont été parfaitement guéries. Il peut aussi arriver qu'avec ces précautions une femme soit très-sou-

lagée dès le premier jour, & cela se fera d'autant plus facilement qu'il y aura moins d'humeur acrimoniale dans la masse du sang. Voyez *Article VI.*

Les personnes du sexe sujettes aux tranchées depuis long-temps, suivront ce traitement plus que les autres, mais, en outre, elles feront très-bien de se mettre les pieds dans l'eau, ainsi qu'il est conseillé *Article XIV.* Si néanmoins les tranchées persévéroient, il faut, au lieu de tisane, prendre quelques tasses d'une décoction de fleurs de mille-pertuis coupées avec du lait; par ce moyen on adoucira la masse du sang plus promptement, & l'élixir aura plus de facilité de pousser au dehors les parties acrimoniales & irritantes répandues dans la masse du sang.

ART. XVII.

Contre les Suppressions momentanées qui arrivent aux personnes du sexe.

La peur, le froid, les passions de l'ame qui occasionnent des suppressions subites, n'occasionnent pas les accidens ordinaires, si on administre le plutôt possible à la malade une dose ou deux de l'élixir, & les choses se rétabliront certainement dans leur état naturel. Si au contraire on a laissé écouler deux ou trois jours entre l'usage de l'élixir & le moment de la suppression, la nature ne se prêtera plus à l'évacuation, le temps prescrit étant déjà écoulé; cependant la malade en sera soulagée & les accidens occasionnés par ces sortes de suppressions s'évanouiront par l'usage de l'élixir, parce qu'il fait alors son effet par la transpiration. Il seroit donc à propos qu'au lieu de ces odeurs qui procurent

des vapeurs & une infinité d'autres infirmités, les personnes du sexe portassent avec elles de l'élixir pour remédier aux accidens imprévus, comme chûte, terreur subite, &c.

Si, dans ces sortes d'accidens on ne fait pas assez promptement usage de l'élixir, & que le temps limité par la nature soit tout-à-fait écoulé, l'on ne doit rien attendre qu'à l'époque suivante, & même il convient de la prévenir par l'usage de l'élixir & par les bains de jambes deux jours avant, pendant & après l'époque prochaine; sans cette attention, la malade pourroit se trouver dans la classe de celles qui ont des suppressions totales, & il seroit alors nécessaire qu'elle se mît au régime ordonné à l'*Article XXII* qui traite des suppressions produites par l'épaississement du sang. Si on a pris l'élixir à propos, il fera évacuer par la transpiration ou par les urines la plus grande partie de l'humeur qui étoit disposée à s'évacuer, & qui auroit indubitablement reflué dans le sang, de sorte que la malade sera presqu'autant soulagée que si ces évacuations fussent totalement reparues, preuve de la nécessité de l'usage de l'élixir, puisque si on le prend à temps, il dissipe; si on le prend tard, il diminue infiniment tous les accidens.

Il sera prudent de ne laisser que le moins d'intervalle possible entre cette suppression & l'usage de l'élixir. La personne, dans ce cas, peut en prendre une prise ou deux sans aucune crainte, ce qu'elle ne manquera pas de faire promptement, si elle étoit tombée dans l'eau, ou si elle avoit essuyé une pluie froide; mais alors il ne faut pas négliger de changer sur le champ de linge. Il peut arriver aussi que l'a-

crimonie du sang donne occasion à cette espèce de suppression, pour lors il faudroit se conformer à ce qui a été dit *Article XVI*.

ART. XVIII.

Contre les Fleurs blanches.

Il faut, ainsi que dans les pertes, *Article XII*, travailler à détruire la cause de cette maladie : elle provient d'une surabondance dans la lymphe qui appauvrit le sang & qui cause de mauvaises digestions & imparfaites ; il faut donc détruire cette trop grande quantité de lymphe par de douces transpirations & fortifier l'estomac. On rendra les digestions meilleures & parfaites, on diminuera l'évacuation sans la supprimer brusquement, ce qui seroit dangereux, par le moyen de l'élixir que l'on prendra 15 jours chaque mois ; savoir : 8 jours de suite à deux doses par jour, une le matin étant au lit, l'autre le soir, suspendre les prises pendant huit jours, & ensuite les reprendre autant de temps & aux mêmes heures. Les jours où l'on s'abstiendra d'élixir, on fera usage des bouillons ordonnés, *Article XII*, pour les pertes : outre ces bouillons l'on prendra ces mêmes jours, dans la première cuillerée de soupe, huit grains de rhubarbe avant dîner : si la malade est altérée, elle fera usage de quelques verres de tisane faite avec des feuilles d'argentine, continuer ce régime pendant deux ou trois mois ; plus la maladie sera nouvelle, plus la cure en sera facile ; plus elle sera invétérée, plus il faudra continuer long-temps le traitement indiqué ci-dessus.

Ce qu'il y a sur-tout à craindre dans les fleurs

blanches, est que le reflux de l'humeur ne se fasse dans le sang : on fait usage, dans ces cas, de remèdes astringens, qui, loin de procurer une meilleure situation, portent pour l'ordinaire l'humeur & la fixent sur quelque partie noble. Notre élixir, au contraire, fait évacuer cette humeur en purifiant la masse du sang, sa vertu principale étant de pousser au dehors les parties hétérogènes, de faire passer par la transpiration la trop grande quantité de lymphe qui noye les alimens dans l'estomac, l'affoiblit & occasionne des digestions imparfaites & mauvaises; il ne faut pas s'imaginer que dans cette maladie, si on a négligé long-temps d'y apporter du remède, on puisse se procurer une guérison prompte & subite par les moyens que nous proposons & que nous croyons les meilleurs : si cette maladie étoit parvenue au point de vicier quelque partie noble, elle seroit incurable encore une fois, plus cette maladie sera nouvelle, plus la cure sera prompte & facile; plus elle sera invétérée, plus la guérison sera longue & peut-être même impossible.

On doit faire attention à la qualité de l'humeur : si c'est du pus, on le connoîtra à l'épaississement & à l'odeur de l'humeur qui doit avoir un goût purulent & être plus épaisse que les fleurs blanches qui n'ont aucune odeur & sont très-fluides.

S'il se fait sentir en un seul lieu de la matrice une douleur poignante, ce ne sera plus des fleurs blanches, mais un ulcère à la matrice : alors l'élixir ne pourra le guérir, mais il en empêchera le progrès.

Il arrive souvent qu'il découle par les voies

naturelles une autre humeur de la même couleur que les précédentes, ce qui n'arrive qu'aux femmes qui ont eu des enfans & des épanchemens de lait. On distinguera si c'est du lait, en ce qu'en frottant les taches du linge séché, elles disparoîtront & produiront une poussière blanche : on le distinguera encore en ce que cette humeur est plus blanche & plus épaisse que les fleurs blanches. Dans le cas où l'écoulement sera laiteux, il faut suivre ce qui est dit *Article V*, jusqu'à ce qu'il ne paroisse plus de lait dans les urines, & que le linge, après une transpiration, ne sente plus le lait aigri.

ART. XIX.

Des Fausses-Couches.

Les chûtes, les terreurs & autres accidens semblables occasionnent des fausses-couches; elles peuvent être produites par la mauvaise qualité du sang, comme lorsqu'il est trop épais ou trop liquide.

Lorsque le sang est trop épais, il faut saigner la malade du bras tous les mois & à la quantité d'une petite palette. J'ai traité plusieurs femmes sujettes aux fausses-couches, lesquelles ont obtenu des couches heureuses, en faisant usage de l'élixir avant leur grossesse & se faisant tirer tous les mois une petite palette de sang, ce qui, à la fin de la grossesse, ne fait tout au plus que l'effet de deux saignées.

Lorsque les fausses-couches sont produites par un sang trop fluide, il faudra se conformer à ce qui est indiqué *Article XII* : cet état de fausse-couche étant contre nature devient souvent plus critique qu'une couche ordinaire, soit

par le peu de précaution que l'on prend par rapport au lait, soit parce que les fausses-couches étant une opération non-naturelle, il se fait sur la femme une révolution qui change l'ordre de la nature : le lait n'ayant aucune facilité de s'évacuer au dehors rétrogade dans le sang & le vicie : l'élixir, dans ces fausses-couches doit donc être mis en usage & il est pour le moins aussi nécessaire que dans les couches ordinaires, il faut sur-tout beaucoup de ménagemens, garder le lit, tant pour prévenir les accidens que pour ne pas s'exposer à faire plusieurs autres fausses-couches. Combien de jeunes femmes qui, pour n'avoir pas évacué leur lait, parce qu'elles ne s'imaginoient pas qu'il y en dût avoir, & faute de ménagemens, se sont trouvées dans l'impossibilité d'amener à terme aucun enfant ? Il est donc bien important pour une mère de famille de prendre les précautions nécessaires pour éviter ces funestes accidens : elle fera usage de l'élixir, comme dans une couche ordinaire, & se conduira comme il est indiqué à l'*Article II :* si, faute d'avoir pris ces précautions, une femme fait une ou plusieurs fausses-couches, elle suivra de point en point ce qui est prescrit plus haut.

Il peut arriver aussi qu'une femme fort échauffée & d'un très-fort tempérament, soit sujette à faire des fausses-couches, elle pourra facilement les éviter en se rafraîchissant, soit par des tisanes, soit par des lavemens, en se conformant toutefois au traitement indiqué par l'*Article XXII*, ce qui doit être observé, s'il est possible, avant la grossesse.

Si une femme enceinte s'est blessée, si elle a fait quelque chûte ou éprouvé quelque saisis-

sement, pour éviter une fausse-couche, il faut qu'elle se mette au lit & s'y tienne tranquillement pour que l'enfant qui a été très-ébranlé, & pour que les ligamens puissent reprendre leur ton : souvent cette seule précaution suffit; mais si l'accident fait craindre une fausse-couche, soit parce que la femme s'apercevra d'un commencement de perte, soit parce qu'elle sentira quelques douleurs : dans l'un & l'autre cas il faut que la malade se fasse tirer une palette de sang seulement, & qu'elle se fasse mettre sur toute la capacité de son ventre une serviette pliée en quatre & imbibée d'eau-de-vie avec une autre serviette pour contenir la première : on la renouvellera toutes les fois qu'elle sera séchée, & elle prendra une seule dose d'élixir tous les jours pour fortifier la matrice ainsi que les ligamens, & prévenir la fausse-couche.

Si l'accident est si grave que la fausse-couche soit inévitable, ce qui arrive lorsque l'enfant est séparé & détaché de ses membranes, il faut alors que la malade se conduise comme dans les couches ordinaires, conformément à cet qui est marqué dans le chapitre indiqué pour la conduite des femmes en couche.

Si la fausse-couche est évitée par les précautions indiquées, ce qui arrive souvent, la malade doit se conduire le plus prudemment possible au moins pendant neuf jours, car il est rare que les fausses-couches aient lieu au-delà de ce terme.

ART. XX.

Du Changement de tempérament.

Il convient de prévenir cet état fâcheux par

l'usage de l'élixir ; les personnes qui prendront ce parti jouiront infailliblement de la santé la plus parfaite : on sait qu'à un certain âge les évacuations doivent cesser, & que la nature y succombera, si elle ne peut soutenir cette révolution, ou que l'on peut rester valétudinaire le reste de ses jours, parce que la nature n'ayant plus la même vigueur, l'humeur retrogradera dans le sang & causera une infinité d'accidens ; pour les prévenir, il faut que les femmes qui sont à l'âge d'environ quarante-cinq ans, s'attendent tous les jours à ce changement ; elles s'y prépareront par des bains domestiques & des lavemens fréquens, faute de bains entiers, elles y suppléeront par celui de jambes ; elles doivent se purger plusieurs fois & prendre, tous les mois, pendant cinq ou six jours, l'élixir deux fois par jour, soir & matin, aux époques où elles doivent être réglées, si cela est déjà passé, ou dans le temps qu'elles le sont, si les règles existent encore : les pores de la peau déjà dilatés par les bains laisseront plus aisément transpirer l'humeur que l'élixir poussera au dehors, & qui, sans ce remède, resteroit dans la masse du sang, l'accompagneroit dans la circulation & ne manqueroit pas de le corrompre ou de se fixer sur quelques parties.

Si on n'a pas eu l'attention de prévenir le temps critique, & que quelques accidens commencent à se faire sentir, il est certain qu'ils viennent de cette cause ; on aura recours au traitement ci-dessus indiqué, il fera également son effet par les douces transpirations, par les urines & même par les hémorroïdes, s'il en existe ; enfin, l'élixir est plus nécessaire dans les chan-

gemens de tempéramment que dans les suppressions ordinaires, les femmes n'ayant pas les mêmes ressources du côté de la nature qui manque de ressort ; il leur faut donc nécessairement de l'aide, sans quoi la partie excrémentielle du sang formeroit des stagnations, des concrétions, sources d'obstructions & de squirres : si ces malheurs n'arrivent pas, il est toujours à craindre que la masse du sang ne se vicie, & que les femmes ne restent valétudinaires & languissantes.

Les saignées que l'on fait dans ces circonstances ne peuvent être avantageuses, quoiqu'elles paroissent procurer du soulagement ; car, outre que souvent elles occasionnent des hydropisies, c'est qu'elles vident les vaisseaux & donnent plus de place à cette partie excrémentielle pour s'introduire & gâter la masse du sang : d'ailleurs ces saignées sont des espèces de règles factices, elles entretiennent une femme dans l'état naturel, jusqu'à ce que trop affoiblie on est obligé de les suspendre entièrement : c'est alors qu'une femme, soit à cause de son âge avancé, soit à cause de sa foiblesse, ne peut plus résister à la révolution qui s'opère en elle & succombe ; notre remède fait un effet tout au contraire, puisqu'il pousse au dehors les humeurs qui se trouvent dans le sang, cette vérité est appuyée par plusieurs exemples. Qu'il est donc heureux pour l'humanité que la Providence toujours bienfaisante ait découvert un remède qui agit si puissamment sur le sang, & qui rejette infailliblement les parties qui lui sont nuisibles ! La révolution du tempéramment se fait avec suppression parfaite ou imparfaite,

ou avec perte ; celles qui éprouvent des suppressions se conduiront, comme il est dit ci-dessus ; celles qui ont des pertes consulteront l'*Article XII ;* les unes & les autres useront de tisane faite avec cinq ou six carottes sauvages, &, au défaut de la sauvage, elles se serviront de la cultivée. Les changemens de tempérament se déclarent quelquefois par des dévoiemens plus ou moins considérables, ou quelquefois les dévoiemens en sont les suites ; outre qu'ils affoiblissent, ils détruisent souvent la machine, au point que l'on ne peut plus y remédier, si l'on diffère trop à faire usage de ce remède ; mais si on le met en usage avant que le tempérament soit usé, & que l'on se conforme à ce qui a été dit à l'*Article X*, on rétablira l'estomac sur lequel l'humeur s'étoit fixée : il faut, pour rétablir cette partie noble, continuer quelque temps, même après que le dévoiement sera arrêté, c'est le moyen de rétablir le tempérament de l'estomac.

Plusieurs femmes valétudinaires vers l'âge de trente ou trente-six ans sont portées de croire, parce qu'elles ont des suppressions occasionnées par des causes étrangères, que ce sont des changemens de tempérament. Que ces femmes ne s'abusent pas, quand elles auroient été réglées dès l'âge de neuf ou dix ans, c'est toujours suppression quand cela cesse avant quarante-cinq ou quarante-huit ans. Ces suppressions vicient la masse du sang, l'appauvrissent, rendent les femmes valétudinaires le reste de leur vie, & dégénèrent quelquefois en hydropisie. Il faut donc que les femmes, à qui les règles manquent de bonne heure, sur-tout à la

suite de quelque maladie, ne se tranquillisent pas trop sur leur état, qu'elles se conforment à ce qui est dit *Article XXII*, outre les accidens rapportés ci-dessus, elles éviteront par ce moyen toute espèce de vapeurs & maladies de nerfs.

ART. XXI.

Des Vapeurs & Maladies des nerfs que le temps critique & toutes espèces de suppressions occàsionnent.

De tous les accidens que le temps critique & toutes espèces de suppressions occasionnent, l'affection des nerfs n'est pas ce qu'il y a de moins pénible & de moins inquiétant; toutes ces maladies sont absolument du ressort de l'élixir, puisqu'elles sont causées par le reflux de l'humeur excrémentielle, soit dans les changemens de tempéramens, soit lors de la suppression des évacuations périodiques; si cette humeur dont la nature se débarrassoit elle-même, passe dans le suc nerveux & s'y fixe, elle communique un vice plus ou moins considérable : si ce vice a corrompu le sang, s'il y a porté une vapeur irritante, l'on doit s'attendre à des accidens terribles qui sont souvent pris pour l'épilepsie ou la manie, & ne sont que l'effet de l'irritation des nerfs excités par ce reflux, de-là viennent les convulsions, & bientôt après la perte de la raison, tout cela occasionné par la compression & la lésion du genre nerveux.

Les femmes étant d'une constitution plus délicate, doivent avoir les nerfs & les fibres plus susceptibles d'irritation : ainsi, pour peu qu'il soit passé de cette humeur dans le sang, & qu'elle

se soit jointe au suc nerveux, elle metira bientôt en mouvement tous les nerfs qui, une fois agités, ne se calmeront que très-difficilement; de-là naîtra une infinité de maladies, selon les diverses parties de nerfs que cette humeur attaquera : on ne parviendra pas à les tranquilliser qu'en leur rendant la souplesse qu'ils ont perdu, par les bains & les douches nécessaires, conjointement avec l'élixir, à ramollir les nerfs & à les distendre; dans ces cas urgens, on ne sauroit donner l'élixir à des doses trop rapprochées, il faut même le prendre pur, si la malade est sans connoissance, lui donner pour sa boisson du lait d'amande, des quatre semences froides, avec quelques cuillerées d'eau de fleur d'orange ou de tilleul, & pour toute nourriture du lait de vache; l'on ne doit rien craindre en donnant à la malade plusieurs doses d'élixir pur dans les paroxismes, c'est au contraire le seul moyen de la tirer de ses foiblesses, & de lui rendre la connoissance : l'élixir pris avec les précautions ci-dessus, ou même sans ces préparations, si on a eu ni le temps ni la commodité, appaisera les accidens quelconques qui pourroient naître de ce reflux d'humeurs, insensiblement à la vérité, mais assez promptement pour pouvoir pratiquer les bains, &c. conseillés plus haut, ces bains doivent être tièdes.

Les règles trop fréquentes, trop durables, ainsi que les pertes, peuvent aussi donner occasion aux mêmes accidens : les nerfs seront également lésés par la présence d'un semblable humeur, & parce que la perte se sera arrêtée plus ou moins, il n'en faut pas davantage pour faire le même ravage dans le genre nerveux;

les fonctions seront suspendues, sinon totalement, au moins en partie, en sorte que les femmes resteront comme mortes, sans connoissance, sans mouvement & sans respiration apparente : cet état est effrayant, la malade quelquefois n'a pas même la faculté d'avaler quelque liquide que ce soit. J'en ai vu qui sont restées plusieurs jours & même des semaines entières, dans cet état, & sûrement, dans des siècles moins éclairés, plusieurs ont été enterrées comme mortes, quoique très vivantes, & peut-être cet affreux sort est-il encore réservé de nos jours à quelques femmes de la campagne : dans ces terribles paroxismes, il n'est question ni de baigner, ni de faire boire, il faut seulement faire respirer du plus fort vinaigre, leur en frotter les tempes, ce qui ne manquera pas après quelque temps de leur procurer quelque signe de vie : on saisira cette occasion de faire avaler à la malade une très-forte dose d'élixir : elle reviendra certainement en connoissance; alors on lui fera avaler du lait d'amande ou de l'orgeat, toujours avec un peu d'eau de fleur d'orange ou de tilleul ; si la malade retomboit dans son premier état, les rechûtes peuvent être fréquentes, jusqu'à ce que la cause soit enlevée, on recommencera à faire ce qui est dit plus haut, car il ne faut pas se contenter d'avoir mis la malade hors de risque, il faut encore travailler à prévenir les rechûtes, ce à quoi l'on parviendra par les bains, les boissons raffraîchissantes, les diètes laiteuses, conjointement avec l'usage de l'élixir qu'il faut continuer jusqu'à ce que les accidens soient entièrement cessés.

La lésion des nerfs, soit par crispation ou

par atonie, sera toujours produite par un transport de la même humeur, en grande ou en petite quantité sur quelque partie du corps; si ce transport est en petite quantité, il ne formera pas de grands accidens, il en résultera seulement, tantôt des étourdissemens, tantôt des maux de tête insupportables, des migraines, le clou histérique ou enfin des ressentimens de froid sur la tête qu'on ne peut réchauffer : cette humeur donne aussi naissance à des crispations dans la nuque du cou qui, par leurs tiraillemens, deviennent insupportables. Tous ces accidens venant de la même cause, quoique moins menaçans que les précédens, ne doivent pas être traités avec moins de circonspection, & ont besoin des mêmes remèdes. Les nerfs de la poitrine & de l'estomac ayant une relation plus intime avec la matrice, seront plus susceptibles d'être lésés, cela se manifestera par une respiration gênée & difficile, ce qui arrive sur-tout dans l'instant de la suppression; de-là les étouffemens, les suffocations qui donnent occasion à des foiblesses plus ou moins durables, & auxquelles on ne remédiera souvent qu'avec l'élixir.

Si la lésion des nerfs retentit à l'estomac, il en résultera de mauvaises digestions qui appauvriront tout le corps : tantôt ce sera un estomac débile & foible auquel il faudra donner perpétuellement pour absorber l'humeur dont il est surchargé, tantôt la présence de cette humeur irritera les nerfs de l'estomac & les rétrécira, pour ainsi dire, au point qu'il ne pourra rien recevoir, pas même de liquide; d'autres fois, enfin, cette humeur occasionnera des crispations qui seront accompagnées de douleurs insupportables.

Les ventuosités que les femmes éprouvent, sont encore produites par la même cause : lorsque cette humeur a crispé les nerfs des intestins, ces nerfs se contractant par l'irritation qui leur sera communiquée, arrêteront les vents, de sorte qu'ils ne trouveront aucune issue, de-là naîtront des espèces de boules qui parcoureront les intestins, feront effort pour sortir en causant des douleurs & irritations continuelles. Ces espèces de boules sembleront remonter jusqu'au gosier, feront craindre de perdre la respiration & même la vie. Dans ces circonstances, les lavemens seroient appliqués à propos, mais alors il est presqu'impossible d'en faire usage : la crispation existant ne permet pas de les recevoir, & ordinairement on attend avec beaucoup d'impatience que cet accident cesse & laisse un libre secours aux vents : mais au lieu d'attendre, si l'on employoit sur le champ l'élixir, il anéantiroit insensiblement toutes ces crispations en rendant la souplesse aux nerfs, & rétabliroit la malade. Cette maladie des vents est souvent causée par des glaires formées par une pituite âcre qui est cosulée dans l'estomac, s'est condensée & formée en glaires; les glaires attachées aux parois internes de l'estomac, ainsi qu'à celles des intestins, y restent collées par leur nature glutineuse, & acquièrent un degré d'acrimonie qui blesse les nerfs, les met en contraction & retient les vents qui produisent tous les accidens ci-dessus rapportés. L'élixir, avec le régime indiqué, calmera les nerfs en détruisant les glaires, & guérira, si l'on en continue l'usage, toutes les maladies ci-dessus décrites; mais il ne faut pas prendre le change, celles qui ne seront pas produites par les

causes ci-dessus déduites, ne se calmeront pas par l'élixir, mais je puis assurer que, pris même à contre-temps, il ne peut faire aucun mal, ni même échauffer en aucune façon, comme il est prouvé par l'*Article XXIX*.

Pour les suppressions des menstrues, ainsi que pour les épanchemens de lait, il peut arriver que l'une ou l'autre de ces humeurs se transmettent au cerveau, & produisent la folie qui d'abord ne sera qu'imparfaite, mais qui, n'étant pas traitée méthodiquement, dégénère bientôt en une manie très-difficile à guérir.

Cette maladie n'est pas nouvelle, mais il semble qu'aujourd'hui elle se propage plus que jamais. Dans une année j'ai été consulté pour cinq de ces malades qui se sont mises à l'élixir : savoir, une à Paris, une à Compiegne, une près de Rethel-Mazarin, une près de Charleville, & une à Vitry-le-François. Les trois premières ont été guéries par le régime ci-dessus indiqué, la quatrième se porte beaucoup mieux, la cinquième n'a pas voulu se soumettre au régime, & est plus folle que jamais, tant il est vrai que souvent plus on est à portée des remèdes, moins on s'empresse d'en profiter.

Sa manie ne diffère de la maladie des nerfs, qu'en ce que, dans sadite manie, l'humeur s'est transmise au cerveau, siége des nerfs : dans la maladie des nerfs, il n'y a que quelques nerfs de lésés par une moindre portion d'humeur, d'où est à conclure que, quoique les accidens soient moins graves dans la maladie des nerfs, c'est toujours la même cause qui agit & qui doit être traitée avec le plus grand soin & la plus grande vigilance, parce que le genre nerveux étant une

fois obstrué par l'humeur, il est presqu'impossible de la détruire. Pour y parvenir il faut doubler & tripler les doses d'élixir, & mettre la malade à la diète laiteuse.

ART. XXII.

Contre les Suppressions anciennes, & pour les personnes qui n'auroient pas été réglées.

Les suppressions viennent ordinairement d'un sang trop épais ou de la lésion des vaisseaux de la matrice dont le sphincter est plus ou moins obstrué : il faut commencer par lever ces obstacles qui ont souvent résisté aux remèdes les plus énergiques de la Pharmacie, parce que ces remèdes mal indiqués ayant des qualités contraires à l'effet qu'on attendoit, ont souvent augmenté le mal, loin de le guérir. On parviendra à liquéfier le sang par les bains des jambes, & encore plus efficacement par les bains domestiques, par des tisanes rafraîchissantes faites avec de la bourrache, buclose, chicorée sauvage, pinpernelle & un gros de sel de globert; on pourra substituer à cette tisanne du lait d'amande ou du petit lait, & ce tous les jours pendant un mois, ce qui sera suffisant pour se préparer : il faudra de plus, pour désopiler le sphincter des vaisseaux, prendre tous les jours, dans la première cuillerée de soupe, un gros de limaille de fer tamisée; & quand on aura pratiqué ce régime pendant un mois, on se mettra à l'usage de l'élixir que l'on prendra une fois par jour le soir, lorsque la malade sera au lit; elle aura soin de se couvrir pour profiter des douces transpirations qu'il doit procurer. S'il arrive qu'une femme

n'ait point encore été réglée, outre ce régime, elle fera tous les soirs usage du bain des jambes avant de prendre son élixir : dans ce bain on fera bouillir du son avec une bonne poignée de sel commun, elle y restera au moins une demi-heure, bien enveloppée d'un drap ou d'une couverture, en s'exposant le plus qu'il sera possible à la vapeur de cette eau, afin qu'elle puisse pénétrer dans les parties intérieures, & ramollir les vaisseaux obstrués. Dans ces cas, principalement, il faut prendre l'élixir pur, il en fera plus d'effet, vaincra plus facilement les obstructions, ce qui, quelquefois, est difficile, c'est pourquoi il ne faut pas attendre l'entier rétablissement dès le premier mois : quelquefois même les choses ne sont remises dans leur état naturel que lorsqu'on a continué un ou deux mois de suite : dans ce cas, les bains domestiques peuvent n'être pas nécessaires, le bain des jambes avec l'élixir & la limaille de fer prise dans la soupe, peuvent suffire. Par ce régime, dont il ne faut pas s'ennuyer, on parviendra à rendre la fluidité au sang, & l'élasticité aux vaisseaux.

Qu'on ne soit point étonné de ce que cet élixir ne fait, dans ces cas, quelquefois son effet parfait que le troisième mois : pour prévenir son effet, les personnes, dont il est question, quitteront la tisanne rafraîchissante indiquée plus haut lorsqu'elles commenceront l'élixir, & boiront seulement trois ou quatre verres par jour de celle qui suit : la tisanne propre à rafraîchir la masse du sang, ne convient point avec l'usage de l'élixir qui doit faire son effet en partie par la transpiration, effet qui seroit suspendu par les rafraîchissans.

Voici la tisanne dont on fera usage pendant tout le temps que l'on prendra l'élixir :

Prenez une bonne poignée de buis, bois & feuilles, coupé bien menu, faites bouillir le tout avec un demi-gros de sel de nitre dans une pinte d'eau que l'on fera bouillir lentement & réduire à moitié, cette quantité suffira par jour.

Il se trouve des femmes, à la vérité, en petit nombre qui n'ont jamais été réglées, & qui semblent se porter assez bien, excepté que, pour l'ordinaire, elles sont travaillées de maux de reins & de tête à peu près dans le temps qu'elles devroient avoir leurs règles. Celles qui sont dans ce cas doivent également faire usage de l'élixir dans le temps où elles sont attaquées de leurs douleurs. Celles qui sont peu réglées doivent se conduire de même. Les unes & les autres, lorsqu'elles sont arrivées à l'âge ordinaire du changement de tempérament, peuvent se trouver dans des risques évidens, parce que leur sang ayant toujours été très-épais, & ne s'étant pas purifié par les voies ordinaires, a plus de disposition à la dissolution, à quoi remédie l'usage de l'élixir.

ART. XXIII.

Pour les espèces d'Hydropisies & de Bouffissures après les couches.

Ces espèces d'hydropisies sont occasionnées par le reflux du lait dans la lymphe, ce qui doit nuire à la santé ; pour peu qu'on abandonne une accouchée dans cet état, la lymphe se corrompra, ce qui donnera naissance à une infinité d'accidens qui feront craindre pour la vie. Il faut donc travailler promptement à faire cesser ces accidens. On y parviendra en faisant prendre l'élixir

à deux doses par jour, si la malade n'en n'a point encore fait usage; si elle en a pris, une dose suffira, mais il faut la réitérer jusqu'à ce que les accidens soient entièrement calmés, & favoriser la transpiration que l'élixir doit exciter.

Il arrive aussi aux femmes des bouffissures & enflures des jambes & des cuisses, sans être la suite d'un accouchement; elles peuvent être la suite d'un changement de tempérament, dans ce cas elles suivront ce qui est prescrit par l'*Article XX.* Celles qui ont eu des pertes considérables sont aussi sujettes à ces bouffissures & enflures : elles cesseront d'elles-mêmes si les malades se sont conduites comme il est conseillé *Article XII;* si au contraire elles n'ont rien fait, & que ces pertes continuent, elles auront recours aux remèdes indiqués dans cet article. Les femmes grosses sont aussi dans le cas d'être menacées de ces sortes d'hydropisies; mais il n'y a rien à craindre, & cette incommodité cessera dès qu'elles seront accouchées.

Il ne faut pas confondre avec ces hydropisies celles qui viennent à la suite d'un grand nombre de saignées auxquelles les femmes se prêtent volontiers, parce qu'il leur semble qu'elles en sont soulagées : ce n'est qu'un soulagement passager, & bientôt elles retomberont dans le même ou dans un plus dangereux état; ces saignées ne tendent qu'à appauvrir le sang, & les suites ordinaires de cet abus des saignées est l'hydropisie. On doit donc ménager les saignées aux femmes valétudinaires, ainsi qu'à celles qui sont grosses & qui ne sont pas d'un tempérament fort & robuste, auxquelles encore il ne faut que de très-petites saignées dans leurs grossesses pour

suppléer

suppléer seulement à l'évacuation qu'elles devroient avoir. De trop fortes saignées font tort à l'enfant, & on expose la mère à devenir hydropique. Je ne propose l'élixir que pour les hydropisies ou bouffissures qui arrivent après les couches ou à la suite d'un changement de tempérament, & non pour celles qui sont occasionnées par la dissolution du sang ou par des obstructions: ce remède n'y procureroit aucune guérison, quoiqu'il pût être pris sans crainte d'aucun mal.

Pour ne point ôter aux femmes tout espoir de guérison dans les hydropisies avec dissolution parfaite de la masse du sang en suite de couches, ainsi que dans les changemens de tempéramens, on peut les assurer qu'une femme à qui on avoit fait onze fois la ponction, a eu le bonheur d'être parfaitement guérie par l'élixir seulement administré par M. Montelon, garde des rôles, rue Geoffroy-Lasnier à Paris. On en verra la preuve ci-après dans la lettre de Madame son épouse.

Il faut observer qu'inutilement on tenteroit de semblables cures, si ce n'est, 1°. à la suite des couches, parce qu'alors ce n'est que le lait qui produit cette espèce d'hydropisie, & que l'élixir est un spécifique contre le lait épanché. 2.° Il faut seconder l'élixir en se tenant bien chaudement, ne le prendre que lorsqu'on se trouvera déjà échauffé dans son lit, avoir attention de se couvrir un peu plus qu'à l'ordinaire, pour faciliter la transpiration. Dans ces cas, il le faut prendre soir & matin, & avoir du linge pour changer.

Dans le cas où la transpiration ne se déclareroit pas, il faut s'aider avec un goblet de lait d'amande si la malade est naturellement échauffée,

sinon avec un bouillon ou une tasse de thé prise bien chaude ; la guérison dépend des transpirations souvent répétées.

Les jambes enflées à la suite d'épanchemens de lait se guériront également, si, en suivant le régime ci-dessus, on applique journellement des compresses d'urine sur les parties engorgées. Si tout le corps participoit à ce reflux de lait, on feroit des frictions avec un linge un peu neuf imbibé d'urine, pour ouvrir plus facilement les pores de la peau. Soit dit pour tous les dépôts de lait.

A r t. X X I V.

Contre les amas qui se forment dans la matrice.

Dans les changemens de tempérament, ainsi que dans les suppressions, il peut se former dans la matrice des amas, des môles ou des polypes par le vice du sang, ou parce que l'orifice interne de la matrice sera rendu peu souple ou peu flexible par quelque lésion, tandis que les vaisseaux de la matrice auront conservé leur ton, leur souplesse & assez d'élasticité pour laisser passer quelque portion du sang qui, ne trouvant point d'issue facile pour s'évacuer, reste dans la matrice, s'y durcit, soit par son long séjour, soit par la chaleur naturelle de cette partie, & prend quelquefois la forme de squirre & de chancre. De-là viennent une infinité d'accidens auxquels ces corps étrangers donnent naissance. On conçoit, par ce qui est dit ci-dessus, que l'élixir faisant son plus grand effet en rendant le ton aux parties solides qui l'ont perdu, rétablit, avec le temps, le ton & l'élasticité de la matrice, lui procure la facilité de se dilater, & par consé-

quent la faculté d'évacuer ces corps étrangers; si cependant on n'a pas attendu qu'ils aient acquis un volume considérable, car alors l'élixir ne pourroit les dissoudre, mais seulement empêcher que ces corps étrangers n'acquissent plus de volume Dans ce cas, outre l'usage de l'élixir, il faut employer & reitérer souvent les bains domestiques, & appliquer le plus fréquemment possible des cataplasmes de son de froment cuit dans de l'urine ou dans l'eau de goulard : c'est le moyen le plus sûr d'empêcher l'accroissement des squirres ou autres corps étrangers dont on ne peut espérer la sortie de la matrice à cause de leur volume trop considérable.

Ce qui prouve que la matrice peut perdre de son ressort, & qu'étant une fois perdu, elle ne peut plus opérer l'émission des corps étrangers qui peuvent y être renfermés, c'est ce que l'on vient de voir depuis peu arriver dans notre ville de Vitry-le-François. Une femme âgée de 70 à 72 ans avoit gardé pendant 30 années au moins deux enfans; à l'ouverture du cadavre faite par messieurs les Médecins & Chirurgiens de cette Ville, il s'est trouvé deux enfans, l'un paroissant à terme, l'autre ayant l'apparence de 3 ou 4 mois : ces enfans se sont conservés sans putréfaction.

Il est de la dernière conséquence de se persuader que la matrice, ayant perdu son ressort, peut donner naissance à tous les accidens susdits. Pour remédier à ces inconvéniens, c'est dès l'origine qu'il faut s'y prendre pour rendre à la matrice le ressort & l'énergie nécessaire pour évacuer les corps étrangers ou amas quelconques qui peuvent s'y former.

Si ces amas ou humeurs sont parvenus à un volume trop considérable, il sera difficile que l'élixir ou tout autre remède le puisse détruire; si cependant on s'en est aperçu de bonne heure, l'usage de l'élixir non-seulement peut empêcher l'augmentation de la tumeur, mais encore peut la fondre; mais il ne faut pas se rebuter de la longueur du succès, & joindre aux prises de l'élixir les cataplasmes de son cuit dans l'urine.

ART. XXV.

Contre les Erysipèles & autres maladies de la peau occasionnées par les changemens de tempérament, ou par le lait épanché.

Les changemens de tempérament, ainsi que la rétrogradation du lait, ne produisent pas seulement tous les accidens dont il est fait mention dans les *Articles XXII & XXIV*, ils sont encore la cause prochaine de toutes les fluxions & érysipèles qui arrivent dans le temps critique, tantôt séparément, tantôt conjointement. Ces sortes d'érysipèles ou phlegmons doivent être traités par les purgatifs & les rafraîchissans pendant quinze jours ou trois semaines : après ce régime l'on prendra tous les soirs une dose d'élixir pendant huit ou dix jours tous les mois, jusqu'à cessation de la maladie qui ne manquera pas de se calmer. Si ce sont des humeurs dartreuses : il faudra également employer l'élixir & faire usage d'une tisane composée d'environ une once de racine de patience, une demi-poignée de fumeterre. Les dartres ainsi que les érysipèles cesseront si elles viennent des causes mentionnées ci-dessus, mais si elles n'étoient pas procurées par ces accidens, la guérison en seroit douteuse.

Il arrive souvent que ces érysipèles ou fluxions sont périodiques, reviennent tous les mois ou toutes les trois semaines ; il faudroit les prévenir par le traitement indiqué 4 ou 5 jours avant l'accès, & ce autant de temps que dureront ces accidens, à la cure desquels l'on parviendra certainement, sur-tout si l'on observe de tenir la partie malade le plus chaudement possible, pendant l'usage de l'élixir, par des serviettes chaudes ou autres moyens : j'en ai vu qui duroient depuis plus de 20 ans, & qui ont cédé à ce traitement.

Les fluxions & érysipèles qui se déclarent avant ou pendant les changemens de tempérament sont aussi du ressort de l'élixir, puisque ces maladies sont occasionnées, parce que les femmes sont peu ou point réglées : pour parvenir à leur guérison, elles doivent se mettre à l'usage de l'élixir, & se conformer à ce qui est dit *Article XXII.*

Il ne faut mettre aucun topique, il suffit de communiquer & d'entretenir une chaleur douce à la partie, par le moyen des mouchoirs de mousseline, & se borner à deux doses d'élixir, une le soir & l'autre le matin, & profiter des douces transpirations qui en doivent résulter,

ART. XXVI.

Pour les Filles qui ne sont pas nubiles.

Les jeunes filles non nubiles qui jouissent d'une bonne santé ne doivent pas faire usage par précaution de ce remède, ni de saignées ; mais, si, au temps marqué, la nature se déclare difficilement, elles doivent l'aider par quelques doses, autrement leur santé s'affoibliroit, & le mois suivant elles éprouveroient une plus grande difficulté. Ainsi les jeunes filles d'un fort tempéra-

ment, d'âge compétant & déjà formées, qui éprouvent des difficultés, soit par l'épaississement du sang, soit par la crispation des vaisseaux, doivent se conduire comme il est dit *Art XXII*, & sur-tout s'abstenir de la saignée qui ne feroit que retarder l'opération de la nature : elles doivent préférer le temps de la nouvelle lune qui est l'époque plus favorable pour prendre l'élixir. Celles qui sont attaquées de jaunisse, de pâles couleurs ou de quelques autres maladies, comme convulsions, spasmes ou vapeurs, ne doivent point attendre que la nature opère seule la guérison; elle est trop foible alors. Celles qui sont attaquées de pâles couleurs ou jaunisse, auront soin de se purger deux fois en quinze jours en commençant le régime qui suit : savoir; de se purger la première fois avec un vomitif approprié à leur tempérament, & la seconde fois, au bout des 15 jours, avec un purgatif ordinaire : pendant cet intervalle elles prendront une tisane composée de cinq ou six racines d'éclaire, une médiocre racine de patience avec un gros de sel de nitre, ces deux racines doivent être coupées en rouelles. Après ce temps, & sur-tout pendant la nouvelle lune, elles feront usage de l'élixir tous les jours jusqu'à parfaite guérison; la dose d'élixir doit être prise, soit en se couchant après s'être mis les pieds dans l'eau de son, ou au moins étant au lit; afin de profiter de la transpiration qui doit conduire à une guérison assurée. Celles qui n'ont pas la jaunisse, mais qui sont attaquées de convulsions, de spasmes, de pertes de connoissance, se conduiront comme il est dit à l'*Article XXI*, en faisant usage des bains domestiques & beaucoup de lavemens, &

de l'élixir plutôt deux doses qu'une par jour, & toujours pur s'il est possible.

ART. XXVII.

Des Vomissemens & des Maux de cœur au commencement de la grossesse.

Les vomissemens ou envies de vomir viennent d'un transport des évacuations vers l'estomac; la lésion occasionnée aux nerfs les irrite, les met en convulsion, & de-là le vomissement ou envie de vomir qui ne se fait jamais sentir, sans que les nerfs de l'estomac ne soient irrités & mis en contraction. On arrêtera ces espèces de convulsions dans une femme grosse, en détournant ou en évacuant l'humeur qui cause ces accidens, non par des purgatifs qui ne manqueroient pas d'augmenter les irritations, mais par l'élixir dont l'effet principal sera de pousser au dehors l'humeur irritante, soit par les urines, soit par la transpiration : cependant il faut en éloigner les doses & n'en prendre qu'une seule en deux jours, autant de temps que l'accident durera : ce n'est pas qu'il y ait à craindre que l'élixir produise de fausses couches, mais c'est qu'une dose en deux jours doit être suffisante. Si néanmoins il arrivoit par extraordinaire que ces vomissemens ne cessassent pas, ce seroit alors que le volume du sang seroit trop considérable, il faudroit avoir recours à la saignée, une petite palette seroit suffisante; car dans ce cas, comme dans toute la grossesse, il faut éviter soigneusement les saignées copieuses, ainsi qu'il est prescrit à l'*Article* XXIII, où l'on verra l'abus & les inconvéniens des saignées trop abondantes.

Celles qui ont des maux de cœur sans vomisse-

mens, ne sont pas moins tourmentées que les précédentes, car il leur semble qu'elles veulent vomir à chaque instant, & font des efforts inutiles : elles ne vomissent pas, parce que l'humeur refluée n'est pas en assez grande quantité pour occasionner la contraction des fibres de l'estomac, par conséquent point de fortes convulsions de ce viscère.

Je conseille plus haut la saignée, en supposant que les accidens ne cessent pas totalement, parce qu'il arrive quelquefois que, quoique l'humeur soit évacuée & les nerfs dégagés, ils ne laissent pas de rester en convulsion. Quelque nouvelle que soit la grossesse, une petite saignée ne peut être préjudiciable.

Si dans le vomissement on rend de la bile, comme cela arrive souvent, ce qui indiqueroit la nécessité d'un purgatif, il faut s'en abstenir de peur d'occasionner une fausse-couche ; il faut plutôt faire usage de la tisane indiquée *Article XXVI*; qui fera suffisamment couler la bile, soit par les urines, soit par les voies ordinaires. Il se trouve néanmoins des cas où la purgation est indispensable, mais il faut beaucoup de prudence pour l'appliquer.

ART. XXVIII.

Des Suppressions, Rétentions & de l'Incontinence d'urine.

Les suppressions, rétentions & incontinences d'urine sont occasionnées par la lésion du sphincter de l'urètre : lorsque cette partie ne sera que médiocrement fatiguée, il ne se fera qu'une suppression d'urine qui ne sera pas de longue durée & cessera d'elle-même ; mais si le sphincter a été

très-distendu par la longue présence de la tête de l'enfant au passage, il sera plus ou moins contu; les fibres irrités se resserreront si exactement, que, quand on voudroit soulager la femme en introduisant la sonde, le chirurgien trouveroit assez de résistance pour empêcher l'opération. Il est bon néanmoins de la tenter pour apporter un plus prompt secours, mais il faut auparavant employer des fumigations avec le lait chaud dans lequel on aura fait bouillir du son de froment; le tout se met dans un bassin pour que la malade en reçoive la vapeur sans sortir de son lit, ce que l'on réitérera : dans ce cas l'on rapprochera les doses d'élixir que l'on donnera, soit avec une décoction de coquilles de noisettes d'Espagne (ce sont ces grosses avelines que l'on vend chez les épiciers), soit avec des feuilles de mûrier blanc. L'élixir rendra infailliblement, par la qualité qui lui est propre, le ton aux fibres, & le cours des urines se rétablira insensiblement.

L'accouchement laborieux peut occasionner une espèce de paralysie au sphincter de l'urètre, parce qu'il aura été trop long-temps distendu & pressé, il aura perdu son ressort & laissera échapper l'urine. Il est à craindre que cet accident ne continue; mais avec les précautions dont il va être question, on parviendra à rendre le ton à cette partie, en faisant également des fumigations; mais au lieu de lait on se servira de vin dans lequel on aura fait bouillir quelques aromatiques comme roses de Provins, &c. On prendra l'élixir pur; si cependant on n'étoit pas parvenu, au bout d'une quinzaine, à rétablir le ressort de cette partie, l'on mettroit douze ou quinze grains d'extrait de Saturne dans une pinte d'eau dont

on fera boire à la malade quatre ou cinq verres par jour : on prendroit de cette eau pour baigner la partie paralysée, & continuer cette boisson & les lotions jusqu'à guérison.

ART. XXIX.

Des Maux d'Estomac qui surviennent aux personnes du Sexe.

Les maux d'estomac peuvent avoir trois causes ou la cessation totale des évacuations périodiques, ou une simple diminution de ces évacuations, ou enfin parce qu'elles sont trop abondantes & de trop longues durées : ces différens états étant contre nature, nuisent au juste équilibre absolument nécessaire à la trituration des alimens, vicient les sucs qui concourent à la coction. La rétrogradation de la partie excrémenticelle du sang en gâte la masse totale, selon la plus grande ou la moindre quantité qui aura reflué dans la masse du sang.

Ces indispositions ayant beaucoup de rapport avec toutes celles dont nous avons parlé ci-dessus, sont également du ressort de l'élixir : en rétablissant les choses dans l'ordre naturel, la cause du mal doit cesser. Les personnes qui sont dans un état de souffrance occasionné par une suppression entière ou imparfaite, se conformeront au régime indiqué à l'*Article* XIII ; celles au contraire qui ont le sang trop fluide, & dont les évacuations sont trop abondantes, suivront ce qui est conseillé à l'*Article* XII, pour rétablir l'équilibre de la masse du sang.

On sent parfaitement que dans le cas d'une évacuation trop forte & de trop longue durée, l'estomac affoibli ne fera aucune digestion ou la

fera mal : de-là des douleurs violentes & insupportables ; l'abstinence & la diète pourroient avoir quelques heureux effets, mais ce parti a des inconvéniens, parce qu'il affoibliroit la malade : le vrai remède est de fortifier & de donner du ton à l'estomac, c'est ce que l'élixir opère.

Dans le cas d'une suppression totale ou partielle, la partie du sang qui étoit destinée par la nature à être évacuée, trouvant des obstacles retrograde dans le sang & le vicie ; ce sang impur fourni pour former le suc gastrique si nécessaire pour la dissolution & le mélange des alimens, mettra en convulsion les nerfs qui concourent à la trituration : de-là les douleurs plus ou moins considérables dans l'estomac, à raison du plus ou moins d'humeur rétrogradée dans le sang. Dans ces cas fâcheux, l'élixir soulagera sans doute, mais il ne faut pas s'attendre à une guérison prompte & subite, le traitement demande du temps, la guérison n'arrivera peut-être pas dans le premier ni le second mois, cela dépend du plus ou du moins d'obstructions qui ne peuvent souvent être détruites que dans le troisième mois ; on prendra donc d'abord l'élixir pour le simple soulagement, & on le continuera dans les temps périodiques pour obtenir une entière guérison.

ART. XXX.

Des Maux de Poitrine & de la Pulmonie à la suite des couches.

De toutes les maladies qui attaquent les parties nobles, il n'en n'est aucune, ni si dangereuse, ni si commune que la pulmonie : c'est ce que personne n'ignore. Celle qui survient aux

femmes après leurs couches, n'est pas moins dangereuse que la pulmonie qui se communique des parens aux enfans, & est plus fréquente. Pour éviter ce dangereux accident, les femmes, soit qu'elles soient nourrices ou non, doivent se couvrir soigneusement la poitrine avec une couple de serviettes bien douces, & avoir recours à l'élixir dont la vertu est de faire passer le lait avec une telle promptitude, qu'il n'a le temps de se fixer nulle part. Il existe presque toujours une forte transpiration qui doit durer un certain temps, dès qu'une femme est accouchée : cette transpiration favorisée par des linges en double sur la poitrine, & par l'action de l'élixir, empêche l'humeur de se répercuter & de se fixer sur le poumon. Cet accident se manifeste d'abord par une petite toux ou par un sentiment de froid qui fatigue cette partie & l'affoiblit; dès-lors le lait s'engorge & se fixe dans les vésicules du poumon. Le secours alors doit être prompt, & il en sera plus efficace. Dès les premiers symptômes, il faut avoir recours à l'élixir qui ne manquera pas de faire son effet ordinaire, en évacuant l'humeur par la transpiration & par les voies naturelles : comme il y a peu d'intervalle entre le sein & les poumons, la communication de l'humeur laiteuse est facile, la circulation portant aisément le sang vicié dans cette partie. La négligence, à cet égard, peut rendre les secours insuffisans, & la maladie incurable, sur-tout si les poumons se trouvent notablement lésés par les accidens d'une couche antérieure, par une foiblesse de poitrine naturelle, ou par une pulmonie de naissance. Dans tous ces cas, cependant l'on doit essayer de l'élixir : tant qu'on ne peut

assurer que le pus soit certainement formé, il peut arriver que l'élixir soit suffisant pour dissoudre le lait qui ne seroit que grumelé & endurci. Il se trouve des cas où il est sans effet, mais il n'en est aucun où il soit nuisible.

Que l'on cesse donc de reprocher à mon élixir qu'il n'a d'autre vertu que d'échauffer la poitrine; je n'ai d'autre réponse à faire aux plus déterminés critiques, que de leur exposer mes succès. Je leur présente les Lettres qui prouvent l'efficacité de mon remède : elles ne sont ni feintes, ni mendiées, ni données par gens inconnus, mais elles sont souscrites par des personnes existantes, faisant profession de la plus exacte probité & incapables d'en imposer. J'aurois pu publier un plus grand nombre d'attestations, mais je ne veux pas fatiguer le public, mon but est de lui être utile.

La bouteille d'élixir se vendra trois francs avec l'imprimé qui indique la manière de s'en servir dans les différens cas. La brochure coûtera deux francs. Nous continuerons de nous faire un devoir d'en donner *gratis* aux pauvres femmes.

Les brochures se trouveront non-seulement chez l'Auteur à Vitry-le-François, mais aussi dans tous les dépôts où il y aura de l'élixir.

S'il y a quelques Dames dans les villes où il n'y ait point d'élixir, qui veuillent se charger d'un petit dépôt, nous nous ferons un plaisir d'en faire l'envoi & d'en procurer dans chaque ville pour le bien de l'humanité; l'on en exigera l'argent, que lorsqu'on en redemandera d'autre. Nous prions les Dames qui voudront bien se charger de ces dépôts, de nous faire parvenir le montant par la voie de la poste.

Il est important de se souvenir que nous ne donnons point ce remède pour d'autres maladies que pour celles qui sont relatives aux évacuations des femmes, & pour les accidens qui sont particuliers à leur sexe; l'efficacité de ce remède est constamment éprouvée : on doit ajouter, avec la plus ferme assurance, que ce remède appliqué dans des cas douteux, ne peut absolument être nuisible, &, pour ôter toute crainte à cet égard, on ne peut trop répéter que des enfans des deux sexes en ayant pris furtivement chacun une bouteille, n'en ont pas éprouvé le moindre accident : la seule chose à redouter, seroit la crainte qui empêcheroit d'en tenter l'usage.

TRAITÉ

Sur la manière de conduire les Femmes en couche & de leur administrer l'Elixir Américain.

L'ART des accouchemens abandonné à une routine aveugle, ou à une demi-connoissance quelquefois encore plus meurtrière, est sujet à des inconvéniens affreux. Combien de mères précieuses & intéressantes pour leurs familles en ont été les victimes ! Aussi le Gouvernement touché des ravages exercés par l'ignorance dans ce genre, ravages si nuisibles à la population & au bien-être des familles, a établi dans les Provinces des Ecoles d'Accouchemens qui répandent quelques lumières dans les campagnes qui en avoient le plus grand besoin, & où l'ignorance opéroit les plus criantes destructions.

La connoissance de la main-d'œuvre, si je puis ainsi m'exprimer, ne suffit pas seule, tel accouchement a été heureux dont les suites sont mortelles, la moindre inattention peut devenir de la plus dangereuse conséquence. Nous avons donc cru utile de tracer un court exposé des précautions à prendre dans la conduite des femmes accouchées. Les gardes-malades seules, le livre à la main, suffisent dans les cas ordinaires, pour la conduite des accouchées. Nous donnons cette méthode sur la demande qui nous en a été faite par un grand nombre de personnes, tant de Paris que de la Province.

Notre élixir joue un grand rôle dans le traitement des femmes en couche; mais quoique ce remède soit innocent, même en cas d'abus, il est bon cependant, pour qu'il puisse développer toute l'efficacité qui lui est propre, qu'il ne soit administré que conformément à la méthode que nous indiquons. Cinquante années d'exercice, d'après les procédés des grands maîtres, des succès constans, & enfin la confiance dont nous a honoré le Gouvernement, ont mis notre remède au-dessus des contradictions inévitables à quiconque veut faire le bien.

La femme accouchée peut par elle-même, & mieux que tous les remèdes (dans les cas ordinaires), contribuer à son parfait rétablissement, en se tenant chaudement, & en se procurant la tranquillité d'esprit nécessaire. Ces attentions ne doivent point être régardées comme minutieuses. Envain administrera-t-on l'élixir, envain doublera-t-on les doses, si la femme, en se découvrant, en s'agitant, en se livrant à quelque

émotion, repousse, pour ainsi dire, la transpiration qui lui est si nécessaire.

Le régime est encore un objet intéressant. Les uns le veulent trop austère, les autres trop relâché sans avoir égard ni au tempérament, ni aux accidens. Une diète trop austère & trop durable épuise les forces déjà très-affoiblies par la perte considérable qui accompagne l'accouchement; alors un léger accès de fièvre, suivi d'un plus considérable, occasionne une suppression, & cette suppression des accidens infinis. Le régime trop relâché qui consiste à prendre des alimens trop compactes d'une difficile digestion, ou en trop grande abondance, occasionne la fièvre, les indigestions, les dévoiemens, les suppressions, tous accidens aussi dangereux que ceux qui viennent d'une trop grande foiblesse.

On doit donc rejeter le sentiment de ceux qui, pour toute nourriture, ne veulent que des bouillons de veau ou de poulet ou d'autres bouillons trop légers. Ils produisent un refroidissement & un relâchement dans l'estomac qui ne peut plus faire de digestion; d'où s'ensuit un dévoiement assez souvent mortel. Si la femme a le tempérament assez fort pour s'en tirer, elle sera au moins très-long-temps à se rétablir.

Il faut éviter tout ce qui peut donner des indigestions, soit par la quantité, soit par la qualité des alimens; les breuvages rafraîchissans doivent être bannis, parce qu'ils donnent naissance aux suppressions qui transmettent dans le sang une humeur excrémenticielle capable d'en vicier toute la masse.

Aussitôt

Aussitôt qu'une femme est reconnue enceinte, elle doit, pour son enfant & pour elle, observer les plus grands ménagemens, éviter les forts travaux, les efforts, les impressions des passions violentes. Si elle est sujette aux maux de cœur, vomissemens, foiblesses, pertes de connoissance, hoquets, éternumens immodérés, qu'elle se borne à prendre de l'élixir une fois par jour, jusqu'à ce que ces accidens soient calmés.

Arrivée au terme de quatre mois & demi, elle peut éviter de se conformer à la coutume de se faire saigner à ce terme. La saignée n'est nécessaire qu'à celles qui sont très-sanguines, & fait beaucoup de mal aux autres, & encore plus à leur enfant. Mais lorsqu'elles sont obligées de se faire saigner, soit par nécessité, soit pour obéir à la coutume, il est essentiel que ce ne soit qu'une demi-saignée. Une seule saignée dans le cours de la grossesse proportionnée aux forces, doit être suffisante. Il ne faut point ajouter foi aux préjugés des femmes qui croient que celles qui n'ont pas été beaucoup saignées, sont sujettes aux pertes; au contraire, plus on diminue la masse du sang, plus on le rend fluide & plus le sang est liquide, plus les pertes sont durables.

Les purgatifs doivent absolument être proscrits dans le cours des grossesses, à moins qu'ils ne soient absolument indiqués & nécessaires pour calmer la fièvre ou autres accidens. On a vu souvent des fausses-couches occasionnées par les purgatifs.

Une femme arrivée à son terme, & ayant des douleurs, prendra quelques lavemens pour

nettoyer les intestins & pour procurer une espèce de relâchement qui détende les parties voisines. On pourra se dispenser des lavemens, en s'exposant sur un bidet à la vapeur de l'eau de son, & lorsqu'elles seront dans les grandes douleurs; elles pourront prendre une, deux, jusqu'à trois doses d'élixir, de distance en distance. Elles verront avec surprise combien ce remède les fortifiera & accélérera l'accouchement. Celles qui en auront fait usage dans les douleurs seront dispensées d'en prendre aussitôt l'accouchement, mais cinq à six heures après.

On doit envisager une femme accouchée comme une personne convalescente après une grande maladie. La saine médecine veut qu'une telle malade se ménage beaucoup, qu'elle fasse plutôt deux repas légers qu'un trop fort, qu'elle trempe son vin, qu'elle ne charge pas son estomac, sur-tout le soir; qu'elle s'abstienne des alimens crus, pesans & de difficile digestion.

Telle est la conduite que l'Auteur a toujours tenu à l'égard de ses accouchées. Il leur a permis le premier jour une petite soupe jusqu'au quatrième inclusivement, proportionnée à la force de leur tempérament & à leur appétit qu'il ne faut pas satisfaire; pendant la nuit on peut prendre un biscuit dans du vin trempé & tiède, pourvu toutefois qu'il ne survienne ni suppression ni dévoiement, car, dans ce cas, il faut se borner au seul bouillon.

Une femme donc, bien accouchée & bien délivrée, doit être mise dans son lit bassiné, enveloppée d'un drap plié en quatre, lequel doit être changé tous les jours. Il faut lui ceindre le ventre avec une serviette pliée en trois pour sou-

tenir la matrice ; observer qu'elle soit plus serrée par le bas que par le haut, & qu'elle soit contenue de manière qu'elle ne puisse retomber sur elle-même, ni se porter plus d'un côté que de l'autre.

Il arrive quelquefois que la matrice reste dans un volume plus considérable qu'elle ne doit avoir ; mais avec un peu de patience & avec le secours de l'élixir, elle se dégagera de la partie sanguine dont elle est abreuvée ; mais si on ne faisoit pas usage de l'élixir, & que l'accouchée ne se tienne pas chaudement, il pourroit arriver que la matrice resteroit beaucoup plus long-temps dans cet état. Pour la remettre dans son état naturel, il ne faut alors qu'un certain degré de chaleur. Il faut changer l'accouchée de son linge de corps, qu'elle ait une chemise courte, & qu'on lui mette sur le sein deux serviettes douces pliées, plutôt qu'une pièce d'estomac qui, pour l'ordinaire, n'est pas assez grande, & ne s'applique pas bien.

Il faut que les serviettes soient assujetties par le corset & la chemise, de sorte qu'elles ne se déplacent pas pendant les huit premiers jours, car il ne faut absolument rien changer pendant ce temps. On doit avoir attention que les poignets de la camisole soient bien fermés pour que l'air ne se communique pas aux glandes axillaires; ensuite on lui donnera un bouillon, à moins que sa foiblesse n'en ait exigé un plutôt. Elle ne doit point être plus couverte qu'à l'ordinaire, si ce n'est pour se réchauffer, à quoi on pourra contribuer par des serviettes chaudes appliquée sur les extrémités. Parvenue au degré de chaleur nécessaire, on lui ôtera insensiblement le surplus des couvertures, & alors on lui don-

nera une dose d'élixir; si elle n'en n'a pas pris une ou deux dans les douleurs, dans ce dernier cas, il faut attendre cinq ou six heures après l'accouchement, pour prendre la dose d'élixir.

Cela fait, il faut laisser la malade dans une grande tranquillité. Qu'elle prenne un bouillon à peu près une heure après avoir pris la dose d'élixir avec autant de vin, ensuite un bouillon de deux heures en deux heures.

La tisane sera au choix de la malade, comme le l'eau de chiendent, de guimauve, du sirop avec de l'eau, le tout tiède. On pourra le premier jour donner une petite soupe à la malade.

Le second jour il faut changer la malade de son drap plié, continuer le bouillon toutes les deux heures. Deux prises d'élixir, l'une le matin, l'autre le soir, toujours avec autant de vin. Si la malade a de la répugnance pour le vin, elle le prendra avec autant de bouillon, jamais avec de l'eau pure. Si les tranchées sont fortes, on pourra, avec fruit, prendre l'élixir dans une demi-tasse de café à l'eau, deux soupes dans la journée.

Le troisième jour, il faut également changer la malade de son alaise ou drap, lui faire prendre deux doses d'élixir au temps marqué avec la demi-tasse de café à l'eau, si les tranchées continuent, si elles sont cessées on le prendra à l'ordinaire. La malade prendra deux soupes comme le jour précédent, la seconde soupe doit être en très-petite quantité, à cause de la fièvre de lait qui doit se manifester sur la fin du troisième jour, & qui ne doit, tout au plus, durer que deux heures; si on a pris de l'élixir, c'est alors

que le sein commence à gonfler, & que le lait s'y porte avec abondance.

Les femmes qui veulent nourrir ne doivent pas attendre que leur sein soit trop plein pour donner à tetter à leur enfant, parce qu'alors le mammelon étant effacé par la plénitude du sein, l'enfant ne pourroit le saisir : c'est alors que les femmes qui n'ont jamais nourri, courent des risques si, en donnant à tetter, elles laissent leur sein à l'air. Le lait se refroidit, se condense, forme des abcès plus ou moins considérables. Si, malgré les précautions de couvrir le sein & de le tenir chaudement, cette partie reste gonflée & devient rouge & enflammée, outre l'usage de l'élixir, il faut mettre sur le sein des compresses d'urine, & continuer d'alaiter.

Si les crevasses du sein étoient telles que l'enfant ne pût le prendre, & que la mère n'en pût supporter les douleurs, il faut mettre sur les crevasses l'huile de térébenthine ou du miel, si on ne peut avoir de cette huile.

Il peut aussi arriver que le jour, ou tel autre jour, la matrice se gonfle, devienne dure & douloureuse, il faut alors y appliquer un cataplasme de son bouilli dans de l'urine, ou des compresses imbibées d'urine.

Il ne faut pas craindre que, dans le cas où l'élixir est ordonné à double dose, il fasse tarir le lait, pourvu que la femme continue à alaiter. Si aucun des accidens ci-dessus exposés ne se rencontre, il suffit qu'une femme qui nourrit prenne par jour une seule dose d'élixir qui purifiera le lait & le rendra plus salubre pour l'enfant.

Le quatrième jour, la femme aura encore le sein gonflé, soit qu'elle nourrisse ou non; con-

tinuer l'élixir, les soupes, même un biscuit trempé dans du vin pour la nuit. Vers la fin du quatrième jour on pourra donner un lavement à la malade avec de l'eau de son, le lavement rendu, on pourra, avec toutes les précautions possibles, la changer de lit, ou la mettre dans un fauteuil, bien enveloppée de couvertures pendant que l'on fera son lit; remise au lit une heure après, on pourra, ayant bien fermé les rideaux, ouvrir une fenêtre pour un instant pour renouveler l'air de la chambre; la fenêtre étant refermée, on ouvrira les rideaux pour communiquer à la malade l'air extérieur, ce qui se pratiquera tous les deux jours, jusqu'au neuvième jour.

Si, malgré ces précautions, il arrivoit que la joie, le chagrin, ou toute autre passion de l'ame donnât lieu à ce que le lait se fixe sur quelque partie, il faut aussitôt redoubler l'élixir, mettre sur la partie affectée des compresses d'urine, comme il est conseillé pour le sein. Eviter tous les graisseux & même les cataplasmes de mie de pain & de lait qui bouchent les pores & déterminent la suppuration; au contraire l'urine ouvre les pores & l'élixir détermine l'issue de l'humeur par la transpiration de la partie affectée.

Nota. Il est dit ci-dessus que le quatrième jour on peut lever une femme dans son fauteuil, mais cette règle n'est pas générale. Une femme trop foible & délicate; peu accoutumée à l'action de l'air, doit se borner tout simplement à changer de lit, & ne pas s'exposer aux risques d'une suppression toujours dangereuse.

Le cinquième jour, toujours l'élixir deux fois par jour jusqu'au neuvième jour. Outre la soupe

de midi, on peut donner à la malade un peu de volaille bouillie & un peu de vin trempé, ensuite augmenter peu à peu les alimens comme dans une convalescence. Il faut absolument s'abstenir de viande le soir, non-seulement jusqu'au neuvième jour, mais au moins trois semaines, & se contenter d'une soupe que l'on pourra remplacer de temps en temps par du ris ou du vermicel au gras ou au maigre, des œufs & des légumes au jus ou au bouillon. Si la malade ne va pas à la garde-robe, on lui donnera un lavement & on entretiendra le ventre libre en les continuant tant qu'il sera nécessaire.

Le sixième jour, on levera la malade avec les précautions indiquées ci-dessus; nouvel air à la chambre, une dose d'élixir matin & soir.

Le septième, comme les précédens. Il arrive quelquefois du sept au huit une éruption miliaire de petits boutons occasionnés par l'acrimonie du sang; cela arrive sur-tout à celles qui ont eu des laits épanchés, ou qui ont quelque vice dans la masse du sang. L'élixir pousse au dehors toutes les parties hétérogènes, & cette éruption est très-avantageuse, puisque la masse du sang se purifie; il ne faut pas suspendre l'élixir, mais avoir grand soin de se tenir chaudement de peur de faire rentrer l'humeur, ce qui occasionneroit une maladie plus dangereuse que la couche.

Le huitième jour, on changera de linge avec toutes les précautions indiquées, pourvu qu'il ne soit point survenu d'accident. Si les boutons dont on vient de parler n'étoient pas éteints, il faut attendre au lendemain à changer de linge, à

lever la malade pour la recoucher deux ou trois heures après.

Le neuvième jour, si tout va bien, on levera la femme avec la précaution ordinaire contre le froid & les impressions de l'air. Elle ne doit pas être levée trop long-temps, mais il est de la dernière importance qu'elle se tienne bien couverte, de peur que la transpiration étant interceptée, il ne s'ensuive des suppressions toujours à craindre Celles qui auront eu précédemment des laits épanchés, continueront l'élixir, une seule dose le soir, autant de temps qu'il paroîtra dans leurs urines des matières laiteuses.

Quoiqu'il soit rapporté dans cet Ouvrage des exemples de plusieurs cures opérées sur des femmes à toute extrémité ensuite des couches, il ne faut pas cependant s'attendre à des miracles, & que ce remède sera immanquable dans tous les temps. Il se trouve des cas où il est trop tard de l'administrer, & où il ne peut plus agir; mais nous pouvons assurer, autant qu'il est prudent de le faire, qu'en commençant de bonne heure l'usage de l'élixir, ainsi qu'il est dit dans ce chapitre, on est certain de réussir & d'obtenir un prompt rétablissement. Notre assertion est appuyée sur une pratique de près de 50 ans.

Que les Antagonistes de notre remède cessent de crier qu'il est incendiaire, sous prétexte qu'il renferme de l'eau-de-vie. Cette liqueur est le seul véhicule capable de fixer les esprits volatils des Simples de l'Amérique dont ce remède est composé. Les fruits de ce pays sont arides, par conséquent les feuilles & les fleurs dont nous nous servons sont rafraîchissantes. Au reste nous pensons qu'il vaut mieux guérir par la voie

échauffante que de rendre son état incurable en le rafraîchissant. Nous avons eu attention, dans le cours de cet Ouvrage, de tracer aux personnes naturellement échauffées la conduite qu'elles doivent tenir dans l'usage de l'élixir en le prenant avec du lait d'amande.

COURT EXPOSÉ

Sur la manière de traiter les Enfans nouveaux nés.

Les excrémens de l'enfant apportés avec lui en naissant doivent être infectés, en raison du long séjour qu'ils ont fait dans les intestins; si l'on n'a pas soin de les vider avant que le lait, qu'on leur donne pour nourriture, soit reçu dans leur estomac, il se fera une dissolution, un mélange de cette humeur excrémentielle, laquelle étant pompée par les vaisseaux absorbans, & transmise dans la masse du sang, se viciera & deviendra la source de plusieurs maladies, comme fièvres, dévoiemens, catarres, gourmes & même la petite vérole.

Pour obvier à ces accidens, il convient de ne donner le sein à l'enfant que vers le troisième ou quatrième jour après sa naissance. Par ce moyen, si c'est la mère qui l'alaite, étant plus forte, il y aura moins de risque d'exposer son sein à l'air. D'ailleurs le lait sera alors porté au sein, l'enfant aura moins de peine à le prendre. La mère ne donnera qu'un lait bien purifié par l'usage de l'élixir, & l'enfant purgé du *meconium*, profi-

tera plus avantageusement de cette nourriture salutaire.

On purgera le nouveau né avec une demi-once de sirop de fleurs de pêches délayées avec deux tiers ou environ d'eau, & on lui fera prendre le tout dans l'intervalle où il sera sans tetter. Le premier jour on donnera du vin avec autant d'eau sucrée, ce qui suffira avec le purgatif pour le débarrasser du *meconium*.

Ensuite on lui donnera du lait de vache coupé avec un tiers d'eau & du sucre Lorsque la fièvre de lait sera passée, c'est-à-dire, le quatrième jour, la mère lui donnera le sein. Pour lors le lait que l'enfant recevra étant pur & sain, il jouira d'une bonne santé.

Si c'est une nourrice étrangère, on peut donner à tetter à l'enfant au bout de 24 heures, c'est le temps nécessaire pour purger le nouveau né avec la médecine ci-dessus indiquée. Pendant l'effet de ce petit remède, il ne lui faut donner que du vin avec autant d'eau sucrée.

Le temps de la dentition est très-dangereux & douloureux pour les enfans. Ce sont 1.° des dévoiemens auxquels il sera aisé de remédier par le moyen de six grains de rhubarbe terrefiée & mise en poudre; on leur fait prendre ce remède dans la première cuillerée de panade.

2°. Les catarres & convulsions qui, joints ensemble ou séparément, occasionnent les plus fâcheux accidens.

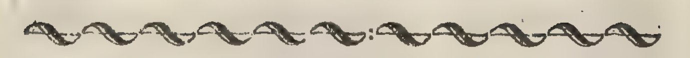
On connoît la cause de ces maladies par l'état des gencives gonflées & enflammées; pour faciliter la sortie des dents, il faut élimer à plusieurs fois les gencives avec l'ongle, ce qui fait plus d'effet que la lancette, & après frotter les

gencives avec du miel; cette opération suffit souvent pour calmer tous les accidens.

Mais s'il arrive que les convulsions aillent en augmentant, au lieu de diminuer, parce que les nerfs une fois mis en mouvement, ne se calment pas aisément, il faut pour lors donner à l'enfant, dans la première cuillerée de soupe ou panade, six grains d'huître calcinée en poudre & autant de poudre de fleurs de mille pertuis, & continuer ce remède jusqu'à guérison; il calmera les convulsions & catarres, & en préviendra le retour; ou dans du lait ou autres liqueurs, si l'enfant ne peut avaler de panade.

Les catarres reconnoissent différentes causes: le mauvais lait de la nourrice, le transport du *meconium* de l'enfant dans la masse du sang, ou pour lui avoir donné à tetter trop tôt & avant que le lait de la mère ait été suffisamment purifié, cela confirme la nécessité de faire des attentions très-sérieuses sur ce sujet.





D'APRÈS le suffrage que le Gouvernement a accordé à cet Elixir, & d'après le grand nombre d'attestations dont les trois précédentes éditions sont remplies, l'on a estimé qu'il suffisoit de donner des exemples de comparaison, en insérant dans cette cinquième édition que des Lettres qui contiennent à peu près l'histoire des Maladies relatives à l'Elixir.

LETTRE
PREMIÈRE.

De Rouen, ce 3 Février 1784.

A l'occasion d'un lait épanché sur la vue & sur la langue.

MONSIEUR, vous obligerez toutes les Dames de Rouen de ne plus les laisser manquer d'élixir. Ce panier dernier, qui a tardé, est enfin arrivé, & a été déballé en présence de plusieurs personnes qui l'attendoient pour en prendre; toutes en ont eu, elles sont en allées bien contentes, parce qu'il y avoit long-temps que l'on attendoit après. Il est bien que vous soyez informé qu'à trois lieues de Rouen, l'épouse d'un Maître des Comptes, étant dans sa Terre, fut informée qu'une grosse Fermière de son lieu avoit un lait épanché sur les yeux & sur la langue,

en sorte qu'elle ne pouvoit ni voir, ni parler; elle fit venir Médecins & Chirurgiens qui la traitèrent pendant long-temps sans aucun soulagemens, & voyant qu'elle étoit vainement dans les remèdes, elles proposa aux médecins qui la traitoient de lui faire prendre de votre élixir, ce à quoi ils consentirent, sans y avoir nullement confiance; on en essaya, & l'on vit, avec étonnement, que le lait passoit par la transpiration & par les urines, & que plus on continuoit, plus la langue & les yeux se dégageoient. Enfin, elle a recouvert & la vue & l'usage de la parole, au grand étonnement de ses Médecins & Chirurgiens, & à la grande satisfaction de sa famille. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Hoflez, limonadier, au Café de Foi.

LETTRE II.

De Verdun, le 10 Avril 1783.

Sur un lait épanché sur la langue & sur le gosier.

Monsieur, d'après l'éloge que j'ai entendu faire de votre élixir & des connoissances que vous avez, j'ai cru devoir vous prier de me dire ce que vous pensez de l'état fâcheux dans lequel je suis depuis environ trois ans, ma foible complexion m'ayant empêché de nourrir mes enfans, quoique très-abondante en lait, de ma troisième je n'ai point eprouvé d'autres accidens qu'une colique, mais trois ou quatre mois après j'ai senti une foiblesse de poitrine qui me prenoit le soir sans douleur & me quittoit le matin. Je ne manquois pas d'appétit, & ne me rappelle pas d'avoir fait d'imprudence; mais j'ai essuyé des peines d'esprit auxquelles je suis très-sensible, voilà la seule cause à laquelle je puis attribuer

l'accident que j'éprouve, j'ai la plus grande peine de parler & d'avaler, j'éprouve très-souvent des bourdonnemens dans les oreilles, je ne souffre d'aucune espèce de douleurs & ai l'estomac très-bon.

Pendant ma dernière grossesse j'ai été très-mal, ma poitrine étant pleine, ne pouvant plus cracher, vu la pésanteur de ma langue, & suis, depuis ce temps, dans le plus triste état. Il est bien dur, à 27 ans, de rester dans un état aussi triste & aussi pénible; & depuis cet état, j'ai eu deux enfans, sans que les couches aient changé en rien ma situation. Les Médecins de tous les pays m'ont traité, les uns pour une fausse paralysie, les autres pour un lait remonté; depuis ma dernière couche je n'ai fait aucun remède, l'on ne voit pas de grosseur dans ma gorge; ma langue ne peut remuer, sur-tout le soir. Marquez-moi, je vous prie, ce que je dois faire. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* de Croix de Saillet.

LETTRE III.

De Paris, le 12 Janvier 1783.

Contre une Perte considérable.

D'après l'exposé que je vous ai fait de mon état, Monsieur, & la consultation que vous m'avez fait passer, j'ai commencé dès le même temps, c'est-à-dire, dix jours avant mon époque qui a eu lieu le 26 Novembre, l'usage de votre élixir, avec le régime que vous m'avez indiqué, je vous avoue que, pour cette première fois, au lieu de ressentir du soulagement, les accidens n'ont été que plus considérables, la perte, pendant quelques heures, a été plus considérable, la division du sang avec la lymphe étoit indiquée

ainsi que vous la soupçonnez par votre consultation, par la vivacité de la couleur & des caillots, les linges n'en ayant pas plus que s'ils eussent été imbibés dans l'eau rousse; la fièvre & la foiblesse, suites inévitables, ont succédé.

Ces accidens ne m'ont ni découragée, ni surprise; j'ai persévéré conformément à ce que vous m'avez indiqué; j'ai cru qu'il étoit nécessaire que je prisse fréquemment de l'orgeat, soit pendant que je prenois l'élixir, soit pendant que je prenois le bouillon de pied de bœuf, parce que j'ai toujours observé avoir une vivacité qu'il falloit calmer par des rafraîchissans.

Je vous observerai que, pendant dix jours que j'ai fait usage des rafraîchissans, craignant de faire obstacle à la transpiration que vous dites être nécessaire, néanmoins je n'ai pu réussir & n'en suis pas surprise, parce que cela ne m'arrive jamais, même en été.

Enfin, ma deuxième époque a eu lieu le 26 Décembre, & c'est alors que j'ai pu juger du bon effet de votre remède, les choses ont été dans l'ordre naturel, il n'y a pas eu de caillots, le sang des linges étoit beaucoup moins décomposé; il n'y a point eu de fièvre, bien moins d'irritation intérieure, les règles ont eu lieu pendant trois jours au plus, & en moins de huit tout a été terminé.

J'ai lieu de croire que l'élixir agit d'une part, en empêchant le sang de se porter avec autant de vivacité vers les parties affectées; de l'autre, qu'il agit par les urines qui contiennent quelquefois de petites parties blanchâtres, & aussi par les voies naturelles; car, quoique d'un tempérament réglé à cet égard, j'ai remarqué que j'allois

encore à la selle avec plus de facilité & sans dérangement.

J'ai un vrai plaisir, Monsieur, à vous instruire de mon prompt soulagement, d'autant plus que je sais que vous voulez bien prendre un intérêt particulier à mon état. J'ai l'honneur d'être avec estime, &c. *Signé* Dessaint.

L'on voit par cette lettre, 1.° que l'élixir n'échauffe point; 2.° que l'élixir ne fait qu'en évacuant le superflu de la lymphe qui se trouve en trop grande quantité dans la masse du sang, par la transpiration & par les urines, & en fortifiant les parties solides; 3.° qu'il faut encore rendre au sang un certain *coagulum* qu'il a perdu par l'usage des bouillons au pied de bœuf: que l'on ne s'imagine pas que c'est l'affaire de deux ou trois mois, il faut souvent beaucoup plus de temps, mais l'on y parviendra certainement.

LETTRE IV.

De Paris, ce 2 Mai 1781.

Concernant un lait épanché sur les bras & sur les jambes.

Instruit, Monsieur, du succès de votre élixir américain par plusieurs Dames qui en ont fait l'usage le plus heureux; ma femme voudroit également en faire essai pour des douleurs d'un rhumatisme laiteux qui la tourmente habituellement; il y a près de quatre ans, qu'à la suite d'une couche, elle eut un lait répandu qui la rendit percluse de presque tous ses membres; les remèdes qu'on lui fit prendre lui rendirent l'usage de ses membres; mais l'humeur qui avoit occasionné cet état, n'a pu être totalement évacuée; la plus petite fraîcheur la réveille, & elle ressent des

des douleurs, tantôt dans une jambe, tantôt dans une autre, & le plus souvent dans les bras, ainsi que dans les seins; tel est son état à l'âge de 26 ans; deux couches qu'elle a fait depuis n'ont pas augmenté son mal, mais ne l'ont pas diminué. Elle craint les suites pour l'avenir.

Pleine de la confiance qu'on lui a inspiré pour votre élixir, elle croit que par lui elle peut obtenir la guérison dont elle désespéroit, mais votre imprimé semble ne promettre du succès que dans les couches ou dans les suites peu éloignées (*).

Il s'agit de savoir si vous pensez qu'il pourroit également agir sur une humeur déjà ancienne, & de plus qu'elle seroit la manière de s'en servir, la durée du temps, les précautions, le régime. Faudroit-il qu'elle se purgeât, & avec quoi? J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* De Villerte.

LETTRE V.

A Elbeuf, ce 15 Juin 1782.

Qui prouve que c'est avec fruit que l'on fait usage de l'élixir pendant la grossesse.

C'est à l'heureux effet de votre élixir, Monsieur, que je dois l'état tranquille dans lequel je me trouve aujourd'hui; tous mes accidens sont, Dieu merci, cessés depuis que j'en fais usage, & je le continuerai jusqu'à ce que vous en dis-

(*) Cette Dame a, sans doute, été guérie. Il est vrai que l'Auteur, dans son imprimé, a toujours insisté sur la nécessité de prendre cet élixir aussitôt après les couches; mais il conseille d'en faire usage en tel temps que ce puisse être; il a, par devers lui, des preuves certaines que des épanchemens de lait des 12 à 13 ans ont cédé à ce remède, sans doute qu'il faut le prendre & le continuer plus long-temps.

posiez autrement, quoique je sois certainement grosse, ayant senti mon enfant remuer, il me reste cependant une foiblesse dans toute l'habitude du corps, sur-tout vers les parties souffrantes, & sur-tout à la tête, ce qui me fait marcher avec peine; la grossesse ne me fait point souffrir, sinon par des vents & quelques douleurs de reins; il se trouve encore des momens où je me trouve mal, si cela continuoit, marquez-moi, s'il vous plaît, ce que je dois faire, & quelle conduite je dois tenir pour ce qui regarde l'enfant dont est question; je n'en ai point encore eu qui n'aient pleuré continuellement jusqu'à l'âge de 3 ans, j'ai consulté beaucoup de médecins, & jusqu'alors l'on n'a pas pu prévenir ces accidens.

J'ai mis avec fruit, quoique grosse, la ciguë pilée sur mon obstruction qui, avec l'élixir, s'est parfaitement dissipée, ainsi que les douleurs vives & continuelles que j'éprouvois. J'ai bu avec cela, comme vous me le conseillez, de l'eau sur des cloux rouillés; j'ai cessé le tout, croyant n'avoir plus besoin que de ménagement.

Au surplus, je me réserverai à ce que vous m'ordonnerez, soit pour moi, soit pour ce qui concernera la manière de conduire mon enfant.

Je vous demande pardon, Monsieur, d'entrer dans tant de détails, & d'exiger vos avis; mais la complaisance avec laquelle vous avez bien voulu répondre à mes précédentes, me fait espérer, Monsieur, que vous voudrez bien me continuer vos bontés. J'ai l'honneur d'être avec la plus grande estime, &c. *Signé* F. Constant le Roi.

LETTRE VI.

A Stenay, le 9 Janvier 1783.

Guérison d'un Epanchement de lait dans la tête qui occasionnoit les douleurs les plus vives.

Monsieur, je chanterai éternellement les louanges de votre élixir, puisqu'il m'a guéri d'un épanchement de lait qui me tourmentoit depuis plusieurs années, & suis bien certaine que c'étoit véritablement le lait, puisque je l'ai rendu par les selles, par la transpiration & par les urines; je suis encore, à la vérité, exposée à des vapeurs, mais qui se passeront, sans doute, puisqu'elles sont diminuées; je considère cet élixir si souverain, que je compte en garder pour ma fille, dans le cas où je ne pourrois m'en procurer. J'ai l'honneur, &c. *Signé* F. Damouvil-Meurant (*).

LETTRE VII. *De la même.*

Du 20 Avril 1783.

Qui prouve que les grandes vapeurs ou maladies de nerfs ont cédé à l'usage de l'élixir.

J'ai reçu, Monsieur, le panier que vous m'avez envoyé : je suis très-charmée d'avoir ce précieux

(*) Il faut considérer que cette Dame avoit un épanchement de lait sur les entrailles, ce qui occasionnoit des douleurs vives & continuelles dans tout le bas-ventre : c'est pourquoi elle n'avoit trouvé aucun secours; elle nourrissoit ses enfans, & leur procuroit les mêmes douleurs. L'Auteur lui conseilla que, lorsqu'elle seroit accouchée, il falloit qu'elle prît trois doses d'élixir pendant quatre ou cinq jours, & ne point donner à tetter à son enfant que le cinquième jour, voulant, par cette privation, faire évacuer le lait le plus grossier avant d'alaiter, ce qui a parfaitement réussi; la mère & l'enfant s'étant très-bien portés l'un & l'autre.

dépôt dans mon armoire, & quand bien même je trouverois à le placer, je m'en garderois bien, voulant en avoir toute ma vie en ma disposition, sans quoi je ne serois pas tranquille; & je veux en laisser par succession à ma fille, connoissant par mon expérience son excellence. Ma situation actuelle est telle que je puis la désirer; pour le présent mes vapeurs & les douleurs dont j'étois si cruellement tourmentée sont dissipées, douleurs si vives & si extrêmes, pour lesquelles j'avois tout employé, sont enfin dissipées. Jugez de l'obligation que je vous aurai le reste de mes jours; quoique je rende encore de ce dépôt laiteux qui, lorsqu'il est bien rassis, paroît former corps à part, & est tout glaireux; tout ce qui me reste, est une sensibilité à la tête (*) & dans les seins, mais qui n'est pas douleur : je continue de le prendre tous les mois pendant 8 jours, c'est-à-dire quatre jours avant & pendant mes règles. Je continuerai ainsi tant que mes urines l'indiqueront. Je fus dernièrement proposer votre élixir, la brochure à la main & mon bien-être visible & extraordinaire, à madame de Vanelle, languissante depuis sept ans d'un épanchement de lait à la gorge, qui est retombé sur l'estomac; elle me dit qu'elle le connoissoit bien, qu'elle en avoit fait usage & qu'elle s'en étoit très-bien trouvée, que le lait avoit pris son cours par les selles; mais que son médecin, auquel elle souncçonnoit un peu de jalousie, lui avoit persuadé que cet élixir ne pouvoit désobs-

(*) Cette Dame s'étoit donné un coup à la tête avant sa couche, & comme il paroît que, lorsque le lait est disposé à s'épancher, il se fixe toujours sur la partie la plus foible; c'est ce qui est arrivé à cette Dame.

truer son estomac, & qu'en conséquence il lui avoit fait changer de remède. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Damouvil-Meurant.

LETTRE VIII.

A Neufchâteau en Lorraine, le 4 Mai.

Guérison d'un épanchement de lait après avoir sevré.

Je vous fais mille remercîmens, Monsieur, de la brochure que vous m'avez envoyée ; je la ferai passer aux Dames de Neufchâteau. Je désirerois qu'elles puissent ouvrir les yeux sur un remède si utile au sexe.

Comme je connois, par une expérience heureuse, la bonté de votre élixir, & que je lui dois la vie, m'ayant totalement guéri d'un lait épanché que j'avois à la suite d'avoir sevré mon enfant sans précaution, à raison du peu de lait que j'avois ; à cette première maladie s'est joint une fausse-couche de deux mois, avec une perte des plus considérables, défaillance continuelle pendant quinze heures, les assistans craignans pour ma vie, le seul élixir m'a tiré de cet état fâcheux & mortel, & me fit évacuer le second mois sans autre secours, trois jours après le premier. Je suis très aise, Monsieur, de rendre hommage à vos talens, & de vous renouveler ma sincère reconnoissance. Je me chargerai volontiers du petit dépôt d'élixir que vous voulez bien me confier ; trop heureuse de pouvoir être à même de procurer des secours aux personnes qui voudront mettre leur confiance en ce remède si salutaire, je leur offrirai avec zèle.

J'ai vu périr deux jeunes Dames, de lait épanché à la suite de leurs couches, qui ont absolu-

ment refusé de faire usage de cet élixir que je leur offrois ; car, depuis mon accident, j'en ai toujours eu à la maison (*).

Il y a six mois que je suis accouchée, & quoique je nourrissois mon enfant, j'ai presque toujours pris de l'élixir américain qui, bien loin de faire perdre mon lait, a contribué, sans doute, à la bonne santé dont nous jouissons mon enfant & moi ; & me propose de redoubler lorsque je sevrerai. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Gernay de la Grange.

LETTRE IX.

A Lescherolle, le 17 Septembre 1783.

Guérison d'une femme attaquée de manie par le reflux sur le cervelet, soit du lait, soit de l'évacuation menstruelle.

La connoissance, Monsieur, que j'ai de votre expérience & de vos connoissances, ainsi que de votre charité pour les personnes qui sont dans une position fâcheuse, m'engage à avoir recours à vous, pour vous prier de donner vos avis pour une personne qui se trouve dans la position la plus fâcheuse & très-nécessaire à son mari & à ses enfans, étant fermière & d'autant plus utile.

Cette femme est d'une taille au-dessus de l'ordinaire, très-replette, d'environ 42 ans, elle

---

(*) Il est très-bien de prendre cet élixir dans la grossesse, lorsque la mère ou l'enfant sont indisposés par quelques maladies provenantes de la mauvaise qualité du sang ; mais lorsqu'il n'y a point de nécessités urgentes d'en preudre, il est mieux de s'en dispenser. L'on voit, par cette lettre, que cet élixir pousse au dehors les corps trangers qui se trouvent dans la matrice.

eut, il y a dix ans, des vapeurs qui ont paru lui déranger la tête : cela lui étoit survenu à l'occasion de quelques inquiétudes qu'on lui avoit donné. (Il est à remarquer qu'elle est d'un caractère fort doux & n'a pas l'esprit fort gai, quoiqu'intelligente dans son ménage.) Cet état a duré huit mois entiers avec des souffrances qui n'ont cessé que par une grossesse pendant laquelle elle s'est bien portée, & sa tête est revenue ; elle a alaité son enfant qui est mort au bout de trois mois, après laquelle mort elle a souffert pendant un an des coliques presque continuelles qui la mettoient quelquefois à la mort, & cela plusieurs fois par jour. Cet état n'a cessé qu'à une nouvelle grossesse, & en a eu trois autres depuis, & a presque toujours été grosse ou nourrice, & s'est toujours bien portée & n'a rien vu, à l'exception du temps qu'elle a nourri le dernier, âgé actuellement d'onze mois, qu'elle a eu des pertes très-considérables ; la dernière qu'elle a eu, étoit capable de faire craindre pour sa vie, & sans aucun dérangement dans la tête. Il y a environ un mois que le tonnerre est tombé par sa cheminée sans mettre le feu : ses enfans, ses domestiques & elles en ont eu une si grande peur, qu'ils sont tous restés sans connoissance, elle s'est relevée enfin, croyant ses enfans morts, & est passée à mi-jambe dans l'eau pour demander du secours; la frayeur qu'elle eut lui fit de nouveau perdre la connoissance, ce qui engagea à la faire saigner du bras : huit jours après l'accident & depuis, elle est restée l'esprit frappé ; on la détermina à sevrer son enfant au bout de huit jours, & depuis ce temps elle est dans une agitation con-

tinuelle, & ne prend de sommeil ni jour ni nuit, presque point de nourriture, & sent des douleurs d'entrailles qui se terminent dans les cuisses & les jambes, des picotemens, particulièrement dans le dos & dans les reins, & un resserrement si considérable à la poitrine que la respiration se perd; tout lui déplaît, ainsi que son mari & ses enfans dont elle étoit toujours occupée, elle a trouvé une heure de soulagement en montant pendant ce temps à cheval pour aller à la ville voisine où on lui a fait prendre des bains; mais ne se trouvant pas soulagée, elle les a discontinués, on lui a fait prendre diverses tisanes qui n'ont rien fait.

Vous avez un élixir que j'ai vu réussir dans bien des cas & accidens qui arrivent aux femmes, & notamment dans ces cas-là; marquez-moi, s'il vous plaît, la conduite qu'il faut tenir, les doses & dans quel endroit je puis en avoir, ainsi que le régime. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Julie Agons. (*)

LETTRE X.

De Rouen, ce 12 Août 1784.

Guérison d'une maladie de nerfs des plus anciennes, quoiqu'elle fût accompagnée de violentes vapeurs.

Celle-ci, Monsieur, est pour vous faire mon

(*) Il ne faut pas prendre le change. Cet élixir ne guérira pas la manie ordinaire, mais presque toujours celle qui arrive aux femmes, soit par le reflux du lait, soit des menstrues dans leur avénement périodique, soit lorsqu'elles changent. L'Auteur en rapporte des exemples dans la première et la seconde édition. Les coliques ou douleurs sont produites de la même cause.

compliment sur la bonne santé dont vous jouissez, selon ce que m'ont dit des Messieurs de Vitry qui disent vous avoir vu avant de partir. Je leur ai fait le narré des cures étonnantes que je fais ici avec votre élixir : effectivement je suis consultée comme si j'étois l'auteur de cet élixir, au point que celles qui ont votre livre veulent encore me voir ; je vous dirai même que j'allai dernièrement chez une Dame des premières de cette Ville qui étoit attaquée d'une maladie de nerfs accompaguée de vapeurs considérables ; je lui fis prendre une dose d'élixir pur (*) qui commença à calmer l'état fâcheux dans lequel elle étoit, & deux heures après une autre dose, ce qui suspendit tout à fait & les convulsions & les vapeurs. Je lui ai conseillé de continuer, & de se mettre au lait pour toute nourriture, afin d'éviter d'autres accès & de calmer les nerfs, ce qui a réussi, ainsi que dans tous les autres cas où je suis appelée. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* femme Hoslez, limonadière.

LETTRE XI.

De Senlis, le 12 Juin 1783.

Pour différentes espèces de maladies.

Monsieur, quoique je n'aie pas l'honneur de vous connoître, j'ai bien celui de connoître les vertus surnaturelles de votre élixir américain.

(*) Cette Dame a bien suivi le principe indiqué à l'égard de la diète laiteuse ; elle est essentielle pour parvenir à une guérison radicale dans toutes les maladies de nerfs qui ne sont occasionnées que par une humeur acrimoniale qui circule dans la masse ; dans ce cas il est bien de couper le lait avec une décoction de fleurs de millepertuis. *Voyez la deuxième édition, pag.* 251.

Madame Prestre étant Lieutenante-Générale de Senlis, ayant été très-mal des suites fâcheuses qui suivirent ses couches, & guérie par cet élixir, ainsi que plusieurs autres Dames qui, comme elle en ont été guéries, me l'on fait connoître : c'est pourquoi je vous prie de m'en faire passer un petit panier. C'est pourquoi j'ai mis à la poste 36 livres qui vous seront remises. C'est purement l'amour de l'humanité qui me détermine à vous faire cette demande, si vous pouvez y en joindre quelques bouteilles pour les pauvre femmes (*), je remplirai exactement vos intentions. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Brochart.

LETTRE XII.

De Charleville, le 23 Décembre 1783.

Je ne sais trop où vous prendre, Monsieur, c'est ce qui retarde ma lettre ; enfin, ennuyée de ne pas vous donner de mes nouvelles, dans cette incertitude je risque de vous adresser celle-ci à Versailles : je ne puis garder plus long-temps le silence sur ma reconnoissance, & il me tarde de vous assurer que je n'oublierai jamais qu'après Dieu vous m'avez ramené des portes du tombeau où je croyois déjà être. C'est une reconnoissance gravée inviolablement dans mon cœur; je voudrois pouvoir partager avec vous quelques-unes de ces années. Voilà deux fois que vous me conservez (**), & comme ce sentiment de recon-

---

(*) On envoie avec bien du plaisir de l'élixir pour les pauvres femmes ; mais plutôt à MM. les Curés de Campagne qui ne sont pas à portée de pouvoir soulager leurs pauvres femmes, tandis que celles des villes étant connues des Dames, elles devoient leur en procurer.

(**) Cette Dame avoit été jugée par la Médecine de

noissance se trouveroit encore chez quelques autres Dames qui vous ont autant d'obligation que moi, ce moyen, s'il étoit possible, vous vaudroit la fontaine de Jouvence; mais il faut se borner à faire des vœux, pour que le Seigneur prolonge des jours dont vous faites un si bon emploi; ce sont ceux que je fais au commencement de cette année, comme dans tous les temps & du meilleur de mon cœur, c'est la plus vive reconnoissance qui les dicte; je vous assure de ces sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Du Paon, marquise de Pertuis.

LETTRE XIII.

Au Château de Thonville, par Vallemont-en-Caux, le 27 Décembre 1785.

De Mde. la Marquise de Mont-Leurier.

Le bien que m'a fait votre élixir américain, Monsieur, m'inspire une extrême confiance dans les conseils que vous voudrez bien me donner sur mon état actuel : voici celui où j'étois lorsque j'ai commencé à en faire usage.

Je suis accouchée à 16 ans, & j'ai eu fort peu de lait : mon accoucheur a cru qu'il étoit arrêté, en conséquence il m'a fait prendre beaucoup d'eau de canne de Provence; cela m'avoit desséchée, au point que mon estomac ne digéroit que très-difficilement, & que j'étois obligée de faire un grand usage de lavemens. Mon Mé-

---

Paris ne pouvoit plus faire d'enfans sans courir des risques certains de la mort; elle en a cependant fait deux avec le secours de l'Auteur & son élixir, comme il paroît, & ce, sans aucuns accidens.

decin me conseilla de prendre beaucoup d'eau de veau & des bains froids; ce régime me met dans un état affreux; mon sang étoit comme de l'eau, je toussois beaucoup & je ne pouvois rien digérer, & j'avois des attaques de nerfs affreuses : l'on me conseilla de me mettre au lait d'ânesse, il me rétablit un peu, mais je souffrois encore beaucoup; enfin j'ai fait usage du lait de vache pour toute nourriture, & ce régime suivi pendant 18 mois m'a rétabli, mais il y avoit plus de six mois que mes règles n'avoient paru, quand on m'indiqua votre élixir (*) que j'ai pris avec beaucoup de constance pendant six mois, quoique mes règles parurent à la seconde bouteille, je quittai le lait, mon estomac se fortifiant de plus en plus depuis l'usage de l'élixir; mais au moment de mes époques j'éprouvois des coliques & des mal-aises dont je ne m'étois jamais ressentie avant que d'accoucher. Depuis trois mois que je suis grosse, ces maladies m'ont donné de l'inquiétude, ayant ressenti à ma dernière époque beaucoup plus de douleurs & plus vives qui m'ont fait appréhender de faire une fausse-couche : je n'osois prendre de l'élixir dans cette appréhension, le bien qu'il m'avoit fait m'y dé-

---

(*) On a conseillé à cette Dame d'en prendre en toute sûreté le reste de sa grossesse, dans le cas où les malaises & les coliques se feront ressentir, parce que lorsqu'il n'y a point d'accidens, il n'est pas bien d'en prendre continnellement pendant la grossesse. Il n'en est pas de même lorsqu'il est question de nourrir, il faut toujours en prendre moins, à la vérité, que lorsque l'on ne nourrit pas. Il est visible que ce remède n'est pas nuisible aux poitrines délicates. *Voyez la deuxième édition, pag. 263.*

termina, j'en pris, & toutes les douleurs & malaises m'abandonnèrent. Je voudrois savoir, Monsieur, si, avec le projet que j'ai de nourrir, je puis continuer le reste de la grossesse sans faire usage de cet élixir. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* de Crenolle de Mont-Leurier.

LETTRE XIV.

Sainte-Ménéhould, le 24 Juillet 1783.

Pour un Epanchement de lait sur le cerveau, qui avoit produit une manie.

Monsieur, je ne puis m'empêcher de vous faire part des succès miraculeux que votre élixir a opéré sur ma fille à sa première couche, après avoir été délivrée très-heureusement, & avoir été pendant quatre jours d'une gaîté admirable, le cinquième il lui est survenu une fièvre des plus violentes que les médecins ont jugé putride & pourpreuse; après lui avoir administré tous les secours de la médecine pendant une huitaine, elle s'est trouvée au bout de ce temps dans l'état le plus alarmant & le plus critique pour ses jours, sa mère qui, contre l'avis du médecin, cru que sa maladie n'étoit occasionnée que par le lait, tâcha d'insinuer qu'on lui fît prendre de l'élixir, mais son avis fut rejeté par le médecin & par son mari, en sorte qu'elle fut obligée de céder à leur opiniâtreté contre ce remède, lorsque cette tendre mère rendoit quelques visites à sa fille, le mari ne la quittoit pas, dans la crainte qu'elle ne contrevint secrètement à l'ordre du médecin : il en résulta, Monsieur, les accidens les plus fâcheux, puisque cette jeune femme fut pendant plus de six semaines privée de l'usage de la raison & du bon sens; la mère, au désespoir de voir sa

fille dans ce terrible état, essaya de gagner la garde pour lui faire prendre de l'élixir à l'insu du médecin & du mari ; cette garde voyant que l'état de la malade empiroit de jour en jour, se prêta volontiers aux vues de la mère, & dès la première nuit qu'elle lui en donna, on s'aperçut d'un effet merveilleux ; elle continua pendant une quinzaine, ce qui lui procura une évacuation de lait considérable qui lui a rendu la plus parfaite santé, & lui a fait recouvrer totalement le bon sens & la raison. C'est avec bien de la justice que je rends hommage à vos talens & à la vertu d'un remède que vous avez été chercher au-delà des mers. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Drouet, ancien échevin (*).

LETTRE XV.

De Remiremont, le 16 Novembre 1785.

De M. de la Guerre, docteur en médecine.

Je viens de répondre, Monsieur, à M.[me] la marquise de Mendat, que j'approuvois tous les remèdes que vous lui conseillez d'après vos observations sur son embonpoint, sa carnation & son pouls rebondissant.

Je l'exhorte même à faire usage de votre élixir dans les temps & les circonstances que vous lui proposez, & avec le ménagement que vous y apportez dans l'emploi & pour les autres moyens curatifs d'en faire usage sans différer.

(*) Heureusement pour cette jeune femme que Madame sa mère avoit jadis été guérie d'un épanchement de lait par cet élixir, autrement elle auroit cru devoir laisser le médecin suivre ses faux préjugés & le mari voir périr sa femme, ou tout au moins rester folle le reste de ses jours.

Mon fils a vu plusieurs Dames qui se sont bien trouvées de votre élixir, il le connoît par ses effets, & il me prie de vous faire ses complimens : je suis enchanté de trouver l'occasion de vous assurer de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* de la Guerre, docteur en médecine (*).

LETTRE XVI.

De Guise, le 21 Décembre 1785.

De M. Dieu, docteur en médecine & médecin de l'Hôtel-Dieu.

Ci-joint, Monsieur, un effet de 90 livres sur Paris, pour le montant de 30 fioles d'élixir américain, ce remède m'a rendu des services essentiels auprès de quatre personnes : l'une madame de Fremond, épouse du Contrôleur-Général des Fermes dans ce département, fut à deux doigts de la mort par le reflux de l'humeur laiteuse vers la tête, avec suppression de lochies au second jour de couche : ces accidens avoient pour cause le chagrin, & furent dissipés par l'usage de l'élixir, sans autre remède que l'application de son bouilli avec l'urine & des lavemens de la même décoction de son.

La seconde, épouse de M. Fouan, orfèvre en cette ville, ayant, par un froid très-vif, mis sa tête à découvert le huitième jour de sa couche, fut saisie presque sur le champ d'un violent mal de tête & d'une fièvre violente qui furent suivis

(*) Que cet honnête Médecin diffère de façon de penser de celui dont il est fait mention ci-dessus : tandis qu'il auroit pu plus que tout autre, comme très-habile & ancien praticien, s'en rapporter à son opinion : il diffère néanmoins au rapport que lui fait M. son Fils de cet élixir;

de délire, le tout occasionné par une suppression & répercussion des lochies ; ces accidens furent dissipés en moins de six jours par le traitement ci-dessus.

La troisième fut madame de Baresdant, épouse d'un Seigneur voisin, dont le lait sembloit s'épancher, ne paroissant que très-peu dans les seins dans le douzième jour de nourriture, & à qui il survint un abcès considérable à l'un d'eux ; cet accident & une fièvre lente qu'éprouvoit la malade furent dissipés par l'usage de deux fioles d'élixir ; l'abcès se termina promptement par la supuration, la fièvre disparu, l'appétit revint, le lait reparut aux seins, & la nourriture fut des plus heureuses, & a été terminée par l'usage d'une troisième fiole.

La quatrième fut mon épouse qui, à la suite d'une nourriture de sept mois, sevra très-heureusement, & vit son estomac se raccommoder par l'usage de deux fioles.

Je n'ai pas eu également à me louer de l'effet de ce remède pour les changemens de tempérament & les maladies du sexe dans lesquelles on étoit fondé à soupçonner un épanchement de lait invétéré ; j'ai conclu qu'il convenoit particulièrement dans les suites des couches ressentes.

J'avouerai aussi que je n'ai obtenu aucun avantage de celui accordé aux pauvres, il a toujours été demandé trop tard (*).

(*) Ce Monsieur n'étoit sans doute pas informé que ce n'est pas en huit ou dix jours qu'il faut prétendre être guérie d'un changement & des accidens qui l'accompagnent : il faut continuer à en faire usage tous les mois au temps de la révolution, au moins sept à huit mois, jusqu'à ce que la nature ait pris les voies des urines ou de la

Je

Je vous prie de me faire un nouvel envoi, & croyez-moi, Monsieur, avec la considération due aux personnes qui, comme vous, ont le bonheur de se rendre utile à l'humanité. *Signé* Dieu, médecin de l'hôpital à Guise.

LETTRE XVII.

Ecrite de Paris à M. de Saint-Romain, premier commis de M. le Comte de Vergennes.

M. Decourcelle m'ayant mandé, Monsieur, que vous aviez de la peine à croire (*) que son élixir ait fait sur moi l'effet qu'il vous a raconté. Je ne puis me refuser de vous marquer qu'il est vrai qu'il y a 15 ans que je suis accouchée, & n'ai point eu d'autres enfans depuis; qu'il y a au moins sept ans que j'ai éprouvé des douleurs considérables dans presque toutes les articulations, & qu'il m'en est resté des grosseurs à tous les doigts des mains, semblables à des nœuds, ainsi qu'aux vertèbres du col; qu'ayant fait usage de son élixir, j'ai gardé de mes urines, comme il me l'avoit conseillé; que j'ai vu, ainsi que plusieurs personnes, des urines remplies de lait, &

---

transpiration. L'on a vu les Dames, qui en ont fait usage, à peu près un an, avec grand succès.

(*) Le doute de ce Monsieur ne dura pas long-tems: le hasard voulut que la femme de chambre de madame la Comtesse de Vergennes, sujette à une infinité de maladies depuis 12 ans qu'elle étoit veuve, rendit également du lait qui circuloit dans la masse du sang depuis ce temps-là.

L'un & l'autre cas surprirent agréablement l'Auteur, n'imaginant pas attaquer directement le lait, ne l'ayant administré que contre les changemens de tempérament. Ce fait doit donner autant de confiance que d'espérance aux Dames âgées.

que 24 heures après il se trouvoit un dépôt considérable qui n'étoit que lait, ainsi que le tour du verre qui étoit aussi gras & aussi blanc que si c'eût été du lait de vache ; & qu'en continuant à suivre le même régime, je suis parvenue, sinon à fondre tout à fait les *nodus* que j'avois aux doigts, ainsi que ceux que j'avois au col, qui m'empêchoient de porter ma tête de quel côté que ce soit ; du moins à les diminuer beaucoup, ce qui me met dans le cas de travailler & d'espérer qu'en continuant je parviendrai à les fondre entièrement. J'espère, Monsieur, que vous verrez, par mon exposé, que monsieur Decourcelle ne vous a point trompé dans ce qu'il vous a avancé. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* madame de Somelier.

LETTRE XVIII.

De Saint-Quentin, de M. Mesgret de Mericour, Secrétaire du Roi.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, une lettre de change sur Paris, qui m'acquitte envers vous ; ce remède merveilleux a fait des miracles, & il ne m'est pas revenu qu'aucune des personnes qui en aient fait usage, aient éprouvé la moindre sensation contraire à ce que promettent votre brochure & vos imprimés ; il s'en faut cependant qu'il ait été employé dans tous les cas où il est indiqué : nous en avons débité fort peu dans les premiers momens, le remède étant peu connu ; le chirurgien-accoucheur ne le donnoit qu'en tremblant dans la crainte des reproches ; mais à présent qu'il en connoît parfaitement l'application & les bons effets, il en fait le plus grand éloge, & nous ne pouvons plus suffire aux

demandes; il ne nous en reste plus du tout, la dernière bouteille est partie ce matin; plusieurs personnes se sont faites écrire pour avoir les premières bouteilles qui arriveront.

J'espère, Monsieur, que vous ne tromperez point l'espoir de toutes celles qui attendent de ce remède leur guérison comme certaine, & que vous voudrez bien m'expédier un nouveau panier de 50 bouteilles, & que vous voudrez bien en joindre pour nos pauvres femmes de cette ville & de la campagne, nous avons des preuves certaines que ces dernières sont aussi bonnes que les autres, & font absolument le même effet; nos pauvres vous bénissent tout les jours.

Je n'ai pas été aussi heureux pour la distribution des brochures, on ne les connoît pas encore, & on s'en rapporte à ce que nous en disons. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Mesgret de Méricour, Secrétaire du Roi.

LETTRE XIX.

De Verberie, route de Compiegne, de madame la Comtesse des Fossés.

Votre élixir, Monsieur, fait tant de miracles, que je me suis déterminée à en prendre & à en donner dans mon village : j'en fais prendre maintenant à une mère de famille qui est très-malade du temps critique depuis 4 ans; il paroît que cette humeur s'est portée par toute l'habitude du corps : elle a la fièvre & un étouffement horrible, le gosier tout obstrué, l'estomac douloureux & le côté droit est absolument dans la phthisie, enfin on ne peut voir un être plus malade & plus à plaindre. Il y a trois semaines que je suis arrivée ici, & que je l'ai trouvée dans

ce pitoyable état : j'avois apporté de votre bon élixir : je lui en ai donné trois fois par jour, & au bout de cinq jours, il y avoit un mieux sensible, mais le remède me manquoit : j'ai écrit promptement à Paris à quelqu'un dont je suis sûre, bien persuadée qu'en deux fois 24 heures j'aurois l'élixir; mais on a été en vain rue Bergère, chez madame Dauteroche, & l'on a dit qu'il n'y en avoit plus au bureau; je suis désespérée de cela, Monsieur, sûrement votre intention n'est pas que l'on en manque.

Je vous demande en grâce de donner des ordres pour que les pauvres malades ne manquent point de ce secours merveilleux : ceux qui se chargent de ce dépôt, devroient en conscience être soigneux d'en avoir toujours. Au reste, Monsieur, je vous serai très-obligée de m'en envoyer une boîte de 8 bouteilles à Paris, rue des Francs-Bourgeois, chez M. le Procureur-Général de la Cour des Aides, qui me la fera passer ici; je vous prie en même temps de m'indiquer où il faut que je fasse mettre l'argent. J'ai l'honneur, &c. *Signé* la Comtesse des Fossés.

LETTRE XX.

De mademoiselle Cascuil, fille d'un Chirurgien de Paris.

Monsieur, permettez-moi que je m'acquitte de mon premier devoir, après avoir remercié le Seigneur des grâces qu'il m'accorde chaque jour; c'est à vous, Monsieur, à qui je dois l'obligation la plus grande, étant parvenue par vos sages conseils & votre excellent élixir, au moment que je désirois depuis très-longtemps: Oui, Monsieur, il y avoit quatorze mois que j'éprou-

vois des accidens sans nombre, notamment des maux de tête inexprimables; je vous dirai, en bonne vérité que cela est venu à la quatrième époque, depuis que j'ai commencé votre élixir que je regarde comme un trésor pour ces sortes de maladies : je n'ai rien pris, c'est-à-dire, aucun autre remède quelconque pendant l'usage de de votre élixir. Jugez de l'excès du contentement où je me suis trouvée, quand j'ai vu paroître les choses si long-temps désirées, & à la quatrième époque, comme vous l'avez assuré, comme e moment où toutes mes foiblesses & autres accidens doivent me quitter, selon vos promesses, ne pouvant reconnoître les obligations que je vous dois : je ne puis donc qu'adresser mes ferventes prières au Seigneur pour qu'il vous accorde la récompense que vous méritez pour les services que vous rendez à tout le monde. Si mes foibles prières sont exaucées, je prie le Tout-Puissant de vous accorder toutes ses grâces & ses bénédictions dans ce monde & dans l'autre. Soyez bien persuadé que je suis avec une parfaite reconnoissance & un profond respect, Monsieur, &c. *Signé* M. M. Cascuil (*).

(*) Cette Demoiselle avoit une suppression qui lui occasionnoit des maladies de nerfs d'une espèce peu commune, avec un mal de tête insupportable. Monsieur son père l'avoit fait voir, comme Chirurgien à Paris, par les plus habiles Médecins, qui tous n'avoient pas diminué aucuns des accidens. Je la vis à mon tour, & je lui promis qu'à la quatrième époque, en faisant usage de l'élixir, que la cause de ses accidens disparoîtroit, & qu'elle seroit guérie. La raison qui fait que ce remède n'agit que lentement sur les filles, c'est que s'il étoit assez fort pour produire le premier mois l'effet que l'on désire, il seroit trop fort pour les femmes en couche.

LETTRE XXI.

De M. Cascuil, chirurgien de Paris, père de cette Demoiselle.

Monsieur, je me joins à ma fille pour vous remercier de toutes les obligations que je vous dois, je désire avec la plus grande ardeur de pouvoir trouver une occasion où je puisse m'acquitter des obligations que je vous ai.

Je vous dirai que j'ai fait faire usage pendant dix jours tous les mois avant l'époque, ainsi que des bains des jambes, à ma fille, comme vous lui aviez conseillé, & ai attendu à la quatrième époque comme vous l'aviez annoncé sans aucune espèce de remède, & cela est venu à merveille.

Je ne saurois trop exalter pour les vertus & l'efficacité qu'il a pour ces sortes de maladies, & le peu de danger qu'il y a d'en conseiller l'usage : vous pouvez faire tel usage de la lettre de ma fille que vous jugerez à propos, & de mon attestation que je certifie véritable. Cette maladie étoit très-ancienne, n'ayant pas eu aucun symptôme de règles pendant 15 mois (*), &

(*) Cette lettre est d'un Chirurgien de Paris, qui ayant fait tous ses efforts pour guérir cette maladie invétérée, & pris le conseil de plusieurs Médecins, pour lever les obstacles qui concouroient aux accidens de Mademoiselle sa fille, & racontant ce fait en présence de l'Auteur, sembla être scandalisé de ce qu'un Chirurgien de Province s'offrit de guérir sa fille, tandis que les plus habiles Médecins y avoient échoué ? Il lui assura néanmoins qu'il la guériroit, s'il vouloit qu'elle prît tous les mois, matin & soir, pendant dix jours seulement : savoir, cinq jours avant l'époque, cinq jours après, en observant de prendre des bains de jambes avec l'eau de son & une pellée de cendre pendant l'usage de l'élixir, & cependant 3 ou 4 mois : & elle a été parfaitement

étoit accompagnée des accidens qui suivent ordinairement ces absences, & que votre élixir a fait revenir les choses ordinaires aux filles, sans qu'il y ait eu la moindre des incommodités qui aient suivi cette évacuation; si j'avois fait prendre quelques autres remèdes à la malade, je n'aurois pas su lequel auroit réussi; mais je ne puis douter que c'est à votre méthode que nous devons la bonne santé qu'elle a procuré. Je finis en vous priant de m'accorder une part dans votre amitié. *Signé* Cascuil.

LETTRE XXII.

D'un Capitaine de Vaisseaux du Roi, à Quimper, le 23 Janvier 1785.

Monsieur, les effets merveilleux que votre élixir opère dans une grande partie du Royaume, m'engage à vous prier d'avoir la bonté de m'en envoyer 12 bouteilles, & de les adresser à M. de Beaurepaire, capitaine des vaisseaux du Roi à Toulon en Provence, le plutôt possible, avec une brochure qui indique la façon de s'en servir. Madame de Beaurepaire, devant accoucher incessamment, a essuyé une maladie de lait passé dans la masse du sang. Ma femme, Monsieur, fut à toute extrémité & délaissée des Médecins qui ne l'abandonnèrent qu'après avoir voulu réitérer les saignées du pied & les bains des jambes; elle put soutenir les dernières: on l'a saigna, le sang ne vint pas, & elle resta froide: ce fut l'époque où elle fut abandonnée; il ne resta auprès de cette victime qu'une garde & le curé qui at-

---

guérie à son grand étonnement, car il n'avoit pas la foi, mais bien la Demoiselle.

tendoit sa proie. Dans cet état fâcheux un Colonel d'artillerie qui avoit un élixir qu'il ne nomina pas, pris sur lui de lui en donner environ une cuillerée qui la rappela à la vie; on fut obligé de lui desserrer les dents pour lui faire avaler, & le remède passa; environ 30 minutes après le remède fit son effet, elle ouvrit les yeux, & il sortit du lait par toutes les voies possibles, il est même étonnant qu'une dose ait fait cet effet Il est resté à madame de Beaurepaire, d'après cette maladie, un tremblement dans les deux mains (*) qui lui prend par intervalle. Je vous prie, Monsieur, de me donner votre conseil sur sa grossesse actuelle, j'ai besoin d'un détail bien circonstancié, attendu que nous n'avons point d'Accoucheur à Toulon. Je désirerois fort que vous établissiez un dépôt dans ce pays, vous rendriez de grands services à l'humanité. Vous voudrez bien me marquer si, vu la circonstance, madame de Beaurepaire peut nourrir. M. le Marquis Duchatel, qui a ici un dépôt de votre élixir, vous fera passer le montant des douzes bouteilles, ainsi que pour une brochure concernant votre élixir. Faites, s'il vous plaît, partir pour Toulon le panier & votre réponse à Quimper. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Beaurepaire, Capitaine des vaisseaux du Roi.

(*) Le tremblement de ladite Dame qui étoit une paralysie laiteuse, s'est passé avec le même élixir avec lequel elle avoit été sauvée. Le Colonnel d'artillerie qui le lui avoit administré étant mari d'une Dame accouchée par l'Auteur, connoissoit l'efficacité de ce remède.

LETTRE XXIII.

De madame la Comtesse de la Farre-Lopez, quatrième porte-cochère après le Boulevard, près la rue Bergere.

Je n'ai pas l'honneur d'être connue de vous, Monsieur, mais votre réputation me fait m'adresser à vous avec confiance, pour vous dire la position où je suis : accouchée de mon quatrième enfant le 17 mai, je n'ai point nourri les trois premiers; mon Médecin & ma famille me conseillèrent de nourrir celui-ci pour me rendre la santé que j'avois fort chancelante depuis un an; quoique je n'aie eu aucune suite de lait de mes trois premières couches, & j'ai toujours été sur pied le vingtième jour. Etant accouchée de ce quatrième, je n'ai eu aucune peine à nourrir, mes seins m'ont fait seulement beaucoup souffrir, du reste ma couche a été au mieux; le onzième jour j'ai éprouvé un grand chagrin qui m'a causé une forte révolution; le douzième il m'a pris des convulsions, une fièvre des plus fortes, & mon pouls tourné à la malignité; on envoya chercher mon Médecin qui m'ordonna de cesser de nourrir sur le champ, & pour me faire passer le lait qui étoit dans les seins, on me mit dessus du suif de chandelle fondue dont on imbiba une feuille de papier gris que l'on m'appliqua pendant deux fois 24 heures sur chaque sein. La révolution se fit en 12 heures au lieu de se faire en 4 ou 5 jours, & mon lait trop précipité a passé dans mon sang. Je n'avois pas au bout de 12 heures une goutte de lait dans mes seins; mon Médecin m'a traité pendant dix jours avec force sel de *duobus*, qui m'a occasionné beaucoup d'attaques de nerfs,

ce qui m'a obligée de le cesser. La journée du onzième jour je n'ai cessé d'en avoir, il m'est survenu en 6 heures de temps un épanchement de lait sur la cuisse droite avec des élancemens qui me faisoient jeter les hauts cris, ainsi qu'à la jambe, grosse comme le corps d'un homme; le soir de ce jour-là madame Dauteroche, que je connois beaucoup, vint me voir; je lui compté mon accident : je lui dis que mon Médecin venoit de m'ordonner pour 40 jours les remèdes de M. Vesse qui sont pour le lait : elle me demanda si j'avois confiance en elle; que, si je la croyois je ne ferois pas ces remèdes, mais que je prendrois d'un élixir qu'elle alloit m'envoyer; qu'il falloit cesser tout autre remède pour prendre le sien jusqu'à parfaite guérison; qu'elle répondoit de moi si je suivois son ordonnance : elle m'ordonna aussi, Monsieur, pour ma cuisse des compresses imbibées dans l'urine avec de l'eau de goulard, & me dit que ce remède venoit de vous, ce que j'ai fait avec la plus grande confiance & constance, & je n'ai éprouvé du soulagement de l'élixir qu'à la troisième bouteille, & je suis maintenant à la cinquième; pour ce qui est de mon cataplasme, du moment que je l'ai mis les grands élancemens ont cessé, ma cuisse désenfle petit à petit, ma jambe ne l'est presque plus; mais j'éprouve des picotemens & des démangeaisons insupportables; elle ne me fait douleur que lorsque je la panse & la remue, mais je l'étends avec beaucoup de difficulté, & ne puis mettre le pied à terre (*).

(*) Cette Dame est un exemple bien sensible pour faire concevoir combien les graisseux ou huileux sont

Voilà, Monsieur, ma situation actuelle ; je n'ai point d'appétit & ne dors pas depuis que j'ai cessé de nourrir ; je digère peu : mais depuis la troisième bouteille mon lait coule par bas, beaucoup par les urines & par les selles. L'élixir me purge au moins deux fois par jour ; j'en ai pris les premiers jours trois doses, maintenant je n'en prends que deux. Je vous prie de m'indiquer ce que j'ai présentement à faire, si je dois toujours continuer votre élixir, & ce que je dois mettre maintenant sur ma cuisse & sur ma jambe lorsqu'elles seront tout à fait désenflées pour donner aux nerfs la facilité de se distendre ; j'attends votre réponse avec la plus grande impatience, & suis avec l'estime la plus parfaite, &c. *Signé* la Comtesse de la Farre-Lopez. *A Paris.*

LETTRE XXIV.

De la même Comtesse de la Farre-Lopez.

Je m'empresse, Monsieur, de répondre au désir que vous avez que je vous donne l'état de ma maladie & du succès de votre élixir. Je lui dois la vie & la bonne santé dont je jouis depuis deux ans ; c'est avec plaisir que je lui rends ce témoignage.

Je suis accouchée dans le mois de Mai 1784, on avoit exigé de moi que je nourrisse, effecti-

---

préjudiciables sur les seins ainsi que sur tous les dépôts laiteux, non plus que les cataplasmes ou bouillies faites avec le lait qui, bouchant les pores, accélèrent la suppuration ; au contraire les cataplasmes de son lavé & bouilli avec l'urine, ouvre les pores de la peau & divise le lait caillé qui s'y trouve, de sorte que l'élixir qui fait tout son effet par la transpiration, parvient plus facilement à la résolution de l'humeur, ce qu'il fera toujours si le pus n'est pas dejà formé.

vement pendant 12 jours je me trouvois fort bien de ce régime. Le treizième jour après avoir éprouvé une frayeur considérable, mon lait s'accumula dans mes seins, & il me fut impossible de donner à tetter à mon enfant, le soir même la sueur me prit avec des convulsions, & le lendemain mon lait passa rapidement dans mon sang sans qu'il fût possible, par aucun remède connu, de le faire repasser dans le sein. Le troisième jour de cette révolution je devins percluse d'un côté du corps; mais deux jours après le lait se fixa tout à fait sur une cuisse & la jambe qui devinrent l'une & l'autre aussi grosses qu'un homme, sans qu'il fût possible de distinguer la forme de la jambe ni du pied; je souffrois des douleurs très-aigues, & ne pouvois rien supporter sur toute cette partie; après avoir essayé toute espèce de remèdes tant intérieurs qu'extérieurs, on essaya de me faire prendre la tisane de M. Vesse qui est reconnue pour la maladie du lait; dès le troisième jour que j'en pris, je crachois le sang, eus de fortes attaques de nerfs; enfin mon Médecin craignoit que l'on ne fût obligé de m'ouvrir la cuisse : très-alarmée d'une opération aussi douloureuse & souvent fort dangereuse, d'après des exemples, sous mes yeux, des femmes estropiées par ces sortes d'opérations. & souvent à qui il en coûte la vie, je consultai mes amies; une me parla de vous, Monsieur, & des cures admirables que vôtre élixir faisoit; alors, sans consulter ni mes Parens, ni les Médecins qui me voyoient, dans la crainte qu'ils ne s'opposassent à mes désirs, je vous écrivis l'état où j'étois ne pouvant ni dormir ni manger depuis environ douze jours, crachant le sang & souffrant les douleurs les plus

aigues, mais en attendant votre réponse, j'ai pris avec confiance votre élixir, la dose conseillée dans votre livre, & dès le troisième jour je me trouvai très-soulagée; le quatrième jour j'ai reçu votre première lettre par laquelle vous m'engagiez à mettre sur ma cuisse & ma jambe un cataplasme de son de froment bien lavé dans l'eau & bouilli dans l'urine, & d'augmenter la dose de l'élixir, & prendre peu de liquide avec ce remède, & n'en admettre aucun autre. J'exécutai avec précision votre ordonnance, & le neuvième jour je commençai à marcher; enfin, au bout de six semaines j'ai été en état de faire un voyage de deux cents lieues, après pourtant vous avoir demandé votre avis, sans avoir éprouvé aucune fatigue, aucun ressentiment de lait ni d'autres incommodités; non-seulement l'élixir m'a fait dissoudre ce dépôt, comme on en a peu vu, mais m'a en même temps raffermi mes nerfs, ma poitrine, rendu le sommeil & l'appétit; &, depuis cette époque, je me suis mieux portée que je n'avois fait depuis plusieurs années; je puis même ajouter qu'il y a dix mois une femme du peuple, après avoir passé trois jours entre les mains des Sages-Femmes & des Chirurgiens, le bonheur voulut qu'elle entendît parler de la guérison que j'avois éprouvée par votre élixir, & de son efficacité dans les douleurs d'enfantement; elle me fit demander de l'élixir, je lui en portai moi-même, & lui donnai une bouteille en trois doses à un quart-d'heure de distance; peu de momens après avoir pris la dernière dose, cette femme accoucha très-heureusement, l'enfant ni la mère n'ont nullement été incommodées de l'élixir, & la suite de la couche a été très-bonne.

Voilà, Monsieur, le récit très-véritable de l'état où je me trouvois avant que de prendre votre élixir, & le bien que j'en ai éprouve ainsi que la femme que je viens de citer (*) : je serai contente si ce détail peut contribuer à vaincre la calomnie & à prouver l'utilité & la nécessité de votre remède, c'est un devoir dont ma reconnoissance s'acquitte avec autant de satisfaction que de justice. J'ai l'honneur, &c. *Signé* la Comtesse de la Farre-Lopez.

LETTRE XXV.

De madame Hoslez de Rouen, au café de Foi, du 25 Janvier 1785.

Monsieur, comme il est essentiel que vous soyez informé du succès de votre élixir; j'ai cru devoir vous marquer que madame de Franqueville vient d'être guérie d'un lait épanché fort ancien; cette Dame vous a des obligations infinies de ce que vous lui avez rétabli une santé aussi délabrée. Je vous apprendrai aussi qu'une Dame de Rouen, âgée de 32 ans, a eu à la suite d'un épanchement de lait, dont elle étoit très-mal, une tumeur considérable à la matrice, & que, par l'usage de votre élixir, elle a heureusement rendu cet abcès qui a fourni plus de deux pintes de pus & de lait, & elle a eu l'avantage de se guérir parfaitement en continuant cet élixir.

(*) Cette Dame a fait prendre une bouteille d'élixir en trois quarts d'heure à cette pauvre femme, parce que l'expérience lui avoit fait connoître qu'il est impossible que ce remède fît mal; mais, au contraire, que contribuant à fortifier les parties qui concourent à l'accouchement, & dont le tout, une fois rétabli, doit déterminer plus promptement la sortie de l'enfant.

Je ne cesserois, Monsieur, de vous importuner, si je vous faisois part de tout le succès qui résulte de ce remède ; au surplus, je pense que vous jouissez d'une parfaite santé, étant perpétuellement recommandé au Seigneur. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Hoslez.

LETTRE XXVI.

Au Château de Pierrepont, le 24 Juin 1786.

Je prends votre élixir, Monsieur, & voyant qu'il ne me fait pas le même effet qu'aux personnes de ma connoissance qui en prennent, j'ai voulu vous écrire pour vous consulter. Il y a dix ans que j'ai eu mon premier enfant, & depuis ce temps il m'est toujours resté du lait, quoique j'en aie eu trois depuis. Il y a près de quatre ans que je suis accouchée du dernier, & nul changement; depuis deux mois je prends votre élixir, & jusqu'à présent il n'a fait, je crois, que m'échauffer ; voulant le continuer, j'ai fait usage d'eau de veau pour toute boisson espérant du soulagement, mais, au contraire, point de transpiration, toujours des boutons au visage & même plus lorsque je le prends : j'ai cependant vu des femmes en avoir plus que moi ne prenant point votre élixir, qui le prenant ont disparu. De plus voici quelque temps que je suis très-dérangée, je n'étois pas bien réglée autrefois, quelquefois trois mois sans rien voir, depuis je l'ai été ; ce qui prouve un grand dérangement & peut-être un bien. Je me suis imaginée avoir la matrice engorgée, & que l'élixir le débarrasseroit, parce que je souffre quelquefois des dou-

leurs plus ou moins vives (*). J'ai beaucoup de fleurs-blanches mêlées, je crois, avec le lait qui, peut-être, causent encore les douleurs que je ressens; j'avois commencé à prendre deux doses d'élixir, & maintenant je n'en prends plus qu'une dose par jour, voyant qu'il m'échauffoit.

Je vous prie, Monsieur, de me dire ce qu'il faut que je fasse & qu'elle peut être la raison pourquoi je ne m'aperçois d'aucun effet; il fait tant de bien à beaucoup de monde, que je désirerois en profiter aussi. Je vous prie d'avoir la complaisance de me répondre, & de vouloir bien adresser votre lettre comme ci-après. *A Mad. la Comtesse de Pierrepont, chez M. de Chousy, Ministre Plénipotentiaire du Roi, rue Tailbout, à Paris.* Je suis bien sincèrement, &c. *Signé* la Comtesse de Pierrepont.

Madame de Chousy qui a consulté M. Decourcelle, a fait usage de l'élixir, comme il lui avoit conseillé pendant un mois, dont elle s'est très-bien trouvée. Il lui ôte la sécheresse qu'elle avoit à ses époques; il lui donne de la moiteur, & son sein lui fait moins de mal, de même que le ventre; mais elle a encore un peu d'irritation aux urines; &, depuis qu'elle a commencé, elle souffre autant de maux dans les reins, qu'elle en avoit éprouvé anciennement; elle ne prend maintenant de l'élixir que dans certains temps, & huit

(*) Cette Dame est étonnée que cet élixir ne la fasse pas suer : s'il ne fait son effet du côté de la matrice, il le produira sans doute autrement. Cela se rencontre dans toutes les maladies; d'ailleurs il est dit par-tout que tantôt il fait son effet par de douces moiteurs, & tantôt par les voies naturelles.

jours

jours avant, & de cette façon elle s'en trouve très-bien.

LETTRE XXVII.

Au Château de Fresnay, près Montvillier, le 12 Avril 1786.

Monsieur le Vicomte de Bordenemets m'a envoyé la lettre que vous lui avez écrite à mon sujet. Il y a déjà quelque temps qu'il m'a parlé de votre élixir; je ne balancerois pas d'en faire usage si j'étois parfaitement sûre que ma maladie fût un lait épanché, car les Médecins ne sont pas tous décidés; j'en ai consulté plusieurs, tant à Paris qu'à Rouen. Les uns effectivement prétendent que c'est le lait, le plus grand nombre est de ses amis; les autres disent que c'est une maladie de nerfs, de façon que l'on est toujours dans l'incertitude : mais afin que vous puissiez me dire, Monsieur, ce que vous pensez de cette étrange maladie, je vais vous faire un détail de son commencement & de ses suites :

Je suis accouchée, il y a deux ans, de mon troisième fort heureusement. J'ai voulu essayer à allaiter cet enfant, mais le mal de sein & la grande quantité de lait m'ont empêché de continuer; il a été très-difficile à faire partir. Trois semaines après ma couche il se passa dans ma maison quelque chose qui me fit une impression, que ma couche, qui alloit passablement, s'arrêta; le lait, qui n'étoit pas encore passé, se mêla apparemment avec le sang, & me voilà à l'instant suffoquée, ne pouvant respirer; en un mot, prête à étouffer. Il se joignit à cela un tremblement terrible; j'avois tant de force dans les instans de crise, que je faisois crier les personnes les plus

fortes en leur serrant les bras : mon Chirurgien me fit prendre des bains, mais cela ne changea rien à mon état qui dura 4 jours de cette manière; ennuyée de cela, je fis venir mon Médecin qui dit aussitôt que c'étoit l'effet du lait, il me fit prendre sur le champ douze grains d'ipécacuana qui me firent beaucoup vomir ; de ce moment je commencai à aller mieux, sans cependant être encore hors de danger ; mais les soins de mon Médecin m'y mirent bientôt, & me voilà guérie de cette maladie, ou du moins en apparence : ceci se passa en Juin 1784. Le mois de Septembre suivant j'eus quelques accès de fièvre, mais qui ne durèrent pas : je continuai après à me porter assez bien jusqu'au mois de Janvier 1785 ; vers le milieu de ce mois j'eus une perte considérable accompagnée de fièvre & de coliques terribles ; cela passé, j'eus encore une autre perte, mais sans fièvre ni coliques: depuis ces deux pertes mes règles sont toujours d'une abondance extrême.

Après cela, j'ai eu des obstructions à la matrice qui, avec des fondans de l'ordonnance de mon Médecin, se sont très-bien passées. Me voici donc encore pour très-peu de temps assez bien portante, mais cela n'a pas duré long-temps, puisqu'au mois de Juin 1785 j'ai eu pendant six semaines des maux d'estomac affreux, vomissant continuellement. Mon Médecin me fit prendre alors sept grains d'émétique qui n'auroient fait aucun effet, si on ne m'eût donné dix grains d'ipécacuana & des lavemens avec du sel, tout cela cependant resta encore quelque temps dans mon corps, & m'occasionna les mêmes accidens qui s'étoient déclarés lors de la suppression de

ma couche ; cependant l'émétique fit son effet, & je fus très soulagée, mon estomac se rétablit peu à peu & reprit peu à peu sa force ordinaire, la sentant revenir tous les jours ; mais d'un autre côté je m'apercevois que l'humeur, dont il s'étoit débarrassé, se portoit sur toutes les extrémités, & j'eus la douleur de me voir privée de l'usage de mes jambes & de mes mains dans lesquelles je ressentois les douleurs les plus aigues, les membres devinrent pleins de nodosités, & les doits des mains si fermés, que les ongles rentroient dans la chair : on me fit prendre les bains de mer qui augmentèrent encore mes maux ; je les quittai pour prendre ceux d'eau douce qui ne me firent aucun effet. J'ai été dans ce triste état deux mois, après lesquels, de l'avis des Médecins, on m'appliqua les vésicatoires aux deux jambes, ils calmèrent un peu les grandes douleurs, mais ne rendirent pas les membres plus libres. J'ai pris une infinité de remèdes, entr'autres la tisane de M. Vesse, médecin de Paris, bonne pour le lait ; tous ces remèdes ont été infructueux, & ce n'est, je crois, que le laps du temps qui m'a procuré un peu de soulagement ; je ne souffre plus maintenant que par momens, & depuis environ trois mois j'ai éprouvé beaucoup de mieux ; je marche à présent avec des bâtons, mes pieds sont cependant enflés, toujours dans un engourdissement continuel & sans force. Il y a stupeur si grande que je ne sens pas la différence de les avoir nus ou chaussés ; les doigts ont toujours une grande disposition à se courber, & suis obligée de les comprimer avec des tapons de linge & des rubans, sans quoi je ne pourrois marcher. Voilà, Monsieur, le triste état dans lequel je suis depuis

un an ; d'après cet exposé, vos lumières vous feront connoître, sans doute, quel en a été la cause & le principe. Je vous prie donc de me faire une réponse le plutôt possible ; j'ai grande envie de voir ce que vous penserez de cette maladie, je voudrois qu'elle fût un lait épanché, parce que votre élixir me guériroit, au lieu qu'il me seroit peut-être contraire si c'étoit une autre maladie. Une chose qui me porte à croire que le lait y entre toujours pour beaucoup, c'est que j'ai continuellement des pertes blanches, & que je rends tous les jours des glaires fort épaisses qui pourroient être l'effet de l'épanchement. J'attends votre réponse avec la plus grande impatience, pour savoir à quoi m'en tenir. Que je me trouverois heureuse si je pouvois être guérie par votre remède, après en avoir tant fait inutilement. Votre lettre me décidera sur le champ à en prendre, si vous le jugez à propos. Je suis bien aise que ma main commence à me permettre d'écrire pour vous consulter moi-même, & vous assurer de toute la considération avec laquelle je suis, Monsieur. *Signé* de Vallière-Daufserville (*).

LETTRE XXVIII.

De Sanois, le 10 Avril

De madame Dauteroche, Fermière-Générale.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre, & j'ai fait avec bien du plaisir ce que vous désirez, & j'ai

(*) Cette lettre est ici rapportée pour donner connoissance aux Dames combien le lait, reflué dans le suc nerveux, peut occasionner de divers accidens ; car c'est véritablement un transport de lait, & pour les assurer qu'une bouteille d'élixir seule auroit, dans le temps, prévenu tous ces accidens ; c'est pourquoi les Dames devroient en être toujours munies.

fait faire les démarches nécessaires auprès de M..... par une de mes amies qui connoît tout le mérite de votre élixir, à laquelle j'ai fait part de ses effets miraculeux qui se sont passés sous mes yeux, & que j'ai éprouvés moi-même, lesquels me font souhaiter ardemment que le Gouvernement nous conserve ce précieux remède contre le lait; ce n'est que le bien de l'humanité qui m'anime; j'en ai pour ma famille une provision honnête. Je vous exhorte, mon cher Docteur, à ne point vous rebuter si vous trouvez quelques obstacles sur votre chemin, vous auriez un reproche éternel à vous faire, si, par trop de précipitation, vous priviez l'humanité de ce secours; vous êtes bien cher au beau sexe: que de femmes, chères à leur famille, n'existeroient pas sans vous. Toutes les fois que j'ai le plaisir de vous voir, je vous en fais mes remercîmens; je n'oublierai jamais que je vous suis redevable de la vie; si vous vous ennuyez ou avez peur de tomber malade, comme on me l'a dit, venez à ma campagne, nous vous y verrons tous avec bien du plaisir; vous y serez libre, & vous attendrez plus patiemment que votre projet réussisse; car il ne faut pas que le public perde ce remède. Venez, je serai charmée de vous posséder.

LETTRE XXIX.

De Mad. de Gravier de Fontenay-aux-Roses.

Je ne sais à quoi attribuer votre silence depuis le mois d'Avril, point de nouvelles de votre santé; nous auriez-vous oublié? je ne puis le croire! Toutes les fois que cette idée se présente à mon esprit, je la chasse comme une mauvaise pensée; pour moi je ne vous ai point oublié, &

comment le pourrai-je faire? puisque je dois la vie à votre excellent élexir; mais permettez que je vous fasse de vifs reproches, vous n'ignorez pas la reconnoissance & l'attachement que j'ai pour vous; vous ne pourriez me faire un plus grand plaisir, sans vous déranger de vos affaires, que de me donner de vos nouvelles une fois tous les mois, & me mander si vous avez eu égard à ma prière, qui étoit de vous choisir une personne pour travailler avec vous, afin de ne point vous épuiser par un travail forcé. Je m'y intéresse très-fort, parce que je vais bientôt avoir le plaisir de vous embrasser. Notre auguste Reine accoucha heureusement, dimanche soir, d'une Princesse. Vous m'avez dit que vous viendriez à Paris pour ce temps-là, je vous attends de pied ferme à notre charmant Fontenay, votre appartement est tout prêt à vous recevoir, ainsi vous voyez qu'en m'occupant du plaisir que j'aurai de vous voir, je n'oublie pas votre tranquillité & le bien public. Ayant une personne qui travaille avec vous, elle fera votre excellent élixir, que l'on peut dire miraculeux pour les femmes, pendant votre séjour dans cette Capitale, & on ne se trouvera pas dans la disette où on s'est trouvé, & vous ne vous mettrez pas dans le cas de succomber à la fatigue, quand vous serez de retour chez vous. Vous n'avez pas voulu m'indiquer une personne pour remettre le montant de ma provision, car je ne veux pas être sans cela. Je serai charmée de vous le remettre à vous-même, & de vous faire tous mes remercîmens. Vous ne devez pas être mécontent du débit que Mad. de Barbière-de-Neuville fait de votre élixir, je lui envoie beaucoup de monde, car il est incroyable

la quantité de personnes qui s'adressent à moi pour en avoir; je les adresse chez elle : cependant il est une chose que je ne puis obtenir d'elle, c'est 4 exemplaires de votre livre pour quatre Dames qui me les demandent à corps & à cris; celui que j'ai est toujours en promenade; mais le malheur qu'il y a, c'est que je ne puis le prêter qu'à une personne à la fois. Je m'adresse à vous pour m'en envoyer une demi-douzaine, ou pour me les apporter quand vous viendrez. Je suis en attendant ce plaisir avec la plus parfaite reconnoissance & le plus sincère attachement que je vous ai voué pour la vie. *Signé* Vattebled-Gravier.

LETTRE XXX.

Au Sens par Croissenville-en-Normandie, de Mad. la Comtesse de Grais, Ambassadrice.

D'après votre lettre, Monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de me répondre, j'ai tout de suite commencé à prendre votre élixir, & voilà l'effet que j'en ai ressenti : j'en prends tous les soirs dans mon lit une bonne cuillerée à café dans de l'eau rougie; au bout de 48 heures, je rendis pendant deux jours beaucoup d'urine, mais qui ne ressembloit, ni par la couleur, ni par l'odeur, à de l'urine, mais absolument à du gros lait caillé : je continuai pendant quinze jours, & ne ressentis plus aucun effet. L'époque de mes règles survint, & quelques jours avant je ressentis de violens maux de reins qui, jusqu'alors, m'avoient été inconnus, & après un jour de souffrance, je rendis une matière blanche comme du lait caillé; mes règles passées, j'eus les mêmes douleurs suivies des mêmes effets, & cela a continué depuis plusieurs époques : dans les intervalles de

mes époques, je ne sens aucun effet, mais toujours avant & quelques jours après, je rends par les urines, à la suite de violens maux de reins, des humeurs fort troubles & chargées d'une matière blanche comme du lait caillé : au moins depuis deux époques, je ne rends toujours rien dans l'intervalle de mes règles, mais je transpire toutes les nuits, & malgré cela mes urines sont très-chargées de lait, & me font souffrir par l'âcreté de cette humeur laiteuse dans les parties qui conduisent les urines (*).

J'ai bientôt fini la septième bouteille d'élixir ; je désirerois savoir si vous jugez que j'en aie assez pris, & quand je dois le cesser, puisque étant un peu chaud, & qu'ayant la poitrine délicate, je craindrois qu'un trop long usage ne l'altérât : & c'est sur cela que je vous prie de me donner votre avis. Pardon, Monsieur, de toutes les peines que je vous donne.

Voudrez-vous bien m'adresser votre lettre à M. le Comte de Vergennes, d'où elle me sera remise très exactement. J'ai l'honneur d'être avec un très-sincère attachement, &c. *Signé* la Comtesse de Grais.

LETTRE XXXI.

De Paris, le 8 Juillet 1786.

De madame de Laferté, Intendante des menus Plaisirs du Roi.

Monsieur, je vous remercie de tout mon cœur

(*) Bien loin de conseiller à cette Dame de quitter l'élixir, il lui fut fait réponse de le continuer autant de temps qu'elle rendoit du lait, parce que ce remède ne pouvoit, en aucune maniere, nuire à la poitrine, puisqu'il a été conseillé avec un succès inattendu pour les épanchemens de lait sur la poitrine.

de la lettre que vous m'avez écrite, j'ai eu un vrai plaisir à recevoir de vos nouvelles; puisque vous vous portez bien, vivez long-temps pour le bonheur de toutes les femmes, & faites beaucoup d'élixir; car l'on éprouve tous les jours de nouveaux biens de ce remède, & l'usage augmente à mesure qu'il fait des prodiges.

Je désirerois fort envoyer à mon beau-père 12 bouteilles d'élixir, comme vous m'en priez, quoique vous m'assuriez que vous m'en renverrez, je garde ma provision dans ce petit panier, comme l'avare fait de son trésor. J'ai trop d'obligation à ce remède, m'ayant sauvé la vie, pour m'en départir & pour n'en avoir pas toujours avec moi; je vous avoue qu'à votre prière même je me refuse; mais, comme ce n'est pas pour mon beau-père, je vais lui en faire faire l'emplette, dans l'un de vos bureaux, par la poste. Je suis, Monsieur, avec la plus parfaite considération, &c. *Signé* de Villers-de-Laferté (*).

LETTRE XXXII.

De Mad. Penchein, de Paris, le 17 Mai 1786.

Monsieur, après avoir passé sept années de souffrances par de violens maux de tête, surtout d'un côté, ayant le col, le bras entrepris.

(*) Cette Dame étoit attaquée d'un mal au sein des plus compliqués, ayant fièvre continue avec redoublement & transports au cerveau, occasionnés par l'application d'un topique étranger, ce dont on doit s'exempter absolument de quelle espèce qu'ils soient, sinon des compresses d'urine qui ne gâtent point la peau, & qui en ouvrant les pores, concourent avec l'élixir à faire évacuer par la partie même, les compresses ne devant avoir lieu que lorsque, par imprudence, il survient du mal aux siens.

Quand les crises me prenoient, elles duroient souvent 12 heures de suite ; j'ai été six mois entiers sans pouvoir me coucher, tout le reste du temps s'est passé à crier & me lamenter, tant la douleur étoit vive. Je n'ai jamais été 8 jours sans souffrir violemment, autant que je puis me ressouvenir. Ces maux de tête me sont venus au bout de 15 jours de ma première couche, je me portois fort bien avant. Je respirai de l'eau-de-vie de lavande dans mes mains, dans le même instant je fus prise d'une attaque de nerfs dans tous les membres, ensuite la tête d'un côté, ce qui n'a été qu'en augmentant depuis ce temps. J'ai fait tous les remèdes connus contre le lait & bien d'autres encore, sans compter ceux que je ne connoissois pas; rien de tout cela n'a réussi. J'ai eu un second enfant qui n'a fait qu'augmenter mon mal; enfin, je viens d'accoucher de mon troisième, il y a aujourd'hui 22 jours. Ayant entendu, Monsieur, faire beaucoup d'éloges de votre élixir, témoin même des belles cures qu'il fait, & d'après le conseil que vous donnez par votre brochure, j'en ai pris 6 heures après être accouchée, de suite, deux cuillerées à café; cela m'a causé, par la recherche, de si grandes douleurs, tant dans la tête que par tout mon corps, & jusqu'au bout des ongles, pendant les quatre premiers jours, & le cinquième, ne pouvant plus y tenir, je n'en ai pris qu'une cuillerée, préférant souffrir 15 jours de plus & pouvoir supporter le remède : Il faut vous dire, Monsieur, que les trois derniers mois de ma grossesse j'ai été extraordinairement hydropique, pleine d'eau de tous côtés & même dans la poitrine, & souffrant outre cela, à proportion, autant que dans mes

autres grossesses. Les suites de mes précédentes couches étoient finies au bout de 8 à 10 jours, & fort peu abondantes, le lait me faisant beaucoup de mal; bien différemment de celle-ci, les écoulemens de lait ont été considérables, beaucoup de caillots calcinés & durs, beaucoup de glaires même comme des petits morceaux de chair; enfin, toute la suite de la couche a été à merveille, dure encore, tantôt en blanc, tantôt en rouge. Le jour de ma fièvre de lait s'est passé avec beaucoup de calme; depuis dix jours mes souffrances sont supportables. J'ai des sueurs considérables, presque continuelles jour & nuit. J'ai des évacuations de temps à autre mêlées de glaires, chaque fois que j'éprouve un travail douloureux à la suite; j'ai presque toujours une transpiration ou un écoulement; mes urines sont le plus souvent chargées; mais, Monsieur, comme c'est pour ma tête que je prends ce remède, je voudrois bien guérir, j'en suis à ma troisième fiole (*), je compte en prendre une quatrième. Je vous aurai beaucoup d'obligation, Monsieur, si vous voulez bien me faire le plaisir de me donner vos avis par écrit, s'il faut que j'en prenne davantage; j'ai ouï dire que vous veniez une ou deux

(*) L'on voit par cette lettre qu'il ne faut pas se rebuter, quand bien même l'élixir produiroit des douleurs lorsqu'il fait son effet : il est presque impossible qu'il puisse fondre ou dissoudre un lait aussi ancien & aussi recuit, sans produire quelque changement dans l'habitude du corps. L'on voit aussi qu'une, deux, & même trois couches ne suffisent pas pour faire évacuer un lait épanché sur telle partie que ce puisse être, & qu'il faut le secours de l'élixir : il est vrai que la guérison sera & bien plus certaine & plus prompte, lorsque ce remède est pris immédiatement après l'accouchement.

fois par an à Paris, si vous vouliez me sacrifier un jour, & accepter un dîné chez moi, cela me procureroit, ainsi qu'à mon mari, l'honneur de vous connoître plus particulièrement, & à moi l'occasion d'entrer dans des détails encore plus exacts & plus étendus sur mon état. Soyez persuadé de toute ma reconnoissance & des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c. *Signé* Penchein.

LETTRE XXXIII.

De la même, de Paris, le 15 Juin 1786.

Je suis, Monsieur, on ne peut plus reconnoissante de l'exactitude avec laquelle vous voulez bien répondre à mes lettres; puisque vous me le permettez, je vous importunerai plus souvent, afin de suivre plus exactement vos conseils, ayant grande envie de guérir. Voici ce qui m'est survenu depuis ma dernière : Jeudi dernier, il me prit un dévoiement considérable jour & nuit, avec des douleurs d'entrailles, dans l'estomac & dans les reins, très-violentes; ce qui me donne du courage, c'est que, très-souvent, on voit le lait très-distinctement dans ce que je rends, ce qui ne m'étoit jamais arrivé : mais aussi cela me cause un mal violent au fondement. Je ne sais si ce sont des hémorroïdes : les picottemens, les élancemens qui causent l'humeur en sortant par son âcreté ou acrimonie, sont affreux. J'ai été cinq heures ce matin sans pouvoir m'asseoir, mais cela n'a pas duré long-temps heureusement. Je ne vous parle point des sueurs de ma tête, elles sont plus fortes que jamais, même depuis 4 jours elle n'a cessé de suer, & a une odeur insupportable qui m'infecte moi-même. Je ne peux

pas me dissimuler que ce ne soit du lait aigri, à l'odeur seule, ce qui me donne grande espérance & confiance de ma guérison certaine, d'autant que je souffre très-peu de ma tête, en comparaison du commencement de ma couche qui n'étoit encore rien en comparaison de ce que je souffrois autrefois; mon estomac va bien, digère de tout. Comme vous m'avez permis de manger de tout modérément, je vois avec un plaisir inexprimable que rien ne m'est indigeste maintenant; je n'ai cependant pas encore osé prendre des glaces (*), ce que je ne ferai pas sans votre permission; ne me croyez cependant pas gourmande, mais un peu friande de ces sortes de choses. Voici, Monsieur, ma position présente, je ne puis que vous renouveler tous mes remercîmens de votre complaisance, de vos bons avis, & de vous prier de me les continuer, d'être bien convaincu de toute la reconnoissance avec laquelle je ne cesserai d'être, Monsieur, &c. *Signé* Penchein.

LETTRE XXXIV.

De M. Granger, de Paris, le 10 *Juillet* 1786.

Les certificats dignes de foi dont vous avez fait usage dans le livre qui a paru sous votre nom, les cures qui y sont rapportées, & les témoignages avantageux que plusieurs personnes

---

(*) Il est bien de faire attention que, lorsque l'on dit que l'on peut se dispenser d'observer un régime avec ce remède, l'on doit entendre par-là que l'on peut manger de tout avec modération, mais non des choses contraires. Cette Dame paroissoit désirer des glaces qui auroient indubitablement supprimé la transpiration, & par conséquent arrêté le cours du lait qui avoit pris cette voie. Il faut donc se conduire dans ces cas, ainsi que dans tous les autres avec prudence.

m'ont rendu de l'efficacité de votre élixir américain, suffiront seuls, Monsieur, pour m'inspirer la plus grande confiance en ce remède, & je ne balancerois pas un instant d'en conseiller l'usage à la personne qui m'intéresse & pour laquelle j'ai l'honneur de vous écrire, si la maladie entroit dans l'ordre de celles rapportées dans votre livre, & dont le lait paroît être une des causes principales.

La malade, quoique mariée depuis 20 ans, n'a point eu d'enfans; malgré tous les secours de l'art, n'a jamais pu parvenir à être réglée comme il faut; les pertes ont presque toujours été en blanc, à des époques indéterminées. Il y a à peu près 15 ans qu'elle commence à ressentir des douleurs à la matrice; elle fut aux eaux de Bannicour qui ne produisirent que peu ou point d'effet. Depuis ce temps, malgré tous les secours possibles, le mal n'a cessé d'augmenter, il est enfin dégénéré en hydropisie de matrice; il y a trois ans que la malade est dans cet état, sans pouvoir éprouver aucun soulagement; les douleurs qu'elle ressent lorsqu'elle rend l'eau, soit par haut, soit par bas, sont au-delà de toutes expressions, & lui occasionne des étranglemens si considérables & si fréquens qui nous font craindre à tous momens, qu'elle ne succombe à la violence du mal (*).

(*) L'on n'a pas cru devoir conseiller l'élixir pour cette espèce de maladie que l'on considère être un ulcère à la matrice que l'elixir ne peut guérir, il est vrai qu'il ne peut y être nuisible; il est aussi très-douteux qu'il guérisse l'hydropisie en question qui, selon toute apparence, n'est bas hydropisie de matrice, puisque la malade rend l'eau par le bas & par le haut, quoique monsieur de

D'après l'exposé que je viens de vous faire, j'espère, Monsieur, que vous voudrez bien pardonner la liberté que je prends de m'adresser à vous-même, pour vous demander si vous jugez que, dans l'état actuel de la malade, on puisse utilement faire usage de votre élixir; &, dans ce cas, je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien me donner quelques instructions sur les doses & le régime que la malade doit observer, & quels seroient les petits secours accessoires qui doivent accompagner le remède principal. La malade, qui est ma sœur, demeure à Versailles, & prendra ses bouteilles chez M. Bernard, marchand-épicier vis à vis les Recollets. Je vous prie de m'honorer d'une réponse, & d'être persuadé de tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Granger, pensionnaire du Roi.

LETTRE XXXV.

De Mlle. Diancour, de Paris, le 27 Mars.

Je suis bien contente, Monsieur, puisque j'ai en ma disposition une douzaine de bouteilles de votre élixir & un livre; mais bien d'autres ici n'en peuvent dire autant; car j'ai été hier chez M.me de Neuville qui m'a assuré n'en avoir pas une bouteille de reste de l'envoi que vous venez de lui faire; le nombre de personnes qui se présentent chez elle est immense; elle devoit vous écrire aujourd'hui pour vous faire part de sa détresse; mais je m'en suis chargée, ayant à vous consulter pour une Demoiselle dont je vous ai

---

Moutelon, Garde-Rôle, rue Geoffroi-Lannier, ait guéri une femme avec cet élixir à laquelle l'on avoit fait 11 fois la ponction; mais il faut observer que cette espèce d'hydropisie étoit survenue à la suite d'une couche.

déjà parlé, lorsque j'eus le plaisir de vous voir ici, Monsieur, qui, allant voir une Demoiselle de ses amies, se trouva dans un accès d'épilepsie, elle-même est tombée dans ce même état par la frayeur qu'elle a eu de voir son amie dans cette position, elle en est attaquée assez fréquemment; il y a cependant actuellement 6 semaines qu'elle n'a eu de crise : Cette Demoiselle assure qu'il n'y a aucun changement dans ses règles, & qu'elles vont comme elles ont toujours été. L'avis que vous m'avez donné pour elle, étoit de faire usage de l'élixir 3 ou 4 mois en en prenant une cuillerée à café tous les soirs tout pur, & que vous aviez guéri par ce moyen une personne bien autrement affecté qu'elle, mais on auroit désiré voir cette personne. M.me de Neuville m'a bien indiqué une Dame à la Monnoie, chez laquelle je n'ai pas été, parce que je vois en elle une cause bien différente de la nôtre; cette Dame est mariée, & celle-ci est une Demoiselle bien honnête qui n'a rien à craindre des ravages du lait : si, pour la satisfaction de cette personne, vous ne pouvez pas m'adresser à quelqu'un dont la position ait été à peu près semblable à la sienne, j'attends de votre complaisance un petit mot d'encouragement pour cette personne, un peu dans le cas de regarder à cette dépense, mais cependant en état de faire quelque sacrifice, si vous lui donnez l'espérance de guérir. J'ai oublié de vous demander à son sujet si, dans les trois ou quatre mois qu'elle fera usage de l'élixir, il ne faudroit pas l'interrompre pendant les règles.

Après avoir parlé des autres, il est bien juste que je touche un petit mot sur ce qui me regarde, en qui je trouve que les choses se comportent d'une

d'une façon à me faire croire que je pourrois bien commencer le temps si redouté des femmes, étant fort mal réglée, c'est-à-dire, ou tous les quinze jours, quelquefois trois semaines ou un mois, de façon qu'avec 12 bouteilles, je n'ose pas en prendre dans la crainte de rendre cela trop fréquent, qui, cependant est plus abondant sans l'être trop, mais plus que cela ne l'étoit auparavant de prendre de l'élixir.

Vous aurez donc la bonté de me marquer, Monsieur, si je dois en faire usage dans ce moment-ci, dans quelque temps, ou bien si je ne dois y penser que lorsque j'éprouverai quelques incommodités, comme étourdissemens ou autres; je dors & mange bien, malgré cela il est des jours où j'ai assez mauvais visage, sans sentir néanmoins aucun mal.

A l'égard de la petite que vous avez vu avec moi, je ne doute pas qu'elle ne soit tourmentée par ses règles, d'autant plus qu'il y a déjà du temps qu'elle a des incommodités qui le prouvent & qu'elle a des symptômes; mais à une espace de temps assez éloignée, elle a souvent mal dans les jambes & travaillée de coliques. Dernièrement elle eut un mal de tête qui a duré plusieurs jours, douleurs dans la poitrine, la respiration courte, des douleurs dans les yeux, quelques brouillards lui font voir des mouches blanches, tout cela est à peu près passé, elle se porte assez bien aujourd'hui. Dites-moi donc votre sentiment sur ces trois cas, & veuillez me croire très-sincèrement, Monsieur, &c. *Signé* Diancour (*).

(*) Il ne faut pas confondre les maladies de nerfs avec ce que l'on qualifie d'épilepsie; dans la première espèce

LETTRE XXXVI.

De M. Masson de Saint-Amant, Maître des Requêtes, de Paris, le 20 Juin 1786.

La confiance établie dans l'esprit de tout le monde sur les propriétés de votre élixir, Monsieur, ayant engagé M.me Masson qui en avoit déjà fait usage par précaution à la suite d'une fausse-couche qu'elle fit il y a deux ans, à y avoir recours de nouveau en ce moment à la suite de l'accouchement le plus heureux; j'espère, Monsieur, que vous voudrez bien nous aider de quelques conseils relatifs aux accidens, aussi fâcheux qu'inattendus, qu'elle éprouve en ce moment. M.me Masson est parente de M.me Rouillé, c'est vous donner assez à connoître les motifs de sa confiance en votre élixir : elle est accouchée très-heureusement le 27 du mois dernier, les 15 jours qui ont suivi cet accouchement se sont passés aussi heureusement que je pouvois le désirer; elle a fait pendant ce temps un usage modéré & plutôt préservatif que nécessaire de votre remède, elle est trop délicate pour penser à nourrir, elle avoit néanmoins une grande abon-

---

l'on parviendra avec la diète laiteuse, non-seulement à la calmer, mais à sa cure radicale si l'on veut faire constamment usage de l'élixir plutôt pur qu'autrement, parce que pour lors il lève plus facilement les obstructions, & pousse par la transpiration l'humeur acrimoniale, qui n'est jamais ou très-rarement occasionnée que par le reflux menstruel ou laiteux dont la nature disposoit l'évacuation, il faut donc rétablir le cours & rendre au sang un balsamique qu'il avoit perdu par le vice rétrogradé dans la masse du sang, & ce, par la diète laiteuse, sans se permettre seulement de boire de l'eau, & uniquement du lait avec ce qui peut s'allier avec lui.

dance de lait, elle a pris tous les jours une cuillerée d'élixir, & le lait a très-bien passé pendant ce temps ; il s'évacuoit avec liberté, tant par les seins que par les urines : mais lundi, 12 de ce mois, sans en découvrir aucune autre cause que l'émotion que peut être lui causa la première entrevue de son enfant que, vu son état satisfaisant, on lui avoit permis de voir, les seins se gonflèrent, & sur-tout un devint très-douloureux ; le lendemain parut la fièvre avec frisson. Nous avons alors doublé les doses d'élixir, nous en avons donné deux fois par jour, on lui a mis des cataplasmes de farine & d'urine : on y a suppléé par des cataplasmes de bouillie qu'on a continuellement mis jusqu'aujourd'hui; pendant cet intervalle la fièvre a continué avec des redoublemens plus marqués un jour que l'autre, & des souffrances cruelles : nous avons donné 3 doses d'élixir, nous avons même été jusqu'à 4. Hier la malade n'a pas encore pu être purgée que par quelques lavemens laxatifs. Ce matin nous avons remis un cataplasme de farine & d'urine sur tout son cops, il poussa une quantité de petits boutons qui percent & s'affaissent, le sein est le soir très gonflé & rouge dans quelques endroits, une malheureuse toux s'est jointe depuis midi à ses souffrances, elle expectore considérablement ; les remèdes qu'on lui donne ne sont point rendus, à moins qu'ils ne soient laxatifs. Nous voudrions savoir ce que vous pensez de tout cela, Monsieur, si l'on peut changer la malade qui se plaint de la nourriture dans laquelle on la laisse, si l'on doit purger, quand, comment & avec quoi ?

La fièvre s'est un peu calmée dans la nuit ; j'ai cependant envoyé chercher son accoucheur

que l'on nomme M. de Leurie, homme très-instruit & fort sage, il approuve votre élixir, Monsieur, il a vu le sein malade, & il assure qu'il est très-prêt d'aboutir, il nous donne à espérer que ce sera la fin des souffrances & même de la fièvre. J'attends ce moment avec impatience, & vous prie de vouloir bien me dire ce que vous pensez qu'il faudra faire quand le petit abcès aura aboutit; la malade continue toujours l'élixir, nous ne le donnerons à présent qu'à trois doses, dans la crainte d'exciter la toux; j'oubliois de vous dire que Madame n'a pas le moindre appetit, & que ce n'est que par complaisance qu'elle prend de temps à autre quelques bouillons dans lesquels on délaye un peu de crême de riz. On vient de lui appliquer sur la partie rouge du sein, qui forme déjà une grosseur blanchâtre, une emplâtre d'onguent de la mer recouvert par un cataplame avec la mie de pain & du lait, dans lequel on a délayé gros comme une noix du même onguent.

Voilà, Monsieur, l'état de la maladie pour laquelle on demande vos conseils. M. Rouillé vient la voir presque tous les jours & la soutient dans ses douleurs en l'encourageant; il est impossible de témoigner un attachement plus vrai & plus sensible. C'est lui qui m'a fait espérer que vous voudrez bien joindre vos avis pour la suite de cet accident à la réponse que je vous prierai de me faire; votre zèle pour l'humanité souffrante m'est garant que vous y mettrez toute la célérité. M. de Rougemont m'a dit aussi qu'il vous écriroit un petit mot. Pardonnez, Monsieur, cette importunité; mais par état vous avez été à portée plusieurs fois de juger de la cruelle

situation d'une malade dans cet état, & de ceux qui l'entourent. Recevez d'avance le témoignage de ma parfaite reconnoissance qui m'inspirera toujours les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, &c. *Signé* Masson de Saint-Amant.

LETTRE XXXVII.

De Mlle. Desaunets, directrice de l'Hôpital d'Eclaron, le 9 Novembre 1784.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous écrire pour vous assurer de mes respects, & vous faire mes très-humbles remercîmens, ainsi que Mlle. Marly ma compagne & nièce de M. notre Curé, qui me charge de vous assurer de ses respects, & de vous témoigner sa vive reconnoissance des remèdes que vous lui avez indiqués, qui ont parfaitement rétabli sa santé des plus délâbrée; elle a fait usage de votre élxir qui lui a fait tout l'effet que vous nous avez fait espérer; elle ne sait si elle doit en prendre encore le mois prochain; elle ressent encore quelques douleurs de tête, principalement la nuit; elle a pris l'élixir pendant une vingtaine de jours : il y a huit jours qu'elle a cessé, elle vous demande s'il faut qu'elle en continue l'usage. Il y a beaucoup de mieux chez elle, les couleurs reviennent, l'appétit & le sommeil sont bien meilleurs, quoiqu'elle passe encore de mauvaises nuits. Je vous assure, Monsieur, que votre élixir fait des effets merveilleux; j'en ai fait prendre à plusieurs de nos pauvres malades qui s'en trouvent très-bien, principalement à une de nos servantes qui étoit malade depuis six mois, elle étoit cruellement tourmentée de violens maux de tête, de douleurs dans tous les membres qui lui ôtoient totalement les forces & l'appétit,

il y avoit des jours qu'elle ne pouvoit prendre aucune nourriture, ayant toujours la fièvre avec de grands maux d'estomac; son état la réduisoit à ne pouvoir presque quitter son lit, & avec une seule bouteille de votre élixir; elle se porte depuis très-bien, & ne ressent aucunes douleurs, ayant bon appétit; elle travaille & fait son ouvrage sans être gênée. Ce sont des sujets d'une reconnoissance éternelle que nous vous aurons, Monsieur, la Providence vous a conduit dans nos cantons pour guérir bien des maladies; en mon particulier, je ne peux assez prier le Seigneur pour la conservation de vos jours, de tant de bien que vous faites, c'est dans ces sentimens que je vous prie de croire que je suis avec la plus parfaite reconnoissance & respect, &c. *Signé* Desaunets.

LETTRE XXXVIII.

De M. Flesselle, négociant d'Amiens, le 2 Septembre 1784.

La Dame pour laquelle on vous a consulté, Monsieur, va beaucoup mieux depuis qu'elle fait usage de votre élixir, particulièrement depuis qu'elle le prend à doubles doses, il lui occasionne des sueurs assez fortes à la tête, aux reins & à la partie gonflée du ventre; cette partie malade diminue beaucoup de grosseur, & l'on espère beaucoup. Les médecins qui ont suivi la maladie & qui la suivent encore, sont agréablement surpris de l'effet de votre élixir.

Toutes les personnes qui ont fait usage de votre élixir s'en sont très-bien trouvées. Si M.me de la Morlière a le bonheur de guérir, le débit en sera des plus conséquent, parce que MM. les Médecins la regardent sans espoir de guérison.

Je vais m'absenter pour quelque temps, à mon retour je vous ferai part de l'état de votre malade & de la position dans laquelle elle se trouvera. *Signé* Flesselle.

LETTRE XXXIX.

De M. Martin, Procureur du Roi, à Chalons le 11 Janvier.

Monsieur, par un heureux hasard, je viens d'apprendre que vous étiez ici, je me proposois d'avoir l'honneur de vous écrire demain pour vous prier de m'éclairer de vos sages conseils sur la situation de mon épouse; elle a eu la couche la plus laborieuse & les suites les plus cruelles; elle ne doit son salut qu'à votre miraculeux élixir : depuis long-temps j'avois envie de vous faire le détail du traitement qu'elle a subit, & de vous exprimer ma vive reconnoissance.

Cependant elle n'est pas guérie, car elle rend encore du lait depuis quatre mois qu'elle est accouchée, & éprouve très-fréquemment des douleurs d'estomac depuis environ trois semaines; elle a même des envies de vomir qui lui revienne souvent. Oserai-je espérer, Monsieur, que vous voudrez bien prendre la peine de la venir voir un petit moment, elle n'a confiance qu'en votre remède & en vous : elle n'en a point fait usage depuis que la fièvre l'a quittée. Nous ne savons si sa position actuelle lui permet d'y recourir. Je réclame, avec la plus vive instance, cette complaisance de votre part; j'aurois été vous faire cette prière moi-même, s'il n'eut pas été aussi tard. Je suis avec respect, &c. *Signé* Martin (*).

(*) Cette Dame étoit ensuite de sa couche dans l'état

LETTRE XL.

A Saint-Quentin, le 23 Février 1783.

De M. Mesgret-de-Mericour, Secrétaire du Roi.

Il y a six mois, Monsieur, que le Chirurgien-Accoucheur de cette ville sollicite auprès de vous ou auprès de ceux que vous avez désignés dans vos imprimés, un dépôt de votre élixir dont il a reconnu l'efficacité dans différentes circonstances. J'apprends, dans l'instant, la véritable raison du refus qu'il a éprouvé, c'est que vous ne voulez pas envoyer ce même élixir à quelqu'un du métier, de crainte qu'il ne soit falsifié; ce motif me détermine à en être le dépositaire & le distributeur; je dois y ajouter le bien de l'humanité & la reconnoissance que je lui dois en particulier pour le bien que ma femme vient d'en éprouver, ainsi que de deux autres personnes de ma connoissance à qui j'en ai conseillé l'usage, qui en ont éprouvé les meilleurs effets.

J'espère donc, Monsieur, que vous voudrez bien me faire expédier, le plutôt possible, une caisse de cet élixir contenant 50 bouteilles. Je vous prie d'y mettre la plus grande célérité; plusieurs Dames de mes parentes & connoissances se sont déjà faites inscrire pour en avoir. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Mesgret-de-Méricour.

---

le plus triste & le plus dangereux, ayant suppression, fièvre continue avec redoublement & même sans connoissance. Heureusement qu'un parent de la maison fit ressouvenir de cette élixir dont on lui fit prendre avec beaucoup de succès, puisqu'elle est maintenant tres-bien portante.

LETTRE XLI.

De Mad. Deuille, à Versailles, le 18 Décembre 1784.

Monsieur, quoique je ne sois point encore dans votre brochure où toutes les Dames se sont fait un plaisir de rendre le plus grand témoignage à votre élixir ; soyez certain que j'en suis une des plus partisantes. L'exemple que nous avons eu sous nos yeux de M.me Moette d'Epernay & ma voisine qui étoit à toutes extrémités d'une perte de sang des plus violentes, m'a donné la plus grande confiance, & je dois avouer que moi-même j'en ai pris avec le plus grand succès dans une fin de nourriture dans laquelle j'étois fort incommodée, ainsi que dans d'autres cas où vous l'ordonnez : bien pénétrée des effets miraculeux de ce remède, j'ai engagé M.me Dauricour de vous donner sa confiance : elle fut très-satisfaite de votre élixir & de vos soins dans ses diverses couches, tant à Paris que dans sa terre ; j'ai dit tout ce que j'en savois à plusieurs Dames qui, après en avoir fait usage, m'ont amplement remercié ; c'est moi qui ai fait avoir à M.me Adelaïde de France un de vos livres ; partout, où je me trouve je vous fais des prosélites : je viens encore de déterminer la Dame où je loge à Versailles à en prendre pour un lait épanché qui la rend bien malade. Je les ai aussi engagées à vous demander un dépôt ; ce sont d'honnêtes gens qui auront bien de la satisfaction de faire du bien dans ce pays-ci où l'on ne voit point de votre élixir, & où je n'ai jamais tant vu de femmes incommodées d'épanchemens de lait; c'est pourtant le centre de la médecine, & toutes les femmes ont

des suites de lait très-dangereuses. J'ai cru devoir vous engager à en donner un dépôt à M. Bénard dont l'épouse est bien guérie, & comme c'est un honnête homme, vous serez certain que cet élixir sera en bonne main. J'ose me flatter, quoique jé n'aie pas l'honneur d'être connue de vous, que vous voudrez bien accorder cette grâce, tant par rapport à cette brave femme, que pour le bien public. Je suis, &c. *Signé* Deuille.

LETTRE XLII.

De M. de Latanée de Puy-Foucaud, à Paris, le 15 Novembre.

Les effets surprenans & salutaires, Monsieur, que j'ai vu opérer par votre élixir sur nombre de personnes, particulièrement sur M.me la Comtesse de la Farre & sur M.me de la Ferté, ma belle-fille, pour le lait épanché ensuite de couche qui, chez la première, avoit formé un dépôt des plus alarmans dont elle a été parfaitement guérie sous mes yeux, me fait croire qu'il conviendroit à une Dame d'environ 36 ans, qui est dans le cas d'un changement de tempérament, & qui, depuis cette époque, a commencé, se trouve attaquée fréquemment de coliques & d'érysipeles, de boutons sur la poitrine, & souvent de coliques & d'érysipèles à la fois. La lecture que j'ai fait de votre livre a achevé de me convaincre que l'usage de votre élixir étoit indiqué comme souverain pour son état; cependant j'ai cru à propos, avant qu'elle en prît, de vous demander votre avis, & pour cet effet je joins ici un mémoire aussi circonstancié que son mari a pu faire de l'état où elle s'est trouvée depuis quelques années & de celui où elle est actuellement.

Je vous aurai, Monsieur, toute obligation qui vous est due d'après le service que vous rendez à l'humanité, de vouloir bien me marquer, lorsque vous aurez bien voulu peser le mémoire ci-joint, si, comme je le crois d'avance, cette Dame doit se mettre à l'usage de votre élixir, & dans ce cas, d'avoir la complaisance de me marquer la manière dont elle doit le prendre, & avec le régime que vous jugerez à propos qu'elle observe, soit pendant l'usage, soit après. Je me flatte, Monsieur, que vous voudrez bien me marquer, le plutôt possible, votre sentiment à cet égard, je vous en conserverai la plus parfaite reconnoissance. J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime & la considération que vous méritez à si juste titre, Monsieur, &c. *Signé* Latanée de Puy-Foucaud.

Voici le mémoire dont est question.

La personne, dont il s'agit, ressentit du froid aux jambes dans sa première couche, il y a onze ans, elle devint plus foible & douloureuse; on la frotta beaucoup & cela se dissipa. La couche d'après, elle s'en ressentit plus vivement & surtout lorsqu'elle marchoit un peu plus que de coutume, cela est augmenté à la troisième couche, & depuis la quatrième, qui fut suivie d'une fièvre putride il y a 3 ans, les douleurs se sont étendues sur la cuisse, & c'est présentement le fort du mal; il n'y a aucun gonflement, cela paroît être dans la moelle des os : depuis 4 mois elle a souffert continuellement, surtout aux variations du temps, & lorsqu'elle étoit échauffée dans son lit, ce sont des élancemens considérables au gros de la cuisse (avec des coliques considérables dans le bas-ventre, souvent accompa-

gnées d'érysipèles, tantôt sur une partie, tantôt sur une autre). Les douleurs se prolongent tout le long de la jambe, & le moindre exercice en occasionne davantage; il y a eu même des jours cet hyver où le bras du même côté a eu des engourdissemens; la personne est délicate sans cependant être maladive : les douleurs, dont il est fait mention plus haut, l'ont souvent empêché de dormir, c'est ce qui la fatigue beaucoup (*).

LETTRE XLIII.

De Mad. Delaluin d'Eclaron, le 1.er Novembre.

Monsieur, agréez, je vous prie, mes sincères remercîmens des 2 fioles d'élixir que vous avez eu la bonté de m'envoyer; je les ai pris avec confiance; & j'ose vous assurer que j'ai, non-seulement évité les accidens que j'éprouvois dans mes autres couches, mais encore que les incommodités, qui m'étoient restées de mes couches précédentes, se sont vraisemblablement toutes dissipées, puisque maintenant je jouis de la meilleure santé possible : j'espère être à même, quelque jour, de vous en témoigner ma reconnois-

---

(*) Le prétendu changement de tempérament n'étoit autre chose qu'une suppression occasionnée par un lait rétrogradé dans la masse du sang, & fixé sur cette partie malade qui ne put être séparée de ce dépôt que par un usage long de l'élixir, conjointement avec des frictions faites avec un linge imbibé d'urine. ce qui non-seulement calme les douleurs & accidens, mais qui a rétabli les choses dans l'ordre.

Les Dames croient trop facilement que ce sont des changemens : & qu'en conséquence l'on doit laisser aller les choses; le sang se vicie de plus en plus, & aggrave la maladie, tandis que l'usage de cet élixir étant convenable dans l'un & l'autre cas, l'on préviendroit tous les accidens.

sance de vive voix. Je demeure avec un profond respect, &c. *Signé* Delalain.

LETTRE XLIV.

De M. Huet, curé de Guiencour, de Versailles, le 2 Juin 1786.

Monsieur, on ne peut donner d'assez grands éloges à l'élixir dont vous êtes l'Auteur, & les effets merveilleux qu'il produit, ressemblent plutôt à des prodiges qu'à des cures. Quelqu'utilité qu'il ait pu être depuis son invention, il ne fut jamais peut-être un temps où il soit devenu plus nécessaire, les couches ayant été cette année on ne peut pas plus suivies d'accidens occasionnés par le lait, & les suites très-dangereuses pour les mères qui ne nourrissent pas. Nous avons eu dans nos campagnes plusieurs femmes qui eussent infailliblement succombé à ce fléau destructeur, si elles n'avoient eu le secours de votre élixir. Les hommes de l'art même ont avoué qu'ils n'avoient jamais vu tant d'accidens ni d'aussi fâcheux. Il seroit à désirer, pour le bien de l'humanité, que vous fissiez quelques sacrifices en faveur des pauvres femmes, en accordant quelques bouteilles *gratis* pour le soulagement de la classe indigente, qui est toujours celle qui inspire naturellement plus de pitié, par-là même qu'ils sont pauvres & hors d'état de pouvoir se le procurer. Ce seroit pour les femmes de la campagne, surtout, que cette libéralité bienfaisante deviendroit précieuse, parce que dans les villes ils se trouvent ordinairement des personnes riches & charitables qui ne laisseroient pas souffrir un individu sans lui porter du soulagement. J'ai adressé beaucoup de personnes chez M.me Barbier de Neu-

ville, j'y ai envoyé chercher nombre de bouteilles pour les pauvres, toutes les fois que les charités publiques & mes facultés me l'ont permis; mais ces moyens tarissent quelquefois : d'ailleurs y étant allé moi-même vers le 20 du mois passé, je n'ai pu m'en procurer, il n'y avoit pas une seule bouteille chez cette Dame; elle m'assura qu'elle ne tarderoit pas à en recevoir, qu'il lui en arrivoit incessamment. J'ai envoyé chez M.me Dauteroche, rue Bergère, & puis rue de la Madeleine, on m'a dit qu'elle étoit à la campagne. Tous ces petits inconvéniens m'engagent à m'adresser à vous, Monsieur, directement, & à solliciter comme un acte de bienfaisance quelques bouteilles, la quantité seulement qu'il faudroit pour traiter une femme pauvre & sans ressource; cette libéralité ne se répéteroit peut-être pas plus d'une fois ou deux en deux ou trois ans, parce qu'il faudroit absolument que je sois bien certain de son indigence extrême : eh! qui en jugeroit mieux qu'un Curé qui, par état & par devoir, connoît certainement les facultés de ses ouailles? Je viens d'apprendre qu'il y a un dépôt à Versailles; cette ville est encore plus près de nous que Paris, & désormais ce sera là que j'adresserai les personnes qui en auront besoin. Il se trouve actuellement sur ma paroisse une pauvre femme qui ayant été avec son mari à Paris, y est accouchée à l'Hôtel-Dieu les premiers jours de Septembre de l'année passée 1785; ses couches ont été heureuses, son enfant mourut deux jours après: pendant ou après sa fièvre de lait, elle s'avisa de boire pendant la nuit de l'eau fraîche; elle eut une fièvre horrible, un dévoiement, & enfin un dépôt au côté : on l'a transportée chez elle dans

ma paroisse ; le dépôt a augmenté pendant deux mois ; elle étoit dans un état pitoyable & sans ressource : un certain jour le dépôt est parti par son nombril, elle a rendu une quantité prodigieuse de pus ou de lait corrompu ; alors elle s'est trouvée mieux. Sa sœur depuis ce temps, c'est-à-dire depuis huit mois, lui presse le ventre quand la grosseur paroît ; elle fait sortir le dépôt par le nombril, en lui faisant des pressions à l'endroit du *sinus*. On lui a ordonné une infinité de recettes, le dépôt est diminué, mais il rend toujours ; le foyer ne peut se vider entièrement ; elle n'a jamais voulu souffrir qu'on lui fît un incision, de façon qu'elle est toujours languissante & ne peut travailler. Je crois, Monsieur, que votre élixir pourroit la guérir. Elle est dans la plus grande misère ; si votre sensibilité lui accordoit une consultation de la manière dont elle devroit se servir de votre incomparable élixir, vous feriez un acte bien méritoire. J'enverrai à Versailles lui en chercher de votre part ce qu'il faudroit pour la guérir. Elle se nomme la femme Perin : on ne donneroit sans doute cet élixir que sur un mot de votre part & une seule fois. Elle prend actuellement le petit lait ; mais cela n'avance pas sa guérison. J'ai l'honneur d'être dans les sentimens les plus respectueux, &c. *Signé* Huet, curé de Guiencour (*).

(*) Il est bien que MM. les Curés de campagne sachent que je me suis toujours fait une loi de leur en donner pour les pauvres femmes, persuadé que ne voulant pas me faire un tort évident, qu'ils en usent avec la modération convenable, & qu'ils le réservent pour les véritables pauvres.

Consultation de Reims.

Mon épouse est accouchée le 18 Mars ; l'envie qu'elle avoit de nourrir lui a fait entreprendre le grand projet qu'elle n'a pas pu exécuter que pendant trois semaines, le lait ayant manqué elle a été privée de cette satisfaction ; elle a souffert beaucoup du bout du sein pendant tout le temps qu'elle a nourri. Ayant donc été obligée de cesser sa nourriture à cause du peu de lait, on lui a fait prendre des remèdes pour l'écoulement du peu qui lui restoit, il est probable qu'il n'a pas pris le cours ordinaire, puisque depuis long-temps son lait la tourmente cruellement ; elle a d'abord souffert des deux seins, mais le gauche est maintenant presque guéri, le droit est gonflé & rouge & lui cause de violens élancemens depuis hier 3 Mai ; elle souffre aussi dans l'épaule droite, de manière que cela lui répond dans cette partie, ainsi que dans le sein droit quand elle tousse, qu'elle mouche, qu'elle éternue. Son Médecin lui a fait prendre presque jusqu'à ce jour deux ou quelquefois même quatre gros de magnésie anglaise & une infusion de canne de roseau de Provence tous les jours, & lui faisoit mettre sur le sein un cataplasme de mie de pain avec un gros de sel de tartre ; il a fait le tout avec beaucoup d'exactitude, mais elle n'en a éprouvé aucun soulagement, & n'a fait que l'affoiblir.

Ayant entendu parler de votre élixir comme d'un remède excellent, j'ai fort engagé ma femme de quitter ses remèdes pour ne s'attacher qu'à votre élixir ; j'en ai envoyé chercher avec le livre instructif ; elle en prend depuis deux jours, mais nous avons besoin malgré cela de vos conseils.

seils. Ayez donc la bonté de nous guider ; j'ai fait aussi quitter les cataplasmes pour substituer celui que vous ordonnez en pareil cas, c'est-à-dire, du son lavé & bouilli dans l'urine.

M. de Laurigny, qui est connu de vous, veut bien se charger de vous faire parvenir ma rélation, & m'assure une prompte réponse. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Sutaine de la Fontaine (*).

LETTRE XLV.

De M. Sutaine de la Fontaine, à Reims, le 19 Mai 1786.

Monsieur, je vous fais mille remercîmens de la lettre détaillée que vous avez bien voulu écrire à M. de Laurigny, depuis que j'ai eu l'honneur de vous envoyer un petit exposé de l'état de mon épouse depuis ses couches; elle a continué à prendre votre élixir qui, les premiers jours, n'a pas paru du tout la soulager, mais maintenant elle s'en trouve parfaitement bien. Les douleurs de col, d'épaule & de dos, qui étoient très-vives, sont fort calmées; la respiration, qui ne pouvoit se faire sans ressentir des douleurs insupportables, est très-bien; la fièvre, qu'elle avoit toujours eu, l'a quittée, & l'on croit apercevoir déjà du lait dans ses urines.

Quant à son sein, il est toujours, à quelque

(*) Si cette Dame eût pris deux bouteilles d'élixir en cessant de nourrir, & qu'au lieu de cataplasmes de mie de pain & de lait, si préjudiciables dans tous les cas, parce que bouchant les pores de la peau ils empêchent le lait de s'évacuer par la partie même, au lieu de ceux indiqués, & tel que celui dont Madame s'est servie après, mais trop tard, puisque l'abcès étoit déjà formé, elle eût évité tous les accidens énoncés dans cette consultation.

chose près, dans le même état; elle y éprouve très-peu d'élancemens, aucune pulsation, & cependant il est toujours gonflé, dur & rouge; elle a essayé de mettre dessus des compresses d'urine; mais les deux différentes fois qu'elle y en a mis, elle a cru remarquer que son sein étoit plus rouge, de sorte qu'elle n'a osé continuer; elle y met à présent des cataplasmes de mie de pain avec de l'eau de Guimauve (*). Oserai-je, Monsieur, vous prier de me dire ce que vous pensez là-dessus, & si l'augmentation de rougeur qu'elle croit avoir aperçu après les compresses d'urine, n'est point l'effet que cela doit produire. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Sutaine de la Fontaine.

LETTRE XLVI.

De M. Blanche, Chirurgien-Accoucheur de Rouen.

Monsieur, d'après le récit & les propriétés que j'ai entendu vanter de votre élixir, j'ai conçu l'envie de l'administrer à une Dame de mes malades que je juge être dans le cas des femmes que vous avez traitées avec le même élixir; mais avant je serois enchanté de vous donner un détail de sa maladie.

Il y a à peu près 12 ans qu'elle accoucha pour

(*) Il est bien que les Dames sachent que les cataplasmes d'eau de guimauve ne peuvent, ainsi que ceux de mie de pain remplir les vues que l'on doit avoir pour résoudre les humeurs, puisqu'ils bouchent également les pores de la peau, & sont également nuisibles; l'on voit aussi que l'élixir, d'abord, n'a pas fait grand effet; il y a tout lieu de croire que les remèdes antécédemment pris ont apporté du retard à son prompt effet; l'on doit s'apercevoir aussi que les décoctions de canne de Provence sont insuffisantes.

la première fois ; &, depuis ce temps, cette Dame, qui jouissoit de la meilleure santé, a toujours été languissante, quoiqu'elle ait eu trois autres couches depuis ; & à la dernière, il y a cinq ans, elle éprouva les accidens ci-après, & qui augmentent encore, comme douleurs violentes de tête accompagnées d'étourdissemens, difficultés de respirer avec douleurs à la poitrine, des coliques d'estomac & du canal intestinal accompagnées d'une diarrhée qui se passe & revient presque tous les mois ; les règles varient aussi sur la quantité, un mois très-abondantes & un mois presque rien ; ce temps périodique est précédé de fleurs blanches en très-grande quantité, ce qui met la malade dans un état de dépérissement, dans des foiblesses accompagnées de crispations de nerfs & de convulsions qui souvent portent l'alarme dans la famille à laquelle elle est très-précieuse. Il lui est survenu, depuis deux mois, un petit abcès à l'oreille gauche qui supure, quoique ce dernier accident ait été précédé de bains & de purgatifs, application de vésicatoire au bras du même côté.

Voyez, Monsieur, à asseoir un jugement sur l'état de la malade ; pour moi je crois que, d'après ces accidens, on ne peut balancer à croire que ce ne soit pas la suite d'une couche dont le lait ne s'évacua pas & repassa dans le sang. J'attendrai, avec une vive impatience, votre réponse sur la marche que l'on doit tenir en prenant votre élixir, & comment ont doit le prendre ? quel est le régime (*) de vivre qu'il faut obser-

(*) Il ne falloit point de régime sinon de la prudence, & il étoit question seulement de s'abstenir de toute espèce

ver ? & s'il faut prendre les bains en même temps ou d'autres remèdes auxiliaires ? Soyez convaincu, Monsieur & Confrère, de l'exactitude avec laquelle j'observerai tout ce dont vous conviendrez. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Blanche, Accoucheur.

LETTRE XLVII.

De Mad. Gambos, à Paris, le 20 Mars 1786.

Monsieur, votre haute réputation & les cures miraculeuses, opérées par l'usage de votre élixir, me donnent la confiance que vous pourrez aussi me procurer une guérison que je n'ai pu trouver nulle part, & je ne crois pas que vous ayez trouvé rien qui ressemble à ma position; je n'en présume pas moins que vous me traiterez avec autant de succès que vous avez fait pour les autres.

Mariée depuis plus de douze ans, & n'ayant point eu d'enfans, quoiqu'avec le plus grand désir d'en avoir, une timidité peut-être déplacée m'a empêché de faire la moindre question à des gens de l'art sur les causes qu'ils auroient pu imaginer, qui m'en privoient; très-bien constituée & d'une bonne santé, la nature opérant régulièrement toutes les trois semaines, & pour ainsi dire, n'ayant éprouvé aucun retard; il sembloit étonnant qu'aucun fruit ne s'ensuivit; j'éprouvois seulement, dans les temps périodiques, des chaleurs violentes dans les reins & le bas-ventre, notamment à gauche, & depuis plusieurs années je sens une grosseur au-dessus de la vessie : engagée par mon mari, je vis quel-

---

de remède quelconque en prenant cet élixir, le moindre remède empêchant tout son effet.

qu'un qui m'assura que c'étoit une descente de matrice, & que, tant qu'elle existeroit, je n'aurois pas d'enfans; qu'il n'y avoit qu'un pessaire qui pût la remettre, avec bien de la peine je me décidai à voir une sage-femme qui m'en donna un; soit qu'il fût mal fait ou mal posé, je trouvai après un mois qu'il n'opéroit rien & me blaissoit, tournant toujours de côté, je le quittai. C'est à vous, Monsieur, à qui je demande des moyens & des conseils : savoir, si votre élixir pouvoit opérer dans ce cas, vous me rendriez un grand service, & je vous aurois de grandes obligations; ce sont des infirmités qui pourroient faire des progrès fâcheux. J'ai grand espoir en vous, Monsieur. M.me le Vasseur que j'ai l'avantage de connoître, en me parlant de vous, m'a fait naître l'envie de vous consulter, sans néanmoins lui en avoir fait part. J'attends l'honneur de votre réponse avec une vive impatience; si j'avois pu quitter, j'aurois été moi-même vous consulter.

Je me propose, Monsieur, de vous demander pour ma ville un dépôt de votre élixir, il n'y est pas connu; il y a souvent des victimes dans ce pays, & j'éviterois bien des accidens. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Gambos (*).

LETTRE XLVIII.

De M. Auguier, Receveur-Général des Finances à Paris, le 3 Juillet 1786.

Vous avez, Monsieur, marqué beaucoup trop

(*) Il a été répondu à cette Dame que dans les commencemens des descentes semblables, l'élixir pouvoit y être utile; mais lorsqu'elles étoient anciennes & à un certain période, l'élixir n'y pouvoit rien.

d'intérêt à la santé de Madame, quand elle étoit si incommodée cet hiver, pour que je ne vous en marque pas ma reconnoissance, en vous faisant part de son parfait rétablissement; les boutons, les démangeaisons de la tête ainsi que la dartre laiteuse qu'elle avoit sous le col ont entièrement disparu; sa santé seroit parfaite aujourd'hui, si elle avoit pu se résoudre, ainsi que vous le lui aviez conseillé, à se mettre au lait pour toute nourriture, au moins pendant 15 jours; elle a mieux aimé s'en tenir à l'usage de votre élixir dont elle a pris régulièrement soir & matin, & vivre comme elle avoit coutume de faire; d'après vos conseils, je lui ai fait quitter l'élixir depuis environ 15 jours, & elle n'a rien éprouvé de fâcheux dans son état; j'espère même, d'après les succès de votre élixir, qu'elle n'a plus rien à craindre. Comme je désire fort qu'elle suive à la lettre tout ce que vous lui avez prescrit, je me propose de la décider de se mettre au lait dès qu'elle sera libre, c'est-à-dire, après les couches de notre auguste Reine (*).

Vous avez promis à M.me Auguier de lui envoyer de votre élixir aussitôt que vous serez de retour dans votre pays. Savez-vous qu'elle est presque fâchée contre vous de ce que vous l'avez négligée ou oubliée; elle veut en avoir une grande provision; soit qu'elle n'ait pas absolument renoncé à avoir encore des enfans; soit qu'elle en

---

(*) Cette Dame étoit traitée depuis long-temps par un Médecin ou Apothicaire qui voulut soutenir à l'Auteur qu'il ne connoissoit pas le lait, & qu'effectivement ce que cette Dame rendoit dans les urines n'en étoit pas; mais la trop longue expérience de l'Auteur ne put être désabusée par ce jeune Médecin.

veuille laisser à ses filles, ou leur en donner lorsqu'elle les mariera. Ainsi si vous voulez lui faire un grand plaisir, envoyez-lui en une caisse au moins de 50 bouteilles, le plutôt que vous le pourrez. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Auguier.

LETTRE XLIX.

*De M. le Marquis de***, de Paris, le 5 Avril* 1786.

Tous les avantages, Monsieur, que j'ai appris que retiroient, de l'élixir américain, toutes les femmes qui en ont fait usage, m'engagent à m'adresser à vous avec confiance, & à vous consulter sur la manière dont une femme pourroit s'en servir. Je vais vous rendre compte de son état qui est des plus tristes & des plus affligeans :

Elle est âgée de 24 ans, & est accouchée pour la quatrième fois à la fin de Décembre dernier; toutes ses couches ont été heureuses, & cette dernière aussi; mais elle n'a jamais nourri, & elle a toujours eu beaucoup de lait qui l'a fort tourmentée à son avant-dernière couche, qui est du mois d'Octobre 1784; elle a fait usage du remède de Vesse, cette dernière fois elle n'en a point fait usage & n'a point évacué; elle étoit à la campagne : enfin, le premier Dimanche de Carême, 5 de Mars, elle se plaignit d'un défaut de mémoire & de capacité; cette idée l'ayant affectée beaucoup, & quelques boutons laiteux paroissant au visage & sur les mains, quoique d'ailleurs elle avoit de l'appétit & son bon teint, je fis venir un Médecin du voisinage qui lui conseilla du petit lait avec du sel de *duobus*, quelques bains & beaucoup de dissipation; cependant les vapeurs ont augmentées sur le soir, & la nuit des

craintes de mourir accompagnées de frayeurs imaginaires, des pleurs & désespoir, & au milieu de tout cela, elle ne pensoit ni à son état, ni à sa santé; les symptômes ont toujours été en augmentant, &, depuis quelques jours, il s'est formé un érysipèle sur le visage qui couvroit presque tout l'œil, & qui est venu en suppuration; je me suis hâté de la transporter à Paris, d'où des circonstances m'en avoient éloigné, ce qui est ordinairement le lieu de ma résidence: les accès de tristesse & de désespoir ont augmenté, & sa raison est sensiblement affectée; elle est arrivée lundi 3, & ce soir elle a vu Mr. son Médecin, qui est M. Portal, il lui a fait mettre les pieds dans l'eau de savon & de sel deux fois par jour, & a ordonné une tisane de chiendent & de racine de canne de Provence, lui a fait mettre un cataplasme émollient sur le visage avec une emplâtre d'onguent de la mer sur la partie qui étoit déjà en suppuration, & ce matin il lui a fait tirer deux palettes de sang par les sangsues: il est venu beaucoup de caillots avec le sang; car vous remarquerez, Monsieur, que, depuis le 20 Janvier, Madame n'a pas eu les règles & qu'elles sont ordinairement très-abondantes, étant d'un tempérament fort sanguin; la tête de la malade est toujours la même; elle n'a point de fièvre, mais il impossible de concevoir un état plus triste & plus affligeant que celui-là pour elle & pour moi; elle a la crainte de devenir folle, & cette crainte ajoute encore à ses maux: je dirois plus, elle croit en avoir la certitude; elle voudroit changer de place à tous momens; elle se refuse aux remèdes disant qu'ils sont inutiles; enfin, elle n'est point à elle: voici l'état de ma femme.

Je vous prie instamment de me mander ce que vous en pensez, & si vous espérez que le remède puisse la guérir, & comment il faut en faire usage, quelle dose & ce que l'on peut y ajouter, ce qu'il faut éviter? s'il faut continuer les bains? Vous trouverez cette lettre sans suite, parce que je suis extrêmement troublé & désolé; ayez la bonté de me répondre courier pour courier, & comptez, Monsieur, sur ma reconnoissance; ainsi que sur l'estime sincère avec laquelle j'ai l'honneur, &c. *Signé* le Marquis de***.

LETTRE L.

Du même, de Saint-Just-en-Picardie, le 29 Juin.

Vous pouvez vous rappeler, Monsieur, que je vous ai consulté au mois d'Avril dernier pour ma femme qui, à la suite d'une couche & d'une révolution laiteuse deux mois après être accouchée, a eu des accidens qui m'ont causé les plus vives alarmes: le lait avoit porté à la tête, & lui occasionnoit des manies très-fortes & très-opiniâtres. Je vous rendis compte dans le temps avec détail de tous les symptômes de la maladie, & vous ai demandé si l'élixir américain étoit adopté à ce cas, & comment il falloit l'employer? Vous eûtes la complaisance de me répondre avec la plus grande exactitude, & j'en fus infiniment touché. En conséquence de votre lettre & de vos avis, j'ai fait prendre, de concert avec son Médecin, qui est M. Portal, l'élixir pendant 8 jours & de la manière dont vous me l'aviez conseillé: je dois même rendre à votre remède la justice, que le huitième jour les urines parurent très-blanches & chargées de lait; mais les accidens n'ayant pas diminué, d'ailleurs la peur, l'inquiétude, l'im-

possibilité de vous avoir, & une consultation de Médecins, me firent comme malgré moi revenir au remède de Vesse. Madame a pris ce remède pendant un grand mois, avec des bains, des lavemens, & on ne lui mit point de vésicatoires, parce que l'on craignoit apparemment l'irritation des nerfs; pendant cet intervalle, il revint un dépôt au bras, mais qui céda promptement. Au bout de ce temps la malade n'étoit pas mieux, mais elle étoit extrêmement jaune & les idées fort justes sur ce qui ne regarde pas son état physique ou moral, & étoit excessivement noire & déraisonnable sur son état. Fatiguée des remèdes, j'ai voulu essayer si l'air de la campagne, le temps, le régime, l'absence de tous remèdes ne pourroient pas opérer de bons effets, à l'exception des bains qui ont toujours été continués, & n'étoient pas moins de deux ou trois heures à peu près tous les jours : je suis arrivé ici depuis le 26 du mois dernier, la maladie étoit toujours à peu près de même. Enfin, résolu de lui faire prendre votre élixir, y ayant eu un intervalle de trois semaines que l'on avoit abandonné tous remèdes; & voici comme : une bonne cuillerée à café, deux heures après son soupé & au lit, dans une demi-tasse de lait d'amande, & le lendemain matin à 8 heures même dose & de la même manière, & le déjeûner deux heures après. Il est certain qu'elle éprouve un mieux sensible depuis ce temps-là; la tête s'est dégagée, la malade se trouve elle-même mieux, les urines sont un peu chargées, il y a du lait dans les seins, & malgré ce mieux, la malade souffre beaucoup des jointures & de la tête, ce qui prouve que l'humeur change de place. Elle est toujours noire, mais

beaucoup moins ; elle se distrait plus facilement, lit, se promène & travaille. Je fais hommage de tout cela, Monsieur, à votre élixir, & vous demande si j'ai bien employé le remède ? combien il faut le continuer, & si on peut l'employer plus de six semaines ? Elle a continué à prendre le bain ; mais je m'aperçois que dans ce moment ici il devient inutile, & qu'elle est moins bien les jours qu'elle en prend : ainsi nous le suspendrons. Quant au régime, je n'ai pas voulu la contrarier, elle désire beaucoup tout ce qui est laitage, comme fromage à la pie, lait pur ; elle n'a presque vécu que de cela ; elle y a joint quelquefois un peu de légume, car elle est dégoûtée de bouillon & de viande ; je la prive seulement de toutes crudités, & même des fruits sinon en compote.

Les garde-robes sont régulières même sans lavemens, & le sommeil est bon ; il n'y a jamais eu de fièvre. J'oubliois de vous dire que 8 jours après son arrivée, c'est-à-dire, il y a plus de trois semaines, elle a eu encore un dépôt à la joue pareil à celui qu'elle a eu à Paris de l'autre côté du visage : on m'avoit conseillé un vésicatoire aux jambes, mais il n'y a pas eu moyen de l'y déterminer, & je n'ai pas voulu le faire avec violence. Il y a à présent de l'empâtement le matin, & elle a de la peine à se tirer de l'assoupissement plus que du sommeil. Voilà, Monsieur, l'état actuel, il est bien meilleur depuis qu'elle fait usage de votre élixir ; aussi suis-je bien déterminé à le faire continuer : mais je vous prie de me donner vos avis sur la manière de la conduire, sur la dose & le régime. Il y en a déjà trois bouteilles & un quart de consommées ; j'en ai fait provision pour long-temps. Connoissant

le plaisir que vous avez à obliger & votre intérêt pour l'humanité, je ne vous fais point d'excuses sur la longueur de ma lettre. Recevez, Monsieur, mes remercîmens & les assurances de la sincère estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* le Marquis de***

LETTRE LI.

De Grainvillier-aux-Bois, par St.-Just, route d'Amiens, le 16 Août 1786.

Il y a long-temps, Monsieur, que je connois l'efficacité de votre remède; ma famille ayant ses terres voisines de la Champagne, & l'ayant en grande recommandation, parce qu'il a fait grand bien à plusieurs de mes parentes. J'ai bien du regret de n'en avoir point fait usage à toutes mes couches qui ont été presque toutes pénibles à cause de la grande quantité de lait que j'avois, & des diverses incommodités qu'il me causoit, entr'autres des maux de tête & de nerfs qui me faisoient beaucoup souffrir. J'ai bien de l'obligation à vous & à votre remède; j'avois perdu toutes mes facultés morales & physiques; j'étois dans un état si violent que j'aurois été charmée d'apprendre que l'on ne me donnât plus que quelques jours à vivre. Actuellement je me trouve lisant, promenant, écrivant, digérant, dormant, bêchant la terre, & je vous bénis chaque jour. Depuis quelque temps j'ai des coliques, je prends les lavemens que vous conseillez dans votre ouvrage, qui m'ont fait grand bien; cependant je serois bien aise de savoir si vous n'approuveriez pas que je prisse quelque chose de très-doux, parce que je suis très-facile à irriter, pour me purger avant d'entreprendre le voyage que je

projette. J'ai profité d'abord de la permission que vous m'avez donnée de manger un peu de fruit à dîné, mais M. de***, qui est après vous mon médecin, me les a interdits à cause de mes coliques; mais je compte me donner la petite satisfaction d'en manger lorsque je n'en aurai plus, sur-tout en Provence où ils sont ordinairement plus mûrs & de meilleure qualité, le climat leur ôtant beaucoup d'aridité. Mes seins se sont gonflés depuis un peu de temps, il y a du lait & ils ne sont point douloureux, je n'ai point mes règles: que pensez-vous de cela? J'ai fréquemment des besoins. Comme je suis sur mon départ, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me faire réponse promptement. Je vous prie d'être persuadé des souhaits que je fais pour que vous jouissiez long-temps du bien que vous faites à l'humanité, ainsi que des sentimens de reconnoissance, d'estime & de considération avec lesquels, j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c. (*)

LETTRE LII.

De M. Goet, docteur en Médecine à Versailles.

Je vous adresse sous ce pli, mon cher Monsieur, une lettre que je vous prie d'examiner bien scrupuleusement, vous aurez la bonté de m'adresser le résultat de vos remarques, en m'indiquant si vous pensez que votre remède puisse convenir à la malade, la manière dont elle doit en faire usage.

(*) Ayant été prié de taire le nom de cette Dame, l'on s'y est conformé; si cependant quelques Dames étoient dans le même cas, étant amies de l'humanité, comme on est bien persuadé, ne trouveroient pas mauvais qu'on les nommât; dans ces cas on les indiqueroit.

Madame la Baronne de Zukmantel, à qui l'incluse est adressée, fait usage de votre élixir dont elle a déjà employé quatre fioles en en prenant tous les jours deux cuillerées à café pur. Les urines déposent journellement un sédiment blanchâtre, laiteux, très-abondant. Depuis 25 ans (*) cette Dame a éprouvé toutes sortes d'incommodités, & annuellement une maladie souvent très-grave; elle se trouve bien soulagée par l'effet de votre remède que je lui ai indiqué, comme pouvant seul apporter, sinon le remède sûr, au moins un soulagement assuré à ses maux. Tous les jours elle se félicite d'avoir suivi mon conseil; mais comme je ne connois pas encore votre remède, j'ignore si son usage continué ne pourroit pas échauffer cette Dame, ou ne plus opérer aussi efficacement à la longue. Je vous prie donc, mon cher Monsieur, de me mander ce que vous pensez là-dessus, & le régime qui peut convenir à cette Dame; vous aurez la bonté de m'envoyer votre réponse là-dessus, séparément de celle que je vous ai demandé plus haut. Veuillez donner toute votre attention à l'examen de mes deux questions. La guérison de M.me Zukmantel vous feroit le plus grand honneur & la réputation la mieux méritée.

Vous aurez la complaisance de m'adresser les deux réponses que je vous demande ici sous l'en-

---

(*) Cette Dame, comme l'on voit, avoit un épanchement de lait depuis 25 ans, étant veuve depuis ce temps, & n'ayant jamais eu d'autres enfans; cet exemple doit encourager les Dames anciennement malades d'épanchement de lait.

Cette Dame etoit aussi attaquée d'obstructions très-volumineuses qui ont aussi cédé à ce remède, parce qu'elles étoient occasionnées par le lait.

veloppe de Monseigneur le Comte de Vergennes, à Versailles, & le plutôt possible.

Je suis avec la considération la plus distinguée, Monsieur & très-cher Courcelle, &c. *Signé* Goet, Docteur en Médecine.

Ne nous laissez pas manquer de votre élixir, on m'en demande par-tout.

LETTRE LIII.

De M. le Marquis de Lévi, à Paris, le 15 Juin 1785.

Madame la Marquise de Lévi, Monsieur, ayant vu les cures les plus brillantes & les plus heureuses opérées par votre élixir américain, dans des maladies même qui ne sont pas annoncées dans votre ouvrage, vous prie de vouloir bien jeter les yeux sur la consultation qu'elle vous envoie, pour juger si vous trouvez votre remède propre à son état, & s'il peut s'allier avec les eaux de seltez qu'on lui fait prendre; je crois que la grande quantité de ces eaux est de contenir beaucoup d'air fixe, vous les connoissez sûrement. M.me de Lévi attend le parfait rétablissement de sa santé de votre élixir, c'est ce qui me fait vous demander une prompte réponse. Je vous prie d'être persuadé des sentimens distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c. *Signé* le Marquis de Lévi.

LETTRE LIV.

De Mad. Olivier née Jossez chez la Princesse de de Galitzin.

Monsieur, la lecture d'un de vos livres qui traite de votre élixir américain m'a donné de la confiance; cependant je ne voudrois point en

faire usage que je ne vous aie communiqué l'état où je me trouve pour lequel je fais depuis long-temps des remèdes infructueux ; je me trouve dans l'âge critique, ayant 48 ans, sans avoir jamais eu d'enfans ; depuis trois ans j'ai différentes incommodités : avant ce temps-là j'étois sujette à des fleurs blanches qui, à cette époque, ont cessé. Il y a 2 ans qu'il m'est survenu une glande aux seins, qui a été peu de chose, & n'a augmenté considérablement que depuis 6 mois que mes règles ont cessé. J'eus l'année passée une enflure très-forte à une jambe que les Médecins ont appelée Esdème, on me la fit bassiner avec de l'eau-de-vie camphrée, & on me mit à l'usage du petit lait, & elle s'est passée ; j'ai été saignée pour appaiser des chaleurs excessives à la tête, qui me la rendoient si pesante que j'étois prête à tomber ; comme je suis un peu soulagée à cet égard, je me suis occupée de cette glande : on m'a ordonné des pilules de ciguë, j'en ai pris une par jour pendant l'espace de 8 jours ; je les ai cessées de mon chef, m'apercevant qu'elles m'attaquoient les nerfs ; quoiqu'il y ait trois semaines que je les ai laissées, j'ai toujours l'estomac enflé au point de ne pouvoir souffrir les attaches de mon corset ; mes nerfs se crispent au point que je ne puis respirer qu'avec une peine infinie. Je vous observerai, Monsieur, que j'ai bon appétit ; que je dors bien, & que même je me trouve soulagée après avoir mangé, & ne suis jamais mieux qu'au lit & debout ; je suis d'une lassitude & dans un mal-aise continuel ; je m'étois déterminé à ne plus faire de remède.

J'ai découvert votre élixir, quoique l'imprimé explique la manière dont on doit en faire usage,

&

& que je sais que bien des femmes s'en sont servies avec succès; je n'ai pas craint de vous importuner & vous exposer mon état, sachant que votre humanité vous engage, plus que tout autre motif, à soulager par vos avis ceux qui ont recours à vous; c'est avec toute la confiance possible, Monsieur, que j'ose vous prier de me faire savoir si vous croyez que l'usage de votre élixir pourra dissoudre cette glande qui est si grosse à présent, qu'elle surpasse de beaucoup le mamelon, les douleurs qu'elle m'occasionne ne sont ni fréquentes ni aiguës; si mes affaires m'avoient permis de m'absenter, j'aurois été m'établir auprès de vous, pour me conduire par vos avis; dans cette impossibilité, j'espère de votre bonté de m'indiquer quelqu'un de l'art que je puisse voir ici en cas d'evénement; la confiance que j'aurai pour le Médecin que vous me nommerez sera la première preuve de ma reconnoissance que j'aurai de vos avis; il ne tiendra pas à moi de trouver les occasions de vous la témoigner avec plus d'étendue. C'est dans ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c. *Signé* Olivier née Jossez.

LETTRE LV.

De la même, de Paris, le 5 Juillet 1786.

Comme je n'ai pas voulu, Monsieur, vous fatiguer inutilement par mes lettres, j'ai attendu devoir ressentir les bons effets de votre élixir pour vous en rendre compte, & en même temps vous faire mes remercîmens sur votre complaisance à me donner vos conseils, & sur l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à moi, en me recommandant à M. Grez qui, à votre recommandation, est venu plusieurs fois me voir, dont je lui suis

très-reconnoissante : mais c'est à vous, Monsieur, à qui je rapporte ce sentiment ; je ne suis qu'à la troisième bouteille de votre élixir, parce que j'ai été obligée d'en interrompre l'usage à cause de mes règles qui me sont revenues, & que j'ai eu deux fois dans l'espace de cinq semaines, malgré cette interruption je me trouve mieux à tous égards, car les glandes que j'ai eu au sein, sur lesquelles j'ai appliqué la bourse à pasteur que vous m'avez indiquée conjointement avec l'élixir me les a fait diminuer, au point que je ne doute plus qu'en continuant je n'évite l'opération. C'est à vous, Monsieur, à qui j'en aurai l'obligation, je la ressens bien vivement, mais il me manque l'occasion de vous la témoigner dans toute son étendue, en attendant que j'aie le bonheur de la trouver, recevez les simples expressions de la plus sincère reconnoissance & les sentimens de vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c. *Signé* Olivier, chez la Princesse de Galitzin.

LETTRE LVI.

De Mad. de Montejean de Cypierre, Conseiller d'Etat à Paris.

Monsieur, la réputation dont vous jouissez, le succès de l'élixir de votre composition, le témoignage de M. Goet qui en connoît l'efficacité ; tous ces motifs m'engagent à vous prier à me guider dans l'usage que je dois faire de votre remède, & je n'attends que votre réponse pour le commencer ; j'ai près de 46 ans, je crois toucher à mon temps critique & en être déjà travaillée depuis quelque temps ; j'ai déjà été deux fois à Barège il y a 12 ans, parce que, dès ce temps-là, j'avois

eu des engorgemens à la matrice (*) ; vous verrez, Monsieur, par les copies ci-jointes des deux rapports de Chirurgiens, quel est mon état actuel; mes règles viennent exactement toutes les quatre semaines & très-douloureusement & avec beaucoup de caillots de sang ; depuis quelque temps elles sont beaucoup plus abondantes, & pourtant l'engorgement fait de grands progrès, mon tempérament est très-échauffé & mon sang très-épais; je n'ai point de fleurs blanches ou si peu que ce n'est pas la peine d'en parler, j'ai toujours été très-constipée depuis l'âge de 17 ans ; je n'ai été à la garde-robe que par lavemens ; je suis dans le cas de faire des remèdes ; je vous prie de voir, d'après les deux rapports ci-joints de M. de Vermont, Accoucheur, & de M. de Saul, Chirurgien-Anatomiste, si je dois prendre votre élixir ; si je dois y en joindre d'autres, ou ne prendre que celui-là seulement. Je vous prie de me faire une prompte réponse, ayant toute la confiance possible en ce que vous me prescrirez. *Signé* de Montejean de Cypierre.

LETTRE LVII.

De *Mad. Boigneville, négociante, rue de la Pompe, à Versailles, le 11 Avril* 1786.

Monsieur, je cherche depuis long-temps quelqu'un qui puisse apporter du soulagement à l'état

(*) La maladie de cette Dame étant un engorgement à la matrice ; reconnue par le procès-verbal de M. de Vermon & de Saul, il faudra du temps pour le fondre ; mais l'élixir, sans aucun autre remède, parviendra à la dégorger & à fortifier les vaisseaux de la matrice, pour pouvoir avoir assez de ton pour aider à la circulation dans ces parties-là.

de dépérissement où je me trouve, une Dame de cette ville m'engage de m'adresser à vous pour vous prier de vouloir bien vous intéresser à ma santé, si toutefois vous croyez qu'il y ait du remède; je vais en conséquence vous faire le tableau de mon existence, depuis que je suis née jusqu'à ce jour.

J'ai eu la petite vérole à trois ans, dont j'ai eu un reliquat qui s'est jeté sur mes yeux : après bien des souffrances, l'on se décida à me faire un cautère que j'ai gardé 3 ans, mes yeux se sont bien rétablis ; à l'âge de 7 ans on le laissa boucher, l'on jugea à propos de me saigner & purger ; je continuois à me bien porter ; j'arrivois à l'âge de 15 ans, sans difficulté, bien réglée ; mais je me rappelle que j'avois souvent quelque chose qui me remontoit dans l'estomac, que l'on a toujours traité de vents, & que je ressens encore fort souvent, sur-tout dans mes mauvaises digestions. Je fus mariée à 19 ans : 15 jours avant mon mariage il me vint un mal d'yeux qui fut traité de vents coulis, l'on me fit purger, & depuis ce temps j'ai toujours eu une humeur qui m'a tracassée, soit dans la tête par des fluctions qui se sont souvent manifestées en des mal-aises ; j'ai eu 6 enfans & une fausse-couche ; à mon quatrième enfant j'ai essuyé une perte qui m'a été fort sensible, je n'avois que 14 jours de couche ; c'est à cette époque que je crois que le peu de bon sang que j'avois est tourné, parce que les maux se sont succédés par différentes révolutions : aujourd'hui la moindre chose qui me fait peine m'empêche la digestion & mon sommeil est mauvais, le matin la bouche mauvaise & remplie de limon, dans la journée elle est moins considérable, mais il y en a toujours

lorsque mon estomac est un peu plus libre ; j'ai beaucoup d'appétit & je n'ose me satisfaire, parce qu'il m'en arrive de fâcheuses suites; aujourd'hui je n'ai plus ni les maux de tête, ni les fluctions que j'ai gardé long-temps, tout est tombé sur l'estomac & m'occasionne les mauvaises digestions dont je suis très-incommodée, sur-tout depuis deux ans, ce qui me jette dans un état de dépérissement dont on s'aperçoit à vue d'œil ; je vous prie de faire toutes les réflexions possibles sur le détail ci-dessus, me marquer en réponse quel est le régime que je dois tenir, pour me sortir du triste état où je me trouve ; j'espère que vous voudrez bien m'honorer de votre réponse, & de croire que c'est dans la plus grande confiance que je demeure avec considération, Monsieur, &c.

LETTRE LVIII.

Mémoire à consulter de Mad. Thierry, Huissier de la Chambre, rue Torice, à Versailles.

Monsieur, d'après votre réputation pour les maladies des femmes, & ce que j'ai entendu dire des effets de votre élixir américain, je me suis déterminée d'en faire prendre à ma mère, qui l'a commencé le samedi 15 Avril, ayant fait nombre de remèdes sans succès ; elle l'a pris à douze doses par jour dans du bouillon pendant l'espace de quatre jours, elle en a éprouvé beaucoup de mieux, c'est-à-dire, recouvré un peu de tranquillité ; mais depuis elle souffre beaucoup, & les mêmes accidens reparoissent ; j'ai donc recours à vous, & vais vous faire le détail exact de son tempérament & de tout ce qui peut vous mettre en état de connoître cette maladie : La malade est âgée de 53 ans & a été, jusqu'à l'âge

d'être nubile, très-délicate : enfin, à 20 ans cela a paru & lui a procuré de la bonne santé; elle est venue très-grasse, & un an après elle a été mariée ; un an après elle est devenue grosse & s'est très-bien portée, ainsi que dans sa couche ; un an après elle est encore devenue grosse & est accouchée à 7 mois ; elle eut la fièvre de lait qui a duré deux mois : cette convalescente s'est sentie une douleur affreuse à la jambe droite où il s'est formé un dépôt auquel il a fallu faire l'opération, & le temps a ramené les forces, mais bien peu rétablie, & est restée avec des maux d'estomac affreux ; deux ans après elle est devenue grosse, la grossesse & la couche se sont très-bien passées, mais toujours les maux d'estomac. Il est bien que vous sachiez que la malade est très-sensible, que ce qui ne feroit rien à une autre, en fait d'histoire de société, lui donne des saisissemens affreux, comme de croire que l'on est fâchée contre elle, cela lui donne 3 ou 4 accès de fièvre. Pour reprendre le fil : Cinq à six jours après une rougeole boutonneuse, l'on étoit pour lors hors de chez soi, on revint en voiture les glaces ouvertes, les boutons rentrèrent, elle fut très-mal ; quelque temps après elle fut saignée du bras dans un temps critique, elle tomba dans un état affreux qui lui laissa la fièvre qui lui est restée 15 mois, une toux accompagnée d'un mal de poitrine : il est resté de cette saignée du bras une humeur à la gorge qui lui faisoit craindre d'être étranglée, & une douleur dans le côté qui a toujours été très-sensible, & on ne procuroit du soulagement que par les saignées du pied. A l'âge de 49 ans, son changement s'est déclaré par des pertes plus ou moins considérables, avec des maux de jambes

insupportables ; on lui a fait prendre de l'eau de ris, les farineux, la grande consoude, sans pouvoir les calmer ; quelque temps après elle perdit sa mère & une belle-sœur, la perte s'arrêta, elle perdit l'appétit, on essaya de la purger, il s'en est suivi des vents, l'enflure du ventre, des obstructions & des coliques fort considérables ; tantôt le ventre s'enfle & tantôt se désenfle ainsi que les jambes, & tous ces accidens se succèdent les uns après les autres, & toujours des vapeurs (*).

Enfin, Monsieur, ayant lu votre livre, elle reconnut tout son mal, ce qui l'a déterminée à prendre votre élixir : elle a été très-soulagée pendant 4 jours ; les moiteurs très-abondantes ; les urines déposant le lait au fond du verre ; les douleurs appaisées ; le sommeil très-bon & plus calme ; mais au cinquième jour la fièvre lui est survenue, les urines sont devenues très-épaisses, ne faisant cependant point de mal comme ci-devant pour les rendre, allant légèrement à la garde-robe ; voilà l'état de ma mère : actuellement elle rend des glaires entortillées de sang. Ma mère se joint à moi pour vous prier de me mander s'il faut continuer l'élixir à deux doses ou à une seule, & le régime qu'elle doit tenir. Connoissant votre réputation & l'envie que vous avez

(*) Cette Dame étoit attaquée de ces divers accidens par le lait qui s'étoit sans doute épanché dans ses premières couches, & dont les accidens multipliés se sont réunis avec ceux occasionnés par le changement de tempérament ; c'est pourquoi les Dames ne devroient pas hésiter de faire usage de l'élixir, pour peu qu'elles ayent des doutes, & ne pas attendre ce temps critique qui devient toujours préjudiciable, lorsqu'il est joint à quelqu'autre maladie.

d'obliger l'humanité souffrante, je me suis empressée de vous donner ce détail, espérant que vous voudrez bien y réfléchir & être assuré de la reconnoissance d'une famille qui est dans la désolation & qui attend votre réponse. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c. *Signé* Antoinette Thierry.

LETTRE LIX.

De M. Masson de Saint-Amant, à Paris le 6 Juillet 1786.

Recevez tous mes remercîmens, Monsieur, de la liberté & de l'exactitude avec laquelle vous avez bien voulu répondre à ma lettre. L'abcès qui s'étoit formé aux seins de M.me Masson est abouti comme je comptois, lorsque j'ai eu le plaisir de vous écrire; mais ce calme n'a pas été long, il s'est réformé un second abcès accompagné des mêmes douleurs, des mêmes symptômes de la fièvre, cependant un peu moins forte & sans frisson; nous avons suivi ce que vous avez eu la bonté de prescrire, nous avons réduit les doses d'élixir à deux; nous avions depuis deux jours abandonné les cataplasmes de bouillie pour en mettre un autre dans lequel nous avons beaucoup de confiance; mais toutefois ce cataplasme avoit été mis par-dessus l'emplâtre d'onguent de la mer qui est le systême de l'Accoucheur, homme prudent dont nous avons été infiniment contens, nommé M. de Leurie qui s'est absolument conformé à votre sentiment, ce qui m'a fait grand plaisir; car il a été absolument de votre avis, notamment sur les purgations qu'il prescrit jusqu'à de nouvelles circonstances.

Cependant l'abcès ne mûrissant pas assez à

son gré, il a fait mettre sur le point central de la tumeur, par-dessous l'emplâtre d'onguent de la mer, une petite emplâtre de diachilon; enfin, au bout de 8 jours la malade souffrant cruellement, l'abcès parvenu à sa maturité & ne perçant point, on s'est décidé à le percer dans la crainte que l'humeur fît du ravage, ce qui a soulagé la malade qui, ayant encore quelque inquiétude pour un troisième abcès, a demandé la fiante de vache (*) que vous aviez prescrite; le cataplasme mis par-dessus l'onguent de la mer fait des merveilles depuis trois jours que nous en faisons usage, les grosseurs & duretés diminuent; il y a tout lieu que le terme des douleurs est arrivé, les plaies commencent à ne plus rendre aussi abondamment, & nous nous décidons, d'après vos avis, de purger la malade, & à réduire l'élixir à une seule dose : je suis fort content de son état, la fièvre, comme vous me l'avez annoncé, tenoit à sa position, elle est entièrement disparue. J'oubliois de vous dire que, malgré la fièvre & l'élixir qu'elle avoit pris à triple dose, ce qui auroit dû l'échauffer, elle n'a pas eu besoin depuis 8 jours d'avoir recours aux lavemens, & que l'élixir seul lui avoit procuré le ventre libre. Voilà l'exposition de l'état actuel de M.me Masson; j'ai tardé quelque temps à répondre à votre lettre si détaillée & si attentive pour joindre à l'exposition de l'état de Madame tous les remercîmens les plus sincères, tant de sa part que de la mienne. J'ai

(*) Si on s'étoit servi de fiante de vache lorsque les abcès étoient déclarés, outre qu'ils se seroient ouverts seuls, c'est qu'encore ils n'auroient pas existé si long-temps.

l'honneur d'être, &c. *Signé* Masson de Saint-Amant, Maître des Requêtes.

LETTRE LX.

A Versailles, ce 20 Septembre 1786.

Je ne puis, Monsieur, me dispenser de vous féliciter sur les progrès que fait votre élixir journellement; je me fais un plaisir de vous faire part du bien qu'il m'a fait: j'ai commencé à en faire usage vers le 15 Avril; j'étois malade depuis 5 ans entr'autres, depuis dans un état désespéré; depuis ce temps je suis infiniment mieux. C'est à vos talens, Monsieur, à qui j'en suis redevable, ainsi que bien d'autres qui en ont pris, d'après le bien qu'il m'a fait; en vous faisant mes remercîmens, je vous prie de vouloir bien me donner votre avis d'après le détail que je vais vous faire de mon état:

J'ai actuellement 48 ans, j'ai été toujours délicate, je n'ai été réglée qu'à 16 ans & toujours mal & fort peu; je me suis mariée à 28 ans; je suis accouchée au bout de 2 ans, mon accouchement a été très-laborieux, mais point d'accidens; deux ans après je suis accouchée pour la seconde fois plus heureusement, mais 6 jours après, mon enfant, qui n'avoit pas grande force, est tombé dans le feu, il n'a point eu de mal, mais la révolution que cela m'a fait, m'a mis a deux doigts de la mort; j'ai craché le sang à gros bouillons, rien n'est revenu malgré tout ce que l'on a pu me faire; il m'étoit resté une foiblesse de poitrine que l'on ne m'entendoit pas parler, cela m'a duré plus de six mois, j'ai pris plus de 60 bains. Mon Chirurgien, voyant que rien ne me faisoit, m'a forcé de consulter M. Petit, Médecin qui m'a

ordonné d'aller à la campagne & d'y prendre le lait de chèvre, ce que j'ai fait, cela m'a fait du bien à la poitrine, mais les règles ne revenoient point. Il m'est survenu un mal dans la main qui ne paroissoit pas d'abord grand'chose, mais en augmentant que l'on a dit être une dartre laiteuse qui m'a duré 8 mois, sans pouvoir me servir de mon bras & à beaucoup souffrir : l'on me purgeoit deux ou trois fois par semaine, mais il n'y a eu qu'un cautère qui l'a fait disparoître à la longue ; soit la disposition ou la quantité des drogues, il m'est survenu des attaques de nerfs considérables jusqu'à perdre connoissance, l'on m'a fait recommencer les bains qui ont paru me rétablir un peu, mes règles sont un peu revenues, mais de loin en loin ; les attaques de nerfs n'ont pas entièrement cessé : tous les mois il paroissoit des espèces de dartres, tantôt sur le visage, tantôt sur les bras ou sur la poitrine. J'ai fait deux fausses-couches qui ont paru me rétablir ; j'ai été mieux réglée, mais de loin en loin, toujours les nerfs ; enfin, j'étois assez bien jusqu'à l'époque de la naissance de Monseigneur le Dauphin ; je vous la cite pour vous faire voir qu'il y a 5 ans que le changement de tempérament s'est déclaré ; il m'a pris une perte considérable qui m'a duré près de six mois, après j'ai été tantôt bien tantôt mal, c'est-à-dire, quand les pertes me laissoient tranquille ; il m'est survenu des grosseurs dans le ventre qui ont toujours augmenté, mon estomac s'est très-gonflé ; pendant 2 ans les pertes ne venoient que tous les mois ; mais deux jours avant je souffrois des coliques de bas-ventre affreuses, & dans les reins, lorsque cela étoit venu j'étois soulagée, mais s'en étoit pour 15 jours au lit. Enfin, il y a actuelle-

ment 2 ans que je suis tombée tout à fait malade ; il y a 3 mois que tout étoit arrêté, il me prit des douleurs de bas-ventre affreuses, la fièvre continuelle, l'on m'a saigné, mis dans les bains, les douleurs ont augmenté ; l'on m'a saigné une seconde fois, la même nuit une de mes jambes est devenue enflée comme un poteau, & noire par placards, les douleurs sont un peu cessées, la perte est devenue si considérable que les foiblesses sont devenues fréquentes ; cela a cessé en rouge & est venu en blanc, ce qui a toujours subsisté : par intervalle cela venoit en rouge, mais beaucoup en blanc. L'on a prétendu qu'il y avoit du lait mêlé avec le temps critique, & qu'il n'y avoit rien à me faire, parce que l'on ne savoit plus que faire ; j'avois un dégoût universel, toujours des foiblesses & des attaques de nerfs très-fréquentes, ne dormant ni nuit ni jour. Voilà l'état, Monsieur, où j'étois lorsque j'ai voulu être transportée à Versailles pour être avec mon mari qui entroit de quartier au mois d'Avril ; aussitôt que j'y fus, je fis prier M. ***, Chirurgien du Roi, de venir me voir, il me conseilla de prendre de votre élixir ; je n'ai point balancé, j'en ai pris deux fois par jour pendant plus d'un mois, & de jour en jour je me suis trouvée mieux, l'appétit est revenu, je dors mieux, mes règles sont venues abondantes, mais point en pertes ; aucunes douleurs de bas-ventre, mais cela continue toujours en blanc ; j'ai rendu par les urines beaucoup de lait ; mais je ne puis me persuader que cela en soit toujours depuis près de six mois que cela ne cesse pas, à la vérité des jours peu de choses & d'autres très-abondamment, mais sans douleurs ; mon estomac est dégonflé, les grosseurs paroissent

sent moins dures; il y avoit plus de deux mois que cela n'avoit paru en rouge ou du moins très-peu, lorsque ces jours-ci la fièvre m'a prise avec un grand mal de tête; j'ai repris de l'élixir soir & matin, au bout de deux jours la fièvre a cessé, cela est venu en rouge très-fort & continue toujours; mais point de douleurs de bas-ventre. Voilà, Monsieur, sur quoi je voudrois que vous me donniez votre avis; si, lorsque cela va fort en blanc, soit en rouge, il faut en diminuer ou augmenter la prise, si je puis mettre des intervalles lorsque je me trouve mieux; si, pendant que j'en fais usage, je puis manger de tout indifféremment: mon estomac n'est pas mauvais. Je voudrois savoir si de temps en temps une tasse de café à la crême me seroit contraire, je l'aime beaucoup, mais je n'en prendrai pas que vous ne me l'ayez permis. Je vous supplie de m'écrire ce que vous pensez de mon état & ce qu'il est à propos que je fasse; si je pouvois espérer que vous voudrez bien me venir voir lorsque vous ferez quelque voyage à Paris, ce seroit une grande satisfaction pour moi de recevoir vos bons avis dans lesquels j'ai grande confiance, & de pouvoir vous remercier de vive voix; mais, en attendant, je vous prie de me les donner par écrit. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* de Charlieu.

LETTRE LXI.

A Strasbourg, le 24 Août 1786.

On m'a parlé, Monsieur, de l'élixir américain que vous avez découvert, & dont les diverses propriétés conviennent aux maladies des femmes. J'en ai lu le détail dans l'imprimé, je me suis arrêtée au seul article qui traite des caillots & de

gonflemens de matrice, parce qu'il intéresse particulièrement l'état de ma belle-sœur, femme de 28 ans, dont je vais, Monsieur, vous faire connoître la situation, le tempérament & les accidens auxquels elle est sujette depuis l'époque des règles. Elle semble constituée pour être forte, elle est grande, membrée, mais née avec une sensibilité de nerfs excessive qui l'a rend susceptible, à la moindre chose, d'émotions très-vives, le moment du développement a eu lieu sans ces dispositions qui n'ont jamais changé. Dans la plus grande jeunesse son sommeil a toujours été inquiet & pas trop long. Elle a éprouvé, par circonstances, plusieurs révolutions, de peines violentes dans les premiers temps de ses règles; presqu'à la même époque ou à peu près, elle a rendu chaque mois un caillot d'abord petit & avec des souffrances modérées, il a augmenté ensuite vers le temps de son mariage, il y a environ 7 ans. Ce caillot, ordinairement, a la grosseur d'une queue d'écrevisse & lui ressemble, il est charnu & fibreux, l'eau ne le divise pas; ma belle-sœur commence à sentir les approches de ses règles par 3 ou 4 jours de mal-aise, ensuite elle marque légèrement, la perte vient au troisième jour tant qu'elle va, & elle dure inégalement 8, 10 ou 15 heures, elle ne souffre pas, elle arrête; alors les coliques aiguës la prennent durant 5 à 6 heures, tombent d'elles-mêmes ou après l'usage des secours qu'on emploie, souvent elle a 5 ou 6 retours de ces accès à la même heure, & ce n'est que 2 ou 3 jours après qu'elle a cessé de souffrir, qu'elle rend le caillot, le sang reparoît sans avoir mal, & tout est dit. Mais, avant ce moment, elle se plaint toujours de gonflement de matrice, d'une

douleur fixe & constante dans cette partie. Sortie de-là, bien affaissée, bien abattue, il ne lui faut pas 2 jours pour revenir dans son état naturel, sans qu'il paroisse que son tempérament en soit affecté. Elle n'a point eu d'enfans; les bains, dont elle a infiniment usé, lui sont contraires; elle a usé de tous les calmans; elle a été à des eaux très-douces qui lui ont fait le plus grand mal; les semences froides, les bains de pied, de fauteuil, serres chaudes, fumigations, tout a été employé alternativement; ce qui réussit une fois empire l'autre. Une fois les serviettes mouillées à l'eau froide lui ont fait bien; le mois d'ensuite le mal n'a cédé qu'en employant le chaud. Elle fut à Montpellier, il y a 4 ans, passer 2 mois, elle en revint plus malade; fatiguée de remèdes, elle les cessa tous, engraissa & fut bien pendant 6 mois, rendant toujours le caillot. Elle vit en Corse depuis sa grande jeunesse; l'exercice du cheval lui est recommandé, elle s'en trouve bien, mais cela ne détruit pas le caillot, principe de ses maux. Jugez-vous, Monsieur, d'après cet exposé, que l'élixir américain puisse opérer cet effet tant désiré; j'ai lu que s'il ne réussit pas toujours, il est indifférent; en ce cas, je ne me déterminerai à le proposer qu'après être sûre, autant qu'il est possible, que je n'offre pas une chose inutile à une jeune femme bien ennuyée de remèdes. Vous voudrez bien me marquer la vraie manière de le prendre, dans quel moment & combien de temps chaque fois. Je pense qu'il conviendroit aussi à une Demoiselle de 22 ans qui, après avoir éprouvé dans sa jeunesse des révolutions occasionnées par des opérations douloureuses, se trouve dans une situation fâcheuse par une sup-

pression qui dure depuis 5 ans, & qui est peut-être la cause d'une toux périodique de 2 heures par jour, qui est suivie de crachats épais & en matière dont elle remplit deux cuvettes. Elle est grasse malgré cela : on ne soupçonne pas que la poitrine puisse être affectée, elle seroit périe depuis le temps; mais dès qu'elle use de choses un peu actives, sa toux augmente à perdre la respiration. Vous me pardonnerez ces longs détails; j'aurois bien voulu les abréger. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Dumesni (*).

P. S. Je dois ajouter que le sang de ma belle-sœur est bon, & qu'elle n'en a jamais perdu beaucoup.

LETTRE LXII.

A Nantes, le 15 Septembre 1786.

Monsieur, j'ai bien des obligations à M. de Pertuis de m'avoir mis à même de faire votre connoissance, & probablement de vous devoir la bonne santé de ma femme. Les détails dans lesquels vous avez eu la bonté d'entrer dans votre lettre du 8 de ce mois, l'ont persuadée qu'elle ne devoit mieux faire que de supprimer tous traitemens étrangers au vôtre. Elle a commencé tout de suite l'usage de l'élixir, & quoiqu'elle éprouve de la chaleur & un peu d'agitation, elle a constamment sué une ou deux chemises légèrement,

(*) L'on a estimé que le caillot, dont il est question dans cette lettre, n'étoit occasionné que par la lenteur du cours des règles dont une portion, séjournant dans la matrice, prenoit la configuration d'une queue d'écrevisse, & la dureté étant comme recuite par la chaleur naturelle de la matrice, au point qu'elle ne pouvoit être séparée par l'eau, & que par l'élixir on a dû éviter cet accident & tous les autres.

a repris des couleurs & une vigueur sensible. Nous nous flattons donc, Monsieur, de voir arriver sous peu un changement total dans la malade ; nous continuerons de suivre exactement vos avis, & vous prions en grâce de nous les continuer ; ils seront d'autant moins inutiles que la maladie de ma femme est très-commune à Nantes, & qu'elle est à même, par son exemple, de contribuer à la guérison de quantité de personnes attaquées comme elle.

1.° L'affection scorbutique qu'on a reconnu chez elle dans l'origine, étoit antérieure à sa grossesse, & a eu de la réalité.

2.° Mais les suites de couches, des pertes horribles après lesquelles les Médecins n'ont point imaginé que le lait eût part, ont formé dans la masse du sang un nouveau vice qui a continué le désordre.

3.° L'eau de goudron, commencée en Avril jusqu'en Août avoit fait réellement un bien sensible, en établissant des selles réglées qui ne venoient auparavant & depuis plusieurs années qu'à force de lavemens.

4.° Mais au commencement d'Août a paru tout d'un coup le météorisme dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir & que les Médecins n'ont point voulu attribuer à un lait répandu, mais à une suppression de fleurs blanches au moment d'une légère interruption causée dans les règles par un accident qui alors a affecté la malade.

Ils disent donc que chez elle le défaut des parties rouges suffisamment adondantes dans le sang est la première cause des évacuations en blanc, pourquoi ces évacuations sont-elles si extraordinairement abondantes et mal colorées ?

Pourquoi leur suppression même momentanée ou leur diminution replongent-elles la malade dans un état fâcheux que leur retour fait disparoître ? Ils disent donc que les fleurs blanches et des glaires longues d'un demi-pied, difficiles à rompre, & que la malade rend fréquemment, viennent d'un vice dans la lymphe du sang.

Et, en conséquence, on alloit ordonner des eaux minérales, d'abord martiales & successivement légèrement vitrioliques : mais ce remède est suspendu jusqu'à nouvel ordre, & nous observerons sous peu de jours si les urines se chargent de lait.

Après neuf jours de traitement à l'élixir, les urines n'ont en rien dénoté la présence du lait, les sueurs n'ont point reparu dans les quatre derniers jours, mais les fleurs blanches ont entièrement disparu ; meilleur teint & plus coloré, augmentation de forces & d'appétit, quoique le bas-ventre soit constamment tendu & embarrassé; la malade attend ses règles sous deux jours, peut-être sont-elles la cause unique de l'embarras qui continue. Voilà, Monsieur, l'état où se trouve actuellement ma femme, elle se recommande à vos bons avis, & attend votre réponse pour un usage plus ou moins long de votre élixir.

Je compte partir pour Saint-Domingue, si vous avez quelques commissions, &c. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Jumécourt, Capitaine d'Artillerie.

LETTRE LXIII.

Paris, ce 28 Septembre 1786.

Monsieur, votre réputation vient de parvenir jusqu'à moi : j'apprends avec satisfaction que vos talens, vos connoissances excitées par votre zèle

pour le soulagement de l'humanité, vous ont découvert un remède certain contre les suppressions des menstrues dans les femmes, & pour les exciter dans les jeunes personnes. J'ai une fille dans ce dernier cas; en Décembre 1784, la nature parut vouloir se développer chez elle & avec aisance comme à l'ordinaire dans tous les sujets. La menstrue fut abondante & facile : le mois suivant fut sec, & les 5 ou 6 suivans de même. Cette suppression causa à la malades des nausées, des foiblesses; on eut recours aux tablettes des Religieuses de Picpus, la première prise (il y en a 32) procura quelque teinte aux évacuations, & les 31 autres n'ont eu aucun succès. Depuis, la malade est dans un état de langueur & de dépérissement; elle a pourtant conservé un peu d'appétit & un sommeil souvent interrompu; ses membres sont délicats, les articulations ne peuvent souffrir l'attouchement le plus léger. A la suite des 32 prises des tablettes de Picpus, c'est-à-dire, environ 7 mois après la première apparition de la menstrue, elle s'est mise dans l'usage des tisanes d'un sieur Laveronière, épicier retiré au Temple. Ces tisanes n'ont procuré aucun secours, mais le séjour intérieur, ou plutôt le défaut d'évacuation a fait à la malade enfler plusieurs membres, surtout dans la région des articulations. Il s'est même ouvert plusieurs plaies, entr'autres avec tumeur très-considérable & inflammation à la cheville externe du pied droit, une autre au bas du fémur près le genou à gauche, le coude droit n'est encore qu'enflé & paroît vouloir aboutir, une autre plaie sur toutes les phalanges de la main droite, depuis le doigt moyen jusques & compris l'annulaire & l'auriculaire qui sont les

N 2

plus malades ; l'enflure & l'inflammation sont telles que le pus s'y coagule & s'y fixe sans écoulement, elle a encore une autre plaie assez considérable dans la partie charnue du menton, au défaut de la mâchoire : toutes ces plaies suppurent, & le Médicin veut qu'on entretienne la suppuration par l'onguent de la mer ou tout autre. Je dois vous observer aussi, Monsieur, que les fleurs blanches remplacent les menstrues presqu'avec autant d'abondance, mais ce flux n'est pas régulier, il ne paroît que par intervalle presque tous les jours.

Je vous observe encore, Monsieur, que la malade n'a que 16 ans, & que le flux périodique a commencé à se manifester à 14 environ.

Je vous prie, Monsieur, de me donner vos avis sur tout cela. On m'a beaucoup vanté votre élixir anti-suppressif (je ne lui connois pas d'autre nom), & M. Robin, l'horloger, à qui j'ai demandé votre adresse, m'a assuré que vous voudrez bien avoir égard à sa recommandation. Votre zèle pour l'humanité ne me laisse aucun doute sur votre bienveillance ; je souhaite que le succès réponde à vos vues bienfaisantes. La malade & moi nous aurons l'honneur de vous en témoigner notre reconnoissance. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* femme Doué.

LETTRE LXIV.

Monsieur, M.me de Gastel vous regardant comme son sauveur & celui de son sexe pour la découverte d'un aussi souverain remède que votre élixir américain, ose vous supplier, Monsieur, puisque vous avez eu la bonté de lui prescrire la marche qu'elle doit tenir dans sa couche pour

prendre votre élixir, de lui dire d'où peut venir un mal qu'elle ressent dans la poche ou le creux de l'estomac, qui la met dans des souffrances terribles, au point de perdre connoissance : comme elle ne s'est aperçue de ce mal d'estomac que 15 jours avant son accouchement, & qu'elle croyoit qu'il n'étoit occasionné que par les mouvemens de l'enfant, elle espéroit qu'elle ne le ressentiroit plus après l'accouchement, mais le quatorzième jour de sa couche il s'est fait ressentir avec les douleurs les plus aiguës occasionnées, je crois, pour avoir trop mangé, son estomac étant très-foible, depuis la dernière maladie qu'elle a essuyé avant son accouchement, quoique faisant assez bien ses fonctions, ne demande pas à être surchargé ; mais la petite Dame n'étant pas raisonnable sur un appétit qui n'est souvent que momentané, vous prie de lui marquer ce qu'il est à propos qu'elle prenne pour prévenir ce mal d'estomac & le rétablir : elle a fait usage au dernier ressentiment de 4 gouttes de liqueur d'offeman versées sur un petit morceau de sucre gros comme une noisette, ce qui n'a dissipé son mal d'estomac que pour une heure ; l'instant d'après il a recommencé par 3 fois différentes, quoiqu'ayant repris ces gouttes. A cette époque, Madame a cessé de prendre 2 doses de votre élixir ; elle continue actuellement à une dose qu'elle ne prend que le soir, coupé avec autant de thé. Les urines ont bien déposé jusqu'au septième jour de sa couche ; depuis ce temps, quoique continuant toujours votre élixir à 2 doses par jour, ne charient plus & elles sont très-claires ; mais les transpirations sont abondantes & affoiblissent beaucoup Madame, le lait reflue toujours avec abondance dans le sein,

quoique l'étouffant avec des serviettes chaudes. Madame n'a point encore recouvré le sommeil qu'elle a quand elle se porte bien, elle ne dort par conséquent que fort peu, & son sommeil n'est pas tranquille. Approuvez-vous, Monsieur, que Madame sorte quand il fera un temps doux, il me paroît que ses forces ne reviennent point faute de respirer un air plus salubre que celui d'une chambre où elle se tient concentrée & constamment enfermée au point de ne vouloir renouveler l'air de sa chambre qui est très-chaud par un feu continuel. Comme elle transpire presque continuellement, elle craint que ce maudit lait ne reflue dans la masse du sang si elle changeoit d'air. La douleur que Madame éprouvoit dans la tête & dans le dos, avant de faire usage de votre élixir, est dissipée. Le café au lait & le chocolat ne lui sont-ils pas contraires ? & peut-elle en faire usage en continuant votre élixir ?

La couche va assez bien sans être abondante. Je finis, Monsieur, en vous assurant de la plus vive reconnoissance & en vous priant de m'honorer d'une réponse sur tous les articles mentionnés ci-dessus, étant de la plus grande importance pour le prompt & parfait rétablissement de ma chère moitié dont l'état par lui-même doit vous intéresser ; c'est avec la plus parfaite considération que j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Chevalier de Gastel.

P. S. Il est probable que le mal d'estomac n'est occasionné que parce que Madame n'a pas mis assez d'intervalle après avoir mangé pour prendre votre élixir dont nous n'avons distribué que trois bouteilles : vraisemblablement que l'Accoucheur de Madame vous en demandera, il en a emporté deux bouteilles.

LETTRE LXV.

A Versailles, ce 4 Octobre.

Monsieur, l'envie que j'ai de prendre de votre élixir me fait vous exposer le genre de maladie que j'ai : j'ai bientôt 46 ans, j'ai eu dix enfans, mes couches ont toujours été sans aucun accident; mes enfans sont très-sains, mon mari aussi & moi de même; je n'ai jamais eu de maladies, point de fièvre, pas même dans mes couches, à l'exception d'une couche, il y a 12 ans, où j'éprouvai une révolution : J'étois à mon sixième jour de couche, c'étoit à la fin de Juin, il vint un orage, j'étois levée, c'étoit le soir, & pendant ce temps les croisées restèrent ouvertes, dès la nuit même la fièvre me prit & je l'eus deux fois 24 heures très-forte, & une sueur abondante me l'emporta; une couche avant ce temps je me suis sentie incommodée d'un bras qui me faisoit souffrir beaucoup, étoit très-enflé, je m'en suis trouvée incommodée pendant bien des années ; j'ai eu d'autres enfans depuis, & cela n'a point emporté le mal, mais depuis 5 ans que j'ai la maladie, je ne me sens point de mon mal de bras, & l'enflure a disparu. Cette maladie est une soif qui m'a prise sans m'en apercevoir, elle est venue au point que je buvois des 18 à 20 pintes d'eau dans 24 heures ; car je bois la nuit comme le jour ; j'ai eu une perdition d'appétit, je ne pouvois prendre un bouillon sans avoir mal à l'estomac, plus de salive; j'ai été sans en avoir au moins 4 à 5 mois ; j'avois la langue & le palais blancs, verds & jaunes, ma peau étoit comme du pain d'épice ; je suis devenue très-maigre & dans un état à faire craindre pour ma vie ; j'ai consulté toute la fa-

culté, tant à Versailles qu'à Paris, qui tous ont été d'avis différens : enfin, je m'en suis rapportée à M. Petit, médecin, que sûrement vous connoissez au moins de réputation, il m'a soigné pendant 2 années, & j'ai suivi de point en point tout ce qu'il m'a prescrit; au bout d'un certain temps je lui demandois encore des remèdes : il me dit que j'étois beaucoup mieux, & cela étoit; mais qu'il ne vouloit me rien ordonner, qu'il ne connoissoit rien à ma maladie; qu'il m'avouoit son ignorance; que le plus prudent étoit de ne rien faire, que l'on pouvoit vivre long-temps avec cela. Depuis ce temps je n'ai rien fait, & vis d'un très-grand régime, évitant le sel & les épices, parce qu'ils m'altèrent beaucoup, à présent je mange d'assez bon appétit; je suis forte autant que je bois à ma soif; je dors assez bien, parce que je bois autant que j'en ai besoin; je bois à présent des 6, 7 à 8 pintes dans mes 24 heures; quand je bois je n'ai plus soif, chose que je n'avois pas autrefois, car je n'ai jamais su ce que j'aurois pu boire; les urines ont toujours bien passé; mes digestions sont bonnes, cependant je désirerois bien ne plus tant boire. Je désirerois que vous me donniez votre avis si je puis prendre votre élixir sans craindre, si vous présumez que cela me fasse du bien, & la quantité qu'il faudroit que je prisse, & si je n'aurois point de régime à tenir ni de boisson à prendre : depuis 2 ans ma boisson est de l'eau toute pure, excepté mes repas où je bois de l'eau & du vin; j'espère que vous voudrez bien me faire réponse, comme mon mal est ancien la cause doit être plus difficile à détruire; je crains que cela ne m'altère : je vous prierai de me marquer s'il faut être long-temps

sans boire après en avoir pris, je m'en priverois s'il étoit nécessaire, il n'y a rien que je ne fasse pour tâcher d'anéantir cette soif; j'oubliois de vous dire que je n'éprouve point encore de dérangement, que j'ai pris l'habitude depuis une année de me purger tous les mois avec de la crême de tartre, s'il faudra que j'en fasse toujours usage pendant que je prendrai votre élixir. J'attends avec grande impatience votre réponse. Je suis, &c. *Signé* femme Chambert, fils (*).

LETTRE LXVI.

Au Sens, le 27 Août 1786.

De Mad. la Comtesse de Grais, Ambassadrice.

Depuis près de 2 mois ma santé va infiniment mieux, je digère fort bien, je souffre fort peu de la poitrine, mais souvent des reins, mon sommeil est très-tranquille; je suis presque toutes les nuits en moiteurs quand j'ai pris l'élixir le soir; mais je n'ai jamais aperçu que mon linge eût l'odeur du lait aigri, il ne sent rien du tout : ayant eu des chaleurs très-fortes pendant les canicules, & l'élixir m'échauffant souvent, je n'ai pas voulu risquer de le prendre pendant ce temps-là, je l'ai interrompu pendant toute la canicule, cela n'a pas empêché que je n'aie eu souvent des douleurs de reins très-considérables & que j'ai rendu presque toujours par les urines de l'humeur laiteuse,

(*) Cette Dame étoit supprimée non par causes extrêmes ni par aucunes espèces de chagrins, mais par la corruption de son sang. L'Auteur lui conseilla néanmoins l'élixir, n'estimant pas qu'elle dût en être guérie facilement, parce que pour y parvenir il eut fallu qu'elle continuât fort long-temps; il ignore si elle en a fait usage ou non, n'ayant reçu aucunes nouvelles.

mais sur-tout beaucoup plus dans les époques de mes règles ; je passe ordinairement 15 jours à ne rien rendre, & alors 15 jours à rendre tantôt des urines très-troubles, qui, si elles reposent un moment, ont un fond blanchâtre comme du lait caillé ; tantôt elles ne déposent point, mais s'attachent tout de suite au pot comme une terre calcinée, d'autres fois les urines sont assez claires ; mais il nage sur le dessus un corps gras comme de la graisse sur du bouillon, souvent je rends ces matières-là sans douleurs de reins, dans d'autres momens je souffre terriblement des reins, & souvent quand mes urines sont chargées elles me brûlent la vessie au passage comme du feu ; comme vous m'assurez qu'il n'y a pas à craindre qu'il m'attaque la poitrine en en faisant un plus long usage, je vais me remettre à le reprendre pendant 2 mois encore. Je vous prie de me marquer quel seroit le signe certain que je n'en aie plus besoin & que je dusse le finir.

Je suis sûre que je dois à votre remède la santé & la vie, car s'il ne m'eût pas débarrassée de cette humeur de lait, sûrement il m'auroit fait périr : votre élixir n'avoit pas besoin de mon exemple pour sa célébrité, mais il n'a sûrement pas fait des effets plus marquans, & j'en conserverai toute ma vie la plus parfaite reconnoissance, comme de tous les soins que vous avez bien voulu prendre. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* la Comtesse de Grais (*).

(*) Cette Dame est guérie, quoiqu'elle eût été depuis long-temps très-mal & même souvent en danger parce que le lait s'étoit fixé sur la poitrine. Elle fut recommandée à l'Auteur par Monseigneur le Comte de Vergennes, auquel il avoit mille obligations ; en conséquence, il

LETTRE LXVII.

A Baune en Bourgogne, le 23 Septembre 1786.

De Mad. la Comtesse de Ganay de Lusigny.

Monsieur, les bons effets de votre élixir ont décidé une Dame de mes amies, âgée de 50 ans, à en prendre, se trouvant tourmentée depuis 4 ans à la suite de grands chagrins de défaillances, d'oppressions, d'une douleur fixe au défaut de l'épaule droite & de ses règles toujours très-abondantes; il lui est venu des douleurs à la moitié de la tête si insupportables que l'on lui a mis les mouches aux oreilles, ensuite au bras gauche où finalement l'on a établi un cautère, voulant le penser elle-même, elle a éprouvé les mêmes douleurs au bras droit, des démangeaisons & des élancemens, ce qui l'inquiète le plus dans ce moment est une glande qui lui est venue au sein droit, depuis le mois de Mai dernier, qui n'est point adhérante, sur laquelle on a mis des compresses imbibées d'un gros de sel ammoniac sur une demi-bouteille d'eau, elle prit enfin de l'élixir entre deux époques de ses règles, craiguant que le prenant, les ayant, cela ne lui donnât trop fort; le bras du cautère s'est très-enflammé, il y a une sorte d'érysipèle qui a rendu beaucoup d'eau, le sein hypothéqué s'est très-gonflé sans que la peau changeât de couleur; elle a eu un accès de fièvre suivi d'une évacuation très-bilieuse, fétide; à la suite le sein s'est dégonflé, mais la glande existe. Elle vous prie de me mander si elle doit reprendre de l'élixir, elle ne boit que de l'eau craignant fort tout ce qui la peut

---

s'est porté avec le plus grand zèle à procurer cet élixir à cette Dame extrêmement méritante.

échauffer, & si elle doit prendre les demi-bains, comme on lui conseille, ou tout entiers (*).

J'ai fait prendre encore de l'élixir à une femme accouchée depuis 15 jours, qui n'avoit pas eu de suites de couches depuis ce temps & qui avoit une fièvre violente depuis trois semaines, ce qui lui a fait rendre le lait par les sueurs au point que sa chemise en est si empreinte qu'elle en étoit roide; mais, Monsieur, je manque de cet excellent élixir, & je vous en demande 18 bouteilles au plus juste prix pour en pouvoir distribuer aux pauvres, je ne craindrai même pas d'en avoir un dépôt dans cette vue, & de le faire connoître dans cette Province, étant la seule qui en ait fait venir de Paris, & j'ai aussi votre livre. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* la Comtesse de Ganay de Lusigny.

LETTRE LXVIII.

De M. de Gastel, Capitaine d'Infanterie, en son château.

Monsieur, votre élixir américain fait tout le bien possible à M.me de Gastel qui est accouchée du dix-neuf Septembre à deux heures après midi; son accouchement a été des plus heureux grâce à votre excellent & souverain remède qui l'a déterminé dans 4 heures de temps. Comme M.me de Gastel ne sait point le régime qu'elle doit suivre en faisant usage de votre parfait

(*) Cette Dame a eu le malheur de perdre Madame sa fille ayant chez elle cet élixir sans avoir pu lui en faire prendre, la cause en étant ignorée, sa charité, à tous égards, s'est étendue avec fruit sur la Dame dont il est fait mention dans cette lettre, & elle a réussi.

élixir, elle ose vous prier, Monsieur, de lui marquer si les fruits crus ne lui sont point contraires pendant tout le temps de sa couche, & si elle peut manger du raisin; Madame se trouvant très-resserrée, l'usage des lavemens ne lui sera-t-il point contraire tant qu'elle fera usage de votre incomparable remède, & si souverain à l'humanité? Sera-t-il à propos aussi que Madame se purge après sa couche, & combien de fois? Le petit fanfan se porte bien, il a cependant la nuit des tranchées sourdes quoique bien vidé par l'usage du sirop de fleur de pêcher, & il n'a commencé à téter que 36 heures après son arrivée, comme vous aviez eu la bonté de le marquer. Que seroit-il à propos de faire prendre au petit fanfan pour lui rompre ses tranchées? Madame a une petite toux sèche qui part de l'estomac qui, je crois, vient de la maladie qu'elle a eu avant son accouchement. Qu'est-il à propos que Madame fasse? Pardon de la liberté que je prends de vous importuner, mais je finis, Monsieur, en adressant, Madame & moi, des vœux au Ciel pour la conservation de vos jours si chers à l'humanité. Que le Ciel bénisse vos travaux, & que vous viviez autant que nous le désirons? Vous serez immortel J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Chevalier de Gastel, ancien Capitaine d'Infanterie.

P. S. Depuis le troisième jour de l'accouchement, il paroît sur la peau de Madame des petites élevures, d'où il sort en les pinçant de la matière, ce qui n'est que du lait.

❀

LETTRE LXIX.

De Mad. Gallande, Intendante du Commerce, le 15 Septembre.

J'écrirai toujours, avec bien du plaisir, à mon cher libérateur, lorsque je saurai où il sera & lorsque je serai certaine qu'il me conserve l'intérêt qu'il m'a marqué en Champagne, & auquel je dois le bien-être dont je jouis maintenant; écoutez donc : Depuis plus de trois mois que je prends l'elixir deux fois par jour sans interruption, il ne m'est arrivé que deux crises fortes, de ces douleurs insupportables qui rendoient ma vie un tourment perpétuel; j'ai le meilleur appétit; je mange à peu près de tout; je suis démaigrie, & si j'ai encore des plaques à la figure, ce n'est que dans le temps des révolutions; tout le monde voit ce changement & partage ma vénération pour l'Auteur de ce merveilleux élixir; aussi dussiez-vous m'accuser de vous faire une trop grande consommation (*), je vous déclare que je ne cesserai qu'avec ma vie; je diminuerai peut-être dans quelque temps les doses, mais jamais je ne le quitterai : voilà ma profession de foi. Cependant j'ose encore vous demander un conseil : depuis 16 jours je suis poursuivie d'un mal de tête considérable, il est venu à

(*) Cette Dame avoit, outre tous ces accidens, de grands maux d'estomac qui l'empêchoient de manger, & occasionnés par un lait épanché quoiqu'elle n'ait jamais fait d'enfans, provenant d'une fausse-couche qu'elle avoit fait huit ou neuf ans auparavant, ce qui doit servir d'exemples pour les jeunes Dames qui estiment qu'une fausse-couche n'est pas capable de donner lieu à des épanchemens de lait; qu'elles sachent qu'il faut autant de précautions dans ces cas que pour une couche ordinaire.

la suite d'un gros rhume, il est périodique, & pendant le temps de sa force je deviens rouge comme une écrevisse, & je sens des battemens jusque dans la figure; je ne porte plus d'odeurs, aussi l'on ne peut se retourner contre elles; veuillez me dire d'où cela peut venir, & qu'y ferai-je? Revenons maintenant à ma femme de chambre: vous êtes si bon que vous me pardonnerez mes ennuyeuses consultations. Elle est accouchée fort heureusement il y a cinq mois, nulle fièvre de lait, l'élixir y avoit pourvu, au bout de cinq semaines elle fit quelques imprudences que je n'ai pu empêcher les ayant ignorées; bref, après avoir langui quelque temps, elle a été attaquée d'une grosse fièvre à laquelle on a administré les remèdes connus & qui a dégénéré en une petite fièvre lente précédée d'un frisson & dont elle est fatiguée depuis six semaines: le Chirurgien qui la traite, après avoir épuisé toutes les purgations & les fébrifuges possibles, a enfin déclaré ce dont je me doutois, que c'étoit une fièvre occasionnée par le lait; alors elle m'a prié de lui donner de l'élixir qui, dès la première dose l'a fait suer à tout traverser, la seconde l'a fait vomir du lait tout caillé, & la troisième lui en a fait rendre par masse dans ses urines, elle est à la sixième, la fièvre avance tous les jours, elle a un très-grand appétit, se sent l'estomac bien soulagé, & prétend elle-même n'être pas éloignée de sa guérison. Qu'en pensez-vous, notre Libérateur? Ecrivez-moi cela promptement, & soyez assuré qu'elle a autant de confiance en vous & en vos œuvres que moi; vous voyez que c'est beaucoup dire. Adieu, j'attends votre réponse avec bien

de l'impatience, non-seulement parce que j'en espère notre guérison, mais parce qu'elle me prouvera que vous me conservez des sentimens qui doivent payer ceux que je vous ai voué pour ma vie. *Signé* Vaudenene de Gallande.

LETTRE LXX.

De M. le Marquis de Villeaupré, Capitaine de Cavalerie, rue de la Madelaine, à Paris.

Quoique je n'aie point l'honneur de vous connoître, permettez, Monsieur, que j'aie celui de vous écrire & vous demander une consultation pour épanchement de lait.

Il y a un an que ma femme est accouchée, elle s'est fort peu ménagée pendant sa couche; depuis trois mois elle souffre de très-grands maux de tête, & depuis quelques jours le front lui a enflé considérablement, elle a les yeux presque fermés, & a toujours les maux de tête les plus considérables.

Un Médecin l'avoit entreprise, mais ne lui a apporté aucun soulagement, & ayant appris depuis quelques jours que vous aviez un dépôt en ce pays d'un sirop excellent pour ces épanchemens, j'en ai fait prendre deux bouteilles qui ne lui ont rien fait. Je vais toujours le lui faire continuer, & vous prierai, Monsieur, de vouloir bien m'enseigner le régime qu'il faut garder, & la manière de s'en servir. J'espère, Monsieur, l'honneur de votre réponse par le premier courier, croyez en ma sincère reconnoissance, ainsi qu'aux sentimens les plus distingués avec lesquels je suis, &c. *Signé* de Villeaupré, Capitaine de Cavalerie.

LETTRE LXXI.

De M. de Forteville, Officier à Valognes, le 10 Juillet.

J'ai reçu, Monsieur, le panier de bouteilles d'élixir que vous m'avez adressé; j'en ai déjà placé plusieurs bouteilles : Madame de Forteville continue à en prendre; elle a beaucoup d'étouffemens; mais malgré cela elle engraisse beaucoup & dort de même, & a assez bon appétit, avec ces façons-là & l'aide de votre remède je suis persuadé qu'elle n'est pas éloignée d'avoir une très-bonne santé. Il n'est point encore décidé si l'on lancera un cône à Cherbourg cette année, sitôt que je le saurai je vous le manderai, nous serons bien flattés de vous y voir; il faut passer par Valognes pour aller à Cherbourg, nous en sommes à cinq lieues. J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, &c. *Signé* Forteville.

LETTRE LXXII.

De M. de Moircourt, à Compiegne, le 6 Octobre.

Je n'ai tardé, Monsieur, à vous rendre compte de l'état de Madame que vous avez eu la bonté de voir à Paris, que parce que nous voulions voir l'effet de l'élixir; quant au physique elle se porte on ne peut mieux : les nerfs tranquilles, l'appétit & le sommeil bons; mais il n'en est pas de même du moral, la tête est toujours affectée & ne se remet pas dans son assiette naturelle, les urines charient toujours beaucoup de lait, elle en rend même plus à présent qu'elle n'en a rendu; l'on continue toujours de l'administrer le soir vers les onze heures, & le matin à sept

heures & demie ; je serai toujours on ne peut pas plus reconnoissant, Monsieur, des bontés que vous avez bien voulu avoir pour moi & M. de Moircourt. Je vous offre toujours mes services à Compiegne, & de quelle nature qu'ils soient, je me ferai un devoir de vous être utile. J'ai l'honneur, &c. *Signé* de Moircourt (*).

LETTRE LXXIII.

De M. le Prince, concierge du Roi aux grandes Ecuries le 21 Septembre.

Monsieur, ayant vu dans votre imprimé que vous donniez des consultations aux personnes qui faisoient usage de votre élixir, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'en accorder une à l'égard de mon épouse qui en fait usage depuis deux mois, pour des coliques horribles qu'elle ressentoit depuis neuf mois, & qui lui duroient cinq heures sans discontinuer, & quelquefois plus long-temps, un jour l'un. Je vais, Monsieur, vous faire le détail de ces coliques, qu'aucun remède jusqu'alors n'a pu calmer, pas même aucun lavement fait avec des émoliens ; mais cependant votre élixir a calmé beaucoup les douleurs & reculé les accès ; cette colique qu'aucun Médecin ni Chirurgien n'ont pu savoir d'où elle provenoit, lui prend par des douleurs qu'elle ressent dans l'aine droite, puis tourne sur le côté & dans les reins, de sorte que

(*) Cette Dame avoit un épanchement de lait reflué dans la tête qui avoit affecté à un point éminent le physique & le moral, & est, comme il paroît, beaucoup mieux, non encore guérie ; mais l'élixir, qui a contribué à ce mieux, achevera sans doute sa guérison, ce qu'il a procuré à bien d'autres.

les douleurs sont si vives, qu'elle est réduite presqu'à la mort dans l'instant des grandes douleurs; lassé de consulter quantité de Médecins & Chirurgiens de la Cour pour tâcher de rétablir la santé d'une épouse que je chéris, des personnes qui avoient entendu parler des cures que faisoit votre élixir, Monsieur, m'ont conseillé de lui en faire prendre, présumant que ce pouvoit être du lait, ce que j'ai toujours pensé, parce qu'à pareille époque de sa couche, elle avoit eu de temps en temps une humeur sur le visage que la faculté traitoit d'érysipèle, tantôt d'humeur. L'année dernière au mois d'Août, même époque de sa couche, l'humeur voulut encore paroître, elle eut quelques boutons qui disparurent; alors quelques jours après elle ressentit les coliques horribles qui ne l'ont point quitté ni diminué jusqu'à ce moment qu'elle a pris de votre élixir qui l'a soulagé, mais qui ne l'a pas entièrement débarrassé de ces malheureuses coliques qui l'ont fait fondre & qui lui ont dérangé son estomac, de façon qu'il y a bien des choses qu'elle ne peût pas digérer. J'ai l'honneur de m'adresser à vous, Monsieur, avec confiance pour vous prier de vouloir bien me donner vos avis sur la vie & le régime qu'il faut qu'elle tienne, ce qu'elle n'a pas trop fait & qui peut contribuer à empêcher l'effet que votre élixir produiroit si elle en tenoit un, puisqu'elle s'est sentie soulagée depuis deux mois qu'elle en prend. Je vous prie, Monsieur, de me rétablir par vos bons conseils la santé d'une épouse qui m'est chère, & pour laquelle je vous aurai une éternelle obligation; c'est une femme de 30 ans qui n'a eu qu'un enfant, & qui étoit

du meilleur tempérament possible, mais que ces coliques ont bien affoibli. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* le Prince, Concierge du Roi aux grandes Ecuries à Versailles (*).

LETTRE LXXIV.

Au Château d'Ecly par Rethel-Mazarin, en Champagne, le 12 Octobre 1786.

Depuis long-temps, Monsieur, je suis témoin des merveilleux effets que produit votre élixir, il ne manquoit à la gloire d'en être l'auteur que celle d'en faire le plus noble emploi, & c'est avec satisfaction que je vous paie le juste tribut de mon admiration. On m'a assuré, Monsieur, que vous accordiez quelques bouteilles de cet excellent remède à ceux de MM. les Curés qui vouloient en administrer aux pauvres de leurs Paroisses. Je voudrois bien, avant mon départ pour Paris, procurer ce secours dans ma terre où plusieurs pauvres femmes en auroient grand besoin; si vous vouliez bien, Monsieur, m'indiquer ce que doit faire M. Prévôt, mon Curé, pour s'en procurer, vous m'obligeriez infiniment, c'est un Ecclésiastique parfaitement honnête, & qui n'useroit de votre charité que pour ceux qui seroient absolument hors d'état de payer.

Une personne de mes amies m'a prié de vous consulter sur son état; je vous prie de vouloir bien m'envoyer la consultation avec votre avis,

---

(*) Cette Dame est parfaitement guéri: c'étoit effectivement un épanchement de lait fixé sur l'estomac & sur les intestins, pour lequel on avoit tenté inutilement plusieurs remèdes, & dont la cure parfaite étoit réservée à l'élixir.

étant chargée de rapporter, en cas que cela soit utile, des bouteilles d'ici que je prendrois à Rethel, vu que celles qui arrivent à Paris sont enlevées dans l'intant. Une jeune personne de ma connoissance, folle par les suites d'une couche (*), a été parfaitement guérie par votre élixir, & la Champagne doit se glorifier d'être votre patrie, rien n'étant plus glorieux que d'être utile à l'humanité souffrante. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* la Marquise de Rochegude, Dame de la Croix étoilée.

LETTRE LXXV.

De Mad. la Comtesse de Pierre-Pont, à Pierreffite, ce 12 Août 1786.

J'ai pris les douze bains que vous m'avez conseillé, Monsieur, & je ne sais pas si ce sont eux qui m'ont occasionné la fièvre, mais depuis trois semaines j'en ai presque tous les jours; j'ai suspendu l'élixir pendant que je faisois usage des bains, & ne l'ai repris qu'en les quittant (**);

(*) La Dame, dont il est question dans cette lettre, guérie de sa folie par l'élixir, auroit bien dû chérir assez l'humanité, & écrire à l'Auteur, tant pour que ses semblables puissent trouver dans ce remède le secours qu'elle a puisé, que pour remercier l'Auteur. Si toutes les Dames eussent ainsi agi, vous ne trouveriez pas, Mesdames, des exemples pour toutes vos maladies.

(**) Cette Dame avoit la poitrine très-échauffée, par un dépôt de lait, & une respiration très-difficile : raison pour laquelle on lui avoit conseillé les bains : une fois rafraîchie, elle a continué l'élixir jusqu'à sa parfaite guérison.

Ceci ne doit pas faire règle, car ordinairement les bains sont nuisibles dans les épanchemens de lait, les frictions avec un linge imbibé d'urine étant à préférer, l'un ouvre les pores de la peau, & l'autre y coagule le lait.

j'ai toujours la même petite fièvre sans aucuns frissons ; je suis très-altérée, même dans les momens où je n'ai point de fièvre, du reste, à quelques lassitudes près, occasionnées par la fièvre, je me trouve mieux ; je n'ai plus de toux, ce qui est un point bien essentiel, puisqu'elle me faisoit souvent cracher le sang tant elle étoit violente ; mes règles sont aussi venues ce mois-ci très-exactement, elles sont même avancées de deux jours, ce que je regarde comme un grand bien, cette petite fièvre-là en est peut-être un aussi, parce qu'ayant de la fièvre cela mange d'autant l'humeur. Je vous prie, Monsieur, de me mander s'il y a quelque chose à faire ; j'ai toujours continué l'élixir, & je le continue même pendant mes règles ; j'y ai si grande foi, que je ne veux pas l'interrompre le moins possible pour être guérie plutôt. Je vous serois obligée, Monsieur, de vouloir bien adresser ma lettre comme l'autre fois, chez M. de Chousy, rue Taitbout, à Paris. Je suis bien sincèrement, Monsieur, &c. *Signé* la Comtesse de Pierre-Pont.

P. S. J'ai tant tardé à faire partir ma lettre que je puis vous dire, Monsieur, que depuis qu'elle est écrite, voilà deux jours que je n'ai pas eu de fièvre, & que j'ai eu de la moiteur dans la journée.

LETTRE LXXVI.

Du Château de Cappy, près Verberie, route de Compiegne.

Votre élixir, Monsieur, fait tant de miracles que je me suis déterminée à en prendre & à en donner dans mon Village. Dans ce moment-ci,

j'en fais prendre à une mère de famille qui est très-malade du temps critique depuis 4 ans; il paroît que cette humeur s'est portée par-tout; elle a la fièvre, un étouffement horrible, le gosier tout obstrué, l'estomac douloureux & le côté droit; elle est absolument dans l'étifie : enfin, on ne peut pas voir un être plus malade & plus à plaindre; il y a trois semaines que je suis arrivée ici, & que je l'ai trouvée dans ce pitoyable état. J'avois apporté de votre bon élixir : je lui en ai donné trois fois par jour, & au bout de 5 jours il y avoit un mieux très-sensible, mais le remède me manquoit; j'ai écrit promptement à Paris, à quelqu'un dont je suis sûre & bien persuadée qu'en deux fois 24 heures j'aurois l'élixir; mais on a été en vain rue Bergère, chez M.me d'Hauteroche, on a dit qu'il n'y en avoit plus au bureau; je suis désespérée de cela, Monsieur, sûrement votre intention n'est pas que l'on en manque. J'ai envoyé à Compiegne, parce que dans votre livre vous y indiquez un bureau chez M. Charmoluée, Conseiller du Roi & Receveur des Consignations; ce Monsieur n'a pas su seulement ce qu'on vouloit lui dire de ma part.

Je vous demande en grâce, Monsieur, de donner des ordres, pour que les pauvres malades ne manquent pas de ce secours merveilleux; ceux qui se chargent d'en distribuer, doivent en conscience être très-soigneux d'en avoir toujours; au reste, Monsieur, je vous prie de m'en envoyer une boîte de 8 bouteilles, à Paris, rue des Francs-Bourgeois, chez M. le Procureur-Général de la Cour des Aides, qui me la fera passer ici; je vous prie en même temps,

de m'indiquer où il faut que je fasse remettre l'argent ; je vous aurai bien de l'obligation de m'envoyer cela promptement. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* la Comtesse des Fossés.

LETTRE LXXVII.

De Versailles, le 23 Juillet 1784.

Vous me blâmez, j'en suis sûre, Monsieur; d'avoir été aussi long-temps sans avoir eu l'honneur de vous répondre; vous écrirez peut-être que j'ai hésité à vous donner ma confiance, ce n'est pas cela ; c'est je ne sais pas quoi, qui fait que je néglige un peu ce qui m'est personnel, est-ce courage ? est-ce indolence ? ce n'est pas à moi à l'apprécier. J'ai communiqué votre lettre à mon médecin qui, comme vous, est un homme sage & sans partialité : il a trouvé tous vos raisonnemens fort justes, & m'a fort conseillé de vous écrire de nouveau, pour vous prier de me donner vos avis : la manière de prendre votre élixir, & de me conduire en le prenant : en me disant que votre âge & votre expérience étoient faits pour donner de la confiance.

Je vais donc vous rendre compte de tout ce qui m'est arrivé depuis que je vous ai écrit ; vous avez sûrement gardé ma lettre comme je garde la vôtre; il vous sera aisé de comparer la suite. J'ai eu ma perte le 16 du mois passé à temps prescrit ; elle a été sans orage, c'est-à-dire, sans colique & sans une abondance excessive : je l'ai eu seulement 3 jours très-fort & les autres jours toujours en déclinant jusqu'au sixième jour, & elle s'est terminée en blanc. J'ai fait la remarque que vous m'a-

vez recommandé pour savoir si la tache du sang étoit plus rouge sur le milieu que sur les bords, cela est très-marqué, & si fort que c'est comme le gros vin fait sur la nappe quand il est tombé; mais plus encore que tout cela, car sur-tout les deux premiers jours le sang est si prodigieusement mêlé de blanc que mes linges ressemblent à ceux d'une femme en couche : mon Médecin dit que c'est la partie blanche, autrement dite lymphatique, qui domine dans mon sang, quoique la partie rouge soit riche & de bonne qualité, & que voilà pourquoi les saignées ne me sont point propres.

Après cette perte j'ai passé tout mon mois à mon ordinaire, ma tumeur plutôt augmentée que diminuée; le local est si susceptible quand on me touche, qu'à peine peut-on mettre le doigt dessus sans me faire un mal interne que je ne saurois définir; mon ventre se boursoufle & est beaucoup plus gros qu'il n'étoit jusques vers l'estomac; on m'a fait baigner à l'eau très-peu chaude; mais j'ai toujours éprouvé que cela boursoufloit le ventre.

Ma seconde perte m'a prise le 19 & je suis encore dedans, c'est de mon lit que je vous écris, elle a été deux jours aussi abondante que l'autre, le sang très-vif, mais mêlé de la partie blanche comme à l'autre, hier elle a diminué, & je croyois aujourd'hui que cela alloit bientôt finir, mais à midi elle a repris : le sang est beaucoup plus clair & extrêmement chargé de blanc mêlé, & j'ai rendu un très-gros caillot qui m'a rendu très-foible; j'ai le ventre toujours très-boursouflé & ma tumeur très-susceptible quand on la touche, & de temps en temps j'y sens du mal

intérieur sans la toucher. Voilà, Monsieur, quel est mon état actuel, je n'ai pas de fièvre, je n'en ai jamais depuis tous ces accidens, je ne suis pas maigre, j'ai de la langueur sans en avoir l'air; car je soutiens mes maux comme si je n'en avois pas; j'ai une crainte qui est que cette partie blanche de mon sang qui domine & le boursouflement de mon ventre ne me porte à la longue à l'hydropisie, dites-moi votre avis là-dessus, je n'ai aucune enflure, ni aux jambes ni aux pieds, à moins qu'il ne fasse très-chaud & que je sois fatiguée; mais cela est commun à tout le monde, & cela passe comme à tout le monde.

Je voudrois bien vous aller trouver, mais je ne saurois soutenir la fatigue de la route; non pas que je n'aie de la force, mais par rapport à ma tumeur. J'ai voulu dernièrement aller à Paris, je n'ai pu soutenir la voiture qu'une petite demi-lieue : quoiqu'on alloit au pas, cela donnoit des élancemens violens dans cette tumeur, on a été obligé de me ramener. Il seroit bien heureux pour moi si vous pouviez faire le voyage sans risquer pour votre santé : mais enfin commençons toujours, Monsieur, par m'écrire ce que vous voulez que je fasse & le plutôt possible, car je veux prévenir ma prochaine perte. Si vous pouvez parvenir à me diminuer cette tumeur, vous m'ôterez tous mes maux, car c'est elle qui est peut-être cause de tout, jointe à l'humeur laiteuse que vous me soupçonnez qui est vraisemblablement cette partie blanche qui domine mon sang. Je vais attendre votre réponse avec la plus grande impatience; plus j'ai tardé, plus il m'est nécessaire de l'avoir.

J'ai oublié à vous dire que, quand je souffre de ma tumeur & que mon ventre boursoufle davantage, je suis soulagée un peu par des topiques de farine de lin où on broie de la ciguë, mais je ne peux m'en servir que deux jours de suite, parce que le poids me fait ensuite plus de mal que si je n'y mettois rien.

Mon mari me charge de vous témoigner sa sensibilité pour la lettre détaillée que vous m'avez écrite, & partagera bien sincèrement ma reconnoissance de vos soins; il vous prie d'agréer ses sincères complimens. J'ai l'honneur, d'être, &c. *Signé* L. B. du Vignan.

LETTRE LXXVIII.

De M. Audirac de Sieurac.

Je n'ai rien, Monsieur, à ajouter à la consultation que M me du Vignan vous a envoyée, ni au détail qu'elle vous a fait dans sa lettre; en deux mots M me du Vignan a une tumeur qui est des plus sensibles, & si sensible qu'à peine peut-on la toucher; elle occupe le fond de la matrice du côté gauche, & depuis sept mois elle a fait des progrès rapides.

Tous les mois M me a des règles si abondantes qu'elles sont dans la classe des pertes, le sang est très-vif, mais la partie blanche y domine visiblement.

Il est donc essentiel de juger si c'est-là le cas de faire usage de votre élixir américain; vous êtes un homme de l'art, vous avez une bonne réputation, je suis persuadé que votre décision sur la santé d'une Dame qui est des plus intéressantes, sera dictée par la plus mûre réflexion;

j'ose vous le demander & vous en prier par tout l'intérêt qui doit unir les personnes qui exercent une profession aussi honorable. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Audirac de Sieurac.

LETTRE LXXIX.

Du même.

Monsieur, M.me du Vignan désire avoir le plaisir de vous voir avant votre départ pour la Province; elle vous prie de venir la voir Dimanche, & elle espère que vous lui accorderez cette satisfaction; si M.me du Vignan n'étoit pas dans ce moment forcée de garder son lit par rapport à des règles abondantes, elle iroit elle-même vous chercher pour vous épargner ce voyage. Je me joins à cette aimable & intéressante malade, pour vous engager à lui sacrifier un jour; vous ferez connoissance avec son Docteur qui a la plus grande confiance dans votre élixir, & qui est très impatient de vous embrasser. Mon fils, porteur de cette lettre, prendra vos ordres, il vous menera à Versailles dans un carosse de remise, le soir il vous ramenera à Paris, si vous n'aimez mieux coucher dans notre Ville où Madame du Vignan vous donnera un très-bon lit. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Audirac de Sieurac.

LETTRE LXXX.

Du même.

Madame du Vignan a toujours une tumeur plus ou moins sensible, assez volumineuse, qui occupe principalement le fond de la matrice & l'ovaire du côté gauche; c'est cette tumeur qui

donne lieu aux pertes qu'elle ne cesse d'avoir tous les mois. . . . , mais réglées.

Dans ce moment M.me du Vignan a les pieds enflés, il paroît même qu'il y a une légère infiltration dans tout le tissu cellulaire, il n'y a pas d'eau dans le bas-ventre, il est très-bouffé & il contient beaucoup d'air; la malade craint l'hydropisie ascite, j'espère qu'elle n'aura jamais lieu; dans la position où M.me se trouve, elle désire savoir si la continuation de votre élixir convient, & s'il peut s'allier avec d'autres moyens que les circonstances pourroient nécessiter. Je suis, &c. *Signé* Audirac de Sieurac (*).

LETTRE LXXXI.

De M. le Comte du Plessis-Bélière.

Aussitôt votre lettre reçue, Monsieur, M.me la Comtesse du Plessis-Bélière a fait usage de votre élixir, ce qui fait jusqu'à hier au soir, inclusivement, 23 prises qui ont fait trois bouteilles. Depuis qu'elle a commencé ce remède, elle a toussé moins souvent & n'a eu que deux fois de suite la toux, mais l'oppression est venue plus souvent, elle a même été presque continuelle pendant quatre jours, & elle s'est dissipée en marchant par un temps chaud. Quand cette oppression vient, elle fait comme si la poitrine se remplissoit; mais elle ne crache point, n'ayant jamais pu cracher de sa vie, même lorsqu'elle avoit de gros rhumes; elle vient de discontinuer votre remède pour quelques jours à

(*) Cette Dame est parfaitement guérie, autant par les soins multipliés de M. Audirac que par l'efficacité de l'élixir.

cause de son époque ; elle compte le reprendre, lorsqu'elle sera passée. Je vous prierai, Monsieur, de vouloir bien me mander ce que vous pensez de ce que l'oppression est devenue plus fréquente, quoique la toux soit diminuée & plus rare ; il est bon de vous observer que depuis le mal sur les dents n'est point venu, & que lorsque, dans le moment de l'oppression, cette Dame se promène par un temps chaud, cette oppression se dissipe. Il est bon de vous observer que, par delicatesse à cause de l'odeur que cela pourroit produire, cette Dame n'a point fait les frictions que vous conseillez, mais elle porte toujours de la flanelle sur sa poitrine.

Comme cette Dame est très-souvent resserrée, ne penseriez-vous pas, Monsieur, que l'on pourroit lui donner quelque chose pour lui tenir le ventre libre & aider par-là l'effet de votre remède? Combien de temps croyez-vous, Monsieur, qu'il faille que cette Dame prenne votre remède pour être tout à fait quitte de cette humeur ? & que pensez vous de son état, depuis 11 jours qu'elle a commencé ? Je vous prierai, Monsieur, de vouloir me rendre réponse le plutôt possible, & de croire que je suis avec considération, Monsieur, votre, &c. *Signé* le Comte du Plessis-Bélière.

P. S. Comme je pars pour la campagne, je vous prierai de vouloir bien faire votre réponse à M.me la Comtesse du Plessis-Bélière, rue du Bacq, à Paris.

Nota. Cette Dame a cru s'apercevoir que, depuis qu'elle prend votre remède, elle urine davantage, mais ses urines sont fort claires.

LETTRE LXXXII.

De Mad. la Comtesse du Plessis-Bélière.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, en date du treize Juillet; comme je me trouvois mieux depuis que je prenois votre élixir, je l'ai continué & en ai pris en tout sept bouteilles qui m'ont duré un mois à deux prises par jour; j'ai observé qu'il ne m'a point échauffé, m'a donné de l'appétit & a sensiblement diminué ma toux qui ne revient plus que très-rarement, mais l'oppression qui a succédé est assez fréquente; il y a peu de jours où je ne m'en ressente, ma voix est quelquefois un peu enrouée, & le froid ou l'humidité me font toujours impression, malgré la précaution d'avoir toujours une flanelle double sur la poitrine; j'ai beaucoup sué depuis environ deux mois, & je m'y suis excitée par des promenades vives & longues, & à chaque fois cela a paru me réuissir, pour l'oppression sur-tout; l'élixir ne m'a jamais procuré de sueurs; un peu avant de le quitter & depuis j'ai des moiteurs très-fortes la nuit & jamais le jour, à moins que je ne fasse beaucoup d'exercices; depuis mes couches je suis très-sensible au moindre froid, & depuis 23 jours que j'ai cessé votre élixir, il me semble, Monsieur, que je suis moins bien, que je tousse un peu plus, que j'ai moins d'appétit; j'ai senti par des momens de légères douleurs entre les deux épaules. Dans cette position je me détermine à reprendre de l'élixir dans le lait d'amande, comme j'ai déjà fait; je désirerois, Monsieur, que vous ayez la bonté de me mander s'il n'est point dangereux d'en prendre

trop long-temps, & si je pourrois, sans aucun risque, en prendre encore un mois, pour achever de détruire cette humeur; mon projet seroit ensuite de me mettre au lait d'ânesse matin & soir: mon Médecin m'a empêché de me mettre au lait de vache pour toute nourriture, parce qu'il sait que je deviens quelquefois un peu jaune, & qu'il craint d'ailleurs que mon estomac (qui n'est point fort) ne le supporte pas. Il est bon de vous observer que les moiteurs que j'ai la nuit ne me débarrassent point de l'oppression, & que cette oppression ne m'empêche pas de dormir; elle gêne seulement ma respiration, & me procure une espèce de sifflement lorsque je respire; il me semble que si je pouvois cracher (ce qui m'a été impossible toute ma vie, quelqu'enrhumée que j'aie été), j'en serois débarrassée, au moins pour le moment, les sueurs que je me suis procurées en marchant au soleil par la plus grande chaleur, n'avoient point d'odeur laiteuses, mais elles en avoient une très-forte. Je me suis aperçue une seule fois, il y a une quinzaine de jours, en allant à la garde-robe, d'avoir rendu une liqueur blanche comme du lait, en petite quantité, & sans avoir été précédée d'aucune colique; mon Médecin me conseille, lorsque je prendrai le lait, de faire usage à mes repas d'eau de squine, j'en avois déjà pris pendant trois semaines tous les matins avec du lait sans en éprouver aucun effet, ce qui m'en donne de l'éloignement; ne croiriez-vous pas, Monsieur, qu'une boisson composée de cinq racines apéritives seroit préférable? En attendant votre réponse je prendrai matin & soir de l'élixir, quoique je ne puisse pas être bien sûre que ce soit
lui

lui qui ait diminué ma toux, puisque l'effet a été très-lent, & qu'il paroît par votre livre, Monsieur, qu'il doit être subit, & que les personnes qui en ont été soulagées n'en avoient pris qu'une ou deux petites fioles, au lieu que j'en ai déjà pris sept. J'ai remarqué que jamais mes urines n'ont été plus claires & plus belles que pendant le temps où j'ai pris l'élixir, à présent elles sont quelquefois un peu chargées, mais cela est rare. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien être persuadé de ma reconnoissance de tous vos soins. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Lignerac du Plessis-Bélière.

P. S. J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien avoir la bonté de relire les deux lettres que Monsieur du Plessis-Bélière vous a écrites, & qui concernent ma santé; avant de me faire réponse, & vous voudrez bien l'adresser à Paris, à l'Hôtel de Rouget, rue du Bacq.

LETTRE LXXXIII.

De la même.

Depuis la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, Monsieur, & qui est numérotée 327, j'ai continué à prendre de votre élixir presque continuellement & souvent 2 fois par jour; ce qui fait une espace de quatre mois & demi; je m'en trouve parfaitement bien, je suis engraissée considérablement; ma santé est excellente, il ne me reste plus qu'une délicatesse à la poitrine; elle s'est fait sentir beaucoup plus sensiblement lorsque je suis 10 ou 12 jours sans prendre d'élixir; mais ce n'est plus qu'un peu d'échauffement, quelques douleurs

au dos. Je n'ai plus ni toux ni oppression, & je bénis le moment où je me suis decidée à prendre votre remède ; dans cet instant une seule chose m'embarrasse, & je vous prie de vouloir bien me donner votre conseil. Je désirerois me mettre au lait de vache pour toute nourriture seulement pour le temps du Carême, afin de le faire plus facilement ; je déteste le poisson : je crois les œufs échauffans, & je crois que le lait conviendroit mieux à ma poitrine, d'autant que vous me l'aviez conseillé l'automne dernier. Pourrai-je user de l'élixir pendant le temps que je serai au lait pour toute nourriture : j'aurois de la peine à m'en passer pendant six semaines, puisque je m'aperçois que des intervalles beaucoup moins considérables me nuisent. J'attendrai votre réponse pour me décider ; Monsieur, je vous prie d'être persuadé de toute ma reconnoissance & de l'estime & de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* du Plessis-Bélière.

P. S. J'oublois de vous mander, Monsieur, que j'ai eu encore de légers ressentimens des douleurs vagues que j'avois dans tous les membres, & que l'usage de votre élixir a fait presque disparoître ; j'espère que vous voudrez bien relire les lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire l'été dernier, afin de vous rappeler ce qui a rapport à ma santé ; je vous en serai sensiblement obligée.

LETTRE LXXXIV.

De la même.

M. le Baron de Baschi m'a dit, Monsieur, avoir eu l'honneur de vous voir il y a peu de

temps à son passage à Vitry-le-François, & vous avoir dit combien j'etois heureuse d'avoir pris votre élixir; je puis vous dire qu'il m'a sauvé la vie; j'en prends depuis plus d'un an continuellement; je suis grosse dans ce moment de quatre mois & demi. Au commencement de ma grossesse j'ai voulu essayer de cesser l'usage de l'élixir américain, aussitôt j'eus des maux de cœur continuels qui ont cessé aussitôt que j'ai repris votre remède, seulement une prise d'un jour l'un; mais je crains qu'un si long usage n'y accoutume trop mon tempérament, & qu'il ne soit, par-là, moins dans le cas de m'être aussi efficace dans le moment où j'accoucherai. Mandez-moi donc, Monsieur, la conduite que je dois tenir, tant dans ce moment que dans celui de mes couches; réglez-moi, je vous prie, les doses que je puis prendre pour me soulager dans ma grossesse & pour éviter les accidens de couche & ceux que cause le lait, votre décision sera ma loi. Je regrette bien vivement de ne point être à Paris au moment où vous y viendrez : j'aurois été ravie d'avoir l'honneur de vous voir & de vous parler de ma reconnoissance. Recevez, je vous prie, l'assurance des sentimens d'estime & de considération avec lesquels j'ai l'honneur, &c. *Signé* Lignerac du Plessis-Bélière.

LETTRE LXXXV.

C'est avec autant de plaisir que de reconnoissance, Monsieur, que je viens vous annoncer que votre élixir & vos conseils ont fait miracle, c'est à vous seul que je dois la bonne santé dont je jouis maintenant; je suis accouchée, le 17 Avril, d'un garçon, ma couche a les

suites les plus heureuses ; pendant ce temps j'ai suivi exactement ce que vous m'aviez prescrit. J'ai attendu que les 6 semaines soient expirées pour vous donner des nouvelles de mon état, pensant que ce terme expiré je ne devois plus rien craindre. Cependant j'éprouve encore quelquefois de légères douleurs dans les côtes du côté droit, pourrois-je, quoique nourrice, faire usage de l'eau rouillée?

Mon Accoucheur m'a assuré que ma matrice étoit bien saine & dans son état naturel, je sens toujours beaucoup de foiblesse dans la nature, sur-tout lorsque j'ai un peu marché ; n'y a-t-il point quelque moyen pour me fortifier (*).

Je n'ai, suivant votre avis, donner à téter à mon enfant que le quatrième jour après sa naissance, je l'ai purgé d'abord avec du sirop de fleur de pêcher ce qui l'a fait évacuer, il jouit d'une bonne santé, cependant depuis 5 semaines il est couvert au visage & au bras de petits boutons en forme de petites cloches qui paroissent remplies d'eau blanche, ils sortent & rentrent alternativement, ce qui lui occasionne beaucoup de démangeaisons qui le font bien crier; j'ai cru d'abord que c'étoit la petite vérole : plusieurs

---

(*) Cette Dame étoit dans l'état le plus triste par la mauvaise qualité de son sang, qui étoit rendu acrimonial à un degré si éminent que trois enfans qu'elle avoit alaité, jetoient perpétuellement les hauts cris, & ce, pendant trois ans. L'Auteur lui conseilla de purifier son sang, ce à quoi elle est parvenue avec l'élixir seul, & de ne donner à tetter qu'au bout de quatre jours après les couches, de purger son enfant le premier jour, & de lui donner du lait de vache coupé, jusqu'au quatrième jour; cette méthode, pratiquée par l'Auteur, a parfaitement réussi à la mère & à l'enfant qui a été exempt des coliques qui tourmentoient ses frères.

Médecins me l'avoient confirmé; mais cette maladie n'auroit pas duré si long-temps.

Lorsqu'il y a près d'un an je fis usage de votre élixir, j'avoue que je le fis moins par confiance pour ce remède que par complaisance pour des amies qui m'en sollicitoient; j'étois éloignée de penser que ma guérison y étoit attaché. Je n'oublierai jamais son efficacité, & encore moins, Monsieur, toutes les marques d'intérêt que vous avez bien voulu donner à mon lait, j'en reçois encore actuellement une preuve dans l'attention que vous avez eu de vous en informer à M.me de Laleau qui a eu la complaisance de m'en faire part. J'ai l'honneur, &c *Signé* femme Constant le Roi.

LETTRE LXXXVI.

De Paris, le 18 Septembre 1785.

Votre élixir, Monsieur, vient d'opérer un miracle sur ma femme. Le 22 Juillet dernier elle fit une couche prématurée de six semaines; l'enfant qu'elle mit au monde ne vécut que quelques heures. Onze jours se passèrent assez heureusement; mais au bout de ce temps elle sentit une violente douleur à la cuisse, l'Accoucheur, le Médecin & le Chirurgien jugèrent que c'étoit le lait qui se répandoit; on employa les remèdes ordinaires: pendant 15 jours que dura ce traitement, les douleurs se soutinrent excessives; les règles survinrent, & il y eut un peu de calme On auguroit favorablement de l'état de la malade, parce que sa douleur étoit passée d'une cuisse à l'autre; les souffrances devinrent aussi insupportables qu'elles l'avoient été d'abord. Mon Chirurgien qui connoissoit votre élixir pour s'en être servi avec succès, l'avoit proposé dans l'origine. On l'avoit rejeté; mais des témoignages

les plus authentiques nous étant parvenus, nous n'hésitâmes plus. Ma femme commença à prendre de votre élixir : le lendemain la fièvre qui ne l'avoit jamais quittée commença à se calmer; trois jours après son lait couloit par toutes les voies : chaque jour a éte marqué par les plus heureux succès; enfin, en très-peu de temps elle a été sur pied, ses forces épuisées par de longues souffrances, & 42 jours de lit, reviennent sensiblement. Vous vous doutez bien, Monsieur, que ma femme continue à faire usage de votre remède; le cours de son lait est plus difficile, parce qu'elle a nourri les quatre enfans qu'elle a conservé; mais on ne trouve nulle part de votre élixir, il est distribué à mesure qu'il arrive. Je vous prie Monsieur, de m'en faire une provision de 60 bouteilles : d'y joindre deux de vos livres, de m'adresser le tout à un de vos dépôts, & de me dire lequel, afin que je les puisse retirer & payer. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Doumert, Régisseur-Général des Vivres de la Marine.

LETTRE LXXXVII.

De Larzicourt, de Monsieur Linard.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir que, pendant votre dernier voyage de Paris, M.me Linard mon épouse est accouchée sur la fin du mois de Juin de son dixième enfant assez heureusement, comme toutes les précédentes, ne s'apercevant d'aucun symptôme extraordinaire, elle se prévalut de sa bonne santé & elle se leva le troisième jour, & le cinquième ou sixième jour elle se décoiffa pendant l'absence de la garde, parce qu'elle avoit de fortes dé-

mangeaisons à la tête, occasionnées par les sueurs ordinaires aux femmes en couches; un mois après sa couche elle se plaignit d'une douleur aiguë & par élancemens qui la tenoit au sommet de la tête & par derrière; elle avoit un sommeil interrompu par des rêves effrayans, à cela se joignit un mal de dents insupportable; à cette époque tout son lait disparut, & son enfant, qu'elle nourrissoit, dépérissoit à vue d'œil; cinq à six jours après avoir ressenti des douleurs aiguës, elle se plaignit de sentir bouillonner sa tête, & prétendoit qu'il alloit se former un dépôt, & alors l'on s'aperçut qu'elle parloit plus qu'à l'ordinaire: enfin, le 30 Juillet, la maladie éclata par des accès de fièvre très-violens, & enfin obligé de la tenir à quatre pendant plusieurs jours & plusieurs nuits.

On crut devoir traiter cette maladie comme une frénésie ordinaire, en conséquence on la saigna, purgea & on lui donna les ventouses, & cela inutilement, & pour être plus à portée d'être suivie par le Médecin de l'Hôpital de Vitry, où les Médecins & Chirurgiens ont employé vainement toutes les ressources pour la soulager.

Un mois entier de traitement suivi & réitéré fit désespérer, & n'apporta aucuns changemens du sort de la maladie; mais des personnes estimables & bienfaisantes, sincèrement touchées du sort affreux de cette malheureuse mère de famille, en réfléchissant sur le principe de cette maladie, se persuadèrent que l'on pourroit lui faire prendre avec succès de l'élixir américain de M.r Decourcelle, dont la propriété leur étoit connue, ce que l'on proposa au Médecin

qui le rejeta comme ne le connoissant pas. Faut-il connoître un remède pour l'essayer, lorsque, pendant un mois l'on a pas vu aucuns progrès de ceux que l'on a employés.

Cela n'empêcha pas les personnes en question d'en faire prendre à la malade qui n'en eut pas plutôt pris, que l'on s'aperçut d'un changement en mieux. M.me Linard rendue à son mari en a fait régulièrement usage pendant 2 mois soir & matin avec autant d'eau de fleur de tilleul pour tout remède, ayant suspendu les bains & purgations pendant l'usage. Au commencement la maladie n'avoit pas l'air de céder, la malade n'ayant pas un moment à elle-même, il y en avoit au contraire de très-fâcheux, cependant ils ont diminué insensiblement, & enfin tout à coup la raison lui est parfaitement revenue il y a trois semaines, & alors ses liens sont tombés, & on a plus eu la douleur de les lui remettre.

Le mari, qui d'abord avoit été désolé, commença à renaître, & s'empressa de publier le rétablissement de la santé d'une épouse chérie qu'il avoit cru perdue, & la conduit à Vitry-le-François pour la présenter aux gens honnêtes qui ont bien voulu s'intéresser à son sort, & pour leur témoigner sa vive reconnoissance; ils ont dans ce même voyage été remercier M. Decourcelle de la double obligation qu'ils lui ont de leur avoir fourni gratuitement un aussi excellent remède.

Pendant que M.me Linard faisoit un usage suivi de cet élixir, elle a toujours été fort relâchée, elle alloit à la garde-robe deux ou trois fois par jour & urinoit abondamment, & depuis

qu'elle est rendue à elle-même, elle a éprouvé des sueurs abondantes qui lui ont rendu la peau toute farineuse & couverte de petits boutons, on a aussi remarqué que son urine, étant déposée, étoit d'un trouble blanchâtre ressemblant à du lait, & ses sueurs rendant à l'odorat l'odeur de lait aigri.

L'etat de M.me Linard devient meilleur de jour en jour; elle est maintenant dans son état naturel. J'ai l'honneur de vous faire part de tout ceci pour que vous l'insériez dans la brochure qui est maintenant sous la presse.

A Larzicourt près Vitry-le-François, le 21 Novembre. *Signé* Linard.

LETTRE LXXXVIII.

De M. Molien de Belleterre, ancien Officier d'Infanterie, rue Saint-Louis au Marais, à Paris, le 14 Mai 1786.

Monsieur, ayant fait ici, depuis quelque temps la connoissance de M. le Vasseur, Procureur en la Cour, qui vous est véritablement attaché par reconnoissance pour les heureux effets qu'a éprouvé M.me le Vasseur de l'élixir américain; cette Dame m'a donné la confiance de m'adresser à vous, Monsieur, pour vous consulter sur la maladie longue & douloureuse que vient d'avoir ma femme, depuis que mon séjour ici me tient éloigné d'elle, & dont je crains qu'elle ne soit pas entièrement guérie.

Pour vous mettre en état de mieux connoître les différentes révolutions que cette maladie a éprouvé, & les différens traitemens auxquels on a eu recours, je n'ai pas cru pouvoir employer

de plus sûrs moyens que de vous extraire de ma correspondance tenue dans cette circonstance avec le Médecin & la Malade, & M.me sa Mère dont l'œil vigilant & actif n'a pas quitté d'un moment celle qui demandoit tous leurs soins; ce récit est un peut volumineux, je devois craindre d'abuser, par la longueur de vos momens si précieux à l'humanité, si je n'étois prévenu de tout le zèle que vous mettez, Monsieur, lorsque vous prévoyez pouvoir la soulager.

D'après les détails que m'a fait M.me le Vasseur des maladies de plusieurs femmes de sa connoissance que votre élixir & régime ont guéri; d'après la lecture que j'ai fait de votre livre que cette Dame a bien voulu me prêter, j'ai cru découvrir quelque analogie entre la maladie de ma femme avec quelques-unes de celles-là; mon opinion se fonde sur ce que son lait m'a paru passer bien vîte lors de sa première couche, ce qu'on a attribué à quelques accès de fièvre assez violens qu'elle a eu le second ou le troisième jour de sa couche, ce qui l'a empêché de nourrir son enfant qui a été mis entre les mains d'une nourrice étrangère, & qui n'a vécu que deux mois, & après qu'elle a eu sévré celui qui vit actuellement, qu'elle n'a nourri que 6 mois, la seule idée qui paroît m'arrêter dans mes conjectures, ce seroit la première fausse-couche qu'elle a faite, grosse d'environ six semaines ou deux mois, parce que n'ayant pas eu d'enfans avant, seroit-il possible qu'à ce terme il y ait déjà assez de lait pour occasionner des ravages dans le corps de la mère, supposant qu'il n'ait pas bien passé à cette époque.

Je vous prie, Monsieur, de lire avec toute l'at-

tention dont vous êtes capable le détail que j'ai l'honneur de vous faire, de vouloir bien m'indiquer les remèdes & le régime que doit faire la malade : si vous pensez qu'elle n'est pas entièrement guérie, ou si vous le croyez, de me tracer le plan de conduite qu'elle devra observer dans la suite si elle redevient enceinte, comme son âge doit le faire présumer.

J'aurois, Monsieur, une autre prière à vous faire, c'est le desir que j'ai de me procurer votre livre. M.me le Vasseur m'a assuré que je ne le trouverois pas ici, & qu'il falloit s'adresser directement à vous : elle m'a dit que vous deviez incessamment lui faire passer des bouteilles d'élixir. Vous voudrez bien, Monsieur, lui joindre un livre pour moi, je lui en remettrai le prix qu'elle m'a dit vouloir bien se charger de vous faire parvenir ; elle m'a dit aussi que si vous ordonniez l'elixir à M.me de Belleterre, qu'elle se chargeoit également de m'en procurer ; non-seulement je désire avoir votre livre, parce que les jeunes femmes sont toujours curieuses d'avoir sous les yeux des effets des remèdes qu'on leur propose, mais parce que je voudrois y puiser moi-même les connoissances sur les différentes maladies des femmes qu'il contient, & être en état, en faisant mon amusement, de soulager les pauvres de chez moi, où ce remède n'est pas absolument connu.

Je vous prie de me dire ce que je vous serai redevable pour la consultation que j'ai l'honneur de vous demander, & que je vous prie de me faire passer le plutôt qu'il vous sera possible. En attendant, permettez-moi que je vous en témoigne d'avance toute ma reconnoissance, &

que j'aie l'honneur d'être avec les sentimens, &c.
Signé de Belleterre.

LETTRE LXXXIX.

De M. de Verdy, Conseiller du Roi, Contrôleur-Général des Rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, rue du Sépulcre, Faubourg Saint-Germain, à Paris, le 13 Mai 1786.

La personne pour laquelle on consulte est une Dame âgée d'environ 48 ans, d'un tempérament pituiteux & sujet aux glaires; elle a joui d'une assez bonne santé jusqu'à l'âge de 26 ans qu'elle est accouchée, pour la premiere fois, au bout de deux ans de mariage, c'est à la suite de cette couche qu'il est survenu un gonflement considérable à la cuisse qu'on a regardé comme un dépôt laiteux occasionné par l'odeur du vernis de l'appartement, & par quelques révolutions morales qu'elle éprouva alors : cet accident fut combattu par les moyens ordinaires qui dissipent le gonflement de la cuisse, mais il reste dans la partie une douleur pour laquelle la malade a employé des peaux de lièvre & de l'espagnolette qui l'ont soulagée; mais depuis il y a toujours plus ou moins de gonflement & de douleur dans la jambe du même côté. Huit ou neuf ans après la malade fit une seconde couche où elle éprouva encore plusieurs révolutions de la part du lait, elle eut même des vomissemens où elle rendit du lait caillé; depuis ce temps elle a éprouvé différentes incommodités. Il y a environ neuf ans qu'elle eut une dissenterie qui dura une quinzaine de jours; à la suite de cette maladie elle perdit l'odorat & le goût, & cette

incommodité a duré plusieurs années, il y a environ dix-huit mois que la malade a été attaquée d'assez violens maux de tête; mais envain, on se détermina alors à faire un cautère à la jambe que la malade ne put supporter à cause des douleurs qu'il lui causoit; on fut obligé de le fermer; mais pendant le cautère & après il lui survint à la place un érysipèle qui occupoit toute la jambe, & qui sembloit avoir un caractère dartreux. Cet érysipèle s'est renouvelé au visage il y a environ trois mois, les remèdes appropriés furent employés, & enfin ce mal s'est dissipé. C'est à cette époque que les affections nerveuses ont augmenté, & qu'elle a ressenti à la matrice une pesanteur qui lui paroissoit fort incommode en marchant Maître Vermond, accoucheur n'y a point reconnu de descente, mais un peu de gonflement; l'état actuel de la malade est tel qu'elle ressent de fréquens étouffemens spasmodiques, accompagnes de fièvre & d'étourdissemens, toutes les fois qu'elle se remue, les pesanteurs de la matrice sont les mêmes. Il est à observer qu'elle a toujours été très-bien réglée, qu'elle l'est même encore; on soupçonne qu'elle a un vice dartreux dans le sang, ce qui peut être soupçonné par quelque marque qu'elle porte sur le visage suivant les circonstances; on a employé la saignée, les bouillons altérans & les purgatifs. Il y a environ six semaines qu'on fut obligé de lui donner l'émétique à raison des étourdissemens violens dont elle étoit tourmentée, mais il semble que depuis ce temps l'estomac est plus dérangé, & que les étouffemens & les vents sont continuels; elle a toujours été sujette aux fleurs blanches.

On désireroit savoir de M. Decourcelle lui-même, après l'exposé ci-dessus, si son élixir pourroit procurer guérison à la malade ; dans ce cas, la quantité qu'elle doit en prendre, pendant combien de temps, quel régime elle doit tenir en en faisant usage, tant pour la vie que pour les autres remèdes, s'il y en a. La réputation de M. Decourcelle, & les assurances de M.me d'Hauteroche ne me laissent point à douter qu'il ne me fasse la grâce de m'accorder ce que je lui demande, je lui en aurois une obligation éternelle. Je prends sur moi d'avance de lui faire prendre ce soir une cuillerée de cet élixir que je continuerai jusqu'à la réponse de Monsieur Decourcelle.

Nos Médecins sont, comme vous voyez, au bout de leur rouleau, & il me paroît qu'ils ne connoissent pas beaucoup à la maladie de ma femme ; je ne puis vous laisser ignorer que je mets toute ma confiance en vous. *Signé* de Perdy, Conseiller du Roi.

LETTRE XC.

De Mad. Hirzet de Saint-Gratien, à Maupertuis-en-Brie, le 5 Août 1785.

Je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire plutôt, Monsieur, ayant été dans des embarras inouïs pour quelqu'un d'incommodé comme je la suis ; j'ai changé de demeure, de la ville j'ai transporté mon ménage à la campagne ; je désirois être en bon air, j'occupois une grande maison v de depuis six ans, époque de ma maladie : je m'étois persuadée qu'elle étoit la cause de mes maux ; d'ailleurs je la croyois encore

cause de ce que je souffrois souvent, enfin me voilà dans un endroit charmant pour les promenades, une maison des plus saines & en très-bon air : peut-être m'en trouverai-je mieux; le mal est que j'ai trop tardé à le faire, mon mal n'auroit pas fait tant de progrès; avant de partir je pris, Monsieur, une bouteille de votre élixir avec les soupes & bouillons de pieds de bœuf; comme vous aviez eu la complaisance de m'indiquer. Le fort de mes embarras est venu, j'ai été obligée de discontinuer, je suis venue ici étant encore très-enflée, mais peu à peu cette enflure a disparu, & le rouge & le blanc ont cessé pendant peu de temps; mais ensuite j'ai eu des débâcles affreuses en rouge, des caillots très-volumineux, la dernière m'a occasionné une de mes terribles foiblesses où étoient mêlées une secousse de nerfs & convulsions; depuis je suis extrêmement foible, des orages que nous avons tous les jours m'assomment. J'ai voulu ces jours-ci reprendre de votre élixir; mais, Monsieur, j'attends votre avis, car je suis bien embarrassée; je ne puis avoir de pieds de bœuf, en les rapportant de la ville ils se trouvent sur le champ gâtés : en voici plusieurs que l'on jette; il est impossible que j'aie du bouillon de cette espèce. Comment donc faire au défaut de cela, j'ai pourtant le plus grand désir de faire votre remède? Trouvez-vous bon, qu'au défaut de pieds de bœuf, je prenne de la gomme arabique, comme il est indiqué dans votre livre. Comment l'apprête-t-on! Pour cet effet je voudrois encore votre avis, Monsieur, sur ce que depuis du temps l'on m'a interdit toutes sortes de laitage dans mes nourritures, peut-il me faire mal?

L'on ne me permettoit que toutes choses rafraîchissantes ; mais je vous avoue qu'à présent je passe un peu par-dessus, & que je mange indistinctement les légumes échauffantes ou rafraîchissantes : je pense seulement qu'il ne faut faire habitude de rien, ni aucun excès, car ne prendre que tous rafraîchissans, pour moi qui n'ai point d'estomac chaud, font un mauvais chîle : je crois que ce n'est pas le moyen de me le raccommoder. Qu'en dites-vous, Monsieur ? En attendant votre réponse, je prendrai de l'eau de cresson pour purifier le sang. Je crains encore de devenir enflée, mes jambes & mon estomac commencent à s'en sentir ; l'on me donne pour l'ordinaire des apozèmes quand cela vient plus conséquent ; comme il n'y a pas long-temps que j'en ai pris, je voudrois les éviter. Enfin, Monsieur, j'attends sur tout cela vos bons conseils. Je vous avoue que je n'ai pas encore fait part de mon secret ni à parens ni amis, parce que j'aurois peut-être essuyé quelques contrariétés par le vif intérêt que l'on veut bien prendre à ma situation, & je n'en veux pas, étant absolument décidée à le faire, y ayant toute confiance : j'ai une Demoiselle qui l'a fait pour un polype à la matrice, elle prétend que j'ai sa maladie ; mais je n'en crois rien ; elle m'a dit aussi que, pendant qu'elle faisoit ce remède, elle prenoit beaucoup de lait. En faut-il prendre ? Pardon, Monsieur, de toutes mes questions : je vous aurai infiniment obligation de les satisfaire ; mais telle chose qu'il en soit, si je suis guérie, tel que je l'espère, je serois bien hardie, & le dirois hautement : je serois forte, ni Médecins, ni Chirurgiens ne pourroient m'empêcher de le publier.

blier. En attendant cet heureux événement, permettez que je vous assure de toute ma considération avec laquelle J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* d'Hirzet de Saint-Gratien.

LETTRE XCI.

De M. Destez, Conseiller du Roi, à Buzanci, le 23 Décembre 1784.

Monsieur, étant à Rethel vers le 15 de Septembre, M.me Tiercelet-Duclos, femme de M. le Subdelégué, & M.me Pauffin, sa belle-sœur, me firent l'éloge le plus complet de vos connoissances sur les maladies des femmes & la bonté de votre élixir pris à propos; mais comme c'est-là le point principal & que je ne veux rien entreprendre sans votre avis; j'ai l'honneur de vous faire la présente & vous dire que depuis vingt ans ma femme a des lochies abondantes & beaucoup de fleurs blanches, & ne doit qu'à la force de son tempérament de ne pas y avoir succombé; elle a eu sept enfans, il y a près de douze ans qu'elle a eu son dernier; le 28 Octobre dernier il y parut quelque chose; mais au lieu d'être abondant à l'ordinaire, cela a foiblement marqué pendant 6 jours, au lieu de 8 que l'abondance duroit; 5 semaines après, des glaires sanguinolantes se sont produites avec assez d'abondance, & cela a duré 9 à 10 jours; 15 jours après est survenue une évacuation abondante qui a duré 11 jours; depuis ce temps, & même à présent, il se présente tantôt blanc, tantôt un peu rouge & un peu jaunâtre, elle ressent des démangeaisons dans les parties, & elle sent quelque chose rouler dans le bas-ventre; elle a fréquemment des inquiétudes

dans les membres, sur-tout au lit; elle a quelquefois la respiration un peu embarrassée, & va difficilement à la selle; elle a eu hier un gonflement & douleur dans le sein gauche, des douleurs aux reins, & étant au lit ses jambes étoient quelquefois très-froides; elle n'a pas plutôt mangé, quoique moins qu'à l'ordinaire, elle se sent gonflée, elle se plaint même quelquefois d'avoir un peu mal au cœur; depuis deux jours elle fait usage d'eau de carotte : elle a ici de votre élixir, mais dont elle ne fera usage que comme vous l'ordonnerez : j'oubliois de vous dire que les embarras dans le ventre se manifestoient du côté gauche, de façon que les cordons de jupes la gênoient à cet endroit. Faites-moi le plaisir de me répondre le plutôt possible; votre humanité fait votre gloire pour ce monde & pour l'autre vie. Daigne l'Être suprême vous accorder de longs & heureux jours, ce sont mes vœux, & de vous convaincre qu'il n'est pas possible d'être plus véritablement, Monsieur, &c. *Signé* Destez.

LETTRE XCII.

De Mad. Louis-Flavigny, d'Elbeuf, le 3 Juin 1785.

Monsieur, depuis long-temps j'entends faire l'éloge de votre élixir pour les humeurs laiteuses & généralement pour les maladies des femmes; je sais même que plusieurs de ce pays en ont été guéries d'après les conseils que vous leur avez bien voulu donner; c'est pourquoi j'ose me flatter que vous aurez pour moi la même complaisance lorsque je vous aurai exposé

que, depuis cinq ans que j'ai eu mon dernier enfant que j'ai allaite un an, j'éprouve des maux d'yeux très fréquens ; le mal ne s'est fait sentir que quatre mois après avoir sevré mon enfant, ayant jusqu'alors usé des précautions nécessaires à mon état ; je ne puis me persuader que le lait en fût la cause, & j'employai, pour me guérir, du petit lait, les bains, les purgatifs : les purgations furent des pilules fondantes que je pris pendant trois semaines, à la suite desquelles, ayant pris beaucoup d'exercice, je me trouvai guérie pendant 15 mois, après ce temps l'œil droit le plus foible se trouva tout à coup d'un rouge très-vif, je ressentis des lancemens inquiétans, cela dura 12 heures de cette première force ; les demi-bains diminuèrent ces accidens, & le dedans de l'œil resta jaune toujours avec douleur, ce que j'éprouve très-fréquemment ; je ne puis souffrir aucune application, soit de lecture ou d'écriture, sans éprouver beaucoup de foiblesse ; il y a cependant des jours où ils ne souffrent nullement, & alors je me livre avec plaisir à ces différentes occupations, me persuadant être à la fin de mes maux ; mais ayant été si souvent trompée, je crois qu'il est nécessaire d'essayer les moyens qui peuvent enlever le lait, si toutefois vous croyez réussir. Je vous prie, Monsieur, de m'aider de vos conseils, & je me conformerai à vos avis ; je vous observerai encore que souvent la paupière se trouve gonflée & rouge, le front un peu douloureux & tendu, le mal est plus particulièrement sur l'œil droit, le jour & la lumière me sont fort incommodes ; dans les momens de crise il n'y a point d'époque fixe pour ces accidens, j'ai seu-

lement remarqué que lorsque j'ai eu d'autres incommodités, comme rhume ou autres maladies, je n'avois pas mal aux yeux. Il est bon encore de vous dire que je porte un exutoire au bras depuis un an, voulant essayer des moyens les plus décisifs; mon âge est de 33 ans, ainsi d'après cet exposé traitez-moi, Monsieur, & croyez à la reconnoissance la plus sincère, &c. *Signé* F. Louis-Flavigny.

LETTRE XCIII.

De Mad. Sommervogel-Laquinze, à Strasbourg, le 30 Mai 1786.

Je vous envoye, Monsieur, deux Louis pour votre excellent élixir qui m'a fait un bien infini, ayant eu une frayeur dans un moment critique qui m'a fait dans le moment une suppression qui a été suivie d'un dévoiement horrible de bîle; j'ai pris trois doses de votre élixir qui m'ont remis tout à fait. J'ai une vieille bonne pour mes enfans qu'une chûte avoit totalement dérangée; deux bouteilles l'ont tout à fait guérie. N'en ayant plus pour les pauvres, j'ai choisi les plus petites bouteilles pour les leur donner: je pense que cela ne vous fera rien.

Je viens de guérir une jeune fille qui avoit les pâles couleurs; eh bien! avec votre régime & une bouteille elle est rétablie. Adieu, Monsieur le sauveur des femmes, croyez-moi avec beaucoup d'estime, &c. *Signé* Sommervogel-Laquinze.

LETTRE XCIV.

De Mlle. de Saint-Gatien, à Coulommier, le 16 Mai 1785.

Je ne puis me refuser, Monsieur, au désir

que j'ai de vous consulter, d'après la confiance que vous vous êtes acquise de tant d'honnêtes personnes par votre savoir ; j'ose me flatter que vous voudrez bien m'honorer de vos salutaires conseils ayant une envie extrême de faire usage de votre élixir. Je voudrois savoir de vous-même s'il convient à ma maladie, & de quelle manière je dois le prendre ; j'ai fait venir le livre dans cette intention, mais il ne m'instruit pas de ce que je puis faire, tous les articles étant pour les femmes, pour couche ou lait répandu : je suis fille & vieille, je viens d'avoir 39 ans, je suis très-malade depuis six mois ; depuis l'instant que j'ai eu mes règles, même pour les avoir j'ai des coliques de bas-ventre cruelles, & ces coliques m'ont continué tous les mois chaque époque, jusqu'à l'âge de 34 à 35 ans où elles étoient devenues, depuis plusieurs années, d'une force étonnante & m'occasionnoient des foiblesses considérables, vomissemens, & me donnoient une abondance de sang en caillots ; j'avois aussi des coliques fortes, des glaires en quantité en rouge & en blanc, je devins si malade, je fis un voyage de Paris où les meilleurs Médecins ne purent me soulager. M. Petit décida que, malgré toutes ces souffrances, il ne découvroit en moi ni ulcères ni polype, & que j'avois le corps très-sain : en effet tout ce qui sort de mon corps ne m'a jamais donné aucun échauffement, ces Messieurs m'ont ordonné des eaux minérales. De retour chez moi je fus à celles de Provins, j'avois pris avant vingt bains avec du petit lait fait avec des feuilles de chèvre-feuille, je ne m'aperçus point que ce traitement me procurât de soulagement ; arrivée à Provins l'on me fit con-

tinuer bains, j'en pris encore six, je m'a- perçus qu'ils m'affoiblissoient affreusement & m'agitoient beaucoup les nerfs, je les quittai de même sans en demander avis étant bien décidée de n'en plus prendre ; je continuai les eaux & en huit jours je me trouvai plus forte ; mais ces eaux ne m'ôtèrent pas ces malheureuses coliques qui me revenoient avec une extrême force, j'ai été alors huit jours malade, j'ai eu deux années de suite, la dernière sur-tout, j'ai passé l'été assez bien, à l'exception des coliques, je veux dire assez bien, en ce que, lorsque les accidens étoient passés en très-peu de jours, je me fortifiois ; mais l'automne, lorsqu'il fallut les quitter, que les froids se firent sentir, je ne me trouvai plus aussi bien, j'avois des petites coliques & ces vilaines pertes rouges & souvent blanches, & je gagnai l'époque cruelle où alors j'avois mes grandes coliques. Je revins à Coulomnier chez moi où je ne fus pas quinze jours sur pied sans être encore attaquée très-vivement, elles redoublèrent & enfin une nuit où j'étois plus mal, je rendis à la fois des caillots de sang qui pesèrent plus d'une demi-livre, & qui me blessèrent même en s'échappant ; j'en rendis ensuite tous les jours & j'eus la fièvre assez long-temps, & je fus d'une foiblesse bien grande. Vous aurez la bonté, Monsieur, de remarquer que, depuis que j'ai rendu cette si grande abondance de caillots de sang je n'ai plus ces cruelles coliques, le rouge vient sans que je les aie ; mais voici trois ans qu'elles ont cessé, & j'ai toujours cette abondance de caillots. Quand ils me viennent avec abondance je me trouve mal, sans connois-

sance, & je perds le peu de force que j'ai pour bien des jours, & souvent il survient un peu de fièvre. J'ai été très-mal l'année passée au mois de Mai, une abondance d'humeurs des plus considérables m'avoit enflée jusqu'aux yeux d'une force étonnante, ceci à la suite de deux saignées du bras qu'il fallut me faire, à cause de ces fréquens accidens de caillots; on me débarrassa de l'enflure avec des apozèmes & médecines douces; depuis je n'avois pas eu d'accident, mais ils parurent cette année en Avril vouloir revenir : l'on me fit encore une saignée en Mai, l'enflure voulut reparoître, mais l'on me fit purger par les apozèmes, & les enflures se sont dissipees. Il est inoui combien j'ai rendu de bîle. Lorsque l'on me saigna l'année passée, mon sang tomba d'abord violet, & devint plus rouge à la seconde palette, mais on aperçut en même temps un gros champignon baignant dans une grande quantité d'eau & d'humeur.

J'ai d'autant plus besoin de vos sages conseils, Monsieur, pour prendre votre élixir; que je ne sais quel moment choisir pour cela, vû que je suis continuellement gênée de fleurs blanches, claires comme de l'eau & d'une force prodigieuse; quand elles deviennent un peu plus épaisses, le rouge vient très-pâle, mais avec abondance, ce qui fait que je ne suis pas un instant dans le courant du mois sans rien, soit d'une façon ou de l'autre; j'ai toujours bon appétit, & tout ce que je mange je le trouve bon; malgré cela je m'observe beaucoup pour ne prendre que de bons alimens & les moins échauffans. Je fais usage dès ce moment du bouillon de grenouille & j'en mange beaucoup; on prétend qu'elles adoucissent &

calment le sang que j'ai très-agité. Je ne puis dormir, je passe souvent les nuits sans fermer l'œil; je ne sens, malgré la longueur de ma maladie, aucune douleur dans le corps. J'avois autrefois mal au côté droit, depuis que j'ai pris les eaux je n'en sens plus; l'on a prétendu que j'avois des obstructions.

Voilà, Monsieur, un détail autant exact que je puis vous le faire, mais je crois vous l'avoir fait juste. Pardon de ma longue lettre, elle est cruellement prolixe, mais vous savez que notre sexe passe pour l'être.

Enfin, Monsieur, puis-je me flatter que vous aurez la patience de me répondre à cette énorme lettre. J'attends tout de l'humanité de votre cœur qui aime à faire revivre des êtres languissans, ainsi que des louanges & des bénédictions que l'on vous donne. Je me flatte être du nombre par la suite. Que d'obligations je vous devrois! J'ai l'honneur d'être, en attendant votre réponse, Monsieur, avec la considération la plus distinguée, &c. *Signé* de Saint-Gratien.

LETTRE XCV.

De Mad Henry, rue Neuve Notre-Dame, maison de M. Gariot, du côté du petit Châtelet, à Paris, le 15 Avril 1785.

Je sais que le droit d'être bienfaisant est un don que vous tenez de la nature, que généreux avec grandeur, vous avez toujours recherché avec une scrupuleuse attention la retraite cachée de ces familles honnêtes & infortunées qui, victimes à la fois des infirmités, de la misère & de la honte, ne craignent rien tant que d'ex-

poser leurs malheurs à l'œil insultant du mépris, c'est sous des titres aussi précieux que l'on m'adresse à vous, Monsieur, pour vous exposer avec confiance mes besoins.

Je me sers avec confiance transmise par une infinité de personnes qui ont ressenti l'efficacité de vos bouteilles d'élixir : j'en éprouve déjà de salutaires effets, je suis à la quatrième bouteille que j'ai payée trois livres chez M.me Barbier-Neuville, à la Croix-Rouge, maison des Prémontrés. On m'a confié un de vos livres instructifs à cet effet; je l'ai parcouru & communiqué à plusieurs personnes de l'art qui l'ont lu avec plaisir. En ranimant ma confiance, mes besoins sont urgens, & il en coûte fort à mon amour-propre de vous les avouer, le prix de ces bouteilles est au-dessus de mes facultés, âgée de 22 ans, je prévois que je serai contrainte d'en abandonner l'usage, si votre commisération naturelle ne vient à mon secours, & au défaut la vie ne peut que m'être un fardeau, si ma douloureuse situation peut vous émouvoir en ma faveur, comme on m'a donné lieu de l'espérer de vos bontés. Comptez, dans un temps plus heureux sur ma reconnoissance. Et comme M.me Barbier m'a assuré que, dans le mois d'Août prochain, vous deviez venir à Paris; je réserve à l'honneur de vous aller voir, la satisfaction de vous la témoigner de vive voix.

Nature de ma maladie.

Il y aura deux ans, le 6 du mois d'Octobre prochain, que je suis accouchée très-heureusement; je me sentis une fraîcheur dans les jambes & dans une cuisse qui m'empêchoit de marcher,

& la cause enfin attribuée à un épanchement de lait : la maladie se porta de côté & d'autre, & me monta au cerveau; j'eus le nez très-enflé, ce qui gênoit beaucoup ma respiration.

Je viens de faire une nouvelle couche le 5 Février 1785, je me suis très-bien portée tout le temps de ma grossesse, hors les deux derniers mois, j'ai ressenti les mêmes douleurs dans ma jambe, & 15 jours après cette seconde couche, je me suis trouvée redoublée dans le même état qu'à la suite de ma première; l'on m'a indiqué votre élixir dont j'ai fait usage trois semaines après mes couches, j'en ai pris régulièrement deux doses formant chacune, suivant votre indication, plein une cuiller à café, & quelquefois pur, cela a diminué mes douleurs, mais cela me remonte au cerveau; j'ai le nez gonflé & les yeux rouges; je bassine mon nez & mes yeux avec la fleur de sureau & de la racine de guimauve bouillies ensemble; je me suis servi d'un cataplasme de son cui dans l'urine, & m'en suis bien trouvée, mes règles n'ont pas paru depuis ma couche.

Si vous accueillez ma prière, en m'honorant d'une réponse, mandez-moi si je puis prendre des tisanes & le composé. J'ai l'honneur d'être avec toute la confiance qu'on m'a inspiré en vos bontés bien véritablement, Monsieur, &c. *Signé* femme Henry, rue Neuve Notre-Dame, à Paris.

LETTRE XCVI,

De Madame de Monthelon, à Troissy, par Dormans, le 4 Septembre 1786.

Vous savez, Monsieur, la belle cure que fit

votre élixir il y a quelques années sur une femme hydropique à la suite d'une couche. Plusieurs m'en ont demandé depuis, comme un remède pour l'hydropisie; mais j'ai répondu que cette maladie n'ayant pas les mêmes causes, cela ne pouvoit réussir; cette pauvre femme avoit subi l'opération de la ponction onze fois.

Dans ce moment, une famille d'honnêtes gens de ce pays-ci a une sœur, à Château-Thierry, hydropique, & qui a déjà eu 4 ou 5 ponctions; elle a 48 ans, & n'a rien vu depuis deux ans, d'où on présume que le temps critique en étant la cause, l'élixir pourroit la guérir.

L'on m'a dit, Monsieur, que vous comptiez retourner à Vitry, & que vous nous feriez l'honneur de vous arrêter à Troissy; j'espère que vous n'oublierez pas cette promesse; nous vous y verrions avec plaisir, & nous vous montrerions quelques personnes qui doivent leur parfaite santé à votre excellent remède; mais en venant vous passez nécessairement par Château-Thierry; pourriez-vous augmenter vos charités en allant voir la pauvre malade; elle demeure sur la grande route, ce qui ne cause aucuns détours dans la ville; elle se nomme Catherine Foury, au Couvent de la Congrégation. Une de ses sœurs qui va la voir à la fin de la semaine, a tant d'espérance que l'élixir la guérira, que je lui ai promis de lui donner une bouteille, on verra l'effet que cela fera. J'ai l'honneur d'être avec la plus sincère estime, Monsieur, votre très-humble & très-obéissante, &c. *Signé* femme de Monthelon.

P. S. Mon Mari vous prie d'agréer ses complimens.

❀

LETTRE XCVII.

De Mad. la Marquise de Poan-de-Perthuis, à Charleville, le 20 Septembre 1786.

J'ai reçu, Monsieur, avec grand plaisir six bouteilles de votre élixir dans le mois d'Avril, & aussi les bouteilles que votre charité y avoit ajouté pour les pauvres. Je n'ai pas de peine à en trouver la fin ; car ce remède a toujours une réputation & un succès miraculeux. Je me suis chargée d'intéresser votre charité, spécialement pour une femme que la Providence a fait passer de l'état d'aisance dans celui de la misère la plus grande, en voyant une maladie de 18 mois à son mari qui végétera encore long-temps, à ce que je crois ; c'est une hydropisie, & il est encore jeune. Cette femme, par un surcroît d'affliction, vient d'entrer depuis trois mois dans un changement de tempérament ; elle est très-sanguine, elle a tout un côté du corps, spécialement le bras qui s'engourdit mille fois dans la journée, & on craint une paralysie ; elle a enflé comme une femme grosse de neuf mois, sans cependant aucun signe d'hydropisie. M. Pierre, le Médecin de Mézières que vous avez vu, l'a fait saigner une fois à cause de ce bras. La saignée l'a soulagée en un moment, mais l'enflure augmente ; l'élixir seul la soulage : j'ai épuisé, de l'avis de M. Pierre, ce qui me restoit de mes bouteilles ; mais je suis bien embarrassée pour pouvoir subvenir aux remèdes pour le mari, la femme, & au pain qui manque dans une maison où il y a deux malades. J'ai donc promis à cette pauvre malheureuse que je vous intéresserois en sa faveur pour que vous lui fas-

siez charité de quelques bouteilles de votre élixir ; je crois que vous ne pouvez mériter de meilleures prières que celles de cette pieuse femme qui prend toutes les croix réunies, dont elle est accablée, avec une résignation & une piété qui vous édifieroient. Je suis presque la seule confidente de ses peines, & c'est une école de patience admirable ; elle priera Dieu pour la conservation de vos jours, ils sont précieux étant tous marqués par des bienfaits.

Il faut que je vous donne des nouvelles de votre petit enfant à qui vous avez sauvé la vie ainsi qu'à sa maman, il a bientôt un an : mon mari a bien recommandé de ne pas le laisser marcher, de peur de lui arquer les jambes, mais le petit malheureux a pris la permission malgré son père, & il court autour des chaises tout seul, c'est le plus fort de mes enfans, on vient de le sévrer, la nourrice ayant eu quelque petit doute sur son état ; il est vif & il ne lui manque plus que la parole, ce qui ne tardera pas. Je ne le vois pas sans me ressouvenir des dangers que nous avons encouru lui & moi, & sans ressentir toujours une nouvelle reconnoissance pour vous, Monsieur, qui avez oublié votre âge & la fatigue du voyage pour venir faire ce chef-d'œuvre où, je crois, bien d'autres auroient échoué ; je n'oublierai jamais cette démarche à laquelle la Providence a donné sa bénédiction par le succès. Je vous assure de ces sentimens, Monsieur, avec lesquels je suis, &c. *Signé* la Marquise de Poan-de-Perthuis.

P. S. Madame la Vicomtesse Désandrouins est bien éloignée de vous oublier ; elle soutient des thèses pour votre élixir avec sa vivacité or-

dinaire contre tous les incrédules qu'elle rencontre, & je lui fais grand plaisir de la rappeler à votre souvenir, Monsieur. M.me Lhoste n'est pas moins pleine d'estime pour vous & de confiance en votre élixir, & il faut qu'elle ait part aussi aux *memento* & aux complimens.

LETTRE XCVIII.

De Mad. de Rouhault-de-Charlieu, à Paris, ce 21 Décembre 1786.

Vous êtes sûrement étonné, Monsieur, de ce que j'aie tardé si long-temps à vous remercier des bons conseils que vous avez bien voulu me donner au sujet de ma santé; mais elle étoit encore si chancelante, que j'ai attendu pour vous faire part de l'effet des bouillons de pieds de bœuf que vous m'avez conseillé; j'ai suivi avec exactitude tout ce que vous m'avez prescrit, & je m'en suis trouvée à merveille; les pertes en blanc ont toujours continué pendant plus d'un mois, c'est revenu en rouge avec abondance, mais sans aucune douleur de bas-ventre, & depuis environ 15 jours je ne vois plus ni d'une façon ni d'une autre. Jugez de mon bien être & de mon contentement, après cinq années de souffrances, & entr'autres depuis une année entière n'avoir pas une heure de tranquillité: je vous avoue que depuis cette quinzaine de jours j'éprouve une grande satisfaction, sans cependant me flatter que cela ne reviendra pas. J'ai toujours pris de l'élixir tous les jours une fois; actuellement je mets un petit intervalle. Il y a cinq ou six jours que je n'en prends point, mais dans quelques jours je vais le reprendre; j'ima-

gine qu'il me fera plus de bien s'il me survenoit quelque petite incommodité, mais je ne l'abandonnerai pas de si-tôt; c'est de vous, Monsieur, de qui je tiens la vie & la santé; soyez persuadé de toute ma reconnoissance. Si je pouvois vous être utile ou mon mari, comme vous me l'avez fait entendre par votre lettre, vous pouvez parler : voilà le quartier d'Avril qui approche, & c'est celui de mon mari, je ne vous ai point écrit plutôt, ne connoissant personne des autres quartiers, je me flatte de réussir, étant moi-même un exemple frappant de l'excellente propriété de votre élixir, ayant fait sur moi les effets les plus merveilleux. Il n'y a personne de la Chambre du Roi dans notre quartier qui n'ait connu ma situation, & lorsqu'on saura l'efficacité de votre remède en mon endroit, on s'empressera à suivre vos avis : mais je vous croirois dans ce temps nécessaire à Versailles, ce qui me procureroit le plaisir de vous voir, car pour Paris je désespère que vous y veniez, le bureau ne m'en donnant aucune nouvelle sur l'information que j'en ai faite. Je ne sais si vous avez envoyé des bouteilles depuis que j'en ai envoyé chercher : on m'a dit que tous les bureaux en manquoient; je vous prie en grâce, Monsieur, de ne m'en point laisser manquer; voilà plus de 20 personnes qui viennent chez moi, d'après ce qu'ils ont entendu dire, pour me voir & pour me demander si je le leur conseille : vous vous imaginerez bien l'éloge que j'en ai pu faire, j'ai même donné de mes bouteilles sachant qu'il n'y en avoit pas dans les bureaux, c'est celui de la vieille rue du Temple qui m'intéresse, où je vous prie d'en envoyer, peut-être y en

a-t-il depuis que j'y ai envoyé. Marquez-moi, je vous prie, s'il faut que je fasse long-temps usage de bouillon de pied de bœuf, car je ne veux rien faire sans vous avoir consulté : je dors très-bien, en un mot je me trouve parfaitement bien, tout le monde me trouve engraissée.

J'ai fait prendre plusieurs bouteilles à ma femme de chambre qui avoit un dévoiement perpétuel & ne digéroit point; elle n'en a pas plutôt pris qu'elle s'est totalement trouvée rétablie. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* de Rouhault de Charlieu.

LETTRE XCIX.

De Mad. de Nouë, Marquise de Causans, le 17 Janvier 1787.

Je continue de prendre de votre excellent élixir, Monsieur, & je m'aperçois toujours qu'il me fait effet & me fait rendre du lait : j'ai été obligée de me retrancher une dose chaque jour, jusqu'à mon retour à Paris, ayant fort peu de bouteilles de votre remède. J'avance assez heureusement dans ma grossesse; mais depuis près de six semaines j'éprouve des langueurs d'estomac presque habituelles qui me font beaucoup souffrir : lorsque je n'ai pas mangé, il me semble qu'il se passe dans mon estomac une grande fermentation, & lorsque j'ai mangé je sens des pésanteurs, des vapeurs & très-souvent des mouvemens de coliques semblables à celles pour lesquelles je vous ai demandé des conseils cet été. Je soupçonne que j'ai de la bîle, mais je ne sais comment l'évacuer; j'ai fait usage, d'après ce que vous m'aviez mandé il y a quelque temps,

de

de la limonade cuite, mais elle ne me soulage pas. Je vous prie donc de nouveau de m'indiquer un régime qui puisse faire couler cette bîle qui me tourmente, & pour laquelle je n'ose prendre des purgatifs. D'après mon expérience & l'opinion que vous avez qu'ils me seroient nuisibles : je vous prie aussi, Monsieur, de me mander si vous êtes d'avis que je prenne deux doses de votre élixir par jour, ou si je n'en dois prendre qu'une. M. de Causans craint que je ne m'y accoutume. Je dois vous faire observer que je sens les nuits un froid très-extraordinaire aux genoux, au point de ne pouvoir les réchauffer en les couvrant & d'être réveillée par ce froid ; j'attribue cela à de l'ancien lait dont je ne suis pas apparemment totalement délivrée ; ce qui me le fait croire, c'est qu'après toutes mes couches, j'ai senti des douleurs & des froids aux genoux. Je serai à Paris les premiers jours du mois prochain : je vous prie de vouloir bien y adresser votre réponse à l'Hôtel de Conti, rue de Grenelle, Faubourg Saint-Germain. Je compte accoucher le mois d'Avril ou au commencement de Mai. D'après ce que vous m'avez mandé, c'est précisément le temps où vous serez à Paris ; je le souhaite beaucoup, si je puis être conduite & suivie par vous dans ce moment, je n'aurai pas la moindre inquiétude malgré les accidens que j'ai essuyé & dont je suis si heureusement quitte par votre précieux remède. Soyez, je vous prie, persuadé, Monsieur, des sentimens de reconnoissance, d'estime & du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* de Nouë, Marquise de Causans.

P. S. En procurant votre élixir nous avons

guéri deux personnes, une aubergiste de Ville-Franche, & la femme d'un Médecin à Lyon. Cela a été pour nous une grande satisfaction, & surtout pour moi qui en ayant éprouvé, d'une manière si surprenante, les bons effets, voudroit qu'il fût connu par toute la terre, afin que toutes les femmes se ressentent de votre excellente découverte, & sachent que c'est à vos recherches qu'elles doivent un si bon remède.

LETTRE C.

De Mad. Germay de la Grange, à Domremy, le 19 *Janvier* 1787.

J'ai bien du plaisir, Monsieur, à vous faire passer ce certificat; par la première occasion sûre je vous ferai passer les vingt écus que je vous dois.

Vous m'enverrez de même, si vous voulez, 21 bouteilles d'élixir, j'en payerai 20, & une que j'ai donnée à ces pauvres gens de votre part. Celles que j'ai donnée sur le premier envoi resteront à mon compte; cela m'acquittera du livre que vous m'avez fait passer. Si vous ajoutez aux 21 bouteilles 2 pour les pauvres femmes, vous m'obligerez. J'ai donné le reste d'une bouteille à deux femmes dont les maux n'étoient pas suivis, joint à la saignée, l'accouchement s'est terminé heureusement. Une autre femme dont les maux ont été fort longs, en a pris à deux reprises différentes, est accouchée heureusement, quoique l'arrière-faix soit venu par morceaux, le cordon s'étant détaché; les bonnes femmes prétendent que cette femme boit trop d'eau dans ses grossesses. Marquez-moi, je vous prie, Monsieur, ce que vous en pensez. Cette femme a

déjà eu plusieurs enfans, ses règles paroissent lorsqu'elle est dans les maux, & il sort des matières glaireuses qui annoncent souvent l'accouchement.

Marquez-moi, je vous prie, Monsieur, ce qu'il convient de faire à une femme qui éprouve une forte & longue attaque de vapeurs après l'accouchement, & s'il n'y a pas d'inconvénient pour l'enfant d'exposer la femme dans les maux à la vapeur de l'eau plus que tiède, & si elle le peut, dans le cas qu'elle commence à perdre son sang.

Je finirai ma longue épître en adressant des vœux au Ciel pour la prolongation de vos jours. C'est dans ces sentimens que je suis avec une parfaite considération, &c. *Signé* Germay de la Grange.

LETTRE CI.

De M. Dieu, Médecin de l'Hôpital à Guise, le 5 Février 1787.

J'ai reçu, Monsieur, avec d'autant plus de plaisir l'envoi que vous m'avez fait de 24 fioles de votre élixir que ma femme, pour laquelle je l'avois employé à la suite de sa première nourriture, comme je vous l'ai mandé dans le temps avec un grand soulagement, se trouvoit une seconde fois dans le même cas, & s'en sert encore aussi heureusement. Je l'ai employé pour quatre autres personnes, l'une après 24 jours de couche étoit agonisante lorsque je lui administrai & n'en reçut aucun secours. La deuxième fut assez promptement rétablie des suites d'une perte survenue au temps critique. La troisième qui est

encore dans l'usage du remède a vu considérablement diminuer les douleurs qu'elle éprouvoit à la tête, la suppuration qui inondoit tout le cuir chevelu & les glandes qui formoient un chapelet autour de son col; j'espère que la persévérance dans l'usage de ce remède la débarrassera de ces accidens qui ont reparu constamment à la suite de trois couches, & qui étoient l'effet d'un épanchement laiteux survenu à une nourriture entreprise & abandonnée sans précaution. La quatrième, est une jeune personne de 20 ans dans qui les règles se dérangèrent & cessèrent même totalement à la suite d'une saignée faite dans un contre-temps. Les règles ont reparu fort peu à la dernière période; j'attends celle-ci avec impatience : mais la jeune personne se plaint d'un échauffement si considérable qu'à peine elle peut rendre ses lavemens; elle attribue cet accident à l'élixir, ce qui est impossible. L'expérience nous démontre chaque jour que tel moyen employé auprès de deux personnes différentes, & toutes deux en apparence dans le même cas, en éprouvent un effet absolument opposé. J'ai appris avec grand plaisir la justice que le Gouvernement avoit rendu à votre remède & la récompense dont elle avoit honoré votre zèle pour le bien de l'humanité, recevez-en mon compliment sincère. Je vous serai obligé de me faire passer incessamment un second envoi un peu plus considérable d'élixir, car je crains d'en manquer au premier jour. Croyez, Monsieur, au parfait dévouement & à l'estime très-sincère avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* le Docteur Dieu, Médecin de l'Hôpital.

LETTRE CII.

De M. de Saint-Hilaire, premier Commis au Bureau de la Guerre, à Versailles, le 6 Février 1787.

L'obligation dans laquelle j'ai été, Monsieur, de garder depuis un mois mon lit & ma chambre pour un rhume & un très-grand mal de gorge, m'a empêché de répondre plutôt à la lettre par laquelle vous voulez bien faire des vœux pour ma femme & moi, à l'occasion du renouvellement de l'année. Je vous prie d'en recevoir tous nos remercîmens, & d'être assuré de toute la sincérité des nôtres pour vous.

Depuis huit jours j'ai engagé ma femme à ne plus faire usage que d'une prise par jour de votre élixir; elle l'a prend le matin, & reste deux ou trois heures au lit après l'avoir prise afin d'exciter la transpiration qui chez elle se fait très-difficilement. Voici le motif qui m'a déterminé à supprimer une des deux prises qu'elle prenoit par jour; depuis un mois au moins tous les boutons sont disparus; & il ne reste plus que des marques rouges & assez larges aux places qu'ils occupoient, ce qui paroît actuellement être l'effet de quelqu'un qui sort d'avoir la petite vérole; d'un autre côté, le grand feu que ma femme ressent extérieurement se manifeste en elle, occasionnant dans la gorge, dans la bouche & sur les lèvres des aphthes ou petits chancres qui, par le frottement, venant à s'écorcher, lui occasionnent des douleurs cuisantes : ce sont ces raisons, Monsieur, qui nous ont déterminé, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, à réduire à une la prise de votre élixir; vous me fe-

rez plaisir de m'informer si vous approuvez notre conduite, & si vous jugez qu'il y en ait une autre à suivre, de me l'indiquer. Ma femme a profité des différens beaux jours que nous avons eu pour se promener, & elle s'en est très-bien trouvée. Nous attendons avec impatience le mois prochain puisqu'il doit nous procurer la satisfaction de vous voir; si cependant vos affaires vous obligeoient de rester à Paris, je vous serai bien obligé de m'en instruire, parce qu'alors j'en ferois le voyage avec ma femme. J'ai l'honneur d'être avec un très-parfait attachement, Monsieur, &c. *Signé* de Saint-Hilaire.

LETTRE CIII.

De M. Laurendeau, Avocat au Parlement, à Amiens, le 2 Juin 1785.

Monsieur, le livre que vous avez imprimé touchant le succès de votre élixir, n'est parvenu à ma connoissance que depuis deux mois, à l'occasion d'une troisième fausse-couche qu'a faite mon épouse; j'ai pris sur moi de lui en faire prendre une bouteille dont j'ai vu un merveilleux effet, puisqu'un engorgement très-considérable de lait qui s'étoit opéré douze heures après son accouchement, a cessé; le lait a pris son cours vers le bas, de manière qu'en peu de jours il s'est trouvé entièrement détruit; mon intention étoit de lui en donner une seconde bouteille, mais une fièvre tierce qui s'est manifestée aussi-tôt sa couche, & qui a duré deux mois, m'ayant forçé de l'abandonner aux Médecins, ils lui ont administré les médicamens ordinaires que j'ai jugé n'être guères conciliables avec l'éli-

xir; j'ai remis jusqu'à ce moment à lui en faire reprendre l'usage, si vous le jugez nécessaire à sa position, dont je vous supplie de me permettre de vous en rendre compte.

Ma femme étoit âgée de 24 ans lorsque je l'ai épousée : elle est devenue enceinte après trois mois de mariage, elle a fait une fausse-couche à cinq mois, elle étoit tombée six semaines avant sur l'escalier, & l'on a attribué l'accident à cette chute : onze mois après elle est redevenue enceinte, & au même terme de cinq mois elle est encore accouchée d'un enfant mort, ainsi que les deux premiers.

Toutes ces fausses-couches se sont annoncées comme des couches ordinaires, elles n'ont été précédées ni suivies de pertes, elles n'ont pas été laborieuses, & la dernière moins que les autres; l'arrière-faix vient de lui-même facilement. On a remarqué au dernier qu'il se trouvoit différentes poches : 9 jours avant que d'accoucher elle a éprouvé un éblouissement considérable, & a cessé de sentir l'enfant; on a beaucoup raisonné sur la cause de cet accident & les moyens d'y remédier : les uns disent qu'ils proviennent de la difficulté où est la matrice de se dilater après le terme de cinq mois, & ont conseillé les demi-bains pendant la grossesse, on n'en a point fait usage; les autres qu'ils proviennent de l'abondance du sang, & ont conseillé de fréquentes saignées; elle a été saignée trois fois pendant sa dernière grossesse; les autres croient que ces accidens proviennent de la foiblesse des *fœtus* & des vaisseaux, & proposèrent les eaux minérales de forges, comme propres à leur donner du ton & de la force; d'autres lui

conseillent de garder le lit pendant toute sa grossesse ; d'autres au contraire de se donner beaucoup de mouvement.

Vous seul, Monsieur, me paroissez propre à fixer cette diversité d'opinions; votre expérience, votre réputation, le merveilleux effet que ma femme a éprouvé de votre élixir, lui ont inspiré aussi bien qu'à moi la plus grande confiance dans votre façon de penser. Je vous prie donc de vouloir bien me mander, 1.° à quoi vous attribuez ces fausses-couches qui s'annoncent aux mêmes termes; 2.° si vous croyez que ma femme puisse raisonnablement se flatter d'amener à bien des enfans; 3.° & dans ce cas quelle conduite & quel régime elle doit garder, soit avant, soit pendant une nouvelle grossesse.

Si vous croyez votre élixir propre à la préserver de nouveaux accidens, elle en prendra volontiers, & se conformera avec confiance au régime que vous voudrez bien lui indiquer. Approuvez-vous les eaux minérales qu'on lui conseille de prendre, seroient-elles compatibles avec votre élixir? J'ose me flatter que vous voudrez bien avoir la complaisance de me faire part de votre façon de penser sur les différens objets de cette lettre. La bonté avec laquelle vous avez accueilli de semblables demandes me fait espérer que vous ne rejeterez pas les miennes. J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, &c. *Signé* Laurendeau, Avocat au Parlement.

LETTRE CIV.

De Mad. Deleles-Lagainière, à Fresnoy dans le Maine, le 16 *Mai* 1785.

Monsieur, mon frère, Officier dans la Gen-

darmerie à Lunéville, passant chez vous, m'a fait parvenir quatre bouteilles de votre élixir dont je l'avois chargé de me faire l'emplette, le livre qui est joint, m'a fait connoître que j'aurois dû profiter de la même occasion pour vous envoyer un petit mémoire détaillé de ma maladie. Je vous serois bien obligé, Monsieur, de l'examiner avec attention & de me marquer si l'usage de votre élixir pourroit me donner quelque soulagement, après l'exposé que je vais avoir l'honneur de vous faire : j'y ai toute la confiance possible, d'après les guérisons qui sont dans votre livre, & celles qui ont été opérées par lui dans nos cantons.

Depuis deux ans & demi que je suis incommodée, je suis jusqu'à présent sans savoir au vrai quelle est la nature de ma maladie : je la reprendrai de plus loin. Il y a neuf ans que je suis mariée, j'ai eu trois enfans ; dans cette espace de temps mes couches ont eu les suites qu'elles devoient avoir, il ne m'est arrivé aucun accident ; le lait des premières couches prit son cours par le sein & coula beaucoup ; de ma dernière qui fut il y a cinq ans & demi, ce fut la même, à la réserve que mon lait ne prit point le même cours que les deux autres couches, c'est-à-dire, qu'il ne coula point par le sein, je ne m'aperçus, malgré cela, d'aucune incommodité, & je me rétabli assez promptement : j'ai été deux ans & demi sans ressentir de mal, sans cependant jouir d'une santé brillante. Au bout de quelque temps il m'est venu un écoulement continuel de matières blanches qui déposoient sur le linge, & le teignoient d'un peu de jaune, & me faisoient

souffrir horriblement au passage ; elles m'occasionnent des cuissons, des envies d'uriner, qu'il est des momens où j'ai toutes les peines à retenir mes urines ; j'ai été obligée plusieurs fois de me lever la nuit pour faciliter l'écoulement qui s'arrête dès que je suis couchée & qui me fait souffrir dans l'intérieur des douleurs violentes, & j'ai du soulagement dès qu'elles coulent ; quelquefois les matières sont fort épaisses, d'autres fois elles sont plus claires & moins âcres. Je suis en outre de cela réglée comme à l'ordinaire, & même plus souvent ; car tous les mois mes règles ont changé de couleurs, elles ne sont pas toujours aussi rouges, il me paroît qu'elles sont toujours mêlées des mêmes matières blanches : cela m'a occasionné un dérangement total dans ma santé, j'ai des migraines, mais pour l'ordinaire se sont des pésanteurs, un accablement d'envie de dormir ; & plus je dors, plus je suis incommodée de la tête ; c'est même à mon réveil où ces maux de tête me prennent avec des envies de vomir. Je suis surprise de toutes les eaux que je jette tous les matins, avec cela peu d'appétit, toujours la bouche séche & pâteuse ; j'ai eu un rhume l'hiver qui m'a duré trois mois avec une toux opiniâtre.

Je n'ai point été, Monsieur, jusqu'à présent sans faire de remèdes : j'en ai fait de toutes les espèces, bains, purgations, bouillons, sel, eaux minérales, en un mot tout ce que la médecine peut ordonner, sans trouver aucun soulagement ; j'ai déjà pris deux bouteilles de votre élixir qu'une Dame de notre voisinage m'a cédé. Je n'ai pas encore senti qu'il m'ait

encore soulagé : j'attends votre réponse pour faire usage des quatre que mon frère m'a fait parvenir, & la manière qu'il faudra que je me gouverne. Faites-moi réponse, je vous prie, le plutôt possible, le temps presse quand on attend le soulagement. J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus distingués, Monsieur, &c. *Signé* Deleles-Lagainière.

LETTRE CV.

De Mad. Beranger-Grandin, à Elbeuf, le 30 Juin 1784.

Monsieur, la haute réputation que vos talens & votre élixir américain ont justement acquis, jointe à vos sentimens d'humanité, me donne la confiance que vous voudrez me permettre de vous interrompre quelqu'instant pour vous faire l'exposé de l'état où je me trouve depuis deux ans. Je suis âgée de 31 à 32 ans, mariée à 19; j'ai eu quatre enfans que j'ai allaités, les accouchemens & couches heureuses; étant devenue grosse du cinquième il y a deux ans & quelques mois, à trois mois de grossesse il me survint une petite perte qui dura peu, je me suis fait saigner, quelques jours après je ne sentis point mon enfant & l'écoulement reparut & disparut tous les deux à trois jours & étoit de couleur terne; j'augurai que je n'étois pas grosse; mais quelle fut ma surprise, lorsqu'après avoir essuyé plusieurs pertes dans l'espace de 8 jours, j'accouchai d'un enfant qui paroissoit n'avoir que deux à trois mois de terme, & que je portois depuis six à sept. Il est bon de vous observer qu'au terme de trois ou quatre mois, j'éprouvai un chagrin qui m'affecta singulière-

ment & auquel j'attribuai une douleur & resserrement dans l'estomac qui n'a diminué qu'après avoir été rétablie de ma fausse-couche ; deux mois après icelle il me survint un nouvel accident dans lequel on a prétendu que j'avois rendu un mole, ensuite j'ai été tranquille pendant un an, ne m'étant resté de ces accidens que de la foiblesse & peu de gonflement dans la gorge aux approches & pendant les règles ; je commençois à me bien porter, les forces me revenant, & étant restée deux mois ; j'eus une petite révolution d'un peu d'indigestion, ensuite perte & fausse-couche ; ma garde prétendit que c'étoit encore un mole, ma perte diminua, & je me trouvai assez bien les trois premiers jours ; je me levai le quatrième jour, après mon dîné je me trouvai mal, je me remis au lit, & la fièvre me prit sur le soir & dura une partie de la nuit : j'appelai alors mon accoucheur qui me trouva sans fièvre, & conclut que c'étoit la bîle qui causoit tous ces ravages dans mon estomac, toutes ces suites lui prouvant une vraie fausse-couche. Il décida de me purger doucement, ce que je différai ; une Dame de mes amies connoissant les bons effets de votre élixir me le conseilla ; j'en pris quelques doses dans du bouillon, soit la disposition, soit le bouillon, l'estomac ne le put supporter, la fièvre me revint & l'on se décida à me purger, ce dont je me suis assez bien trouvée, trois semaines du jour de ma fausse-couche les règles reparurent & devinrent plus abondantes, ce qui me mit dans un état très-foible ; obligée de garder le lit, je pris de l'eau de ris & la grande consoude auxquels je joignis une dose par jour de votre élixir dans l'eau de ris, ce qui m'a assez bien réussi depuis ce temps

qui est à peu près de quatre mois, les choses ont pris leur cours ordinaire; mais je suis sujette à des foiblesses d'estomac & de poitrine qui me portent au cerveau & me rendent inquiette de tout le corps, joint à un resserrement dans le bas-ventre, quelquefois des douleurs dans le dos & les reins, & des fleurs blanches qui, sans être abondantes, sont presque continuelles; d'ailleurs je dors bien, l'appétit est bon & plus que l'estomac me le permet; étant obligée d'être toujours sur mes gardes, les Médecins de notre ville m'ont conseillé les eaux de forges pour prévenir les accidens, & dans le cas de grossesse de faire tirer tous les mois ou six semaines une petite palette de sang. Un particulier ayant quelque connoissance dans la médecine, & auquel j'ai fait part de mon état, a jugé qu'il y avoit inflammation dans la matrice, & en conséquence m'a conseillé de la percemousse bouillie dans du lait, un verre le matin & autant le soir, & dans la journée trois verres d'infusion de fleurs d'ortie avec cataplasme sur le bas-ventre d'orties grièches flambées au feu. Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien avoir la complaisance de m'honorer de vos avis: si je dois observer les choses, les conseiller ou les omettre, & s'il seroit à propos de s'en abstenir pendant la révolution des règles, ou en user selon les circonstances; si je puis le prendre dans du vin, ayant essayé du lait d'amande & qu'il me causoit une pesanteur à l'estomac & des coliques. Dans le cas où vous m'ordonneriez le bouillon au pied de bœuf, s'il faut le mettre seul ou y joindre du veau ou bœuf, & le régime que je dois observer; si je puis faire usage de chocolat ou si je dois m'en abstenir: si je puis voya-

ger avec confiance à cheval ou en voiture ; enfin dans le cas de grossesse quelle conduite je dois tenir pour prévenir les accidens.

J'espère, Monsieur, que vous ne me refuserez pas une prompte réponse sur tous ces articles ; vous voudrez bien d'avance recevoir mes sentimens d'estime & de reconnoissance, ce sont ceux avec lesquels je veux être toute la vie, Monsieur, &c. *Signé* Beranger-Grandin.

LETTRE CVI.

De M. Deleau, Conseiller en la Cour des Monnoies de France, à Paris, le 15 Mai 1785.

Quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, Monsieur, je vous prie néanmoins de trouver bon que je m'adresse directement à vous, & que je vous prie de vouloir bien me donner quelques éclaircissemens sur l'usage & les effets de l'élixir américain. Voici ce dont il s'agit ; avec les plus grands désirs d'éviter les longueurs ; je me trouve cependant obligé d'entrer dans quelque détail.

Une Dame de ma connoissance, âgée maintenant d'environ quarante à quarante-trois ans, a eu trois enfans dont le dernier est dans la dixième année ; les trois couches ont été assez heureuses : la dernière est arrivée dans un temps assez beau, c'étoit au mois de Juin, la belle saison ; le bien-être où se trouvoit cette Dame lui ont fait croire qu'elle pouvoit se permettre de sortir plutôt qu'elle n'avoit coutume de faire, & de s'occuper d'un déménagement qui étoit alors fort prochain ; en conséquence

dès le douze ou treizième jour elle resta sous une porte-cochère, exposée à un courant d'air dont elle se sentit frappée au point d'éprouver un froid fort considérable, il n'en résulta pour l'instant aucun accident sensible; mais depuis cette époque cette Dame a éprouvé des mal-aises fort considérables; il parut notamment sur la surface & dans toutes les parties du corps alternativement, des espèces d'engorgement, je dirois presque des tumeurs qui, sans altérer la couleur de la peau, se soutiennent pendant plusieurs jours, finissant par se résoudre d'eux-mêmes : ce qui fatigue le plus la malade c'est un sentiment de froid que rien ne peut échauffer, & qui se fait sentir le plus ordinairement à la poitrine & à la tête où elle éprouve souvent des douleurs & des fluxions; enfin de temps à autre il se fait des éruptions à la peau, ses bras & sa poitrine sont couverts de taches assez semblables à celles de la rougeole, accompagnées de démangeaisons fortes où cependant l'estomac ne paroît point avoir souffert, quoique souvent l'appétit ait été rallenti, les règles sont toujours venues à leur temps. Différentes personnes ont été consultées, toutes ont été d'avis différens : les uns ont cru qu'il y avoit surabondance de sang, & ont conseillé la saignée, elle n'a pas réussi : on a eu recours aux sangsues appliquées à l'*anus*, on a pas été plus heureux; d'autres ont cru voir un vice dartreux que la nature ou les circonstances n'avoient pas développé, & ont conseillé les fondans & les sudorifiques, mais inutilement : enfin on a soupçonné, & cette manière de voir m'a paru la plus juste, que ce ne pouvoit être qu'un reliquat d'humeur laiteuse,

ce qui a décidé de la décoction de liége & de racine de cône qui n'ont rien fait.

Instruit des succès de l'elixir américain, notamment par l'exemple de M.me de Franqueville ma parente, j'ai cru devoir le proposer, & la malade en a déjà commencé l'usage. Mais, voici, Monsieur, sur quoi elle désireroit que vous voulussiez bien lui donner votre avis. Peut-on & doit-on faire usage de ce remède pendant le temps des règles? jusqu'à quelle dose peut-on le porter par jour? Quel régime faut-il observer pendant son usage? Pendant combien de temps à peu près faut-il le continuer, pour s'assurer qu'il convient à la personne malade? Je vous serai on ne peut plus obligé, Monsieur, de vouloir bien m'éclaircir sur ces différens points; la personne intéressée se propose de suivre avec la plus grande régularité & la plus grande confiance le plan que vous voudrez bien lui tracer, & elle sera enchantée de devoir à votre remède & à vos conseils la bonne santé qu'elle a perdu depuis long-temps. J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, Monsieur, &c. *Signé* Deleau, Conseiller.

LETTRE CVII.

De Mad. de Franqueville, rue Christine, près la rue Dauphine, à Paris, le 12 Juillet 1784.

Monsieur, quoique je n'aie pas l'honneur d'être connue de vous, permettez que d'après la réputation d'honnêteté dont vous jouissez universellement; je prenne la liberte de vous demander quelques avis au sujet de votre élixir dont je fais usage depuis le 15 Mars dernier,

&

& qui m'a fait les plus grands effets; d'après cela je crois vous devoir un petit détail de l'état dans lequel je me trouvois, & de celui où je me trouve maintenant. J'ai actuellement trente-deux ans, j'ai été mariée en Août 1772, mon premier enfant est de Mai 1773, le second est du mois d'Octobre 1774, le troisième est de Mai 1776, le quatrième est de Mai 1777; cette couche a été l'époque de mon malheur : je suis accouchée à huit mois, ayant été malade tous les huit mois de dévoiement & de fièvre, le tout habituellement pendant tout ce temps, & en outre pendant les deux premiers mois enflée jusqu'au front; je suis accouchée très-heureusement, & l'enfant vit; mais j'ai été toute ma couche d'une foiblesse excessive que l'on a traitée de vapeurs; en conséquence l'on m'a fait coucher, relever & sortir, le tout malgré moi, car je ne me sentois pas de force. Au bout d'un mois de cette couche j'ai perdu une petite fille qui étoit mon unique; de ce moment je fus prise d'abord de coliques de matrice, ensuite de fièvre d'abord tierce pendant quelque temps, ensuite quarte pendant quatre mois qui ont fini en Juin 1778 par une inflammation de matrice pour laquelle on m'a fait deux saignées; j'ai pris ensuite 25 bains, & me suis trouvée grosse, ce qui m'a obligé de les quitter; pendant ces bains il s'étoit établi un écoulement par le dedans de mes oreilles qui a toujours subsisté jusqu'à il y a environ deux mois : cette sixième & dernière grossesse a été cruelle; je l'ai passée comme les autres avec des vomissemens perpétuels; d'ailleurs ayant ma grand'mère qui m'avoit élevée & avec laquelle je demeurois, qui a été à l'article de la mort presque toute ma

grossesse, & ma couche qui a été le 12 Mai 1779, ce qui a empêché que l'on me fit nourrir cet enfant, ce que l'on comptoit faire, quoique je n'eusse pas nourri les autres. A peine ai-je été accouchée que le lait s'est porté aux dents, aux gencives, à la langue & aux oreilles, ce qui m'a causé des douleurs si vives, que je demandois, comme une grande grâce, qu'on me tirât un coup de pistolet : on m'a fait mettre les vessicatoires derrière les oreilles, & prendre le remède de Vesse contre le lait, ce qui m'a très-bien fait pour deux ou trois mois ; mais au bout de ce temps je suis retombée dans le même état ; étant à la campagne, & obligée, par ordonnance du Médecin d'avoir un emplâtre de vessicatoire à la nuque du cou, je craignois qu'étant dans l'hiver on ne me dégarnît la tête pour me panser, l'on m'a fait prendre ensuite force suc d'herbes pour purifier le sang, parce qu'il me venoit des taches noires au bras & aux jambes, ce que je crois pourtant ne venir que d'humeurs, car depuis que je prends de l'élixir, je n'en ai que quand j'éprouve de grandes contrariétés ; les sucs d'herbe ne m'ont soulagé que momentanément, & j'étois tantôt bien, tantôt mal, lorsqu'en Septembre 1782 je fus prise de dévoiement jour & nuit, joint à de violens mouvemens de nerfs ; comme dans ce même temps le ventre & les seins se gonflèrent & durcirent, l'on me crut grosse, quoiqu'ayant mes règles, & l'on me tint cinq mois passés chez la Duchesne, au bout duquel temps ayant vu un autre accoucheur, il décida que je n'étois pas grosse, & que c'étoit de fortes obstructions à la matrice qui me mettoient dans cet état ; il m'a fait prendre pour cela force

bains & des pilules, j'ai été mieux. Six semaines ensuite sont venus les vomissemens, une petite fièvre journalière & mal au côté droit : j'ai consulté pour cela un Médecin anatomiste qui m'a trouvé en me palpant des obstructions au foie, il m'a ordonné en conséquence force bains accompagnés de pilules & sucs d'herbe ; enfin j'ai pris, du 15 Février 1783 au 15 Septembre suivant, 118 bains dans chacun desquels j'ai été au moins trois heures. En Septembre 1783 il m'est venu beaucoup de boutons à la tête ; l'on m'a fait raser & mettre un vessicatoire au bras que j'ai encore ; j'ai passé l'hiver dernier tantôt bien pendant un jour ou deux, & ensuite 10 ou 12 avec fièvre, vomissemens & mouvemens de nerfs & boutons, j'ai entendu faire un si grand éloge de l'élixir américain que j'en prends depuis le 15 Mars, & j'en prends une cuillerée à café dans deux pareilles d'eau & une de vin, une dose comme cela deux heures après souper, & autant deux heures avant déjeûné : c'est d'après les avis de M.me d'Hauteroche, rue Bergère, que je le prends de cette manière, il m'a fait rendre beaucoup de lait, tant par les selles & les urines, que dans la journée où il couloit, comme si j'eusse été en couche. Depuis que je prends ce remède je n'ai plus ni fièvre ni vomissemens, ni maux de nerfs : l'appétit est bon, le sommeil excellent, plus de boutons ni fluxion, le tout presque habituel depuis plusieurs années, & mon teint est aussi bon qu'il étoit mauvais ; dans le commencement il me purgeoit assez souvent, ce qu'il ne fait plus ; mais je vais à la garde-robe plus aisément que je n'ai jamais fait : il est aussi jusqu'à huit jours sans me faire rendre

de lait, ensuite j'ai mal aux reins un jour ou deux, & le lait recommence à couler tout de plus belle; mon vessicatoire a plus de peine à rendre qu'il n'avoit il y a deux ou trois mois. Faut-il le continuer ou le laisser fermer?

Mon tempérament est bon mais très-échauffé; j'ai le sang si épais qu'il faut me saigner au bras dans l'eau chaude pour qu'il vienne, sans cela il se congèle & la plaie se referme; malgré cela je suis très-vive, fort gaie, mais très-sensible à la moindre contrariété, ayant été de tout temps sujette aux mouvemens de nerfs dès que j'ai eu quelque chagrin; l'estomac est bon & très-bon, la poitrine est excellente, je ne la sens pas même dans les plus grands rhumes, mais j'ai été toute ma vie d'une altération inconcevable, buvant jusqu'à quatre ou cinq pintes d'eau par jour, sur-tout quand j'ai des mal-aises. Quelle boisson me conseillez-vous, Monsieur, pour mes repas & dans le cours de la journée? car la limonade me fatigue les nerfs, l'orgeat me pèse sur l'estomac, la bière me donne le dévoiement. Conseillez-moi donc la boisson dont je puis faire usage sur-tout entre mes repas, car buvant comme je fais, si c'est toujours de l'eau et du vin; cela fait nécessairement une quantité de vin que je crois ne m'être pas bonne.

D'après cela, Monsieur, permettez-moi de vous demander un régime. Faut-il continuer l'élixir, faut-il continuer les vessicatoires? Quelle boisson prendrai-je dans la journée et quelle qualité de vin voulez-vous que je boive dans tous mes repas, c'est-à-dire dans la journée entière? Je sens que je vous ennuie et que

j'abuse de votre complaisance : mais je connois votre compassion pour les pauvres et c'est ce qui m'enhardi.

En outre je voudrois établir un de vos Bureaux à Rouen, ville où je passe neuf mois de l'année ; je m'intéresse beaucoup à tous les habitans, & je croirois leur en donner une grande preuve.

J'oubliois de vous dire que j'ai en mes règles quatre fois depuis que je prends votre élixir : les deux premières en pertes, la troisième assez bien, & la quatrième comme je les avois avant d'être malade. J'ai l'honneur d'être avec autant de reconnaissance que de considération, Monsieur, &c. *Signé* Franqueville.

LETTRE CVIII.

De M. Poterai, du Château du Thoux, près Bonny-sur-Loire, le premier Août 1784.

Je m'empresse, Monsieur, de vous donner avis de l'heureux accouchement de ma femme qui a été délivrée avec tout le bonheur possible le 24 du mois, d'une fille ; cinq heures après, selon votre instruction, elle a fait usage de votre élixir, & de suite l'a continué & en prend deux fois pendant 24 heures tout le temps que vous l'avez prescrit ; elle n'en n'a pas moins éprouvé les douleurs les plus violentes de coliques pendant trois ou quatre jours, au bout duquel temps elles se sont calmées, et ont enfin procuré un peu de soulagement & de sommeil à la malade ; le lait a commencé à paroître dans les urines du deux au troisième jour, mais avec une fièvre pendant quarante-huit heures ; la fièvre a cessé au bout de ce temps, les seins commen-

cent fort à se gonfler & procurent un peu de douleur ; cependant le lait sort abondamment, tant par les seins que par les urines : ce qui fait espérer que le gonflement n'aura aucune suite fâcheuse ; mais ce qui afflige beaucoup la malade, est une très-grande foiblesse de tête & des douleurs assez violentes en l'effet du mal présent ou de l'ancien, dont je vous ai précédemment fait le détail ; pensez vous, Monsieur, que nous puissions obtenir la guérison de ces anciennes humeurs laiteuses qui font prodigieusement souffrir ma femme, qui ne s'est livrée à votre élixir que sur l'éloge que je lui en ai fait ? d'après tout ce que j'ai appris de miraculeux, je viens d'en faire venir huit bouteilles pour n'en pas manquer & en suivre les effets jusqu'à la fin. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Poterai de Thoux.

LETTRE CIX.

De Mlle. Lapayre Cloître Saint-Jacques-l'Hôpital, à Paris le premier Novembre 1784.

MONSIEUR, le hasard m'a fait tomber entre les mains une de vos brochures, je l'ai lue avec beaucoup d'attention, j'ai vue avec chagrin, qu'il n'y avoit rien de positif relativement à ma maladie, n'y ayant trouvé que des accidens occasionnés par des suites de couches : c'est pourquoi je n'ai pas voulu faire usage de votre élixir sans vous avoir consulté. J'ai 45 ans, & je suis fille & très-fille, quoique l'on n'y croit pas plus qu'à l'alcoran ; je sais qu'il faut autant de bonne foi pour guérir son corps, qu'on en demande pour sauver

son ame. Je n'ai jamais eu de maladie réelle; j'étois en apparence très-délicate, peu de force & beaucoup de vivacité : cela m'a toujours soutenu dans ma jeunesse; j'ai été fort sujette à des coups de sang assez fréquens; j'ai eu l'estomac très-mauvais, sur vingt digestions quinze de mauvaises; j'ai beaucoup souffert pour être réglée; on avoit dit de me mettre les ligatures aux cuisses; mais mon Père, qui est de l'art, s'y opposa & craignoit des accidens : enfin je devins réglée & la fus toujours abondamment, c'est-à-dire, huit à neuf jours depuis l'âge de 30 ans; mais les trois premiers jours, je souffrois des coliques terribles dans le bas ventre, un déchirement dans les aines, les reines & les cuisses, depuis cet âge jusqu'à l'année dernière; depuis l'année dernière; je n'étoit plus que six jours par mois, & jamais de dérangement quelconque; mais les douleurs existoient le deuxième & le cinquième jour; il y a quinze mois, n'étant plus dans mes règles, j'apperçus en urinant, un petit paquet noir : cela m'est arrivé deux fois seulement, je divisai ce paquet sur du linge, je vis que c'étoit du sang fort noir, quatre mois après; sans aucun accident, mes règles me vinrent, non dans leurs temps; le 3 Novembre 1784, elles durèrent vingt jours sans interruption, mais les douleurs furent extrêmes; il y avoit des vents, car j'y suis fort sujette, surtout dans ce temps; il m'est quelque fois impossible d'être assisse, parce qu'ils font la fourche du fondement à la matrice, et cette pression me fait souffrir cruellement; toutes choses sont multipliées, convulsions considérables, les nerfs, rétentions

d'urines & éprcintes ; on me détermina à voir un médecin qui ne me fit d'autre bien que de m'impatienter ; en me proposant plusieurs remèdes à la fois, jusqu'à ce qu'il s'en trouvât un qui puisse me soulager : en me disant si celui-là ne fait rien nous prendrons celui-ci, s'il est encore sans effet, nous en prendrons un autre, &c. Je lui dis, vous voulez donc monter tous les échelons de votre échelle ? je lui dis parbleu enjambé ; je vous prie, & finissons d'arriver. Je fis venir un chirurgien-accoucheur qui m'a soulagé plusieurs fois, mais les mêmes remèdes, & même à double dose, ne font plus rien ; il auroit bien voulu que je prise les bains, mais il falloit une suspension ; un accident m'effraya beaucoup, je me sentis un poids si considérable dans toute la partie, que je ne pouvois marcher ; je craignis une chûte de matrice ou une pierre dans la vessie, je pris un lavement, un moment après l'avoir rendu ; je rendis une assez grande quantité de sang caillé dans la forme de gelée.

Je sais, Monsieur, que je devrois garder le lit ; mais je suis dans une position qui ne me le permet pas ; lorsque j'ai été très-mal au mois de Mai dernier, j'ai resté couchée pendant cinq semaines, & cela n'a rien changé à mon état ; je suis d'un caractère très-gai, extraordinairement vif ; j'ai éprouvé un cuisant chagrin & même encore à présent. Je vous fais toutes ces observations, afin que vous jugiez si je peux faire usage de votre divin élixir, & si je peux espérer qu'il sera mon sauveur comme il l'a été à tant d'autres : mes douleurs de nerfs me causent souvent de très-grands maux de tête ; si je reçois un coup

de vent sur la nuque, je suis sûre d'en être fort incommodée. L'état que je fais est contraire à ma maladie, je le sais, & peut-être encore plus ma vivacité; je ne puis me passer de l'un, je tâcherai de diminuer l'autre; ceci est fort lent, mais le défaut de lumière m'empêche d'être succinte; une malade mérite quelques indulgences. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* Lapayre.

LETTRE CX.

De M. de Maurey, M.e Particulier de Eaux & Forêts, à Troyes le 12 Septembre 1785.

MONSIEUR, M.dme Demaurey ayant entendu faire le récit le plus avantageux de votre élixir, s'est déterminée à en faire usage; elle ne veut cependant pas en prendre plus grande quantité sans votre avis sur sa situation; j'ai en conséquence rédigé, sous sa dictée, l'état de sa santé, vous pirant de vouloir bien nous donner vos avis; je serois assez tenté de croire que la première cause de ses maux est les fleurs blanches, c'est je crois ce qu'il faudroit essayer de détruire, & c'est-là aussi le plus difficile.

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien contribuer de vos conseils à rétablir la santé de ma femme & de m'honorer d'un mot de réponse le plutôt possible.

Vous voudrez bien aussi me dire quel genre de vie elle doit mener, si la dose lui sera utile ou nuisible. Il faut tâcher de tout prévoir; nous allons entrer dans l'hiver; c'est ordinairement des plaisirs bruyans. J'ai l'honneur d'être avec les sentimens de la plus parfaite considération, Monsieur, &c. *Signé* Demaurey.

Mémoire à consulter.

MADAME née d'une complexion délicate, a eu les pâles couleurs à l'âge de 17 ans, & lui ont duré jusqu'à 18 ; il y a lieu de croire qu'alors elle a eu des fleurs blanches qui lui restent encore étant mariée. A 19 & 20 ans elle a été mûre & a eu trois enfans de suite & se porte bien ; Madame n'a eu aucun accident dans ses couches, à la deuxième cependant elle a eu des maux d'estomac de la même nature de ceux dont il va être parlé ; on n'y a pas fait attention, parce que quelque temps après elle est devenue grosse ; elle se porte beaucoup mieux l'étant que ne l'étant pas. Immédiatement après sa troisième & dernière grossesse, elle a éprouvé des malaises singuliers occasionnés par des chaleurs qui montoient de l'estomac à la tête et mettoient les nerfs dans une contraction étonnante, serrent le gosier & la respiration, et lui occasionnent des mal-aises & des foiblesses considérables sans perdre connoissance ; elle a dans les deux paumes de la main de très-petits boutons qu'elle croit être un reste de lait, ils paroissent & disparoissent au bout de quelque temps ; dans cette disposition l'élixir américain lui a été recommandé par une personne de ses amies ; Madame en a pris une bouteille qui lui a bien fait, elle en a interrompu l'usage à cause de ses règles ; la deuxième bouteille les a fait avancer, au lieu qu'elles retardoient de huit à quinze jours, elles sont venues comme elles doivent venir à la fin du mois. Madame, cependant, ne se trouve pas encore guérie ; à la vérité ses chaleurs de l'estomac à la tête ont cessé, mais elle n'en n'a pas

moins de tiraillemens de nerfs dans toute l'habitude du corps, de la foiblesse ; des vents, et surtout beaucoup d'inquiétude ; elle avoit un hoquet qui la prenoit presqu'à la fin de chaque repas ; il est aujourd'hui moins fréquent, elle conserve de fréquentes envies de bailler et ne s'est apperçue d'aucun changement pour son incommodité de fleurs blanches.

Monsieur demande : 1.° Si elle peut espérer de guérir de ses fleurs blanches par l'usage de l'élixir ? 2.° S'il est favorable ou nuisible aux crispations de nerfs ? 3.° Comment elle doit le prendre & quel régime elle doit observer, dans le cas qu'il lui seroit utile ? 4.° Quelle intervalle elle doit mettre après les régles ?

LETTRE CXI.

D Mad. Grandin-Godet, à Elbeuf, le 11 Août 1784.

Monsieur, ma malade se trouve fort bien de votre élixir qu'elle continue de prendre selon votre ordonnance du 18 Avril : vous me disiez alors de répéter trois ou quatre mois. Voilà l'époque ; je ne veux rien faire sans votre conseil ; elle ne sent d'autre mal qu'à la tête, souvent & quelquefois des lassitudes : & elle souffre de l'estomac lorsqu'elle marche ; à la suite de son temps critique elle a vu en blanc cette dernière fois, ce qui n'a pas été depuis deux mois ; & depuis elle rend une très-grande quantité d'eaux dans ses crachats qui sont souvent répétés dans la journée. Je vous prie de marquer si quelques bains de rivière pourroient lui être bons ; vous m'obligerez fort de vous intéresser à son état afin

d'achever votre ouvrage si bien commencé; si les vessicatoires lui seront bons à cause de ses vapeurs; on me le conseille. Je vous demande encore votre avis, et soyez sûre de ma plus sincère reconnoissance, ayant l'honneur d'être avec considération, Monsieur, &c. *Signée* Grandin-Godet.

LETTRE CXII.

De Mad. Leroux de Franqueville, à Paris le 24 Août 1784.

D'APRÈS la manière honnête & détaillée avec laquelle vous avez bien voulu me répondre, Monsieur, le 18 Juillet dernier par une lettre numérotée 310 à une que je vous écrite le 13 du même mois, j'ose espérer que vous ne trouverez pas mauvais que je vous importune de nouveau.

J'ai fermé mon vessicatoire comme vous me l'avez marqué & suspendu l'élixir, mais au bout de huit à dix jours le lait a recommencé à couler, & j'ai repris l'élixir le soir seulement. Au bout de huit à dix jours j'ai voulu le suspendre encore, mais j'ai éprouvé quelques mal-aises qui me l'ont fait répandre jusqu'au 14 de ce mois que mes règles sont venues, lesquelles m'ont beaucoup fatigué, m'ayant donné avant de venir des maux de tête, des étourdissemens & des maux des reins pendant plusieurs jours: elles sont enfin venues & ont même avancé de trois jours qu'elles ont coutume de durer de la plus grande force; depuis cela j'ai le côté du foie très-douloureux ce que je n'avois pas éprouvé depuis que je me suis mise a l'élixir. Je crois que cela vient

du peu d'abondance de mes règles ce mois-ci. L'estomac ne va pas mal, mais à chaque repas j'ai des retours, sans cependant éprouver de pesanteur; dès que j'ai mangé je devins rouge excessivement, ce qui me fait penser que la digestion a de la peine à se faire; cela cependant ne m'empêche pas d'engraisser visiblement & d'avoir bon teint; j'ai eu pendant huit jours une douleur au pied avec de l'enflure, mais je crois que c'étoit une humeur de rhumatisme que j'ai depuis très-long-temps, ce quime le persuade c'est qu'il s'est jetté d'abord sur le pied; ensuite la jambe & a fini par les genoux; cela est tout-à-fait passé. Le lait avoit toujours un peu coulé depuis que je vous ai écrit, mais il coule beaucoup plus fort depuis quelques jours, & je ne sais si les fluxions ne voudroient pas revenir; de temps à autre, soit aux gencives, soit aux oreilles un peu d'enflure, mais sans grande douleur. Me croiriez-vous pas, Monsieur, que quelques petites purgations fussent à propos, mais il faudroit que cela fût bien doux, car une once & demie de manne en larmes me purge très-fort; voilà ce qui me ferait penser que j'en pourrois avoir besoin. Les retours que me donne tout ce que je mange; le grand rouge après mes repas, la bouche mauvaise souvent le matin, & par-dessus tout cela le vessicatoire fermé depuis un mois. Décidez, Monsieur, le plus convenable, & soyez sûre de la plus entière soumission.

Depuis deux ou trois mois je fais maigre les Vendredis et Samedis, vous y opposez-vous? Je mange bien & je dors de même. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reconnoissance, Monsieur, &c. *Signée* Leroux de Franqueville.

LETTRE CXIII.

De Mad. d'Aizelle, en sa terre de la Motte, à Isigni Basse-Normandie.

MONSIEUR, une Dame qui a une perte rouge qui dure depuis plus de trois ans, ayant entendu parler de votre élixir, a désiré en faire usage. Un de ses amis lui en a fait passer une bouteille dont elle a fait usage; elle ne s'en est pas trouvée beaucoup mieux, mais comme le mal est très-invétéré elle se persuade qu'il en faudroit bien davantage pour la guérir; elle vous prie de lui mander votre façon de penser, elle a la plus grande confiance en vous, Monsieur, elle se flatte que vous connoissez les espèces de maladies & que vous la guérirez; elle vous prie en conséquence de lui envoyer pour un Louis de votre élixir. La dame malade est dans l'âge critique, elle a l'usage de tous les remèdes possibles, elle a consulté au moins trente médecins. Quelques-uns ont prétendu qu'elle avoit des obstructions; c'est le système du dernier. D'autres se sont imaginés qu'il y avoit ulcères. La malade a beaucoup de coliques, le cœur toujours malade, elle souffre beaucoup sur-tout après ses repas qui ont toujours bien de la peine à passer & restent long-temps sur l'estomac. Je vous prie, Monsieur, de m'honorer d'un mot de réponse le plutôt possible; vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être très-parfaitement, &c. *Signée* Marguerite d'Aizelle.

LETTRE CXIV.

De Mad. Dacque de Nogaret, à Avignon le 6 Décembre 1784.

D'APRÈS l'expérience heureuse, Monsieur,

que j'ai fait de votre élixir ; je viens avec confiance vous prier de m'en envoyer 12 bouteilles ; je vous avoue ; Monsieur, que je suis étonnée, d'après la bonté de ce remède, que vous n'ayez point donné de dépôt dans ce Comtat qui me semble être assez étendu pour chercher à le faire connoître, ce qui feroit un grand bien pour l'humanité ; je trouve fâcheux d'après le bien que m'a fait ce remède, d'être obligée de le discontinuer faute d'en avoir, & d'être dans le cas d'attendre long-temps pour le reprendre ; vous voudrez bien envoyer ces douze bouteilles à Lyon, à l'adresse de M.me Deschamps-Divin, rue Basse-Ville, près le quai de rez, elle me mandera le moyen de vous en faire parvenir le montant. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* Dacque de Nogaret.

LETTRE CXV.

De M. Evelart, de la Musique ordinaire du Roi, à Versailles ce 28 Juin 1785.

MONSIEUR, la circonstance présente de mon épouse, & la confiance qu'elle a en vous & en votre élixir lui font espérer que vous voudrez bien l'appuyer de vos conseils ; elle est âgée de 26 ans, mariée depuis 4 ; après six semaines de mariage elle devint grosse, après six autres semaines de grossesse, elle sentit des douleurs affreuses dans les reins qui lui donnèrent la fièvre, & en beaucoup de peine à uriner, ce qui fit craindre pour une fausse-couche ; après quinze jours de souffrances tout cela se termina par une espèce de perte très-abondante qui dura un quart d'heure, & qui étoit plutôt de l'eau teinte que du sang, elle resta cependant grosse, & sa santé fut assez

bonne jusqu'au quatrième mois où elle fut saignée : au cinquième mois il lui prit un rhume des plus forts, qui fit craindre pour une fluxion de poitrine, on la saigna une seconde fois, & le reste de la grossesse fut très-heureux; parvenue au terme de l'accouchement, ses douleurs la prirent par un écoulement d'eau qui dura 24 heures & l'accouchement sept, il vint un gros garçon au bout de ce temps. La mère eut une perte trois heures après ledit accouchement : elle nourrit son enfant jusqu'au quatrième mois n'éprouvant aucune incommodité; il lui vint subitement des attaques de nerfs; la première fut très-forte; suivie de convulsions & de plusieurs autres beaucoup plus foibles, distantes les unes des autres d'environ un mois ou six semaines; au neuvième mois on la força de sevrer, disant que c'étoit son enfant qui l'incommodoit; il faut observer qu'elle a toujours eu beaucoup de lait : elle fut donc forcée d'abandonner la nourriture, en conséquence l'enfant fut sevré le dixième mois, ensuite on fit prendre à la mère 24 gros de sel de *duobus* avec une médecine très-forte, voilà tout ce qu'elle prit; l'onzième mois les règles survinrent avec abondance, mais le douzième mois elle retardèrent de trois semaines & parurent très-légèrement; ensuite les attaques de nerfs & convulsions recommencèrent de nouveau, & les crises duroient quelquefois deux heures et demie, trois heures, elles étoient d'une violence à obliger trois ou quatre personnes à tenir la malade; vous saurez que les attaques finissent toujours par des efforts affreux & qui se terminent par des flegmes qui sont, à ce que je présume, collés à l'estomac, & qui sortent en quantité.

quantité. Mon épouse redevint grosse au commencement de Janvier 1784, et son lait ne cessa de couler que jusqu'au moment d'accoucher; il ne se passa pas autre chose pendant les neuf mois. La couche fut assez heureuse, elle nourrit sa petite fille, le lait a reprit son cours par en haut, l'enfant jouit de la meilleure santé; la mère fut deux mois après son accouchement sans avoir d'attaque, au bout de ce temps il lui en prit une qui dura une heure avec des convulsions affreuses, et depuis cette époque elle continue d'en avoir très-souvent deux par mois. J'ai observé que, depuis qu'elle est attaquée de cette maladie, les saignées lui ont toujours fait beaucoup de bien, vu que les crises étoient moins fréquentes & moins violentes: elle éprouva depuis 15 jours des maux de tête affreux & des maux de gorge. Elle est actuellement au neuvième mois de nourriture: le lait vient toujours en abondance, & l'enfant se porte très-bien. Voilà, Monsieur, l'état actuel de mon épouse; nous avons recours à vos lumières & nous espérons que vous voudrez bien nous faire réponse que j'attends avec la plus vive impatience. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c. *Signé* Evelart.

LETTRE CXVI.

De Mad. Piètre, Substitut du Procureur du Roi, à Paris le 31 Octobre 1785.

Ma fille, Monsieur, grace à vos conseils & à votre élixir jouit actuellement de la meilleure santé, elle a reprit presque tout son embonpoint; elle prit le lait pendant un mois cet automne plutôt par reconnoissance que par

besoin ; elle me charge de vous dire mille choses pour elle : pour moi je prends constamment quatre jours par mois de votre élixir dans le déclin de la lune, comme vous l'avez conseillé, & depuis ce temps je n'ai pas eu de retard ; s'il me survient quelque chose j'aurai recours à vous bien vîte : comme vous voyez ; cette lettre n'est pas pour mon compte, mais pour celui d'une femme à laquelle je m'intéresse. Cette pauvre femme est je crois dans l'âge critique, elle a commencé par avoir des pertes considérables, ensuite les pertes au lieu d'être en rouge sont venues en blanc ; elle a vu beaucoup de médecins, mais des injections avec de l'eau de guimauve, peut-être les a-t-on mal-faites à l'eau trop chaude ou trop froide, cela lui a tout fait remonter à la tête & lui a occasionné un transport affreux accompagné de fièvre, ce qui l'a mis dans le cas d'être administrée : elle est cependant moins mal, mais toujours au lit, d'autant qu'il lui est survenu une enflure très-forte à la jambe & à la cuisse sur lesquelles on y met des cataplasmes émoliens, ce qui ne fait rien ; enfin il y a deux mois qu'elle est toujours au lit & on ne lui fait plus rien ; elle prend pour nourriture des farineux, je lui ai conseillé de les continuer & de faire usage de bouillon de pied de bœuf en attendant que j'aye votre réponse, elle attend ses règles en blanc, comme je vous l'ai marqué, le 3 du mois prochain. Je l'ai vue hier & lui ai porté une bouteille d'élixir : je lui ai dit d'en prendre soir et matin dans de l'eau de tilleul : j'oubliois de vous dire qu'elle a eu quelques attaques de nerfs dans sa maladie.

Je vous prie donc instamment, Monsieur, de me marquer d'une manière bien détaillée; comme il faut la conduire, et quelle nourriture il faut qu'elle fasse usage d'après vos avis dans lesquels j'ai la plus grande confiance. J'attends donc, Monsieur, de votre bonté, une prompte réponse. J'ai aussi ma femme de chambre qui souffre horriblement de maux d'estomac fort fréquens occasionnés, je crois, par ses règles qui vont mal, et qui paroissent plusieurs fois dans le mois & le tout en fort petite quantité. Je vous prie aussi de me marquer ce qu'il faut qu'elle fasse? Je vous aurai la plus grande obligation, soyez-en persuadé, ainsi que la considération avec laquelle je suis, &c. *Signée* Piètre.

LETTRE CXVII.

De M. Guidée le jeune, à Amiens, le 15 Janvier 1785.

Monsieur, votre élixir a fait tant de progrès dans notre ville, qu'il vous obtient la confiance de ceux qui en entendent parler. Ma femme en fait usage depuis quelques temps, elle ne veut pas le continuer sans vous consulter; elle est accouchée il y a vingt mois de son premier enfant au terme de sept mois; avant son mariage elle jouissoit de la meilleure santé: sa couche a été très-heureuse; elle a eu dans le temps une monte de lait très-abondante, qui s'est dissipée par les purgations; elle n'a eu ses règles que deux mois après ses couches, & jusqu'à ce tems, elle a toujours vu en blanc, ensuite les fleurs blanches sont venues en abondance; elle regarde comme convulsions la dou-

leur quelle ressent dans l'estomac ; elle a aussi beaucoup de vents qui par leur évacuation la soulage ; trois mois après sa couche elle a souffert beaucoup du bas-ventre & s'est ressentie d'une douleur dans une épaule, la jambe et le côté droit qu'elle attribue à ses fleurs blanches, & on lui a fait prendre les bains qui l'ont soulagé & non guéri ; ayant ressenti la même douleur un an après, ensuite desquels les règles ont paru abondamment & toujours en perte, ce qui l'obligeoit à garder le lit ; elle a été environ un an dans cet état qui a un peu diminué, et les fleurs blanches ont pris leur cour ordinaire ; elle ressent un grand froid derrière la tête, & des chaleurs dans l'estomac qui lui ôtent le sommeil avec une vive altération qui l'ont décidée à prendre votre élixir ; elle en a pris de 8 jours en 8 jours, & dans l'intervalle elle prenoit des bouillons de pied de bœuf : au commencement il lui a fait un bien merveilleux, elle dormoit fort bien, se sentoit même moins échauffée ; lorsqu'elle cessoit d'en prendre, le sommeil la quittoit. Il n'y a point de comparaison à faire de sa santé, depuis qu'elle prend votre élixir, elle se sent moins d'altération & presque plus de sueus, toujours cette douleur dans l'estomac qui lui répond dans la tête, et ses fleurs blanches ne sont pas diminuées ; elle a bon apétit, rien ne l'incommode, elle mangeroit à toute heure de la journée. Mandez-moi, je vous prie, Monsieur, si des exercices fatiguants ne lui sont point contraires, & le régime qu'elle doit tenir. Nous attendons votre réponse avec impatience ; ma femme a tant de confiance en vous qu'elle

regarde la réponse comme l'époque de sa guérison. j'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, &c. *Signé* Guidée le jeune.

LETTRE CXVIII.

De Mad. la Marche, maison de M. Boulnois, rue des Cordeliers, faubourg St.-Germain, à Paris, le 22 Février.

Monsieur, c'est avec bien de la douleur que j'ai appris chez Madame Barbier, l'accident d'une chûte malheureuse que vous avez essuïé, presqu'au moment de votre départ pour la Capitale. Je souhaite, desire et fait des vœux bien sincères pour le prompt rétablissement de votre santé très-précieuse pour le soulagement de l'humanité. Depuis la dernière que j'ai eu l'honneur de vous écrire, à laquelle vous avez bien voulu répondre sous le numéro ci-dessus, j'ai continué l'usage de votre élixir, toujours avec de nouveaux succès, non sans avoir éprouvé quelques coliques; mais non comme je les avois essuyés: car elles étoient si violentes & si opiniâtres par leur ancienneté, que tous les remèdes ne me procuroient aucun soulagement: je vous avouerai que j'ai pris jusqu'à quatre doses par jour de ce divin élixir, & dont je me suis très bien trouvée.

Le plus fort de mon mal actuellement est occasionné par les vents qui parcourent tout mon corps; depuis deux jours, il m'est survenu une enflure à la jambe qui me prend depuis l'aîne jusqu'au bout du pied qui m'empêche de marcher, cela m'inquiète fort; je vous prie de me dire ce que je dois faire. En attendant

votre ordonnance, j'ai soin de la tenir bien chaudement, enveloppée de flanelle.

C'eût été pour moi un plaisir bien délicieux de voir celui à qui j'ai tant d'obligations, & de vous instruire verbalement de tout ce que j'ai souffert depuis si long-tems.

En attendant, j'ai l'honneur d'être bien véritablement, Monsieur, &c. *Signé* Femme la Marche.

LETTRE CXIX.

De Mad. de Monthelon, Garde des Rôles, rue Geoffroi-l'Asnier à Paris, le 7 Mars 1787.

Je suis houteuse, Monsieur, de n'avoir pas eu l'honneur de vous accuser la réception du panier d'élixir que vous m'avez adressé à Troissy, & qui m'est parvenu au commencement d'Octobre; quelque temps après son arrivée une femme d'un village voisin s'étant trouvée dans le cas d'en avoir besoin, je voulois vous donner avis du nouveau miracle que votre excellent remède a opèré sur elle. Comme je suis parti pour Paris avant sa guérison complette, j'ai écrit pour qu'on m'envoyât le détail de sa maladie, & tout cela a occasionné beaucoup de longueur. Je le joins ici, Monsieur, & je crois que vous le trouverez digne d'être mis au rang des belles cures de votre élixir. La confiance que j'y ai, m'a mis dans le cas de le conseiller à une personne de la maladie de laquelle je vais vous faire le détail, en vous paiant de me donner votre avis le plus promptement possible.

Elle est accouchée au mois d'Octobre de deux enfans, la couche a été pénible; le premier

enfant est cependant très-bien venu, quoique très-foible; mais le second étant mal placé, cela a prolongé l'accouchement. Les deux derniers mois de sa grossesse, elle a éprouvé des coliques d'estomac très-fréquentes & très-fortes qui lui procuroient le dévoiement; pendant sa couche on lui a donné de l'élixir, mais comme elle avoit de la toux, la garde craignant que lui donner dans du vin ne la fit tousser davantage, imagina de le lui donner dans de l'eau, elle en a pris dans ce tems-là, & de cette manière deux ou trois bouteilles. elle n'étoit pas mal; mais elle étoit restée très-gonflée, ayant plutôt l'air d'une femme grosse que d'une femme accouchée, la couche a bien été; depuis, rien n'a reparu, & au bout d'environ six semaines il lui a pris un dévoiement habituel qui l'a fait aller à la garde-robe cinq ou six fois par jour, pendant environ trois semaines; on l'a purgée, on l'a mise à l'usage du cachou, on lui a fait prendre de l'ipécacuana, à la suite duquel, elle a eu une espèce de débacle; puis elle étoit trois ou quatre jours sans aller; & la débacle revenoit avec des douleurs considérables dans les côtés. Le médecin lui a fait prendre des eaux de Vichi, sirop magistral, & son état a résisté à tout. Voyant que ces remèdes ne la guérissoient pas, & même ne lui apportoient aucun soulagement, puisque les douleurs augmentoient à chaque débacle, & que ses forces diminuoient, j'ai demandé en grace qu'on essayât l'élixir, & qu'on le donnât dans du vin, car il me semble vous avoir entendu dire qu'il ne falloit pas le donner dans de l'eau. Le 8 Février elle eut une débacle considérable; le soir elle commença l'élixir et continua soir & matin

pendant une huitaine ; il a procuré de la transpiration & quelques urines un peu chargées ; la veille de cette débacle elle éprouvoit un mal-aise considérable & de l'altération. Le 14 Février elle eut son mal-aise suivi de la débâcle, mais sans douleur, elle continua l'élixir. Le médecin qui la vit après, conseilla que l'on continuat ce remède, & que l'on prévint la débacle en la purgeant avec le sirop magistral & un gros de sel d'epsom : elle l'a été le 22, cela l'a fait aller deux ou trois fois & les jours précédens, elle alloit une fois, mais toujours en dévoiement. Le 24 elle a encore eu une petite débacle, mais beaucoup moins forte. Elle a continué son élixir à deux doses par jour jusqu'au premier Mars : jusques-là elle n'a été qu'une fois par jour, (toujours en dévoiement), & ses forces revenoient bien ; depuis le premier Mars, elle ne l'a plus pris qu'une fois par jour, le soir en se couchant, le troisième elle a été trois fois ; le quatrième, elle prit la petite médecine ci-dessus qui ne la fit aller qu'une fois ; le cinquième elle étoit très-bien ; le soir il lui prit un mal-aise qu'elle attribua à une course qu'elle avoit fait en voiture ; elle se coucha & dormit jusqu'à minuit, à ce moment la débacle commença plus forte qu'elle n'en a encore eu ; il faut qu'elle ait rempli trois ou quatre grands pots de chambre, jugez dans quel état de foiblesse cela l'a mise.

Ses matières sont blanchâtres, mousseuses, très-liquides : le médecin qui l'a vu aujourd'hui, seroit d'avis qu'on ne lui donnât l'élixir qu'une fois par jour, qu'on la purgeât le samedi avec une once de sirop magistral & un gros & demi de sel d'epsom, & que si cette médecine ne fait pas assez d'effet, c'est-à-dire, si elle ne va qu'une

fois ou deux, que l'on recommence lendemain. Je m'étois avisée de donner le mien avant le docteur; & après avoir cherché ma consultation dans votre livre; c'étoit de supprimer toute espèce de purgatif, de doubler la dose de l'élixir, & même d'en donner trois fois pendant quelques jours. Que pensez-vous, Monsieur, du fond de la maladie de cette personne? Que conseillez-vous de faire, & la croyez-vous susceptible d'être guérie? L'on projette de suspendre toute purgation; & de continuer l'élixir jusqu'à votre réponse que je vous prie conséquemment de me faire le plus promptement possible. La malade est une femme de chambre bien intéressante par sa douceur, & sa patience, & qui a bien du chagrin de voir que depuis si long-tems elle ne peut remplir son devoir.

La jeune personne qui demeure dans ma maison & à laquelle vous avez eu la bonté de donner de l'élixir à votre dernier voyage; va très-bien, sa santé est rétablie & ses couleurs revenues, quoiqu'elle ne soit pas encore réglée. Je désire bien sincèrement être dans le cas de vous donner d'aussi bonnes nouvelles de la malade pour laquelle je vous consulte. J'ai l'honneur d'être bien véritablement, Monsieur, &c. *Signé* de Monthelon.

P. S. Marquez-moi, je vous prie, à qui je puis remettre l'argent du panier que vous m'avez envoyé à Troissy.

LETTRE CXX.

De M. Jacquemart de la Croix, Avocat de Paris, le 26 Mai 1786.

Voulez-vous bien, Monsieur & cher compa-

triote, qu'un de vos anciens voisins & camarade d'enfance autant que m'en puisse souvenir, réclame vos bons & sages conseils pour réparer la santé d'une Dame aussi aimable qu'elle est intéressante par tout ce qui lui appartient. Monsieur Bertrand qui aura la complaisance de vous remettre ma lettre; connoît particulièrement M. Rassy, mon ami, qui vit dans la société la plus intime avec M. & Mad. Roussel, & qui m'a lié avec ce digne couple, partagent l'intérêt qu'il prend a leur bonheur. Le hazard m'a mis dans le cas de savoir que Mad. Roussel faisoit usage de votre élixir, Monsieur, avec la plus grande confiance; mais en même temps avec une forte crainte d'en prendre trop ou trop peu, & de suivre tel ou tel régime qui pourroit être nécessaire, ce sont ces motifs qui m'ont déterminé à vous consulter: votre bienfaisance & votre honnêteté, Monsieur, qui ne sont pas moins votre réputation que les talens les plus distingués dont vous avez donnés preuve, pourroient excuser ma démarche, si vous la trouviez indiscrette.

La Dame dont est question, âgée de 39 ans, a eu six enfans qu'elle a tous nourri: ayant sevré le dernier depuis environ un mois, après l'avoir alaité 20 mois, elle a essuyé une fraîcheur qui lui a occasionné une révolution des plus considérables: l'épanchement de son lait s'est jetté sur les extrêmités du corps, c'est-à-dire sur les pieds & encore plus sur les mains; la gauche s'est totalement dépouillée à la suite d'une apparence d'érysipèle, il a paru sur l'index de cette main des boutons blancs qui sembloient rendre, non de la matière, mais du lait; l'usage que cette Dame a fait de votre élixir depuis 15

jours, a raison d'une cuillerée à bouche par jour, a beaucoup diminué l'enflure des pieds & des mains, & en même-tems a séché & dissipé la plus grande partie des boutons qui étoient sur les mains, elles sont cependant encore jaspées de taches rouges & farineuses : voilà l'état actuel de la malade quant à l'extérieur. La délicatesse de son tempérammment, & sur-tout la grande irritabilité de ses nerfs la met, quant à l'intérieur dans un état de souffrance & de foiblesse presque continuelles. Elle a de fréquentes douleurs de poitrine; ses attaques de nerfs qui lui causoient avant sa dernière couche plusieurs syncopes chaque jour & quelquefois des heures entières : ne sont plus, à la vérité, aussi violentes ni aussi effrayantes, mais elle n'en souffre pas moins; peu d'appétit, des digestions pénibles, une très-grande maigreur, trop peu de forces, pour seconder sa vivacité : telle est sa situation présente.

D'après cet exposé que j'ai taché de vousrendre, Monsieur, du mieux qu'il m'a été possible, oserai-je vous prier de vouloir bien nous indiquer les moyens de conserver et de rétablir une digne épouse, une mère tendre & une bonne amie que vous ne pourriez pas vous-même vous empêcher de chérir, si vous la connoissiez. L'usage de votre élixir tel que vous le prescrirez, le régime tel que vous le jugerez nécessaire, tisanes quelconques, ou pour la nourriture, feront une loi absolue pour la malade dont rien ne sera capable de la détourner. sa confiance en vous, ainsi que la nôtre, est telle que nous nous flattons d'avance de voir nos vœux remplis; si vous les secondez; à mon particulier, je me féliciterai

doublement d'avoir trouvé une pareille occasion pour me rappeller l'honneur de votre souvenir, & vous assurer que ma reconnoissance égalera les sentimens de la plus parfaite considération avec laquelle je suis, &c. *Signé* Jacquemart de la Croix, Avocat.

LETTRE CXXI.

De M. Rocher, Conseiller au Présidial de Troyes.

Madame de . . . . âgée de 58 ans, accouchée à 24 de son dernier enfant, d'un tempérament sanguin, privée depuis huit années de l'évacuation ordinaire à son sexe; ayant constamment joui d'une bonne santé, mère de cinq enfans, s'est apperçue depuis quatre mois, à la suite d'une maladie dans laquelle elle a été souvent purgée d'une évacuation pareille aux règles; mais moins abondante & à laquelle elle n'a pas fait une attention bien sérieuse, tant quelle l'a éprouvée sans aucune autre incommodité : elle étoit sujette depuis long-tems à une affection catarrhale qui l'oppressoit & serroit la poitrine & excitoit une toux importune, sur-tout pendant la nuit dont les retours étoient assez fréquens; mais ils cédoient à des saignées & à des délayans pour ne reparoître qu'au bout d'un certain temps non réglé. Il est à observer que Madame n'avoit jamais eu de sueurs; que sa peau est constamment sèche : on lui avoit conseillé, pour procurer à l'humeur catarrhale qui occasionnoit de temps en temps du désordre; d'établir un cautère, elle a négligé absolument cet avis. Enfin le 31 Décembre dernier le catarrhe s'est montré sur la poitrine avec les symptômes ordi-

dinaires, la fièvre la toux, &c. Le premier Janvier deux saignées, le deux une médecine qui a mal fait, le trois une troisième saignée ont appaisé les symptômes, le médecin a cru devoir évacuer les premières voies, & deux purgations ont emporté des selles assez abondantes; mais après cette époque il s'est manifesté une douleur vive dans les reins, dans le bas-ventre, & l'évacuation rouge s'est montrée plus abondante, Il s'est joint à ce symptôme une douleur cuisante des voies urinaires; pendant & après l'évacuation les urines ont passé par différens dégrés de chaleur, de mélange sanguignolent, glaireux, onctueux & pour ainsi dire purulent; pendant long-temps la malade avoit une fièvre modérée, à la vérité, mais redoublant dans la nuit; les bains & breuvages qui lui ont été administrés, l'ont soulagée, et le premier Février, on lui a donné un purgatif & ensuite le lait qui a renouvellé tous les accidens qui subsistoient dans le tems ou la maladie étoit le plus enflammée; la malade a repris les bains, y ajoutant des injections adoucissantes dans le vagin, car il paroît que la matrice, la vessie & les parties voisines sont engorgées pour détendre quelques vaisseaux d'où coulent souvent du sang: l'évacuation rouge n'est pas plutôt supprimée ou suspendue que les douleurs de reins & la fièvre reparoissent avec force, ce qui a engagé le chirurgien à ordoner une saignée, les bains, les injections & les boissons ordinaires, &c. Tel est l'état de la malade & la conduite qu'on a tenu jusqu'ici à son égard. Y a-t-il ulcère à la matrice ou engorgement occasionnés par le reflux de l'humeur catarrhale sur cet organe? dans ces deux cas doit-on continuer

les remèdes employés ou recourir à d'autres plus efficaces ?

La malade se lève, converse avec ses amis, est foible, mais elle use avec modération des alimens convenables à sa situation & sans user de vin; les bains de fauteuil lui répugnent beaucoup, & cela pour des causes respectables auxquelles on ne peut contredire.

On prie le conseil de faire attention à ce détail, la malade précieuse à sa famille mérite le plus grand ménagement.

LETTRE CXXII.

De M. Decluy, à Joinville ce 8 Juillet 1786.

Monsieur, quoique je n'aye pas l'honneur de vous connoître & d'être connu de vous, je prends la liberté de vous écrire, d'après avoir entendu parler de vous par plusieurs honnêtes gens, & pour être en très-grande réputation; je vous prie, Monsieur, de vouloir bien remettre au présent porteur votre consultation par écrit ainsi que tout ce qui conviendra pour la situation de mon épouse, dont voici l'explication: depuis sa dernière couche, il y a huit mois, elle a toujours été languissante sans aucun courage, point d'appétit, toujours des maux d'estomac, se plaint de la poitrine, aussi, le froid la prend par les jambes, et dit que c'est comme si on lui piquoit avec des aiguilles, souvent des maux de cœur, je vous prie de ne rien épargner à cet égard. Le porteur vous remettra tout ce qui conviendra; Je vous prie de m'honorer de votre réponse, en attendant, j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Decluy.

LETTRE CXXIII.

De Madame de Fontenaux de Gastel, à Auval par Brezolle-au-Perche, route de Normandie.

Monsieur, Je vous envoie, ci-joint, onze livres, pour vous prier de me faire un second envoi de votre élixir américain, trois bouteilles & une brochure qui m'indiquera la manière de me conduire, afin de ne plus vous importuner, à moins que je ne me trouve réellement avoir besoin de vos conseils, ce que je vous prie de me donner dans la position actuelle où je me trouve, d'après tous les détails que mon mari a eu l'honneur de vous faire sur ma situation qui me devenoit inquiétante : je me trouve dans ce moment-ci, dans une toute autre position, ce qui me tranquillise d'autant plus, c'est que j'espère qu'avec l'aide de vos conseils je me mettrai à l'abri des suites du lait qui me sont si contraires à la santé ; je suis grosse selon les apparances au moins de six mois ; & lorsque je sens mon enfant remuer, je me porte infiniment mieux, à l'exception de quelque maux de tête que j'éprouve & que j'attribue à ma cause de lait épanché qui existe toujours & qui m'incommode beaucoup moins quand je suis avancée dans ma grossesse ; je me suis purgée à cinq mois & demi ; approuvez-vous, Monsieur, vu les circonstances que l'on me défend la saignée. Je vous aurois une entière obligation de vouloir bien me dicter la marche que je dois tenir pendant & après ma grossesse ; tant pour la conservation de ma santé que pour celle de l'enfant que j'ai beaucoup de peine à élever, par le peu de soin que l'on y apporte, je désirerois

de nourrir ; me persuadant que celà me feroit du bien ; mais comme la dernière fois que j'ai allaité, il m'est survenu au bout du mamelon des crevasses qui m'ont empêché de nourrir, par les douleurs que celà m'occasionnoit ; je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me donner quelque remède pour affermir mon sein, puis-je user de votre élixir ou non dans ma grossesse jusqu'au tems de ma délivrance. Je suivrai exactement vos avis ; & croyez moi avec la plus vive reconnoissance, Monsieur, &c. *Signé* de Fontenaux de Gastel.

LETTRE CXXIV.

De M. Lemoine de Villarsy, Président, Trésorier de France, à Chaalons-sur-Marne, le 16 Mars 1787.

La santé de la jeune femme dont vous me demandez des nouvelles, Monsieur & cher ami, est parfaite, grace à votre élixir : on ne se douteroit pas à la voir, dans quel état affreux elle a été. Je vais vous le détailler, afin que s'il se rencontre quelque dame dans un cas à peu-près pareil, ce récit puisse la consoler & lui donner une juste espérance dans votre élixir. Cette jeune femme depuis le commencement du septième mois de sa grossesse enfla successivement ; de façon qu'à la fin elle étoit gonflée depuis les pieds jusqu'à la tête ; son état devint de plus en plus allarmant & inquiétoit singulièrement le Docteur Auger son médecin qui lui a donné pendant toute sa maladie les soins les plus gratuits & les plus attentifs. Tourmentée par la fièvre, éprouvant des maux de reins, des douleurs générales, des défaillances continuelles. Enfin lorsqu'elle sentit les premières

douleurs,

douleurs, l'état étoit empiré au point que les parties étoient monstrueuses, alors elle tomba dans des mouvemens convulsifs & terribles qui durèrent au moins quatorze heures avec perte de connoissance, les bras se tordoient, avec une violence si forte que, quoique cette femme soit petite & foible, plusieurs personnes suffisoient à peine pour la tenir; on l'accoucha dans cet état sans qu'elle s'en apperçût; la tention des muscles se porta singulièrement sur la machoire, & sans beaucoup de précautions elle se seroit coupé la langue qu'elle s'étoit déjà endommagée. A la suite d'une situation si violente, si effrayante & si peu ordinaire qu'aucune potion n'avoit pu calmer avant & pendant l'accouchement, elle tomba dans un accablement si général & si fort que sur les dix heures du soir: son mari vint à la maison annoncer sa mort: cependant la nuit elle donna quelque signes de vie, & le matin je ne la trouvai pas sans une lueur d'espérance. Je lui donnai, moi même, une forte dose d'élixir; trois heures après, le Docteur s'y trouva avec moi, & on en donna une nouvelle qui fut aussi répétée le soir; l'enflure étoit au moins aussi considérable après l'accouchement qu'auparavant; les deux premiers jours se passèrent sans mieux apparent, quoiqu'on eût donné trois doses d'élixir par jour, le troisième l'enflure eût l'air de céder ainsi que la fièvre qui ne l'avoit pas quittée depuis près d'un mois, le quatrième elle fut un peu mieux; à peine jusqu'alors avoit-elle la connoissance, mais la tête se perdit totalèment: la malade ne connoissoit personne, vouloit & disoit avec force mille extravagances; on continua l'élixir à trois doses par jour jusqu'au sep-

tième de la couche que la tête se remit, le matin elle reconnut sa chambre & les personnes qui lui donnoient des soins : depuis ; l'enflure a successivement disparu, la tête n'a plus été exaltée, la fièvre a fuit; & trois semaines après, il n'est aucune accouchée qui n'aye envié son bon état. L'élixir a été donné à deux doses depuis le septième jour jusqu'au quinzième, ensuite déminué insensiblement. Le Docteur Auger l'a fait purger dans le temps convenable, & je vois avec satisfaction que ce médecin instruit, rend justice à votre élixir en l'employant à propos, & pense qu'il existe de bons remèdes & de salutaires recettes, que le salubre & très-salubre codex n'enferme point encore dans son sein poudreux : car suivant bien des épais praticiens, la vie est dans le codex, hors le codex la mort.

Adieu, mon cher, je vous souhaite autant d'années que de mères de familles vous doivent la vie, & votre âge égalera au moins celui des Patriarches réunis, Je suis, &c. *Signé* Lemoyne de Villarsy.

P. S. Cette jeune femme n'a jamais eu ni maux de nerfs, ni rien qui puisse ressembler, soit à l'épilepsie ou autre maladie de cette espèce ; il est vrai qu'il est difficile de se figurer, sans frémir ; l'état où elle a été avant son accouchement, comme il est arrivé vers le commencement du huitième mois, l'enfant a vécu peu de tems. J'ai fait donner tous les jours à la malade du bon bouillon & de tems en tems du vin vieux de bonne qualité moitié eau & un peu de sucre, ensuite les nourritures les plus saines & les plus légères.

FIN.



TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS dans cette Brochure, où les Dames trouveront la manière de se traiter, en conséquence de leur état quelconque.

TABLE

DES EXEMPLES ET GUÉRISONS

OPÉRÉS PAR L'ÉLIXR.

L'AUTEUR ayant suffisamment fourni de preuves, dans les premières éditions, de l'efficacité de ce remède : d'ailleurs étant hors d'état de répondre aux diverses consultations, à cause de son grand âge & la foiblesse de sa vue, comme par le passé, a cru devoir insérer dans cette cinquième édition autant d'exemples qu'elle en a pu contenir, avec un Traité abrégé pour conduire les femmes en couches & les enfans nouveaux nés; en sorte que les Dames compareront leurs maladies, & feront usage de ce remède avec d'autant plus de confiance qu'il ne peut, dans tel cas que ce puisse être, jamais produire aucun mal, autant qu'il ne sera pas falcifié : ce qui ne peut arriver, si on continue de de le prendre dans les dépôts ci-après rapportés.

LETTRE VI.

LETTRE VII.

LETTRE VIII.

LETTRE IX.

LETTRE X.

LETTRE XI.

LETTRE XII.

LETTRE XIII.

LETTRE XIV.

LETTRE XV.

LETTRE XVI.

LETTRE XVII.

LETTRE XVIII.

LETTRE XIX.

LETTRE XX.

LETTRE XXI.

LETTRE XXII.

LETTRE XXIII.

LETTRE XXIV.

LETTRE XXV.

LETTRE XXVI.

LETTRE XXVII.

LETTRE XXVIII.

LETTRE XXIX.

LETTRE XL.

LETTRE XLI.

LETTRE XLII.

LETTRE XLIII.

LETTRE XLIV.

Consultation de Reims.

LETTRE XLV.

LETTRE XLVI.

LETTRE XLVII.

LETTRE XLVIII.

LETTRE XLIX.

LETTRE L.

LETTRE LI.

LETTRE LII.

LETTRE LIII.

LETTRE LIV.

LETTRE LV.

LETTRE LVI.

LETTRE LVII.

LETTRE LVIII.

LETTRE LXIX.

LETTRE LX.

LETTRE LXI.

LETTRE C.

LETTRE CI.

LETTRE CII.

LETTRE CIII.

LETTRE CIV.

LETTRE CV.

LETTRE CVI.

LETTRE CVII.

LETTRE CVIII.

LETTRE CIX.

C X.

Fin de la table des Lettres.

NOMS ET ADRESSES

Où l'on trouvera le vrai Elixir Américain, ainsi que les Brochures, & non ailleurs.

L'on donnera avec la bouteille un imprimé instructif pour la manière de se servir de cet Elixir, qui se vend trois francs ; les Dames qui voudront une instruction plus ample, & qui désireront voir des preuves authentiques de la validité de ce remede, & faire le parallèle avec celles qui ont été guéries, trouveront cette Brochure pour le prix de deux francs.

A PARIS,

Chez les Sœurs de la Charité de Saint-Roch, rue neuve Saint-Roch.

A VERSAILLES,

Chez M.me Besnard, Marchande Epicière près la maison des ci-devant Récollets.

A SAINTE-MANÉHOULD,

Chez M. Drouet-le-Gay, Négociant.

A TERMES *Route de Reims*,

Chez M.me Delardenoy.

A REIMS,

Chez M.me Champenois, Négociante sur le Marché.

A BAR, *Département de la Meuse*,

Chez M.lle de Romécourt.

A NEVERS,

Chez M. Pinet du Rotoy, rue du Foin.

A TROYES,

Chez M. Pry, Négociant.

A VALENCIENNES,

Chez M. Figeaux, le jeune.

A MONTMORENCY, *par Bar-sur-Aube*,

Chez M.lle Devienne.

A COUTANCES,

Chez M. Formey de Saint-Louvent.

A LA COUR, *par Orléans*,

Chez M.me Adèle de Leyssein.

A NUITS,

Chez M. Jolly, homme de loi.

A GRAY,

Chez M. le Prieur-Fariney.

A LONGUION,

Chez M.me Mangin.

A CHAALONS-SUR-MARNE,

Chez M. Gaussin, maître de Pension.

A BEAUNE,

Chez Mad. de Cossé, née Séguin.

A STRASBOURG,

Chez Mad. Somervoyel, Receveur du District.

A VITRY-LE-FRANÇOIS,

Chez M.ad Veuve De Courcelles.



ARMÉE DE RÉSERVE.

...mier consul est à Verrex; les soldats réclament l'as-
...ort de Bard qui tient encore. Vous avez su que Lannes
...rée. Nous attendons demain au bas du Saint-Gothard
... Moncey avec ses 20,000 hommes. Toutes les ouver-
... l'Italie sont couvertes de nos canons et de nos sol-
...24ᵉ. demi brigade d'infanterie légère a refusé la grati-
...e 2400 francs qui lui étoit due, en disant que cette
...e pouvoit être acquittée que par les Autrichiens.

Yvrée, 7 prairial soir.

...es du bas fort de Bard et des ponts-levis, il falloit
...e notre artillerie pût arriver à l'armée, la faire passer
...eu de deux batteries, et à bout portant pendant l'es-
...ne cinquantaine de toises de la double enceinte du châ-
...n a profité de la nuit, on a enveloppé les roues avec de
..., et on a couvert le chemin. A minuit, pendant plu-
...ours de suite, des hommes traînoient les pièces et les
...s; l'ennemi jettoit des pots à feu et une nuée de gre-
... Pour faire passer la rivière qui entoure le donjon de
...et afin qu'elle ne nous arrêtât pas un instant, le général
...er a fait pratiquer un chemin à travers une montagne fort
...ée. Mais quelque travail qu'on ait pu faire, la cavalerie
...assé qu'avec la plus grande peine.
...6, à la pointe du jour, le chef de brigade Dufour a eu

... de contes et d'exagération ... que beaucoup de personnes adoptent sans réflexion. Les uns disoient que 200 hommes avoient été engloutis avec 6 pièces d'artillerie; d'autres racontoient qu'un rocher avoit, par sa chute, obstrué le passage; mais on sait aujourd'hui que ces récits sont des fables, et qu'il n'y a absolument d'avéré, que l'accident rapporté ci-dessus. L'artifice employé à monter les canons, n'est qu'un traîneau tiré par une soixante d'hommes, et qui est soulagé et guidé par derrière par des leviers. Tout le reste des bagages a été porté pièce à pièce sur le dos des mulets.

— Dom Benoît, ex-religieux de la ci-devant abbaye de Stavelot, vient d'obtenir du nouveau pape, des bulles de sécularisation, et la collation de la cure de Stembert, située près de Verviers, département de l'Ourthe, quoiqu'il eût annoncé au saint-père, qu'il avoit fait le serment *de haîne à la royauté, et la promesse de fidélité à la constitution.*

— On apprend que le général Turreau a reçu des renforts considérables, et qu'il s'avance vers Suze et Turin, pendant que Bonaparte marche en avant par le Val-d'Aoste.

— Le préfet de Paris a visité les carrières sous Paris : elles offrent un aspect curieux et point menaçant.

DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, nº. 42.

